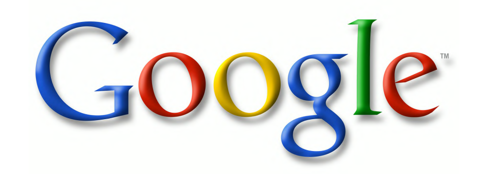
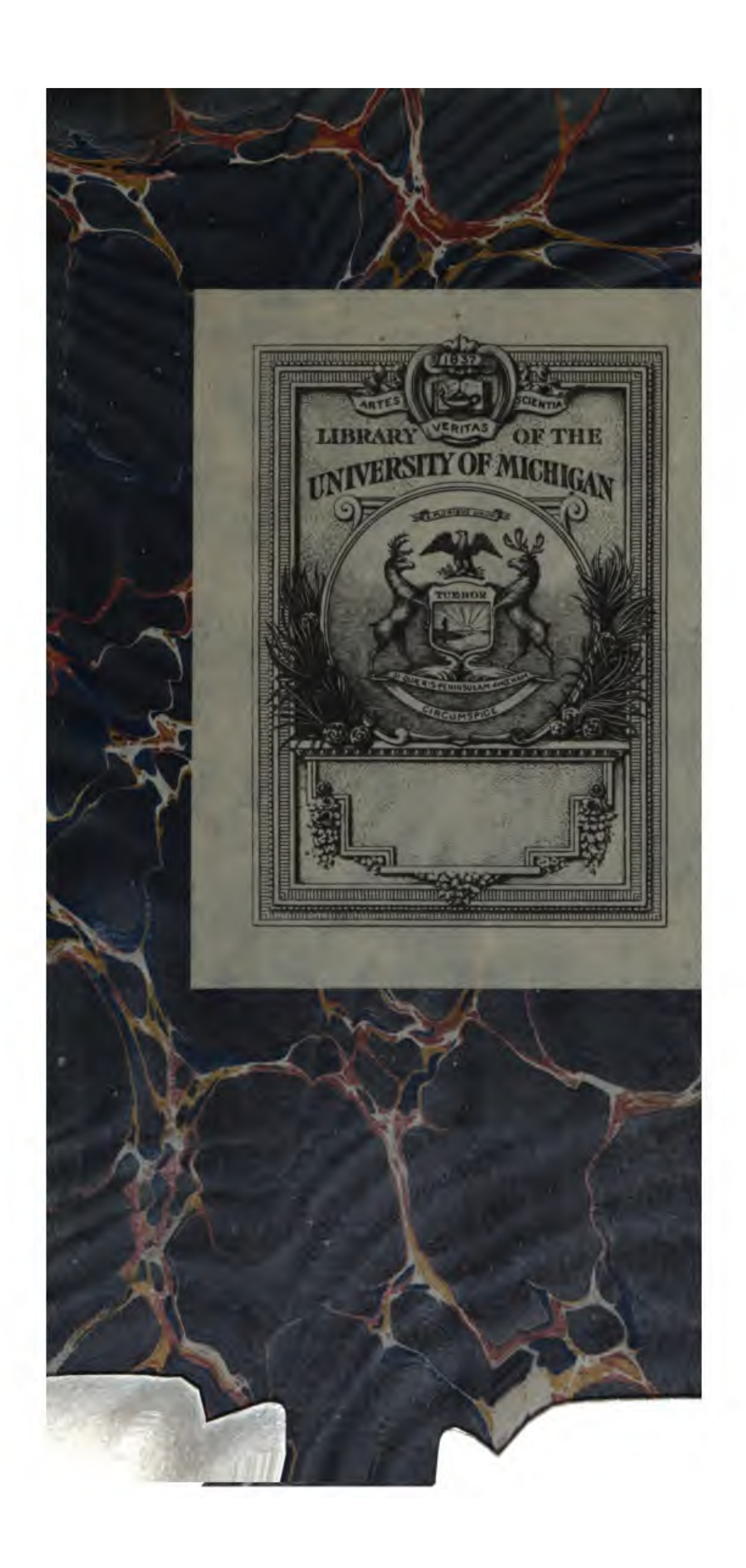
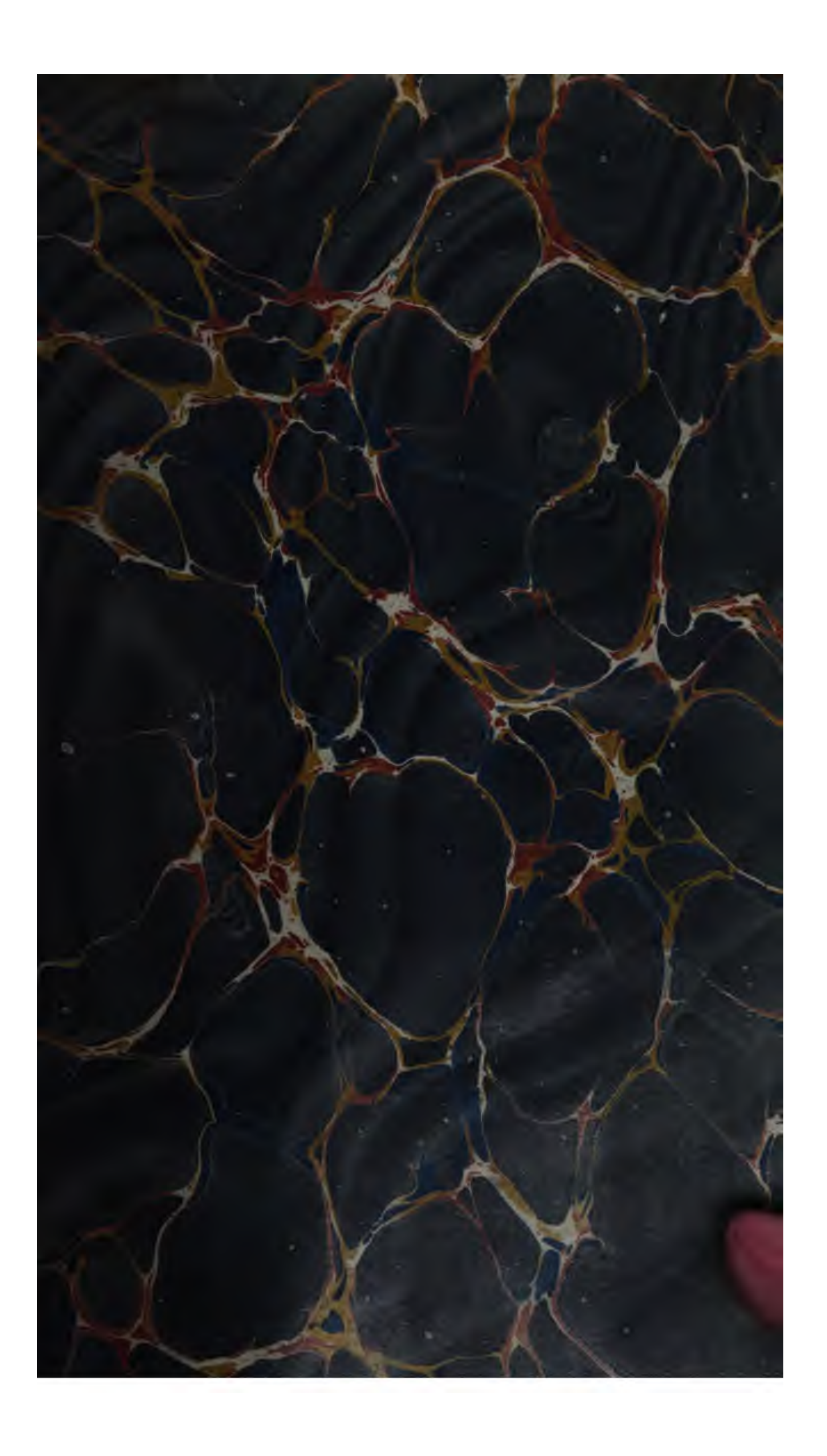



BUHR A
a39015 01808854 5b


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



Se trouve également

CHEZ DUFEY, LIBRAIRE,

RUE DES ARTS, N. 14.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BARBIER,

RUE DES MARAIS S.-G., N. 17.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT,

SUR

NAPOLÉON,

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION.

. . . . . « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous.
— Et pourquoi, général ? — N'êtes-vous pas mon secrétaire ?
— Dites-moi le nom de celui d'Alexandre ? . . . . »

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE
DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,
QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

MDCCCXXIX.

AVIS

DU LIBRAIRE-ÉDITEUR.

On a peut-être pu trouver quelques lacunes dans ces Mémoires; elles résultent de l'obligation que M. de Bourrienne s'était imposée, et à laquelle il est demeuré fidèle, de ne parler que de ce qu'il a vu. Comme les souvenirs enfantent des souvenirs, il en est résulté qu'en rédigeant ses Mémoires la matière s'est enrichie d'une foule de choses que ses notes lui ont rappelées, et que d'abord elles ne contenaient pas; de là l'extension de notre publication.

La troisième livraison, que nous offrons aujourd'hui au public, a éprouvé un retard dans sa publication; mais ce retard involontaire d'une et d'autre part, s'il a pu causer l'impatience des souscripteurs, est en même temps pour eux une garantie, puisqu'il résulte uniquement de la difficulté des communications ou du moins de leur lenteur, quand il faut qu'un ouvrage écrit en Belgique et imprimé à Paris retourne en feuilles à l'auteur pour qu'il y mette la dernière main. Nous pouvons toutefois assurer qu'un pareil retard n'aura pas lieu pour les deux dernières livrai-

sens, l'auteur et l'éditeur ayant pu s'assurer des moyens de communication plus rapides.

De la division des Mémoires de M. de Bourrienne en cinq livraisons, il est résulté une classification dont l'avantage, nous osons l'espérer, frappera tout le monde. La première a pris Bonaparte enfant et l'a conduit jusques sur le vaisseau qui le ramena d'Égypte en France; la seconde s'est terminée au vote du consulat à vie; la troisième, comme on le verra, contient tous les grands événemens qui ont épouvanté ou étonné le monde, jusqu'au moment où l'empereur des Français, nouveau Charlemagne, ajoute à la couronne impériale la couronne de fer des rois lombards. Elle se termine au moment où M. de Bourrienne, long-temps dans l'intimité de Bonaparte, quelque temps disgracié, par suite d'intrigues ténébreuses, reçoit une nouvelle marque de la confiance de Napoléon, est nommé ministre plénipotentiaire à Hambourg, et vient de s'installer dans sa nouvelle résidence, c'est-à-dire qu'elle conduit le lecteur presque jusqu'à la fin de l'année 1805.

Ainsi l'on aura vu, dans les trois premières livraisons, Bonaparte, le premier consul, le premier consul à vie, et l'aurore de l'empire.

La quatrième livraison comprendra presque entièrement la durée de l'empire, c'est-à-dire tout ce qui s'est passé de grand en Europe avant les événemens qui, à la fin de 1813, firent présager à l'auteur la chute de Napoléon. L'histoire de ce période si rempli a été souvent écrite et les événemens en sont connus en partie, mais les causes réelles

de ces événemens sont pour la plupart recouvertes encore d'un voile mystérieux, et ce sont ces causes, surtout, que l'auteur a pour ainsi dire touchées, qu'il se propose de faire enfin connaître au public. Au point où est parvenu son ouvrage, il y aurait du luxe à promettre de sa part des choses vraies et impartialement racontées. Personne n'ignore que, pendant la domination impériale, Hambourg était la clef de toute l'Allemagne, et que l'on ne pouvait d'aucun autre point de l'Europe observer aussi exactement les grandes commotions qui l'agitèrent. D'ailleurs, pendant ce temps, les relations de M. de Bourrienne avec l'empereur, pour partir de points plus éloignés, ne cessèrent pas d'être intimes, ainsi qu'on en trouvera la preuve dans la livraison même que nous publions aujourd'hui, lorsque M. de Bourrienne raconte comment l'empereur l'avait autorisé à correspondre directement avec lui.

L'épisode de l'abdication du roi de Hollande, le divorce avec Joséphine, le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, la conspiration de Mallet, sont des choses dont on connaît, pour ainsi dire, l'extérieur, mais dans lesquelles on n'a pas pénétré comme l'a pu faire M. de Bourrienne. L'amitié que lui conservait Bernadotte, devenu alors prince royal de Suède, celle de Duroc, de Rapp, de Lauriston; les révélations de Louis de Hollande, de la reine Hortense, le voyage de l'auteur à Paris, en 1811, et ses entrevues avec Joséphine, reléguée à la Malmaison, où étaient nés ses funestes pressentimens, serviront de texte à autant de chapitres dont il ne nous appartient pas de préconiser l'intérêt,

car c'est au public à juger, et jusqu'à présent nous lui devons des remercîmens pour avoir classé les Mémoires de M. de Bourrienne dans un rang plus élevé que celui auquel prétendait l'auteur. Les plus dignes organes de l'opinion publique se sont trouvés d'accord pour recommander, comme l'histoire la meilleure et la plus impartiale de Napoléon, ce qui n'a été annoncé que comme une série de souvenirs.

La cinquième et dernière livraison mettra le lecteur à même de voir sous leur vrai jour les deux restaurations; personne, plus que M. de Bourrienne, n'ayant été placé de manière à en connaître les ressorts secrets, tant par ses liaisons avec les plus grands personnages de l'un et de l'autre parti, que par les hautes fonctions qui lui furent offertes, et celles qu'il a exercées. Disgrâcié une seconde ois, en 1810, on verra les motifs qui, en 1813, lui firent refuser l'offre d'être envoyé en Suisse; on le verra directeur général des postes, au 30 mars 1814, puis préfet de police pendant la dernière semaine qui précéda la rentrée de Napoléon à Paris; les persécutions de son ancien ami de collége, auxquelles il échappa comme par miracle, et enfin les curieux détails de sa position hors de France pendant le séjour du roi à Gand. En un mot, cette dernière livraison sera en quelque sorte l'histoire secrète, et en même temps l'histoire la plus complète des deux restaurations.

PARIS, CE 1er AOUT 1829.

LADVOCAT.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER.

Conséquences de la mort du duc d'Enghien.—Changement d'esprit dans les provinces. — Les habitans des châteaux. — Pensée de Bonaparte sur la vie de château. — La famille Boulat-du-Colombier. — Pas rétrograde dans l'opinion. — Effet produit à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, par la mort du duc d'Enghien. — Paroles remarquables de M. Pitt. — Silence forcé de Vienne et de Berlin. — La solidarité de sang et de race. — Triste position des rois d'Espagne et de Naples. — Les insignes de la Toison d'or renvoyés. — Lettre de Louis XVIII. — Singulière anomalie. — Bonaparte et Charlemagne. — Moreau complice sans l'être. — Le secret de Pichegru vendu par un ami. — Fausses clés et arrestation nocturne. — Le commissaire Comminges. — Violence et résistance. — Beau trait de Pichegru. — Son ancien aide-de-camp et un portrait.

Les conséquences immédiates de la mort du duc

d'Enghien ne se bornèrent pas à la consternation générale dont ce coup d'État frappa la capitale. La nouvelle de cet attentat se répandit avec rapidité dans les provinces et dans les pays étrangers, et partout elle porta la consternation et la douleur. Une classe tout entière de la société, la plus influente dans les départemens, ce que l'on appelle les habitans des châteaux, qui formaient, si je puis ainsi parler, *le faubourg Saint-Germain* de la province, en fut atterée. L'opinion des châteaux n'avait pas été jusque là défavorable au premier consul, c'était sur eux surtout que s'était appesantie la rigueur de la loi des ôtages, et à l'exception de quelques familles habituées à se croire dans le monde ce qu'elles étaient dans un rayon de deux lieues, c'est-à-dire d'illustres personnages, tous les gens sages de la province, même en conservant un attachement sincère à l'ancien ordre de choses, avaient vu avec satisfaction le gouvernement consulaire substitué au gouvernement directorial, et étaient sans inimitié pour la personne du premier consul. Dans les châteaux, plus que partout ailleurs, on a toujours formé de belles utopies sur la direction à donner aux affaires publiques, et censuré les actes du gouvernement. Tout le monde sait, en effet, qu'il n'était pas en

France, à cette époque, un manoir anciennement surmonté de deux girouettes, qui n'eût son grand politique, et où l'on n'agitât la question de savoir si le premier consul jouerait le rôle de Cromwell, ou le rôle de Monck. Dans ces innocentes controverses, on commentait aussi le peu de nouvelles qu'il était permis aux journaux de publier, et une lettre confidentielle de Paris y servait quelquefois d'aliment à la conversation pendant plus d'une semaine. Pendant que j'étais auprès de Bonaparte, il m'avait souvent parlé de la vie de château qu'il regardait comme la plus heureuse pour les hommes doués d'une aisance raisonnable, et exempts d'ambition. Il avait pu connaître et apprécier cette manière de vivre, car bien souvent il m'a dit que le temps de sa vie dont il se souvenait avec le plus de plaisir, était celui qu'il avait passé aux environs de Valence, dans un château appartenant à la famille Boulat-du-Colombier. Il mettait beaucoup de prix à l'opinion des châteaux parce qu'il avait été témoin de l'influence morale que leurs habitans exerçaient dans le voisinage; il était parvenu à se la concilier en grande partie, mais la nouvelle de la mort du duc d'Enghien lui aliéna les esprits encore chancelans et ceux même qui s'étaient déjà prononcés en sa faveur. C'était

un acte de tyrannie qui désenchantait sur ce que l'on pouvait espérer de son gouvernement, et cette mort réveillait douloureusement des affections qui n'étaient qu'assoupies; ceux mêmes pour qui cet événement était presque indifférent, ne s'en montrèrent pas moins consternés, car il est de certaines idées aristocratiques qui ont toujours été de bon ton dans un certain monde. Ainsi, par des causes diverses, on peut assurer que cet attentat fit faire à Bonaparte un pas rétrograde immense dans l'opinion de toute la France.

Les conséquences n'en furent pas moins grandes et pouvaient en être fatales dans les cours étrangères. Napoléon a dit à Sainte-Hélène, en parlant de la mort de Murat, que c'était un précédent funeste qu'un roi fusillé; on vit dès lors, notamment à Vienne et à Berlin, et aussi à Saint-Pétersbourg, un précédent funeste dans la violation du territoire de Bade, dans l'enlèvement du duc d'Enghien et dans sa mort tragique. J'ai su d'une manière positive et qui ne me permet aucun doute sur l'exactitude de ce que j'avance, que, du jour où l'empereur Alexandre en fut informé, l'Angleterre put concevoir l'espoir fondé de renouer une nouvelle coalition contre la France; Alexandre en témoigna hautement son indigna-

tion. J'ai su avec la même certitude qu'en apprenant la mort du prince français, M. Pitt dit à quelqu'un : « Bonaparte vient de se faire plus de » mal que nous ne lui en avons fait depuis la der- » nière déclaration de guerre. » M. Pitt n'était pas un homme à s'apitoyer sur la mort de qui que ce fût, mais il savait comprendre et saisir tous les avantages que pouvait lui donner une aussi grande faute politique, commise par le plus grand ennemi de l'Angleterre. Dans tous les journaux de la trésorerie à Londres, on ne désigna long-temps Bonaparte que sous la dénomination d'assassin du duc d'Enghien. C'était en même temps un puissant véhicule donné aux émigrés de l'extérieur pour susciter partout des ennemis au premier consul, lorsque surtout ils voyaient leurs amis, Georges et ses co-accusés, déjà emprisonnés et non encore jugés.

La politique stationnaire du cabinet de Vienne ne lui permit pas de manifester son indignation par des remontrances, ni par aucun acte extérieur; à Berlin, le voisinage des troupes françaises dans le Hanôvre força également de renfermer l'expression de la douleur qu'y causa la mort du duc d'Enghien dans le cabinet du roi, et surtout dans le cabinet de la reine de Prusse; mais il est certain

d'Enghien, mort qui remplit de deuil tous ceux qui l'entouraient, il renvoya au roi d'Espagne les insignes de l'ordre de la Toison-d'Or, et s'exprima ainsi dans sa lettre de renvoi.

« Sire,

« Monsieur et cher cousin.

« C'est avec regret que je vous renvoie les *insi-* « *gnia* de l'ordre de la Toison-d'Or, que S. M. votre « père, de glorieuse mémoire, m'avait confiés. Il « ne peut y avoir rien de commun entre moi et « le grand criminel que l'audace et la fortune ont « placé sur mon trône, qu'il a eu la barbarie de « teindre du sang d'un Bourbon, le duc d'En- « ghien.

« La religion peut m'engager à pardonner à un « assassin; mais le tyran de mon peuple doit tou- « jours être mon ennemi.

« Dans le siècle présent, il est plus glorieux de « mériter un sceptre que de le porter.

« La providence par des motifs incompréhensi- « bles peut me condamner à finir mes jours en « exil; mais jamais ni mes contemporains ni la « postérité ne pourront dire que dans le temps « de l'adversité, je me suis montré indigne d'oc-

que cette mort changea presque partout les dispositions des souverains envers le premier consul, et que, si elle ne causa pas, au moins elle hâta le succès des négociations que l'Angleterre entretenait sous main avec l'Autriche et la Prusse. Il n'était pas un prince d'Allemagne qui ne fût frappé de l'injure faite au grand duc de Bade par la violation de son territoire, et partout la mort d'un prince de sang royal dut irriter cette espèce de solidarité de sang et de race qu'avaient jusque là affectée les têtes couronnées et les familles princières de l'Europe; car c'était une injure faite à tous les souverains. L'injure, il est vrai, fut plus vive pour les rois de Naples et d'Espagne, que pour les autres maisons régnantes; c'était leur sang qui venait d'être répandu; mais que pouvaient faire ces rois, pour ainsi dire enchaînés et bâillonnés sur leurs trônes, par la force du chef du gouvernement français? souffrir beaucoup, sans doute, mais se taire. Ils gardèrent donc un silence forcé, et Louis XVIII, plus roi, quoique sans sujets, que les rois de sa famille ne l'étaient alors, écrivit au roi d'Espagne une lettre qui mérite d'être conservée par l'histoire comme un monument de noblesse et de dignité.

Dès que Louis XVIII eut appris la mort du duc

d'Enghien, mort qui remplit de deuil tous ceux qui l'entouraient, il renvoya au roi d'Espagne les insignes de l'ordre de la Toison-d'Or, et s'exprima ainsi dans sa lettre de renvoi.

« Sire,

« Monsieur et cher cousin.

« C'est avec regret que je vous renvoie les *insi-* « *gnia* de l'ordre de la Toison-d'Or, que S. M. votre « père, de glorieuse mémoire, m'avait confiés. Il « ne peut y avoir rien de commun entre moi et « le grand criminel que l'audace et la fortune ont « placé sur mon trône, qu'il a eu la barbarie de « teindre du sang d'un Bourbon, le duc d'En- « ghien.

« La religion peut m'engager à pardonner à un « assassin; mais le tyran de mon peuple doit tou- « jours être mon ennemi.

« Dans le siècle présent, il est plus glorieux de « mériter un sceptre que de le porter.

« La providence par des motifs incompréhensi- « bles peut me condamner à finir mes jours en « exil; mais jamais ni mes contemporains ni la « postérité ne pourront dire que dans le temps « de l'adversité, je me suis montré indigne d'oc-

« cuper jusqu'au dernier soupir le trône de mes « ancêtres.

« Louis. »

Quelques copies de la lettre que l'on vient de lire circulèrent dans Paris, d'après un exemplaire envoyé à l'abbé de Montesquiou. J'en pris moi-même une copie, ne pensant pas alors que dix ans plus tard il serait permis de la publier; car bien que je n'aie jamais douté qu'en relevant le trône de France, Bonaparte travaillât pour les Bourbons, j'étais loin de croire qu'un concours de circonstances si rapprochées l'en ferait descendre avant sa mort.

La mort du duc d'Enghien fut, comme je l'ai dit, un horrible épisode jeté dans le cours du grand procès qui s'instruisait alors, et dont le jugement suivit de près l'avénement de Bonaparte à l'empire; et ce ne fut pas une des anomalies les moins frappantes de l'époque, que de voir le jugement qui condamnait des entreprises coupables contre la république, rendu au nom de l'empereur qui venait de la détruire si évidemment, malgré la subtilité à l'aide de laquelle il se déclara d'abord empereur de la république avant de se proclamer plus tard empereur des Français. Réellement, quand on

laisse de côté les moyens, on ne peut trop admirer le génie de Bonaparte, sa tenacité à marcher vers son but, et cet adroit mélange de souplesse et d'audace, qui lui fit tantôt brusquer la fortune, tantôt tourner les difficultés insurmontables pour arriver, non pas au trône de Louis XVI, mais au trône réédifié de Charlemagne. Puisque j'ai prononcé le nom de Charlemagne, je me permettrai une courte réflexion sur les analogies que l'on a voulu établir entre ce grand homme et Bonaparte, dont je suis loin de nier la grandeur. Selon moi, il existe entre eux une différence immense : Charlemagne fut réellement supérieur à son siècle qu'il s'efforça d'associer à sa gloire en le poussant au devant des lumières, tandis que Bonaparte fut supérieur, non pas à son siècle dont il voulut accaparer la gloire, mais seulement aux hommes de son siècle, ce qui est bien différent. Il faut cependant convenir d'une chose, c'est que Charlemagne eut sur Napoléon l'avantage de trouver une couronne tout usurpée par son père.

Mais je n'ai point à raisonner sur l'histoire; j'ai seulement à raconter ce que j'ai su dans le temps et ce que, depuis, j'ai pu apprendre de vrai sur les phases diverses du procès de Georges, de Pichegru, de Moreau, et d'autres accusés,

procès dont, comme on le verra, j'ai suivi tous les débats. J'ai, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, la conviction et la preuve que Moreau ne conspira pas, mais je conçois, je l'avoue, que le premier consul ait pu croire qu'il conspirait, je conçois également que les véritables conspirateurs aient cru que Moreau était leur complice et leur chef, car le but des machinations de la police fut de donner un fondement à ces croyances qui importaient au succès de ses tentatives.

On a vu comment Moreau avait été arrêté, le lendemain des déclarations de Bouvet de Lozier; Pichegru le fut par suite de la plus infâme trahison dont un homme puisse se rendre coupable. La police officielle était enfin informée de sa présence à Paris, mais elle ignorait le lieu de sa retraite, tous les agens faisaient d'inutiles efforts pour le découvrir, quand un ancien ami, celui-là même qui lui avait donné son dernier asile, s'en vint offrir de le livrer pour une somme de cent mille écus. Cet homme infâme donna une description exacte de la chambre que Pichegru occupait, rue de Chabanais, et à l'aide de ces renseignemens le commissaire de police, Comminges, se rendit pendant la nuit accompagné d'hommes déterminés et vigoureux, au

domicile indiqué. On avait jugé toutes ces précautions nécessaires parce qu'on n'ignorait pas que Pichegru était doué d'une force prodigieuse, et que l'on savait en outre, qu'entouré de moyens de défense, il ne se laisserait pas prendre sans une vive résistance. On s'introduisit dans sa chambre à l'aide de fausses clefs que celui qui le vendait avait eu la lâcheté de faire faire lui-même; on le trouva endormi. Une lumière était allumée sur sa table de nuit. L'escouade dirigée par Comminges renversa la table pour éteindre la lumière, et se jeta sur le général qui se débattit en criant de toutes ses forces, et à tel point qu'il fallut le lier. Ce fut dans cet état que le vainqueur de la Hollande fut conduit au temple d'où il ne devait plus sortir vivant.

Pichegru était loin, j'en dois convenir, d'inspirer le même intérêt que Moreau. On ne lui pardonnait pas, surtout dans l'armée, ses anciennes négociations avec le prince de Condé, avant le 18 fructidor. Cependant je sais de lui, pendant son séjour à Paris, un trait qui, selon moi, l'honore beaucoup. Pichegru avait eu pour aide-de-camp un fils de M. Lagrenée, ancien directeur de l'Académie de France à Rome: ce jeune homme, parvenu au grade de capitaine, avait donné sa dé-

mission lors de la condamnation de son général à la déportation, et repris les pinceaux qu'il avait abandonnés pour les armes. Pichegru, pendant qu'il se cachait à Paris, alla voir son ancien aide-de-camp, qui voulut absolument lui donner un asile. Pichegru refusa obstinément d'accepter l'offre de M. Lagrenée, ne voulant pas risquer de compromettre un homme qui lui avait déjà donné une si forte preuve d'attachement en refusant de servir après sa disgrace. Je dois la connaissance de ce fait à un hasard assez singulier : précisément vers cette époque, madame de Bourrienne, désirant faire faire le portrait d'un de nos enfans, s'adressa à M. Lagrenée qu'on lui avait recommandé, et qui lui raconta les détails qu'on vient de voir.

CHAPITRE II.

Pichegru élève de Brienne et répétiteur de Bonaparte. — Une sœur de la charité et les Minimes. — Les deux officiers d'artillerie. — L'aspect d'une prison. — Les délits politiques. — Ma visite chez Réal. — Permission de voir M. Carbonnet à Sainte-Pélagie. — Le prix de la liberté de M. Carbonnet. — Loyauté de M. de Barbé-Marbois. — Précieux rapprochement de dates. — L'intérieur du Temple. — Absurdité de la dénomination de *brigands*. — MM. de Polignac et M. de Rivière. — Suspension du jury. — Sénatus-consulte complaisant. — Précautions accusatrices. — M. de Montgaillard et les pamphlets. — Opinion générale favorable à Moreau. — Influence du nom de Moreau exploitée. — Fermeté de Pichegru.

Ce fut dans la nuit du 22 au 23 de février, qu'eut lieu l'arrestation de Pichegru, comme je l'ai raconté dans le chapitre précédent ; le traître ami qui le livra était un nommé Leblanc, qui alla s'établir à Hambourg avec le fruit de sa trahison. J'avais entièrement perdu de vue Pichegru depuis notre sortie de Brienne, car Pichegru avait aussi

été élevé dans cette maison; mais plus âgé que nous, il était déjà répétiteur quand nous n'étions encore qu'écoliers, et je me rappelle très-bien que ce fut lui qui fit répéter à Bonaparte les quatre premières règles d'arithmétique.

Pichegru appartenait à une famille de cultivateurs de la Franche-Comté. Il avait un parent Minime dans son pays. Les Minimes, chargés de l'éducation des élèves de l'école militaire de Brienne, étant fort pauvres, et leur pauvreté ne leur permettant pas d'attirer beaucoup de sujets parmi eux, ils s'adressèrent aux Minimes de la Franche-Comté. Ce fut alors que le parent de Pichegru se rendit avec quelques autres à Brienne, emmenant avec lui une tante de Pichegru, qui était sœur de la Charité, et à laquelle fut confié le soin de l'infirmerie. Chargée de son neveu, cette bonne sœur l'emmena avec elle à Brienne, où il reçut une éducation gratuite. Dès que son âge le permit, Pichegru devint maître de quartier et répétiteur; toute son ambition se bornait à se faire Minime; il en fut dissuadé par le père, qui lui servait de protecteur, et suivit la carrière militaire. Il y a encore cela de remarquable dans la jeunesse de Pichegru, que, bien qu'il eût plusieurs années de plus que Bonaparte,

ils furent tous deux nommés presque en même temps lieutenans d'artillerie. Quelle différence dans leur destinée! tandis que l'un s'apprêtait à monter sur un trône, l'autre était au secret dans un cachot du Temple.

L'aspect d'une prison m'a toujours inspiré une émotion pénible. Pour pénétrer de sang-froid dans l'intérieur de ces lieux de douleur, il faut être doué, ou d'une grande dureté d'âme, ou d'une profonde philosophie, lorsque surtout il ne s'agit pas de malfaiteurs ordinaires, mais de ceux que l'on nomme criminels d'État, et dont tout le crime consiste à avoir échoué dans leur entreprise. J'ai dit assez, en parlant de la police, ce que je pensais des délits politiques; mais l'horreur que la plupart des arrestations auxquelles ils donnent lieu m'inspire, me revient toute entière quand je pense aux hommes que renfermaient le Temple, la Force et Sainte-Pélagie, pendant le temps qui s'écoula entre l'arrestation de tous ceux que l'on soupçonnait de complicité avec Georges, et leur jugement. Je n'eus point de motifs pour entrer au Temple ni à la Force, quoique j'aie eu alors des détails circonstanciés sur ce qui se passa, surtout dans la première de ces deux prisons; mais j'allai fort souvent à Sainte-Pélagie où,

comme je crois l'avoir dit, on avait enfermé M. Carbonnet. Dès que je sus où on l'avait conduit, j'allai trouver Réal pour lui demander un laissez-passer. Réal me fit quelques représentations obligeantes sur l'imprudence de ma démarche, surtout à cause de ma position à l'égard du premier consul; mais, comme je ne connais pas de considérations qui doivent empêcher de porter des consolations à un ami malheureux, j'insistai, et Réal leva toutes les difficultés. M. Carbonnet était au secret, où il resta pendant environ deux mois; on lui fit subir plusieurs interrogatoires, mais ces interrogatoires ne conduisirent à aucun résultat; et, malgré la bonne volonté qu'on en avait, à cause de son intimité connue avec le général Moreau, il fallut reconnaître l'impossibilité de le faire figurer au procès. J'allai constamment le voir tous les deux jours pendant sa détention, de sorte qu'il ne fut jamais sans lettres et sans nouvelles de sa famille, et qu'il fut tenu au courant de ce qui se passait au-dehors.

Quoique ce soit un peu anticiper sur la marche des évènemens, je dirai ici à quelles conditions M. Carbonnet recouvra sa liberté, quand Moreau eut quitté la France; c'est un trait caractéristique des mœurs politiques du commencement de l'Em-

pire. M. Carbonnet allait donc sortir de prison, mais avant qu'il en sortît, on exigea de lui qu'il s'arrangeât avec le Trésor d'une garantie qu'il avait donnée pour des mandats sur les départemens. Quoique la négociation en eût été autorisée par le Trésor, et qu'elle eût été faite au cours de la place, on stipula, comme condition de sa mise en liberté, qu'il rapporterait la différence en perte qui était résultée de cette négociation. On porta cette différence à 120,000 francs, et je dois ajouter qu'en cette circonstance, M. Carbonnet eut beaucoup à se louer de M. Barbé-Marbois, ministre du Trésor à cette époque. Sans la loyauté, sans la fermeté du ministre, M. Carbonnet aurait infailliblement été contraint à payer une somme beaucoup plus forte, et comme il était fort riche, il se trouva encore trop heureux d'en être quitte, malgré sa complète innocence, pour quelques mois d'emprisonnement et pour de l'argent. On verra plus tard ce que j'appris à la police, lorsque je l'y accompagnai, le jour de sa sortie de prison, pour réclamer les malles où ses papiers étaient renfermés.

Le Temple était plus que Sainte-Pélagie un lieu de désolation, non pas pour ceux qui y étaient enfermés, car aucune de ces grandes victimes des

« cuper jusqu'au dernier soupir le trône de mes
« ancêtres.

« Louis. »

Quelques copies de la lettre que l'on vient de lire circulèrent dans Paris, d'après un exemplaire envoyé à l'abbé de Montesquiou. J'en pris moi-même une copie, ne pensant pas alors que dix ans plus tard il serait permis de la publier; car bien que je n'aie jamais douté qu'en relevant le trône de France, Bonaparte travaillât pour les Bourbons, j'étais loin de croire qu'un concours de circonstances si rapprochées l'en ferait descendre avant sa mort.

La mort du duc d'Enghien fut, comme je l'ai dit, un horrible épisode jeté dans le cours du grand procès qui s'instruisait alors, et dont le jugement suivit de près l'avénement de Bonaparte à l'empire; et ce ne fut pas une des anomalies les moins frappantes de l'époque, que de voir le jugement qui condamnait des entreprises coupables contre la république, rendu au nom de l'empereur qui venait de la détruire si évidemment, malgré la subtilité à l'aide de laquelle il se déclara d'abord empereur de la république avant de se proclamer plus tard empereur des Français. Réellement, quand on

laisse de côté les moyens, on ne peut trop admirer le génie de Bonaparte, sa tenacité à marcher vers son but, et cet adroit mélange de souplesse et d'audace, qui lui fit tantôt brusquer la fortune, tantôt tourner les difficultés insurmontables pour arriver, non pas au trône de Louis XVI, mais au trône réédifié de Charlemagne. Puisque j'ai prononcé le nom de Charlemagne, je me permettrai une courte réflexion sur les analogies que l'on a voulu établir entre ce grand homme et Bonaparte, dont je suis loin de nier la grandeur. Selon moi, il existe entre eux une différence immense : Charlemagne fut réellement supérieur à son siècle qu'il s'efforça d'associer à sa gloire en le poussant au devant des lumières, tandis que Bonaparte fut supérieur, non pas à son siècle dont il voulut accaparer la gloire, mais seulement aux hommes de son siècle, ce qui est bien différent. Il faut cependant convenir d'une chose, c'est que Charlemagne eut sur Napoléon l'avantage de trouver une couronne tout usurpée par son père.

Mais je n'ai point à raisonner sur l'histoire; j'ai seulement à raconter ce que j'ai su dans le temps et ce que, depuis, j'ai pu apprendre de vrai sur les phases diverses du procès de Georges, de Pichegru, de Moreau, et d'autres accusés,

qu'était-ce autre chose que de l'arbitraire, que la suspension du jury pendant deux ans, et cela à l'aide d'un sénatus-consulte complaisant, rendu douze jours après l'arrestation de Moreau? Et encore cette suspension ne s'appliquait-elle qu'à un cas réservé; le jury continuait son office, excepté pour le jugement des crimes d'attentat contre la personne du premier consul. Ainsi, si l'on eût attenté aux jours du second et du troisième consuls, le jury aurait jugé, mais pour le premier consul il fallait un tribunal spécial, c'est-à-dire un tribunal dont les sentences fussent des arrêts de mort. Autant aurait valu rétablir le crime de lèze-majesté! Le sénatus-consulte dont je viens de parler reçut dès le lendemain son développement par une loi qui assimilait à Georges ou à ses complices eux-mêmes, toutes les personnes qui leur auraient donné un asile, et les rendait passibles des mêmes peines, législation digne du code noir. Tant de précautions pour arriver à la condamnation des accusés, n'étaient-elles pas, d'ailleurs, des précautions accusatrices contre ceux qui y avaient recours, et ne signifiaient-elles pas, pour quiconque savait démêler la vérité dans ce dédale de subterfuges, que l'on n'était pas assez sûr de la culpabilité des accusés, pour

oser laisser à la justice son cours ordinaire?

L'opinion générale se prononça en faveur de Moreau, et tout le monde fut indigné de le voir qualifié de brigand; bien loin de voir en lui un coupable, on n'y vit qu'une victime désignée, parce que la réputation de Moreau gênait encore Bonaparte, et que c'était toujours lui qu'on mettait en avant comme capable de s'opposer à l'accomplissement de ses vues ambitieuses. Tout le crime de Moreau était d'avoir beaucoup de partisans parmi ceux qui croyaient encore au fantôme de la république, et ce crime était impardonnable aux yeux du premier consul, qui, depuis deux ans, agissait en maître souverain des destinées de la France. A combien de moyens n'eut-on pas recours pour fausser l'opinion sur Moreau? La police fit publier des pamphlets de toute nature, et le comte de Montgaillard fut appelé de Lyon pour rédiger un libelle contre Moreau, Pichegru et les princes français en exil. Mais rien de cela ne produisit, relativement à Moreau, l'effet qu'on en attendait, et l'on verra combien les débats le rehaussèrent encore dans l'opinion, malgré la condamnation qui en fut la suite.

Moreau, dont on connaît le caractère faible, s'était, à la vérité, laissé circonvenir par quelques

intrigans qui cherchaient à exploiter l'influence de son nom; mais il était tellement opposé au rétablissement de l'ancienne monarchie, qu'il avait fait répondre à un de ces agens: « Je ne puis me mettre à la tête d'aucun mouvement pour les Bourbons, un essai semblable ne réussirait pas. Si Pichegru fait agir dans un autre sens, et, en ce cas, je lui ai dit qu'il faudrait que les consuls et le gouverneur de Paris disparussent, je crois avoir un parti assez fort dans le sénat pour obtenir l'autorité, je m'en servirai aussitôt pour mettre son monde à couvert, en suite de quoi l'opinion dictera ce qu'il conviendra de faire; mais je ne m'engagerai à rien par écrit. » En admettant comme vraies ces paroles de Moreau, elles prouveraient qu'il était mécontent du gouvernement consulaire, qu'il souhaitait un changement, mais il y a loin d'un vœu conditionnel à une conspiration.

Au moment de l'arrestation de Georges, le Temple devint tellement encombré, que l'on y comptait plus de cent détenus, et que l'on fut obligé de transférer plusieurs prisonniers, choisis parmi les moins compromis, dans d'autres prisons. Bonaparte confia alors le commandement supérieur de la garde du Temple au général Sa-

vary, dont les gendarmes d'élite renforcèrent cette garde. Les prisonniers n'osaient communiquer entre eux dans la crainte de se compromettre mutuellement, mais tous montraient un courage qui effrayait sur les suites du procès; ni les offres, ni la crainte des supplices ne purent en effet les amener à des révélations dans le cours de leurs interrogatoires. Pichegru montra particulièrement une fermeté telle, que Réal, sortant un jour de la chambre où il venait de l'interroger, dit à haute voix, devant plusieurs personnes: « Quel homme que ce Pichegru! » On verra dans le chapitre suivant, ce que l'on doit penser de sa mort tragique.

CHAPITRE III.

Pichegru étranglé dans sa prison. — Promesse de parler et crainte d'entendre. — Projet de quitter Paris. — Opinion du temps. — Valeur de l'instinct populaire. — Erreurs volontaires du duc de Revigo. — Contradiction. — *Un fait singulier.* — Paroles de Bonaparte à Sainte-Hélène. — Fausse idée sur l'opinion. — Mort nécessaire. — Dernier interrogatoire de Pichegru tenu secret. — Manœuvres de la police. — Débarquement facile et logemens préparés. — Examen des déclarations sur la mort de Pichegru. — Propos faussement attribué à Réal. — Culpabilité reconnue et excusée. — Illusions des conjurés. — Questions. — Note importante. — Moreau ignorant les projets de Pichegru. — M. Carbonnet dans la bibliothèque de Moreau. — Roland et Lajolais.

Quarante jours s'étaient écoulés depuis l'arrestation du général Pichegru, lorsque, le 6 d'avril, au matin, il fut trouvé mort dans la chambre qu'il occupait au Temple. Pichegru avait subi dix interrogatoires; il n'avait fait aucune révélation; personne n'avait été compromis par ses réponses; toutes ses déclarations annonçaient qu'il

parlerait, mais qu'il parlerait haut et publiquement pendant la solennité des débats. « Lorsque je serai devant les juges, avait-il dit, mon langage sera toujours conforme à la vérité et dans l'intérêt de la patrie. » Quel devait être ce langage? sans doute on ne voulut pas l'entendre; et Pichegru aurait tenu sa parole, car il était moins encore un habile général qu'un homme d'un grand caractère, différent en cela de Moreau, soumis à l'influence de sa femme et de sa belle-mère, qui avaient montré des prétentions ridicules chez madame Bonaparte.

Le jour où Réal s'exprima sur Pichegru en présence de témoins, le jour où il prononça l'exclamation que j'ai rapportée, fut le jour de son dernier interrogatoire; j'ai su depuis, d'une manière certaine, que dans cet interrogatoire, Pichegru, toujours attentif à ne rien dire qui pût être à la charge de ses co-accusés, ne ménagea pas celui qui le poursuivait et qui avait résolu sa mort, et témoigna la ferme résolution de dévoiler aux yeux du public les trames odieuses du complot dans lequel l'avait attiré la police. Il déclara aussi que lui et ses compagnons de captivité n'étaient plus occupés que des moyens de quitter Paris, pour échapper aux piéges qu'on leur tendait de toutes parts,

quand ils furent arrêtés. Il déclara encore que tous avaient renoncé au projet de renverser Bonaparte, projet dans lequel ils avaient été entraînés par d'odieuses manœuvres, et j'ai la conviction que ce fut la crainte qu'inspira la manifestation d'une franchise aussi rigide qui hâta la mort de Pichegru. M. Réal, qui vit encore, sait, mieux que qui que ce soit, quelles furent les déclarations de Pichegru, puisqu'il l'interrogea lui-même; j'ignore s'il lui conviendra, soit aujourd'hui, soit plus tard, de déchirer le voile mystérieux qui recouvre ces événemens; mais ce dont je suis sûr, c'est qu'il ne démentira rien de ce que j'avance. Il m'est démontré jusqu'à la dernière évidence que Pichegru a été étranglé dans sa prison, et toute idée de suicide me paraît par conséquent inadmissible. Ai-je des preuves positives, matérielles? non, mais le rapprochement des faits et l'accumulation des probabilités, ne me laissent pas, sur ce tragique événement, les doutes que je voudrais avoir. Il est d'ailleurs un certain instinct populaire qui se trompe rarement, et les personnes qui vivaient alors doivent se rappeler que, non-seulement l'opinion fut presque générale sur l'assassinat de Pichegru dans sa prison, mais que cette opinion fut même corroborée par les soins

que l'on prit pour lui donner le change, par l'exposition affectée du corps de Pichegru. Dire spontanément : Je n'ai pas commis tel crime, c'est avouer que l'on peut en être soupçonné.

J'ai lu, comme on peut le croire, avec la plus grande attention tout ce qui a été écrit sur la mort de Pichegru; et c'est vainement que j'ai cherché l'exacte vérité dans les Mémoires du duc de Rovigo; je n'y ai pas même trouvé de vraisemblance. Comment, par exemple, M. de Rovigo dit-il qu'un officier de son régiment qui était de garde au Temple, vint aux Tuileries, le 6 d'avril, *à huit heures du matin*, lui annoncer la mort de Pichegru, tandis qu'il est notoire que le geôlier n'entra dans la chambre du général qu'*à neuf heures*? Si ce n'est qu'une inadvertance, il faut convenir qu'elle est inexplicable. Comment, encore, en parlant de la mort violente de Pichegru, quelle qu'en ait été la cause, peut-il n'y voir qu'*un fait singulier?* Certes, c'était quelque chose de plus qu'un fait singulier. Au surplus, je ne chercherai, ni à réfuter les assertions de M. de Rovigo, ni à relever ses erreurs, parce qu'elles sont volontaires. Il est trop évident que, doué d'un dévouement posthume, peut-être sans exemple, il n'a fait de ses Mémoires qu'un long

panégyrique de toutes les actions de Bonaparte. Il en est sans doute de grandes, d'immenses, de généreuses même, qui grandiront dans l'histoire, mais il en est aussi dont il est impossible de l'absoudre, et parmi celles-ci, je range sans hésitation, mais non sans réflexion, la mort de Pichegru. Sur cela, je n'en crois pas plus que sur d'autres points, les déclarations de Bonaparte lui-même à Sainte-Hélène.

Napoléon s'exprime ainsi, parlant à M. de Las-Cases de la situation des esprits lors de l'arrestation des accusés : « La crise était des plus fortes ; l'opinion « publique fermentait, on calomniait la sincérité « du Gouvernement sur la conspiration dont il « parlait, sur les conspirateurs qu'il dénonçait. « Ils étaient au nombre d'environ quarante que « le Gouvernement affirmait être dans Paris. On « en publia les noms, et le premier consul mit « son honneur à s'en saisir. Il manda Bessières, « et commanda que sa garde entourât Paris et « gardât ses murailles. Pendant six semaines, per« sonne ne sortit plus de Paris, sans des motifs « précis et autorisés. Tous les esprits étaient som« bres[1] ; mais chaque matin, le Moniteur annon-

[1] Ils étaient bien plus sombres après la mort du duc d'Enghien et de Pichegru.

« çait la capture d'un, deux ou trois individus
« mentionnés. L'opinion tourna, *elle me revint*,
« et l'indignation croissait à mesure qu'on saisis-
« sait des conspirateurs. Il n'en échappa pas un
« seul, ils furent tous arrêtés. »

Je ne révoque point en doute ce qui est rapporté sur la foi d'un homme comme M. de Las-Cases ; mais si Bonaparte a dit cela, il faut convenir qu'il s'est fait, jusqu'au dernier moment, d'étranges illusions. *L'opinion lui revint*, dit-il, et il applique ce retour au moment même où cette opinion, qu'il avait conquise à tant de titres, s'éloigna de lui pour la première fois. Pas un seul des conspirateurs, dit-il encore, ne s'échappa. Je le crois bien, puisque la police secrète savait où ils étaient.

La vérité est que l'opinion ne fut jamais plus opposée au premier consul que pendant le procès de Moreau, et qu'elle ne se trompa pas sur la mort de Pichegru, évidemment étranglé au Temple par des agens secrets sur la nature desquels on n'ose élever de présomptions. Les auteurs, les acteurs, les témoins de ces horribles scènes, sont les seuls qui puissent lever les doutes qui pourraient encore exister sur la mort involontaire de Pichegru ; mais il faut bien dire que les

antécédens, les croyances générales d'alors, et les vraisemblances, combattent toute idée de suicide de la part de Pichegru. Sa mort était nécessaire: et cette nécessité en fut la véritable cause.

J'ai su par Réal, que Pichegru subit un interrogatoire qui ne fut point publié, par les raisons que l'on va voir. Il ne donnait aucune observation, il déclarait, comme je l'ai déjà dit, qu'il parlerait devant le Tribunal, qu'il ne chargerait et ne dénoncerait qui que ce fût, et qu'il dirait toute la vérité. Tout en manifestant ses sentimens pour le gouvernement des Bourbons, Pichegru dévoilait les manoeuvres perfides au moyen desquelles lui et ses co-accusés avaient été entraînés. Il ajoutait que ce qui se passait à Paris leur avait enfin ouvert les yeux. La facilité de trois débarquemens successifs, sans que le premier ait donné l'éveil; les logemens marqués d'avance avec soin sur toute la route qu'ils avaient parcourue librement; la fausseté de toutes les intelligences, et la nullité de toutes les dispositions qu'on leur avait perfidement dit exister à Paris; leur voyage évidemment protégé par les intrigues d'une police secrète et mystérieuse, et qui n'eût pu, sans cela, échapper à la surveillance de la police officielle; leurs logemens à Paris, plutôt connus d'avance,

que recherchés après, tout cela avait porté la lumière dans son esprit. Pichegru ne donna aucune information, ne révéla rien de ce que l'on attendait de lui, ne chargea, ne dénonça personne. Il avait donné tête baissée dans le complot formé.

Voici quelques extraits du procès-verbal de visite du cadavre de Pichegru, du 16 avril 1804:

« Le cadavre avait autour du cou une cravate de soie noire, dans laquelle était passé un bâton de la longueur d'environ quarante centimètres, et de quatre à cinq centimètres de circonférence; lequel bâton, faisant tourniquet autour de ladite cravate, était arrêté par la joue gauche, sur laquelle il reposait par l'un de ses bouts, ce qui avait produit un étranglement suffisant pour donner la mort. »

Plusieurs chirurgiens déclarent, dans le même procès-verbal: « qu'il y avait strangulation; qu'elle avait été faite à l'aide d'une cravate noire fortement nouée, dans laquelle on avait placé un bâton, etc.

» Qu'ils avaient ensuite remarqué que ledit bâton se trouvait reposé, par un de ses bouts, sur la joue gauche, et qu'en le tournant par un mouvement irrégulier, il avait produit sur ladite joue

une égratignure transversale d'environ six centimètres, s'étendant de la pomelle à la conque de l'oreille gauche. »

Puis un nommé Sirot, gendarme d'élite, déclare : « qu'étant en faction hors du Temple, près de la chambre de l'ex-général Pichegru, il avait entendu plusieurs fois tousser et cracher dans ladite chambre, et qu'il avait cru s'apercevoir, à la manière de tousser et de cracher, que la personne était affectée d'oppression; mais que n'ayant plus rien entendu, il avait pensé qu'il n'y avait pas de nécessité de réveiller pour prévenir. »

Un sieur Lapointe, qui était de planton à la tour du Temple, déclare : « qu'ayant dormi depuis minuit jusqu'à quatre heures, il n'a rien entendu. »

Fauconnier déclare que « le matin, à sept heures et demie, le citoyen Popon, gardien de service auprès du général Pichegru, était venu l'avertir qu'il venait d'allumer du feu dans la chambre dudit Pichegru, et qu'il était étonné de ne l'avoir entendu ni vu remuer. »

Il a ajouté : « que la clef de la chambre dudit Pichegru avait été emportée par lui à dix heures du soir, après avoir servi à souper au général, et

qu'elle était restée dans sa poche jusqu'au moment où il avait été allumer le feu. »

On a, dans le temps, prêté bien maladroitement à Réal ce propos : « Eh bien, quoiqu'il n'y ait rien de plus évidemment démontré que ce suicide, on aura beau faire, on dira toujours que n'ayant pas pu le convaincre, on l'a étranglé. » Réal n'a pas dit cela.

Je n'ai pas la pensée de justifier ceux qui ont pris part à cette conspiration, tout ce qui excite à une action condamnable doit être repoussé. De quelque part que vienne l'impulsion, le crime n'en est pas moins grand. Mais si cette impulsion a été donnée par une police secrète, si cette police a encouragé des dispositions coupables inspirées par elle, jusqu'à l'explosion qu'il dépendait d'elle d'arrêter quand elle le voudrait; si elle a flatté habilement, mais lâchement, les inclinations et les espérances d'hommes ennemis du gouvernement d'alors, l'indignation diminue en raison des moyens employés pour la soulever.

Les conjurés se sont laissé aller à des illusions et à des tentations inspirées par ceux qui voulaient profiter d'un complot vers lequel les malheureux étaient poussés, et qu'on était le maître de déjouer quand on le voudrait. Cela est peu douteux pour

ceux qui ont suivi ce procès; cela sera peut-être évident pour ceux qui en liront les débats avec attention et sans passion, et qui observeront bien la marche de l'affaire depuis son principe jusqu'à sa sanglante fin. L'histoire doit tenir et tiendra compte du débarquement sans obstacles, sur un cutter anglais, de presque tous les accusés, de leur réception à terre par des hommes affidés, de leurs paisibles étapes de ferme en ferme, de leur silencieux séjour à Paris, jusqu'au moment où l'on crut devoir s'assurer de leurs personnes.

Pourquoi, après la mort de Pichegru, avoir gardé le plus profond silence sur son interrogatoire? Pourquoi s'ôte-t-il la vie? Ne courait-il pas la chance d'être acquitté? Et s'il ne l'était pas, ne lui serait-il pas resté, après sa condamnation, assez de temps pour se donner la mort? Pourquoi aurait-il attendu jusques après son dixième interrogatoire, si elle eût été l'effet d'une résolution prise d'avance? Le moyen dont on dit qu'il s'est servi ne pouvait lui échapper s'il venait à être condamné. Une considération d'un autre ordre doit écarter toute idée de suicide, c'est que Pichegru avait conservé les sentimens religieux qu'il avait reçus dans son enfance.[1]

[1] Voici comment s'exprime l'abbé de Montgaillard dans

De faux amis avaient déclaré à des hommes aveuglés par la passion, que le sénat et Moreau comptaient l'un sur l'autre pour opérer un changement. Mais Moreau a déclaré à Pichegru qu'on l'avait trompé, qu'il ne savait rien de ce qui avait provoqué son voyage; que c'était une folie; qu'il trouvait impraticable et ridicule le projet tendant à renverser le gouvernement. C'est dans ce sens, comme on le verra, que Moreau a toujours répondu aux questions et aux ouvertures qui lui ont été faites.

son Histoire de France, sur la catastrophe de Pichegru : « Il « est infiniment vraisemblable que Bonaparte aura voulu pré« venir la révélation en audience publique de quelques cir« constances qui lui seraient personnelles, circonstances « connues de Pichegru, chef du parti renversé au 18 fructi« dor. Leur publicité aurait pu nuire à la popularité dont le « grand consul était plus que jamais obligé de s'environner « dans la conjoncture décisive de la transformation de sa di« gnité. Amené devant ses juges, Pichegru eût sans doute « hautement démenti une foule de faits énoncés dans des li« belles récemment publiés *par ordre*, et dans lesquels sa « conduite politique, en 1795, 96 et 97, était artificieuse« ment présentée sous des couleurs défavorables. Un meur« tre clandestin va prévenir cette effrayante publicité; et sa « coïncidence avec la catastrophe du duc d'Enghien peut « servir à l'explication de cette époque de l'histoire. »

M. Carbonnet, ami de la famille Hulot et du général Moreau, était dans la bibliothèque du général le jour où Pichegru vint le voir. Il était accompagné de Rolland et de Lajolais. M. Carbonnet se retira pour les laisser causer; et lorsqu'ils furent partis, ce fut le général Moreau lui-même qui dit à M. Carbonnet le nom de ces messieurs. Je tiens cette circonstance de M. Carbonnet.

CHAPITRE IV.

Arrestation de Georges. — Besoin de faire de l'éclat. — Dernier domicile de Georges. — La fille d'une fruitière de la montagne Sainte-Geneviève. — Le paquet de Georges. — Secret rigoureux. — Contrariété que me cause une visite de Louis Bonaparte au Temple. — Sentimens humains de Lauriston. — Réflexion ancienne. — Arrestation des derniers accusés. — Villeneuve et Barco. — Comminges et son escouade. — Coups de pistolet dans une armoire. — Villeneuve blessé. — Ordonnance de police. — Liberté et droits des citoyens. — La rigueur des lois. — Les esclaves et les délateurs. — Calculs à l'égard de Moreau. — Bonaparte et Moreau. — Fin de l'instruction du procès. — Préparatifs de sortie du Temple. — Changement remarquable en Georges. — Allocution de Georges à ses compagnons.

Pendant que l'on suivait l'instruction du procès, depuis que Fouché avait conseillé à Bonaparte de brusquer son avénement à l'empire, on préparait sous main les voies qui devaient l'y conduire. Avant de parler de cet immense changement dans la fortune de Napoléon et dans les

destinées de la France, il est nécessaire que je revienne à l'époque de l'arrestation de Georges, qui, dans toutes les circonstances de son procès, fit preuve d'un caractère vraiment héroïque. On l'arrêta le 9 mars avec un autre conjuré, nommé, je crois, Léridan. Ce jour-là, vers sept heures du soir, il passait en cabriolet sur la place de l'Odéon, où sans doute l'avait dirigé l'agent de police qui ne le quittait pas. En ne le saisissant pas à son domicile, on voulut probablement donner à son arrestation plus d'éclat, afin de produire de l'effet sur l'esprit de la multitude. Ce calcul coûta la vie à un homme et faillit la coûter à deux, car Georges, qui ne marchait jamais sans être armé, tua d'abord d'un coup de pistolet l'officier de police qui avait arrêté son cheval, et blessa de la même manière celui qui s'avança le premier pour le saisir dans le cabriolet. On trouva sur lui, outre ses pistolets, un poignard de fabrique anglaise. Il était naturel que, dans sa position, ces armes se trouvassent sur lui, mais on argüa de cette circonstance pour répandre dès le lendemain dans le public, par la voie des journaux, que Georges n'avait point hésité à avouer qu'il était depuis plusieurs mois à Paris, où il était venu dans l'intention d'assassiner le premier con-

sul. On jugera, lorsque je raconterai ce dont je fus témoin aux débats, ce qu'il faut penser de ce prétendu aveu.

Le dernier asile de Georges avait été chez une fruitière, demeurant rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. C'est de chez cette femme, nommée Lemoine, que Georges venait de sortir pour monter dans le cabriolet qui devait le conduire, a-t-on dit dans le temps, chez un nommé Caron, parfumeur. Or, il est difficile de penser qu'un simple effet du hasard ait fait que l'escouade de la police se soit trouvée là à point nommé. La fille de la fruitière portait le paquet de Georges, et c'est au moment où elle se disposait à le mettre dans le cabriolet, qu'eut lieu l'arrestation. Georges voyant qu'on venait pour s'emparer de lui, cria à cette fille de se sauver en toute hâte, craignant sans doute de l'atteindre en tirant sur les agens de police; elle s'enfuit avec le paquet qu'elle porta chez une voisine. La police, comme on peut le croire, fut bientôt sur les traces de la jeune fille, et l'on apprit que le mari de la voisine chez laquelle elle s'était réfugiée, curieux de voir ce que contenait le paquet, y avait trouvé entre autres objets, un sac contenant un millier de *souverains* de Hollande, c'est-à-dire pour une

destinées de la France, il est nécessaire que je revienne à l'époque de l'arrestation de Georges, qui, dans toutes les circonstances de son procès, fit preuve d'un caractère vraiment héroïque. On l'arrêta le 9 mars avec un autre conjuré, nommé, je crois, Léridan. Ce jour-là, vers sept heures du soir, il passait en cabriolet sur la place de l'Odéon, où sans doute l'avait dirigé l'agent de police qui ne le quittait pas. En ne le saisissant pas à son domicile, on voulut probablement donner à son arrestation plus d'éclat, afin de produire de l'effet sur l'esprit de la multitude. Ce calcul coûta la vie à un homme et faillit la coûter à deux, car Georges, qui ne marchait jamais sans être armé, tua d'abord d'un coup de pistolet l'officier de police qui avait arrêté son cheval, et blessa de la même manière celui qui s'avança le premier pour le saisir dans le cabriolet. On trouva sur lui, outre ses pistolets, un poignard de fabrique anglaise. Il était naturel que, dans sa position, ces armes se trouvassent sur lui, mais on argüa de cette circonstance pour répandre dès le lendemain dans le public, par la voie des journaux, que Georges n'avait point hésité à avouer qu'il était depuis plusieurs mois à Paris, où il était venu dans l'intention d'assassiner le premier con-

sul. On jugera, lorsque je raconterai ce dont je fus témoin aux débats, ce qu'il faut penser de ce prétendu aveu.

Le dernier asile de Georges avait été chez une fruitière, demeurant rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. C'est de chez cette femme, nommée Lemoine, que Georges venait de sortir pour monter dans le cabriolet qui devait le conduire, a-t-on dit dans le temps, chez un nommé Caron, parfumeur. Or, il est difficile de penser qu'un simple effet du hasard ait fait que l'escouade de la police se soit trouvée là à point nommé. La fille de la fruitière portait le paquet de Georges, et c'est au moment où elle se disposait à le mettre dans le cabriolet, qu'eut lieu l'arrestation. Georges voyant qu'on venait pour s'emparer de lui, cria à cette fille de se sauver en toute hâte, craignant sans doute de l'atteindre en tirant sur les agens de police; elle s'enfuit avec le paquet qu'elle porta chez une voisine. La police, comme on peut le croire, fut bientôt sur les traces de la jeune fille, et l'on apprit que le mari de la voisine chez laquelle elle s'était réfugiée, curieux de voir ce que contenait le paquet, y avait trouvé entre autres objets, un sac contenant un millier de *souverains* de Hollande, c'est-à-dire pour une

valeur de trente-quatre mille francs environ, et le curieux voisin ne put nier qu'il en avait déjà soustrait pour un millier d'écus. Tous ces gens furent arrêtés. Quant à Georges, on le conduisit le soir même au Temple, où il resta jusqu'au moment de sa translation à la Conciergerie, lors du commencement des débats.

Tant que dura l'instruction du procès, Georges fut tenu au secret le plus rigoureux, aussi bien que les autres prisonniers importans. Lors de la catastrophe de Pichegru, les prisonniers en furent informés, et comme aucun d'eux, qui tous connaissaient le général, ne crut au suicide dont on répandit le bruit, on peut concevoir quelle consternation, quelle espèce de terreur cet événement tragique jeta parmi les détenus. J'appris alors, et j'en fus fâché pour Louis Bonaparte qui était un homme excellent, et, sans aucune comparaison, le meilleur de la famille, qu'il avait eu la curiosité cruelle de voir Georges dans sa prison, et cela, peu de jours après la mort de Pichegru. lorsque l'horrible sensation qu'elle avait produite dans l'intérieur du Temple y était encore dans toute sa vivacité. Louis se rendit dans la prison accompagné d'un brillant état-major, et ce fut le général Savary qui lui fit les honneurs de son

célèbre prisonnier. Quel indigne spectacle! Georges, au moment où Louis l'alla voir, était couché sur son lit et avait les mains serrées sur le ventre et fortement liées avec des menottes. Lauriston qui avait accompagné Louis, me conta quelque temps après ces affreux détails, et je dois à la vérité de déclarer aujourd'hui que Lauriston, malgré son dévoûment sincère au premier consul, ne me cacha pas que cette vue l'avait ému profondément. Je n'en fus pas surpris, car Lauriston n'avait pas l'âme sèche et étrangère aux sentimens de l'humanité, ce que je ne puis malheureusement pas dire de tous les autres aides-de-camp du premier consul. Bonaparte estimait beaucoup Lauriston, et certainement il ne l'aurait pas chargé de certaines missions qui auraient répugné à sa délicatesse.

Je me rappelle une réflexion que je fis alors, et que je gardai pour moi, mais qui n'a pas peu contribué à me convaincre de la présence de la police de Fouché dans les machinations qui préparèrent la conspiration. Georges et quelques autres accusés étaient connus; on les avait vus à Paris avant qu'ils fussent compromis, et il était tout simple que d'après cela on pût donner leur signalement exact. Mais comment, me suis-je demandé,

aurait-on pu se procurer le signalement de ceux que personne n'avait jamais vus, si cette police secrète ne les eût connus? Je ne crois pas qu'il y ait moyen de répondre à cette question, ou d'en tirer d'autres inductions que celles qui achevèrent ma conviction.

Après l'arrestation de Georges, il restait encore quelques individus désignés comme faisant partie de la conspiration, qui avaient trouvé moyen de se soustraire aux perquisitions de la police; les derniers saisis furent, je crois, Villeneuve, l'un des principaux affidés de Georges, et Burban Malabre, qui se faisait appeler Barco.[1] Ils ne furent pris que cinq jours après la mort du duc d'Enghien. Le fameux commissaire Comminges, accompagné d'un inspecteur et d'une escouade de gendarmes de la légion - d'élite, les trouvèrent enfin chez un nommé Dubuisson, qui demeurait rue Jean-Robert.

Ce Dubuisson et sa femme avaient accordé un

[1] Ici la mémoire de l'auteur n'est pas fidèle, sur un fait bien peu important à la vérité. Après l'arrestation de Villeneuve et de Barco, il restait encore le malheureux Charles d'Hozier qui fut arrêté le dernier.

(*Note de l'éditeur.*)

asile à plusieurs des principaux proscrits de la police; Messieurs de Polignac et M. de Rivière avaient logé chez eux. Quand on vint pour arrêter leurs deux derniers réfugiés, voulant tenter de les sauver, ils protestèrent que ceux-ci étaient partis le matin; mais les yeux de la police ayant découvert une cachette pratiquée dans une armoire, et personne ne répondant à ses appels, la gendarmerie d'élite, ayant recours à un de ces moyens que son dévouement lui rendait familiers, tira sur eux des coups de pistolets; Villeneuve, que l'on nommait Joyau, fut blessé au bras, ce qui les obligea à se montrer, et on les emmena.

Pour donner une idée de la liberté dont les habitans de Paris jouissaient à cette époque, et pour montrer comment le gouvernement comprenait les droits des citoyens, je citerai un court fragment d'une ordonnance de police, que je retrouve, je ne sais trop comment, parmi mes notes. Il y est dit: « Le préfet de police est instruit que plusieurs citoyens de Paris louent à des personnes étrangères à cette ville, sans en faire la déclaration aux commissaires de police de leurs divisions. Ces citoyens sont en contravention formelle aux règlemens concernant la police des hôtels garnis, et doivent être poursuivis comme tels,

parce que toute location au mois, *à l'année même*, d'un appartement meublé, est une véritable location en garni, et qu'en principe, aucun propriétaire ou locataire de maison à Paris ne peut même louer un appartement, ni même une seule chambre meublée *ou non meublée*, à un individu étranger à cette capitale, c'est-à-dire qui n'y est pas domicilié, et qui ne lui justifie pas de sa carte de citoyen, sans en faire, dans les vingt-quatre heures, sa déclaration au commissaire de police, sous peine d'être poursuivi, suivant toute la rigueur des lois. » Or, on sait quelle était cette rigueur des lois, d'une loi récente et de circonstance; la même peine à encourir que les accusés auxquels un ami, un parent, un frère aurait donné un asile! Ainsi, ce peuple Français, que dans ses fastueuses proclamations Bonaparte mettait tant d'affectation à flatter du nom de grand, il préludait à en faire un peuple d'esclaves en s'efforçant d'en faire un peuple de délateurs. Que la bonne Joséphine avait raison dans sa haine contre toutes les polices!

Moreau, il est juste de le faire observer, ne fut pas traité au Temple avec la même rigueur que les autres prisonniers; et il n'eût pas été sans danger de le faire, car même dans sa prison, il

ne cessa pas un moment d'être l'objet des hommages et du respect de tous les militaires, sans en excepter ceux auxquels le soin de le garder était commis. Un grand nombre de ces militaires avait servi sous ses ordres, et se rappelait combien il était aimé dans les armées qu'il avait commandées. Il n'avait pas comme Bonaparte ce charme irrésistible qui entraîne, mais un ascendant de modération, de douceur et de justice qui attache. C'était dans Paris une conviction générale, que si Moreau eût voulu dire un seul mot aux soldats chargés de veiller sur lui, cette garde geôlière fût devenue tout-à-coup une garde d'honneur prête à exécuter tout ce que lui aurait commandé pour sa sûreté le vainqueur d'Hohenlinden, et peut-être les égards qu'on lui témoignait, peut-être la douceur qu'on lui accordait de voir chaque jour sa femme et son enfant, n'étaient-ils que d'adroits calculs pour le retenir dans les limites de son caractère habituel. D'ailleurs Moreau était si sûr de l'injustice de l'accusation lancée contre lui, qu'il était toujours calme et résigné, et ne voulut pas, par un éclat, irriter la colère d'un ennemi qui se serait trouvé heureux d'avoir de véritables griefs contre lui. C'est à toutes ces causes réunies que j'ai toujours attribué la résignation et l'espèce

d'insouciance que montra Moreau, tant dans sa prison, que pendant les débats.

Lorsque l'instruction du procès fut terminée, les prisonniers du Temple eurent la permission de communiquer entre eux, et dans cette insouciance de la vie que donnent la jeunesse, le malheur et le courage réunis, ils s'exerçaient à des jeux qui servent ordinairement de récréation à l'enfance. La fin de ces jeux par lesquels ils cherchaient à s'étourdir arriva en même temps que l'ordre de la translation des prisonniers à la Conciergerie. La fermeté d'aucun d'eux n'en fut abattue, et ils faisaient leurs préparatifs de départ, comme s'il se fût agi d'un voyage ordinaire; et cette constance à toute épreuve fut surtout remarquable dans Georges, car il se fit alors un changement en lui qui fut remarqué de tous ses compagnons de malheur.

Georges avait jusque là défié la mort avec effronterie; s'était moqué de la république, de Bonaparte, de ses agens; enfin il avait, en quelque sorte, fait voir le cynisme du courage plutôt que cette résignation grave et solennelle qui marqua les derniers momens de Louis XVI et de Malesherbes. Au moment de quitter le Temple, il cessa momentanément de faire entendre d'amers sar-

casmes et de violentes invectives; je dis momentanément, car on verra, lors des débats, que son caractère l'emporta plus d'une fois hors du cercle qu'il parut se tracer en partant pour la Conciergerie. Ayant donc réuni ses compagnons dans la cour du Temple, il les harangua, leur recommanda la prudence, la discrétion; les engagea à ne rien dire qui pût les compromettre les uns les autres. « Quand vous ne vous sentirez pas assez forts en vous mêmes, leur dit-il, regardez-moi, songez que je suis avec vous; songez que mon sort sera le vôtre; oui, mes chers enfans, nous ne pouvons pas avoir un sort différent, et c'est là ce qui doit nous encourager, ce qui embellit notre position. Soyez donc doux et indulgens les uns envers les autres; redoublez d'égards; que des chances communes donnent une force nouvelle à vos affections. Point de regards en arrière; nous sommes où nous sommes, nous sommes ce que Dieu a voulu que nous soyons; en mourant faisons des vœux pour que notre patrie arrachée au joug qui pèse sur elle redevienne heureuse sous le sceptre paternel des Bourbons. N'oubliez jamais que cette prison que nous allons quitter est celle d'où Louis XVI ne sortit que pour aller à la mort; que son sublime exemple vous éclaire et vous guide. » Tel fut, si-

non le texte précis des paroles que Georges adressa à ses compagnons, au moins leur sens exact; il termina son allocution en disant : « Montrez à « tout le monde dans votre contenance, dans vos « discours et sur votre visage, que vous avez beau-« coup de ce courage et de cette résolution qui m'ont « donné tant de confiance en vous, et qui auraient « triomphé des ennemis de notre foi et de notre roi, « si nous n'avions pas été si indignement trahis. »

CHAPITRE V.

Adresses et félicitations. — Tarif de l'enthousiasme. — Les frères de Bonaparte. — Paroles du premier consul oubliées. — Négociations secrètes avec le sénat. — Crainte et besoin de la publicité. — Le tribun Curée. — Proposition officielle relative à l'hérédité. — J'assiste à une séance du tribunat. — Le vœu de l'assemblée constituante. — Titres de Bonaparte à la reconnaissance de la France. — Avantages du gouvernement proposé. — Conclusion. — Discours apologétiques. — Cambacérès au conseil d'état. — Regnault de Saint-Jean d'Angély chez madame de Bonneuil. — Enthousiasme de Regnault et son caractère. — Séance du conseil d'état. — Regnault mis en avant. — Mon opinion sur l'hérédité. — Le trône de Pologne. — Vive opposition de Berlier. — Réplique de Regnault. — Intervention de Bonaparte. — Votes individuels. — Sept contre vingt. — *Les sujets et mon peuple.*

Depuis long-temps les agens du gouvernement étaient stylés dans toute la France à demander au premier consul d'accorder au peuple ce que le peuple ne demandait pas, mais ce que Bonaparte voulait prendre en ayant l'air de céder au vœu

général, le pouvoir souverain sans restrictions, sans limites, et sans subterfuge de dénomination. On ne laissa donc point échapper l'occasion de la grande conspiration qui venait d'être découverte et dans laquelle Bonaparte n'avait pas couru un instant de danger, comme lors de la machine infernale; cette occasion, au contraire, fut avidement saisie par toutes les autorités de tout rang, tant civiles qu'ecclésiastiques et militaires, et une nouvelle et abondante pluie d'adresses de félicitations et d'actions de grâces vint inonder les Tuileries, et je crois que c'est à cette époque que le tarif de l'enthousiasme commença à être coté sur les registres de la police. Sachant ce qu'il fallait pour plaire au maître, la plupart des auteurs des adresses ne se bornaient pas à de stériles félicitations; ils insinuaient, plus ou moins adroitement, que l'intérêt de la France exigeait que son glorieux chef se plaçât assez haut pour qu'aucune entreprise nouvelle ne pût l'atteindre; tous enfin semblaient avoir pris pour mot sacramentel la prière adressée au premier consul de *consolider son œuvre*, ce qui voulait dire, pour quiconque n'était pas dépourvu de sens, qu'il était temps que Bonaparte se fît empereur avec le droit d'hérédité. Ainsi ses frères allaient parvenir à leur but,

et comme un grand nombre d'emplois étaient remplis par leurs créatures, Joseph et Lucien étaient en correspondance avec les autorités de toute nature pour stimuler leur zèle, en leur présentant l'appât d'un prompt avancement, d'un titre pompeux, ou d'une fortune brillante qui associerait leur illustration à la fondation du nouvel empire. Ceux qui avaient pris au pied de la lettre les ordres cruels de Bonaparte, ne craignirent point, en cette circonstance, la manifestation de son courroux, en se mettant en opposition avec l'opinion qu'il avait émise au conseil d'État, lors du consulat à vie. Il avait dit en effet : « *L'hérédité est absurde, inconciliable avec le principe de la souveraineté du peuple, et impossible en France.* » Cette fois, comme on le voit, on respecta peu les paroles du premier consul, et elles n'avaient pourtant qu'un an et demi de date.

Bonaparte, dans cette scène du grand drame dont il fut le héros, joua son rôle avec sa supériorité accoutumée, ne se montrant pas à découvert dès l'exposition, et laissant à d'autres le soin de préparer le dénoûment. Le Sénat eut les honneurs du pas dans la voie des insinuations ; il ne négligea pas, en félicitant le premier consul d'avoir échappé aux complots tramés par l'étranger, à ce que

l'on était convenu d'appeler officiellement les *poignards de l'Angleterre*, de le conjurer de ne pas différer d'achever son ouvrage. Ce fut six jours après la mort du duc d'Enghien que le Sénat exprima ce premier vœu. Soit que Bonaparte éprouvât des repentirs d'un crime inutile, et qu'il connût le mauvais effet que cette catastrophe avait produit dans l'opinion, soit plutôt qu'il trouvât les termes dont se servait le Sénat un peu vagues, il laissa l'adresse près d'un mois sans réponse, et fit, alors seulement, savoir au sénat qu'il l'invitait à mieux exprimer sa pensée et à la faire connaître tout entière. Ces négociations entre le Sénat et le chef du gouvernement ne furent pas tout de suite publiées; Bonaparte, comme on le sait, ne voulait de publicité que pour ce qui était un résultat; cependant, pour arriver à ce résultat, objet de son ambition, il fallut bien que le projet qu'il mûrissait fût jeté en avant dans le tribunat auquel appartenait le privilège des initiatives, et ce fut le tribun Curée qui eut l'honneur de proposer le premier, officiellement, la conversion de la république consulaire en empire, et l'élévation de Bonaparte au titre d'empereur avec les droits d'hérédité.

Curée développa sa proposition au tribunat

dans la séance du trente d'avril; j'en avais été prévenu à l'avance par un tribun à la nomination duquel j'avais été assez heureux pour contribuer pendant le temps de ma faveur, M. Pérée (1), de Granville, et qui me facilita les moyens d'assister à cette mémorable séance dont l'objet devint le texte de toutes les conversations de Paris et bientôt de tout le monde. Curée commença par rappeler tous les maux qui avaient accablé la France sous les gouvernemens qui s'étaient succédé depuis l'assemblée constituante; il reprocha comme une faute grave à cette assemblée de n'avoir pas changé la dynastie des Bourbons en changeant la forme du gouvernement français; il assurait que jamais aucun prince de cette famille n'aurait consenti franchement à se regarder comme roi des Français, mais qu'il aurait toujours voulu régner sur la France en exerçant un droit de famille et de féodalité. Traçant ensuite le tableau des horreurs de la convention et des turpitudes du directoire, il arrivait au 18 brumaire qu'il présentait avec

[1] M. Pérée était un homme d'une grande modestie, d'un mérite plus solide que brillant et d'une haute probité; il est mort maître des comptes vers l'époque de la restauration.

raison comme un jour de délivrance; il résumait en même temps tous les titres que la gloire avait dès cette époque accumulés sur la tête du vainqueur de l'Italie et de l'Égypte; puis, passant aux titres nouveaux que Bonaparte s'était acquis à l'admiration et à la reconnaissance de la France depuis qu'il en dirigeait le gouvernement, il faisait voir en lui l'administrateur non moins grand que le guerrier. Curée, revenant ensuite à son point de départ, cherchait à persuader à son auditoire que le vœu de l'assemblée constituante serait réalisé par l'avènement de Bonaparte au trône, seul moyen, disait-il, de consolider les libertés de la France.

« Ainsi, ajoutait Curée, une barrière éternelle s'opposera au retour des factions qui nous déchirent, et de cette maison que nous proscrivîmes en 1792 parce qu'elle avait violé nos droits. Ainsi le peuple français sera assuré de conserver sa dignité, son indépendance et son territoire. Ainsi l'armée française sera assurée de conserver un état brillant, des chefs fidèles, des officiers intrépides et les glorieux drapeaux qui l'ont si souvent conduite à la victoire; elle n'aura à redouter ni d'indignes humiliations, ni d'infâmes licenciemens, ni d'horribles guerres civiles, et les cendres

des défenseurs de la patrie ne seront point exposées, selon une sinistre prédiction, à être jetées au vent.

« Hâtons-nous donc de demander l'hérédité de la suprême magistrature; car en votant l'hérédité d'un chef, comme disait Pline à Trajan, nous empêchons le retour d'un maître. Mais en même temps donnons un grand nom à un grand pouvoir; concilions à la suprême magistrature du plus grand peuple du monde, le respect d'une dénomination sublime. Choisissons celle qui, en même temps qu'elle donnera l'idée des premières fonctions civiles, rappellera de glorieux souvenirs, et *ne portera aucune atteinte à la souveraineté du peuple*. Je ne vois, pour le chef du pouvoir *national* aucun titre plus digne de la splendeur de la nation que le titre d'empereur. S'il signifie consul victorieux, qui mérita mieux de le porter? quel peuple, quelles armées furent jamais plus dignes que ce titre fût celui de leur chef.

« Je demande donc que nous reportions au sénat un vœu qui est celui de toute la nation, et qui a pour objet :

« 1° Que Napoléon Bonaparte, actuellement « premier consul, soit déclaré empereur, et, en « cette qualité, demeure chargé du gouvernement « de la république française.

« 2° Que la dignité impériale soit déclarée héré-
« ditaire dans sa famille.

« 3° Que celles de nos institutions qui ne sont « que tracées, soient définitivement arrêtées. »

Telle fut la conclusion de la harangue apologétique de Curée; et je vis une foule de tribuns s'empresser de se faire inscrire pour parler et renchérir encore sur ce qu'avait dit l'auteur, ou plutôt *le producteur* de la proposition si évidemment émanée de celui à qui elle devait retourner en dernière analyse. Ce fut une suite de discours tous plus louangeurs les uns que les autres.

Si l'on pouvait avoir des doutes sur le rôle de complaisance que joua Curée dans cette circonstance, ils tomberaient, ce me semble, devant une seule observation; c'est que dix jours avant le développement de sa proposition, Bonaparte avait fait discuter secrètement au conseil-d'état la fondation de l'empire et l'établissement de l'hérédité en faveur de sa famille. J'ai su, par un conseiller d'état, les détails de ce qui se passa au conseil, et je crois devoir faire remarquer avec quelle chaleur Cambacérès se mit en avant, tant au conseil-d'état que plus tard au sénat, pour devenir le sujet dignitaire de celui qui avait été son premier collègue au consulat.

Vers le milieu du mois d'avril, le conseil-d'état se trouvant assemblé comme pour une séance ordinaire, le premier consul, qui assistait souvent aux séances, n'y vint pas. On vit arriver Cambacérès, qui prit la présidence en sa qualité de second consul, et les conseillers-d'état remarquèrent en lui un air plus solennel que de coutume, quoiqu'il affectât toujours un extérieur grave. Regnault de St.-Jean-d'Angély, que je voyais quelquefois chez sa belle-mère, madame de Bonneuil, me parla de cette séance, et m'en parla avec l'enthousiasme qu'il avait réellement pour le premier consul. Je n'étais pas précisément lié avec Regnault; seulement nous nous étions connus assez intimement à l'époque du 18 brumaire, et je l'avais vu souvent depuis chez madame Bonaparte, où il venait fréquemment. Regnault de St.-Jean-d'Angély avait une élocution facile, un grand charme de conversation, peu de profondeur, mais beaucoup de tact et une facilité prodigieuse à rédiger les idées qui lui étaient inspirées. M. de Fontanes avait le même mérite, avec plus de vrai savoir. Cependant, je me rappelle que quand j'étais auprès de Bonaparte, il me dit souvent qu'il préférait les rédactions de Regnault à celles de tout autre, si ce n'est aux rédactions de Rœderer, quoiqu'il

trouvât, c'était son expression, que Rœderer *allait trop vîte en besogne.*

Regnault de Saint-Jean d'Angély avait de l'ambition, mais il n'y sacrifiait pas tout; c'était moins par intérêt que par conviction qu'il s'était dévoué au premier consul. Il était pur des horreurs de la révolution, et s'exprima devant moi de la manière la plus convenable sur la mort du duc d'Enghien. Il n'avait pu rester étranger aux sentimens qui dominaient dans la famille à laquelle il s'était allié, mais son enthousiasme l'aveuglait au point de lui faire croire que la fondation de l'empire serait en France la fondation d'un gouvernement représentatif raisonnable, gouvernement dont il était partisan. Quand Regnault me parlait dans le sens de ses croyances à cet égard, je le laissais dire parce que ma position ne me permettait pas d'entrer en discussion avec lui; mais je n'ai point oublié que nous eûmes en 1814 une conversation dans laquelle tout en manifestant son attachement à l'empereur, il reconnut qu'il s'était trompé. J'aurai occasion de rappeler cette conversation quand j'en serai aux révélations des choses curieuses et inconnues que je sais sur la restauration et toutes les intrigues de cette époque; aujourd'hui je n'ai à m'occuper que de ce que me dit Regnault

de Saint-Jean d'Angély sur la fameuse séance secrète où il s'était chargé de prendre l'initiative.

« Il y a long-temps, me dit Regnault, que tous les hommes raisonnables, tous les vrais amis de leur pays désirent que le premier consul se fasse empereur et rétablisse en faveur de sa famille l'ancien principe de l'hérédité. C'est le seul moyen de donner de la consistance et de la durée aux fortunes nouvelles et aux hommes que leur mérite a élevés aux emplois. La république que j'ai aimée avec passion tout en détestant les crimes de la révolution, n'est plus pour moi qu'une utopie. Le premier consul m'a convaincu; il ne veut le pouvoir suprême que pour rendre la France grande, libre et heureuse, et pour la mettre à l'abri de la fureur des factions. Il m'a demandé de me mettre en avant au conseil, et je n'ai point hésité à le faire. Après que Cambacérès eut donné à entendre au conseil quel allait être l'objet de la séance, qu'il nous eut engagés à rompre la solennité ordinaire de nos séances pour nous assembler en réunion privée, et qu'il se fut retiré, j'abordai franchement la question à laquelle tous les membres du conseil s'attendaient, et je la posai ainsi : « Convient-« il de donner l'hérédité pour base au gouvernement « de la France? »

Je ne me rappelle pas assez précisément les paroles de Regnault de Saint-Jean d'Angély, pour continuer à le faire parler, mais je me souviens très-bien de ce qu'il me dit. Il parla le premier sur la question qu'il avait posée comme je viens de le rapporter; et, comme on peut le croire, la résolut d'une manière affirmative. Il présenta l'hérédité comme le seul moyen de prévenir les bouleversemens et les troubles qui accompagnent toujours l'élévation d'un magistrat suprême à un trône électif, et je ne puis nier que sur cette question je partage entièrement l'opinion que Regnault de Saint-Jean d'Angély manifesta alors. Les trônes où l'on monte par suite d'une élection offrent moins de chances de durée que ceux où l'héritier présomptif est désigné par les lois. Cela est si vrai que les anciens empereurs nommaient de leur vivant un roi des Romains pour que leur trône fût occupé au moment où il devenait vacant, et, sans vouloir entrer dans une discussion qui serait déplacée ici, j'ajouterai cependant que la Pologne n'aurait pas été si facilement rayée de la carte de l'Europe, si le trône n'en eût été électif. Quoi qu'il en soit, et en laissant de côté la question de nouvelle dynastie, que rien au monde n'aurait pu me faire approuver, dans l'intérêt même de Bonaparte, je

pensai, comme Regnault, que l'hérédité était essentielle pour la régularité et la suite des négociations diplomatiques; et le meilleur argument, selon moi en sa faveur, c'est qu'elle est usuelle en Europe, et que plus il y a de points de ressemblance entre les gouvernemens, plus il est facile d'établir entre eux ces liens de convenance qui maintiennent l'harmonie et assurent la sécurité des peuples.

Regnault ne me cacha pas que sa proposition n'avait pas été adoptée sans obstacle. « Fourcroy parla, me dit-il, dans le même sens que moi; mais le rigide Berlier a montré une opposition sévère ». Effectivement, dans l'opinion émise par Berlier, on remarqua une âpreté vraiment républicaine. Il rappela le sénatus-consulte organique qui avait prévu le cas de vacance à la première magistrature et tracé la marche à suivre pour pourvoir au remplacement du premier consul; il dit qu'il ne voyait pas de raison pour regarder comme insuffisant ce qui, dix-huit mois auparavant, avait été jugé suffisant pour concilier la tranquillité publique avec les besoins de la société. « Avec l'hérédité, ajouta Berlier, il ne restera plus rien de l'état républicain pour lequel la France a épuisé ses trésors et sacrifié des millions d'hommes.

Au surplus, je ne crois pas le peuple français disposé à renoncer à ce qui lui reste d'un bien si chèrement acquis. » Berlier insista sur la position incertaine où le principe d'hérédité monarchique placerait ceux qui, dans des degrés différens, s'étaient montrés partisans de la révolution. Il fit voir le ridicule prêt à rejaillir sur eux, et le mépris justifié des royalistes, quand ceux-ci pourraient leur reprocher d'avoir reconstruit ce qu'ils avaient renversé. A cette objection, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, reprenant la parole, répliqua que l'homme que la France appelait à la tête de son gouvernement était lui-même un enfant de cette révolution dont il saurait faire respecter les droits acquis, et qu'il avait d'ailleurs assez de force pour empêcher un parti de triompher d'un autre parti.

Quelques autres conseillers d'État parlèrent dans le même sens que Berlier, mais d'une manière moins forte et moins positive; cependant les partisans de l'hérédité se trouvèrent en majorité et résolurent de présenter une adresse au premier consul; ceux des conseillers qui s'y opposèrent prirent de leur côté la résolution de lui envoyer une contre-adresse, et, pour éviter ce choc d'opinions, Bonaparte, en ayant été informé,

fit savoir au conseil d'État qu'il désirait que chaque membre du conseil lui envoyât son avis individuel signé de lui. Par une assez singulière bizarrerie, Berlier aurait été chargé de présenter au premier consul les avis séparés du conseil. Sur vingt-sept conseillers présens, il n'y avait que sept opposans. Bonaparte leur fit à tous l'accueil le plus gracieux, et leur dit entre autres choses qu'il ne voulait le pouvoir héréditaire que pour le plus grand bien de la France, que jamais les citoyens ne seraient *ses sujets*, et que jamais non plus le peuple français ne serait *son peuple*. Tels avaient été au conseil les préliminaires de la proposition officielle de Curée au tribunat, et, après y avoir réfléchi, il fut convenu que comme toute opposition serait inutile et peut-être dangereuse pour les opposans, la minorité se joindrait à la majorité, et c'est ce qui eut lieu.

CHAPITRE VI.

Convenance du titre d'empereur. — Les besoins de la France selon le sénat. — Cambacérès, Bonaparte et la France. — Le Sénat interprète du peuple. — Adresse vague. — Message du premier consul. — Demande d'explications précises. — Faux-semblans d'amour pour la liberté. — Réponse et contre-partie louangeuse. — Bonaparte appelé pour la première fois *Sire* par Cambacérès. — Acceptation de l'empire et belles promesses. — Première lettre signée Napoléon empereur. — Grand lever aux Tuileries. — Bessières et la garde impériale. — Paroles de Napoléon. — Proclamations solennelles. — Sénatus-consulte organique. — Rétablissement des anciennes formes. — Les altesses impériales, sérénissimes, et monseigneur. — Les grandes dignités de l'empire. — Premiers maréchaux de l'empire. — Le républicanisme de Lucien. — Une princesse d'Espagne. — Refus de soumission. — Un mariage clandestin. — Comédies de Joseph. — Mécontentement de Napoléon. — Lucien sénateur. — Pièce importante retrouvée. — César, Cromwel, Monck et Bonaparte.

Le tribunat ayant, comme je l'ai dit dans le chapitre précédent, accueilli la proposition de Curée, il n'y eut plus de motif pour tenir secrètes

les premières ouvertures du Sénat; son adresse au premier consul fut donc publiée quarante jours après sa date : *la poire était mûre!* Cette époque est trop importante pour que je ne recueille pas ici les faits les plus remarquables, que j'ai pu savoir alors, ou apprendre depuis sur la fondation de l'Empire, au milieu d'une conspiration.

Il y avait long-temps que Bonaparte m'avait parlé du titre d'empereur, comme étant le plus convenable à la nouvelle souveraineté qu'il voulait fonder en France. Il trouvait que ce n'était pas rétablir tout-à-fait l'ancien régime, et il s'appuyait principalement sur ce que c'était le titre que César avait porté; il disait souvent : « On peut être « empereur d'une république, mais non pas roi « d'une république; ce sont deux termes qui jurent « ensemble. »

Dans sa première adresse, le Sénat avait pris texte de l'envoi de pièces qui lui avait été fait par le gouvernement, relativement aux intrigues de Drake, envoyé d'Angleterre à Munich, intrigues dont j'aurai occasion de parler plus tard, car ces mystères de la basse politique m'ont été entièrement dévoilés. Ce texte devint une occasion d'exprimer d'une manière vague ce que le Sénat appelait les besoins de la France. Pour donner plus de

solennité à sa démarche, le Sénat s'était rendu en corps aux Tuileries, et ce qui ajoutait un caractère particulier aux avances concertées du Sénat, c'est que Cambacérès, second consul, remplit ses fonctions de président en cette circonstance, et prononça l'adresse au premier consul. Cambacérès, parlant donc au nom du Sénat, dit, entre autres choses, qu'à la vue des attentats dont la providence avait sauvé le héros nécessaire à ses desseins, on était frappé d'une première réflexion, savoir que quand on méditait la perte du premier consul c'était méditer la perte de la France. « Les Anglais et les émigrés, ajouta-t-il, savent que votre destinée est celle du peuple français. Si leurs exécrables projets avaient pu réussir, ils ne se doutent pas de la vengeance épouvantable que le peuple en aurait tirée. » Le Sénat reprochait ensuite au premier consul la confiance généreuse qui l'avait empêché de créer un haut jury national chargé de juger les attentats contre sa personne. Encore ce jury national ne paraissa i pas suffire aux désirs du Sénat qui se prétendait l'interprète de l'opinion du peuple. « Donnez-nous, disait-on à Bonaparte, des institutions tellement combinées que leur système vous survive. Vous fondez une ère nouvelle, mais vous devez l'éterniser;

l'éclat n'est rien sans la durée. Nous ne saurions douter que cette grande idée vous ait occupé; car votre génie créateur embrasse tout, et n'oublie rien; mais ne différez point. Vous êtes pressé par le temps, par les événemens, par les conspirations, par les ambitieux. Vous l'êtes dans un autre sens par une inquiétude qui agite tous les Français. Vous pouvez enchaîner le temps, maîtriser les événemens, mettre un frein aux conspirateurs, désarmer les ambitieux, tranquilliser la France entière, en lui donnant des institutions qui cimentent votre édifice, et prolongent pour les enfans ce que vous fîtes pour les pères. Soyez bien assuré que le Sénat vous parle ici au nom de tous les citoyens. Tous vous admirent et vous aiment, mais il n'en est aucun qui ne songe souvent avec anxiété à ce que deviendrait le vaisseau de la république, s'il avait le malheur de perdre son pilote avant d'avoir été fixé sur des ancres inébranlables. Dans les villes, dans les campagnes, si vous pouviez interroger tous les Français, l'un après l'autre, il n'y en a aucun qui ne vous dît ainsi que nous : « Grand « homme, achevez votre ouvrage, en le rendant « immortel comme votre gloire. Vous nous avez « tirés du chaos du passé ; vous nous faites bénir « les bienfaits du présent; garantissez-nous l'a- « venir. »

Qui aurait pu résister à de pareilles flagorneries? personne, sans doute; cependant le premier consul ne trouva pas, ainsi que je l'ai dit, que les expressions dont se servait le Sénat, dans son adresse rédigée, à ce que j'ai su, par François de Neufchâteau, fussent encore assez claires; ainsi donc, quand il eut fait subir à cette adresse une quarantaine d'attente, il envoya au Sénat un message signé de lui dans lequel il disait : « Votre « adresse a été l'objet de mes méditations les plus « constantes. » Et, bien que le mot d'hérédité ne fût pas prononcé dans l'adresse, il ajoutait : « Vous « avez jugé l'hérédité de la suprême magistrature « nécessaire, pour mettre le peuple français à « l'abri des complots de nos ennemis, et des agi- « tations qui naîtraient d'ambitions rivales. Plu- « sieurs de nos institutions vous ont, en même « temps, paru devoir être perfectionnées pour as- « surer, sans retour, le triomphe de l'égalité et de « la liberté publique, et offrir à la nation et au « gouvernement la double garantie dont ils ont « besoin.

« Nous avons été constamment guidés par cette « grande vérité : que la souveraineté réside dans « le peuple français, en ce sens que tout, tout « sans exception doit être fait pour son intérêt,

« pour son bonheur et pour sa gloire. C'est afin
« d'atteindre ce but que la suprême magistrature,
« le sénat, le conseil d'état, le corps législatif, les
« colléges électoraux, et les diverses branches de
« l'administration sont et doivent être insti-
« tués (1).

« A mesure que j'ai arrêté mon attention sur
« ces grands objets, je me suis convaincu davan-
« tage de la vérité des sentimens que je vous ai
« exprimés, et j'ai senti de plus en plus que, dans
« une circonstance aussi nouvelle qu'importante,
« les conseils de votre sagesse et de votre expérien-
« ce m'étaient nécessaires pour fixer toutes mes
« idées.

« Je vous invite donc à me faire connaître
« votre pensée toute entière.

« Le peuple français n'a rien à ajouter aux hon-
« neurs et à la gloire dont il m'a environné; mais
« le devoir le plus sacré pour moi, comme le plus
« cher à mon cœur, est d'assurer à ses enfans les
« avantages qu'il a acquis par cette révolution qui
« lui a tant coûté, surtout par le sacrifice de ce

[1] L'omission du tribunat dans cette énumération est assez remarquable; elle annonçait une promesse qui ne tarda pas à se réaliser.

« million de braves, morts pour la défense de ses « droits.

« Je désire que nous puissions lui dire, le 4 « juillet de cette année : Il n'y a que quinze ans, « par un mouvement spontané, vous courûtes « aux armes, vous acquîtes la liberté, l'égalité et « la gloire. Aujourd'hui ces premiers biens des « nations, assurés sans retour, sont à l'abri de « toutes les tempêtes ; ils sont conservés à vous « et à vos enfans : des institutions conçues et « commencées au milieu des orages de la guerre « intérieure et extérieure, développées avec cons« tance, viennent se terminer au bruit des at« tentats et des complots de nos plus mortels « ennemis, par l'adoption de tout ce que l'expé« rience des siècles et des peuples a démontré « propre à garantir les droits que la nation avait « jugés nécessaires à sa dignité, à sa liberté et à « son bonheur. »

Quand après plus de vingt ans on relit avec sang-froid tant de fallacieuses promesses, quand on en rapproche les événemens qui se sont succédé comme pour les démentir, on a peine à concevoir la crédulité avec laquelle ces promesses furent accueillies ; pour moi, il ne m'était pas possible d'en être dupe, parce que je connaissais

trop bien la haine invétérée que Bonaparte nourrissait contre toute espèce de liberté. Je crois que le sénat fut plutôt complice que dupe, car il n'y avait aucun moyen de se faire illusion sur l'ambition de Bonaparte, et sur sa volonté d'établir à son profit un pouvoir plus absolu que ne l'avait été le pouvoir même de Louis XIV.

La volonté de Napoléon s'étant exprimée comme on vient de le voir dans son message au sénat, ce corps, créé pour conserver les institutions consacrées par la constitution de l'an VIII, n'eut d'autre parti à prendre que de se soumettre aux intentions que lui manifestait le premier consul; aussi sa réponse au message ne fut-elle qu'une contrepartie amplifiée, et, pour ainsi dire, écrite à genoux du message lui-même. On y articula positivement que le gouvernement héréditaire était essentiel au bonheur, à la gloire et à la prospérité de la France, et que ce gouvernement ne pouvait être confié qu'à Napoléon Bonaparte et à sa famille. Cependant, tout en jouant avec tant de complaisance le rôle de compère dans cette pièce si bien ourdie, le sénat, pour mieux tromper la crédulité de la multitude, affecta dans sa réponse de faire résonner bien haut, ainsi que l'avait fait Bonaparte, les mots de liberté et d'égalité.

Il eut même ce que l'on peut appeler l'audace de dire que l'avénement de Bonaparte au pouvoir héréditaire, était un sûr garant de la liberté de la presse, liberté pour laquelle Bonaparte avait tant d'horreur, et sans laquelle les autres libertés ne sont que de vaines illusions.

Par cette réponse du sénat, le plus grand pas était fait; il ne s'agissait plus en quelque sorte que de cérémonies à régler, que de formules à remplir. Ces diverses dispositions entraînèrent un retard de quinze jours; enfin, le 18 mai, Napoléon fut, pour la première fois, salué du nom de Sire par son ex-collègue Cambacérès, venant à la tête du sénat présenter au nouvel empereur, le Sénatus-Consulte organique relatif à la fondation de l'empire [1]. Napoléon était à Saint-Cloud où le sénat se rendit en cortége d'apparat. Après le discours de Cambacérès, où l'on voyait reparaître pour la première fois la désignation de majesté, l'empereur répondit :

« Tout ce qui peut contribuer au bien de la « patrie est essentiellement lié à mon bonheur.

« J'accepte le titre que vous croyez utile à la « gloire de la nation.

[1] Voir à la fin du volume aux notes et éclaircissemens historiques.

« Je soumets à la sanction du peuple la loi de « l'hérédité. — J'espère que la France ne se re« pentira jamais des honneurs dont elle environ« nera ma famille.

« Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus « avec ma postérité, le jour où elle cesserait de « mériter l'amour et la confiance de la grande « nation. »

Cambacérès et le sénat allèrent ensuite féliciter l'impératrice, et ainsi se réalisa pour Joséphine, la prédiction que je lui avais faite trois ans auparavant à la Malmaison.

Le premier acte de Bonaparte, empereur, le jour même de son élévation au trône impérial, fut la nomination de Joseph à la dignité de grand-électeur, avec le titre d'altesse impériale; de Louis à la dignité de connétable, avec le même titre; et enfin celle de Cambacérès et de Lebrun aux dignités d'archi-chancelier et d'archi-trésorier de l'empire. Le même jour, la première lettre que Bonaparte signa comme empereur, et du nom de Napoléon, fut la lettre suivante qu'il écrivit à Cambacérès :

« Citoyen consul Cambacérès, votre titre va » changer, vos fonctions et ma confiance restent » les mêmes. Dans la haute dignité dont vous allez

» être revêtu, vous manifesterez, comme vous
» l'avez fait dans celle de consul, la sagesse de vos
» conseils et les talens distingués qui vous ont ac-
» quis une part aussi importante dans tout ce que
» je puis avoir fait de bien.

» Je n'ai donc à désirer de vous que la conti-
» nuation des mêmes sentimens pour l'état et pour
» moi.

» Donné au palais de Saint-Cloud, le 28 floréal
» an 12.

« Napoléon.

« Par l'empereur.

« H. B. Maret. »

J'ai cru devoir rapporter cette première lettre de l'empereur, parce qu'elle peut donner lieu à quelques-unes de ces remarques peu importantes en apparence, mais qui peignent si bien le caractère de Bonaparte et son art à ménager les transitions.

C'est au *citoyen consul* que s'adresse l'empereur, et il conserve encore la date des mois républicains. De la république il ne restait que cela et son inscription mensongère sur le revers des monnaies.

Le lendemain, l'empereur vint à Paris tenir un grand lever aux Tuileries; car il n'était pas homme

à retarder les jouissances d'apparat que son orgueil satisfait puisait dans son nouveau titre. L'assemblée fut plus nombreuse et plus brillante qu'elle ne l'avait jamais été, et Bessières, colonel-général de la garde, ayant porté la parole au nom de cette garde, l'empereur lui répondit : « Je connais les « sentimens de la garde pour ma personne; ma « confiance dans la bravoure et dans la fidélité des « corps qui la composent est entière; je vois cons- « tamment, avec un nouveau plaisir, des compa- « gnons d'armes échappés à tant de dangers et cou- « verts de tant d'honorables blessures. J'éprouve « toujours un sentiment de contentement lorsque « je puis me dire, en les contemplant sous leurs « drapeaux, qu'il n'est pas une des batailles, pas un « des combats livrés durant ces quinze dernières « années, et dans les quatre parties du monde, qui « n'ait eu parmi eux des témoins et des acteurs. »

Le même jour, tout ce qu'il y avait à Paris de généraux et de colonels fut présenté à l'empereur par Louis Bonaparte, déjà dans l'exercice de ses fonctions de connétable. Tout prit en peu de jours un aspect tout nouveau. On admirait tout haut; mais dans Paris on se moquait tout bas des nouveaux courtisans à formes carrées, ce qui déplaisait souverainement à Bonaparte quand il en était in-

formé, ce que l'on ne manquait jamais de faire le plus charitablement du monde pour l'arrêter dans l'espèce de propension qu'il avait vers les hommes de l'ancienne cour, tels que le comte de Ségur, et plus tard le comte Louis de Narbonne.

Cependant, Napoléon voulant donner toute la solennité possible à son avénement, ordonna que le sénat lui-même proclamerait dans Paris le sénatus-consulte organique qui changeait entièrement l'ancienne constitution de l'état (1). Par suite d'une de ces anomalies de transition, que j'ai eu si souvent l'occasion de faire remarquer, l'empereur fixa

[1] Le sénatus-consulte organique du 18 de mai aurait été mieux désigné sous le nom de constitution impériale. Il comprenait 142 articles sous seize titres différens, savoir :

1° Le Gouvernement de la république est confié à un empereur qui prend le titre d'Empereur des Français.

2° De l'hérédité.

3° De la famille impériale.

4° De la régence.

5° Des grandes dignités de l'empire qui sont : le grand électeur, l'archichancelier de l'empire, l'archichancelier d'état, l'architrésorier, le connétable et le grand amiral.

6° Des grands officiers de l'empire.

7° Des sermens.

8° Du Sénat.

le jour de cette cérémonie au *dimanche*, 30 floréal, et ce fut une fête dans tout Paris, tandis que les malheureux accusés gémissaient dans les cachots du Temple.

Dès le lendemain de l'avénement de Bonaparte, les anciennes formules furent rétablies. L'empereur décida que l'on donnerait aux princes français et aux princesses le titre d'altesse impériale; que ses sœurs prendraient le même titre; que les grands dignitaires de l'empire seraient appelés altesses sérénissimes; que l'on donnerait aussi aux princes et aux titulaires des grandes dignités le

9° Du conseil d'état.
10° Du corps législatif.
11° Du tribunat.
12° Des colléges électoraux.
13° De la haute cour impériale.
14° De l'ordre judiciaire.
15° De la promulgation.
16° Proposition de l'hérédité de la dignité impériale dans la descendance de Napoléon Bonaparte, présentée à l'acceptation du peuple.

On peut remarquer dans cette énumération quelle place occupent le corps législatif et le tribunat qui étaient censés représenter la nation, et comme ils sont rejetés loin après tout ce qui touche, non-seulement à la personne de l'empereur, mais à sa famille et aux entours du trône.

titre de monseigneur; que M. Maret, secrétaire d'État, aurait le rang de ministre; que les ministres conserveraient le titre d'excellence, auquel serait joint celui de monseigneur dans les pétitions qui leur seraient adressées, et que l'on donnerait de l'excellence au président du Sénat.

En même temps, Napoléon nomma les premiers maréchaux de l'empire, et statua qu'on les appellerait, M. le maréchal, en leur adressant la parole, et monseigneur en leur écrivant. Voici les noms de ces enfans de la république transformés par la volonté d'un de leurs frères d'armes en soutiens de son empire: « Berthier, Murat, « Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, « Davoust, Bessières. » — Le titre de maréchal de l'empire fut aussi accordé aux sénateurs: Keller« mann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier. » Ce titre leur était donné comme ayant commandé en chef.

On a dû remarquer dans ce que je viens de dire de toutes les dignités dont Bonaparte affubla sa famille et ses favoris, que le nom de Lucien n'a pas été prononcé; c'est que déjà les deux frères n'étaient plus bien ensemble, non pas, comme on l'a dit, parce que Lucien voulut jouer tardivement le rôle de républicain, mais parce

qu'il ne voulut pas se soumettre aux volontés impérieuses de Napoléon, dans une circonstance où celui-ci comptait sur la docilité de Lucien à servir les intérêts de sa politique. Dans les conciliabules qui précédèrent le grand changement qui venait de s'opérer dans la forme du gouvernement, ce ne fut pas Lucien, mais Joseph, qui probablement pour se faire contredire ou pour sonder l'opinion, affecta une opposition assez bien jouée pour faire quelques dupes et pour faire croire à son républicanisme. Quant à Lucien, comme il avait réellement rendu de grands services à son frère dans la journée du 19 brumaire à Saint-Cloud, et qu'il s'exagérait encore ces services, il ne voyait de récompense digne de lui et de son ambition, qu'un trône indépendant de son frère. Il est certain que, pendant son séjour à Madrid, il avait élevé ses prétentions jusqu'à plaire à une infante d'Espagne, et il a sur cela couru des bruits dont je n'ai rien à dire, puisque je n'ai jamais été à même de les vérifier. Ce que je sais, c'est que la première femme de Lucien étant morte, Bonaparte pensa à le remarier, et à lui faire épouser une princesse d'Allemagne, afin de se faire une première grande alliance. Lucien ne voulut point condescendre aux désirs de Napoléon, et il

épousa secrètement la femme d'un agent d'affaires, nommé, je crois, Joubertou, que, pour plus de commodité, on avait envoyé aux îles, où il mourut peu de temps après. Quand Bonaparte apprit ce mariage par le prêtre même qui avait été appelé secrètement à l'hôtel de Brienne que Lucien habitait alors, il entra en fureur, et dès-lors résolut de ne point conférer à Lucien le titre de prince français, à cause de ce qu'il appelait sa mésalliance. Il ne fut donc que sénateur. Jérôme suivit une marche tout opposée et fut roi. Quant au républicanisme de Lucien, il n'avait pas survécu au 18 brumaire; Lucien s'était, comme on l'a vu, toujours montré le plus chaud partisan de l'hérédité, et l'on n'a sûrement pas oublié la brochure que, dans leur commune impatience, les deux frères avaient fait répandre si intempestivement dès les premiers temps de notre séjour aux Tuileries.

Cette curieuse brochure me manquait dans mes papiers; je croyais avoir perdu l'exemplaire que je possède, et qui est celui même que Bonaparte avait jeté par terre dans notre cabinet des Tuileries; heureusement il n'était qu'égaré; je l'ai retrouvé, et je me félicite de pouvoir mettre cette pièce aussi importante que curieuse sous les yeux de mes

lecteurs, en parlant de l'époque où Bonaparte venait de réaliser les projets que son impatience lui avait fait dévoiler près de quatre ans auparavant. J'ai remarqué, en retrouvant mon exemplaire, quc c'était une des pièces, que j'ai enfouies par prudence, qui a le plus souffert de l'action du temps et de l'humidité. Je la donne ici telle qu'elle a été imprimée avec son titre, ses notes et les mots soulignés.

PARALLÈLE
ENTRE
CÉSAR, CROMWEL, MONCK ET BONAPARTE.

Fragment traduit de l'anglais.

« Il est des hommes qui paraissent à certaines époques pour fonder, détruire ou réparer les empires. Tout fléchit sous leur ascendant. Leur fortune a quelque chose de si extraordinaire qu'elle entraîne à sa suite tous ceux qui d'abord s'étaient crus dignes d'être leurs rivaux. Notre révolution avait enfanté jusqu'ici des événemens plus grands que les hommes. Les chefs trop faibles qui avaient voulu la conduire, étaient tombés tour à tour. Elle semblait poussée par je ne sais quelle force

aveugle qui précipitait et renversait tout devant elle. On cherchait depuis dix ans une main ferme et habile qui pût tout arrêter et tout soutenir.

« Tant qu'il ne s'était point établi, pour ainsi dire, une certaine proportion entre la grandeur des circonstances et celle des hommes, entre la force des choses et celle des talens, le peuple et l'état, toujours agités, devaient rouler dans un cercle éternel de changemens et de destructions. Il fallait, pour ramener l'ordre, à cette époque mémorable, un personnage digne de servir lui-même d'époque au peuple français. Ce personnage a paru. Qui ne doit reconnaître *Bonaparte?*

« Son étonnante destinée l'a fait plus d'une fois comparer à tous les hommes extraordinaires qui ont paru sur la scène du monde. Je n'en vois aucun dans ces derniers siècles qui ait de la ressemblance avec lui.

« Quelques observateurs superficiels ou malveillans l'ont, dit-on, rapproché de Cromwel. Quelques insensés espèrent en lui un nouveau Monck; la France et l'Europe lui trouvent une conformité plus frappante avec César.

« Cromwel commença par la fourbe et l'hypocrisie un rôle qu'il finit par la tyrannie et le remords. Sa première apparition ne fut point mar-

quée de cet éclat qui annonce à l'univers ceux qui sont faits pour lui commander.

J'ouvre son histoire, et je vois d'abord sa jeunesse se perdre dans des plaisirs obscurs. Tout à coup changeant de rôle, il affecte une grande régularité dans les moeurs; il se fait enthousiaste et théologien; il veut devenir prêtre et évêque. Dégoûté de l'église, il se rejette dans la carrière des armes. Il avait suivi Buckingham dans cette misérable expédition contre l'île de Rhé, où le génie de Richelieu triompha des Anglais. Cromwel n'annonçait alors par aucune qualité frappante le sort qui l'attendait un jour. Rien ne le distinguait de la foule des officiers vulgaires. Les moyens de son élévation furent préparés par d'autres que par lui-même. Les troupes qui le firent vaincre avaient été formées par Fairfax. En un mot, les historiens[1] l'ont vanté plutôt comme un habile officier que comme un grand général. D'ailleurs, ses talens militaires, quels qu'ils aient été, ne se déployèrent jamais que contre sa patrie. Il fut l'apôtre, le chef, et, si l'on veut, le héros de la guerre civile. Mais ce ne fut point *un de ces*

[1] Voyez Rapin de Thoyras, Hume, Henri, etc., les chroniques du temps.

conquérans qui naissent au jour marqué pour renouveler le monde. Il eut encore moins la gloire d'un pacificateur. L'un de ses premiers exploits fut de piller les universités de Cambridge et d'Oxford, les asiles de la science. Les plus indignes traitemens furent infligés par son ordre aux professeurs: on les battit de verges presque sous ses yeux. Un fanatisme sombre, ennemi des lettres et des arts, dirigeait toutes ses actions. L'esprit de son armée était barbare comme le sien. Quel fut enfin le résultat de tous ses succès? un crime affreux que les plus intrépides ennemis des rois n'osent plus justifier.

«Eh! qui ne s'indignera jusques dans la postérité la plus reculée contre les attentats de Cromwel! combien sa conduite fut atroce et lâche envers le malheureux Charles premier dont il n'avait point reçu d'injure, et qui s'était confié à ses promesses. Cromwel, à la fois geôlier, juge et bourreau de son maître, Cromwel qui, d'une fenêtre voisine de la place *Wittehal*, eut la cruauté de voir tomber la tête auguste qu'il avait condamnée; Cromwel, en dépit de ses triomphes, semble, dans la plus fameuse époque de sa vie, n'avoir servi de modèle qu'au farouche Robespierre et au vil d'Orléans. Il ne manquait à ces deux monstres que du

courage pour lui ressembler tout-à-fait. Et que dis-je?... des écrivains dignes de foi [1] prétendent que la mère de Cromwel était du sang des Stuart, et que l'assassin était parent de la victime : cette ressemblance de plus avec Philippe d'Orléans doit rendre Cromwel encore plus odieux et plus coupable. Ainsi donc, l'usurpateur anglais est un scélérat habile, et non pas un héros brillant. C'est un chef de parti, plutôt que le chef d'une nation. Il eut une tête forte, mais son âme n'eut rien de sublime; son caractère a des traits imposans, mais sa conduite est exécrable; il conservera toujours une effrayante renommée; mais son nom flétri n'a point obtenu la gloire.

«Comment un tel homme peut-il être mis, sous aucun rapport, en parallèle avec Bonaparte?

«L'enfance, l'éducation du héros français sont toutes guerrières. Il était déjà fameux à l'âge où Cromwel, occupé de misérables controverses théologiques, ne pouvait pas même soupçonner qu'il obtiendrait un jour quelque renommée. Qu'on se rappelle l'époque où Bonaparte reçut le commandement de l'armée d'Italie : il avait à peine fini ses premières études militaires, et déjà il se

[1] Voyez Hume, le père d'Orléans, Rapin de Thoyras.

place à côté des plus grands généraux. Quelques  soldats découragés, sans vivres, sans paie, sans magasins, défendaient faiblement les frontières du midi contre les puissances coalisées. Bonaparte paraît. Il a bientôt créé une armée; à tous les obstacles, son activité oppose toutes les ressources. Les places du Piémont tombent devant lui. Les vieilles et fameuses tactiques du général Beaulieu cèdent à l'audace d'un capitaine de vingt-quatre ans. L'expérience est vaincue par le génie. Wurmser a le même sort que Beaulieu. L'Italie entière est francisée. Bonaparte poursuit ses succès. Il change, place et déplace à son gré les bornes des états. Il respecte les cultes des peuples vaincus. Il fait trembler l'orgueil des rois, et il honore au même instant la faiblesse du chef de l'église. Il dédaigne de marcher à Rome qu'il pouvait soumettre; mais il s'avance jusqu'à trente lieues de Vienne, et signe avec l'archiduc *le traité de Campo Formio*, qui, dès-lors, eût assuré le bonheur de la France et le repos de l'Europe, si les plus absurdes de tous les tyrans n'avaient perdu le fruit de tant de triomphes. C'est en combattant les ennemis de la France; c'est en nous donnant de nouvelles provinces; c'est en couvrant des rayons de sa gloire *des crimes qui n'étaient pas*

les siens, que Bonaparte s'est élevé à la première place. Quel reproche légitime peuvent lui adresser les ennemis de la révolution? *Les maux qu'elle a faits commencèrent avant lui.* L'éclat de ses services alarma plus d'une fois les despotes de la France. Il imposa devant eux silence à sa renommée. C'est pour échapper à leur jalousie qu'il porta, dit-on, sa grandeur et la victoire dans d'autres climats. Mais quand ce motif ne serait pas le véritable, la conquête rapide et presque merveilleuse de l'Égypte n'en rappelle pas moins le souvenir d'Alexandre et de César qui triomphèrent aux mêmes lieux. Le retour du vainqueur étonne encore plus que son départ. Il revient quand nos malheurs étaient redevenus extrêmes, quand nos défaites se multipliaient tous les jours; il revient, et la France se rassure! et l'Italie est reconquise dans une seule bataille! et la paix, tant de fois attendue, nous promet de fermer bientôt les blessures de la patrie!

« Osez comparer maintenant Cromwel à Bonaparte! On s'étonne et on frémit en lisant l'histoire du premier; on admire et on espère en lisant celle du second. L'un a détruit, l'autre répare; l'un excite les guerres civiles et déchire le sein de sa patrie pour parvenir, l'autre parvient en triom-

phant des ennemis étrangers, et en calmant les guerres civiles. Cromwel était obscur à quarante ans ; et dès sa première jeunesse Bonaparte était un héros. Le premier trompe son siècle, le second l'éclaire. L'un outrage les savans, l'autre les honore. L'un veut gouverner par des erreurs, l'autre par les lumières. Cromwel a pris quelques villes, Bonaparte a conquis des empires. Cromwel a tué son roi, Bonaparte s'est hâté d'abolir cette fête odieuse instituée par les bourreaux d'un roi, et tandis que le nom du *protecteur* est à jamais inscrit sur la liste des tyrans heureux, le premier consul a déjà sa place à côté des plus grands héros de l'antiquité.

« Dois-je répondre à ceux qui cherchent dans Monck des rapports non moins absurdes, et plus indignes encore du conquérant de l'Italie ? Le général Monck, comparé à Bonaparte ! Monck, le transfuge de tous les partis ! Monck, qui n'eut pas une qualité d'un ordre supérieur, qui fut tour à tour le partisan du roi, du parlement et de Cromwel, et dont le caractère équivoque et indécis, laisse encore douter à l'histoire, s'il voulait se décider réellement pour la république ou pour la monarchie ! Est-ce dans quelques expéditions obscures que fit Monck au milieu des ro-

chers de l'Écosse, qu'on peut trouver le rival de celui dont les trophées couvrent l'Europe, l'Asie et l'Afrique ? est-ce dans les lenteurs, dans les irrésolutions, dans l'indolence connue du premier qu'on veut chercher des comparaisons avec le plus actif, et le plus entreprenant des capitaines? Le titre de duc d'Albemarle put contenter l'orgueil de Monck, et plaire à sa vieillesse oisive [1]; mais croit-on que le bâton de maréchal, ou que l'épée de connétable suffit à l'homme *devant qui l'univers s'est tu*, au destructeur et au fondateur des empires?... ne sait-on pas qu'il est certaines destinées qui appellent la première place? Que Bonaparte est trop grand pour jouer un second rôle? et d'ailleurs s'il pouvait jamais imiter Monck, ne voit-on pas que la France serait replongée dans les horreurs d'une nouvelle révolution. Les tempêtes, au lieu de se calmer, renaîtraient de toutes parts : on a vu des rois détrônés se rétablir quand ils avaient du courage, et le cœur des peuples; *mais les rois avilis sont sans ressources.* Tous les prestiges qui soutenaient leur pouvoir ont disparu;

[1] Les historiens ont remarqué que Monck était fort indolent, et que sitôt qu'il fut duc d'Albemarle, il tomba dans la plus profonde paresse.

ils doivent céder à cette force invisible et cachée qui gouverne l'univers, et qui entraîne les trônes comme tout le reste. Les annales de toutes les nations, les nôtres même, sont pleines de semblables changemens. Nos ancêtres voient s'élancer dans le palais des rois fainéans, une race de grands hommes qui devait remplacer celle de Clovis. Dans la décadence des rois Carlovingiens, quand la monarchie était prête à s'anéantir, parut tout-à-coup un personnage extraordinaire, dont aucun historien n'a connu précisément l'origine, et que ses grandes qualités mirent à la tête des Français. Le temps, à travers l'immense variété des événemens, ramène plus d'une fois les mêmes causes et les mêmes effets, et qui connaîtrait bien le passé pourrait prévoir l'avenir. C'est à des Martel, à des Charlemagne, et non à des Monck, qu'il convient de comparer Bonaparte.

« Il faut franchir deux mille ans pour trouver un homme en quelque point semblable à lui. Cet homme, c'est César.

« César donne, dès sa jeunesse, des signes de sa future grandeur. Il échappe, comme par miracle, à la prévoyance de Sylla, qui voyait en lui plus d'un Marius; il triomphe dans les trois parties du monde connu; il soumet les peuples les

plus barbares et les plus éclairés; il s'immortalise à la fois dans l'Italie, dans les Gaules et dans l'Afrique. Bonaparte est fameux au même âge et dans les mêmes contrées. Les milices asiatiques et les meilleures troupes de l'Europe ont reconnu son ascendant. Ils sont nés l'un et l'autre au milieu *des guerres civiles*, et tous deux les ont terminées; mais César, en accablant le parti le plus juste, et Bonaparte, en ralliant les citoyens contre le parti des brigands : et ici, Bonaparte et César, qui se ressemblent comme guerriers, diffèrent comme politiques.

« En effet, César souleva les fureurs de la multitude contre la sagesse patricienne, qui était le vrai rempart de la liberté : Brutus, en attaquant César, défendit l'ordre social contre l'anarchie, la propriété contre la loi agraire, le peuple contre la populace. Robespierre et ses partisans qui attestaient le nom de Brutus étaient condamnés à la fois par ses actions et par sa doctrine [1]. L'ignorance révolutionnaire avait tout confondu; il est temps de rétablir les vraies notions de l'histoire et de la politique : *c'est contre les démagogues que Brutus s'est armé ; César a été le chef des démagogues.*

[1] Voyez sa lettre fameuse à Cicéron.

Il est arrivé au pouvoir suprême en étouffant la voix des bons citoyens, par les cris forcenés de la multitude. Bonaparte, au contraire, a rallié la classe des propriétaires et des hommes instruits contre une multitude forcenée. Les acclamations de ses soldats ont été les seuls suffrages du dictateur; et la puissance du premier consul a reçu la sanction de trois millions de citoyens votant individuellement et en secret dans toute la latitude de leur liberté. Le premier consul, loin d'ébranler, comme César, toutes les idées conservatrices de la société, leur rend leur antique empire. Il protége toutes les classes de l'état, mais il a soin de remettre en honneur celle que la propriété, l'instruction, le devoir ou l'intérêt appellent plus essentiellement au maintien de la chose publique. En un mot, César fut *usurpateur et tribun du peuple,* Bonaparte est *consul légitime.*

« Cette différente marche des deux héros tient peut-être aux circonstances où l'un et l'autre fut placé; mais on ne peut nier d'ailleurs que leur caractère et leur destinée n'ayent eu des analogies frappantes.

« Voyez César au milieu du détroit de l'Épire et dans une frêle barque assiégée de toutes les tempêtes, disant au pêcheur qui le conduit, *ne*

crains rien, tu portes César et sa fortune. Voyez-le s'arrêter un moment auprès du Rubicon, et jetant tout à coup sa fortune à l'autre bord, suivre la voix qui l'appelait à l'empire du monde.

« N'est-ce pas le même génie, qui au moment où Bonaparte débarquait en Égypte à la vue d'une flotte anglaise, le fait s'écrier : *Et quoi ! fortune, encore deux jours.*

« Ne croit-on pas lire une dépêche de César, quand Bonaparte écrit dans un de ses messages datés d'Italie : *Je vois la côte où Alexandre s'embarqua pour conquérir l'Asie?*.... et quand on songe que peu de mois après, il était maître d'une partie des conquêtes d'Alexandre!!!

« Bonaparte est comme César, un de ces caractères prédominans, sous qui s'abaissent tous les obstacles et toutes les volontés : ses inspirations paraissent tellement surnaturelles, qu'on n'eût pas manqué de le croire sous la garde d'un génie, d'un dieu particulier dans ces siècles antiques où l'amour du merveilleux remplissait tous les esprits, et où les opinions religieuses, en relevant la destinée des héros et des législateurs, assuraient leurs institutions et le repos des peuples.

« Bonaparte, Alexandre et César ont eu souvent le même théâtre de gloire; tous trois ont triom-

phé par leurs lieutenans; tous trois ont porté les arts et les sciences dans des contrées barbares. Les deux héros de l'antiquité eurent une grande influence sur l'avenir. Celle du héros français sera-t-elle aussi durable?

« Il promet sans doute à la France un nouveau siècle de grandeur, toutes les espérances s'attachent à sa gloire et à sa vie. Heureuse république, *s'il était immortel!* mais le sort d'un grand homme est sujet à plus de hasards que celui des hommes vulgaires. O nouvelles discordes! O calamités renaissantes! si tout à coup Bonaparte manquait à la patrie! où sont ses héritiers, où sont les institutions qui peuvent maintenir ses exemples et perpétuer son génie? Le sort de trente millions d'hommes ne tient qu'à la vie d'un seul homme! Français, que deviendriez-vous, si à l'instant un cri funèbre vous annonçait que cet homme a vécu? Retomberiez-vous sous le règne d'une assemblée! Hélas! dix ans de troubles, d'erreurs et d'adversités, vous ont appris ce que vous devez en attendre. Ils sont bien près de vous encore ces jours terribles, où le pouvoir, sans cesse divisé, laissait vos destinées à la merci des factions, où la tyrannie était partout, parce que l'autorité véritable n'était nulle part. Elle existe aujourd'hui

cette autorité tutélaire; *mais rien ne l'assure ni pour vous-mêmes, ni pour vos descendans.* Vous pouvez donc vous trouver encore au milieu des délateurs, des prisons et des échafauds; vous pouvez demain, à votre réveil, être jetés dans les routes sanglantes de la révolution.

« Si la tyrannie des assemblées vous épouvante, quel sera votre refuge si ce n'est la puissance militaire? Où est-il le successeur de Périclès? où est-il le héros que la confiance unanime du peuple et de l'armée portera tranquillement au consulat, et qui saura s'y maintenir?... Vous trouveriez sans doute de grands talens dans vos chefs militaires; mais qui vous répondrait que l'armée ne divisera pas son affection? que chacun des généraux n'aura pas ses partisans? Après la mort d'Alexandre, on ne vit plus que discordes funestes, que batailles sanglantes, que révolutions affreuses. Ses successeurs, autrefois amis, compagnons des mêmes exploits et des mêmes conquêtes, portés au pouvoir suprême, les uns par leur ambition, les autres par le voeu des guerriers qu'ils commandaient, coopérèrent bientôt à la ruine d'un état qu'ils avaient autrefois si glorieusement défendu. O ma patrie! les malheurs des républiques anciennes et les tiens seront-ils infructueux?.....

«Les partisans d'une race dégénérée s'élèveront contre ma voix : ils s'écrieront sans doute qu'ils ne veulent ni des *Assemblées* ni des *Empereurs*, mais que le roi légitime est là sur nos frontières. Le roi légitime! Malheureux! A peine échappés à une révolution, vous invoquez une révolution nouvelle?....... Voyez l'Angleterre au retour de Charles II... De tous côtés le sang ruisselle sur sa surface..... Les hommes obscurs, les philosophes, les guerriers tombent sous le fer de la vengeance... Voyez Naples; entendez les cris de carnage répétés dans les rues, dans les palais, dans les places publiques; suivez dans leur fuite, au-delà des mers, ces réfugiés qui emportent la misère et le deuil..... Voilà votre sort si jamais les Bourbons remontent au trône, d'où les a fait tomber leur avilissement... Vous auriez encore une révolution de dix ans, de vingt ans peut-être, et vos enfans recevraient la guerre civile en héritage.

«Français! tels sont les périls de la patrie: chaque jour vous pouvez retomber sous la domination des Assemblées, sous le joug des S....., ou sous celui des Bourbons... A chaque instant votre tranquillité peut disparaître... Vous dormez sur un abîme!!... et votre sommeil est tranquille!... Insensés!!!.....

A combien de réflexions pourrait donner lieu l'écrit que l'on vient de lire, et dont j'ai précédemment raconté l'histoire! Je me bornerai à deux ou trois observations. Sans compter la profondeur avec laquelle Bonaparte apprécie et juge les hommes, dont il accepte ou rejette le parallèle avec lui, n'est-on pas frappé d'étonnement quand on songe que c'est, pour ainsi-dire, son ouvrage, puisque Fouché en a vu le manuscrit chez Lucien, avec des annotations de la main du premier consul? Pour moi, j'y trouve je ne sais quelle insolence de gloire qui me rappelle Bonaparte tout entier. Avec quelle orgueilleuse conviction il se place au-dessus de tous les héros auxquels il se compare! Quel jour d'ailleurs ces projets avoués d'avance, et reportés à leur date, jettent sur les événemens qui en ont été la réalisation successive, jusqu'à leur accomplissement par la fondation de l'empire! Mais comment concevoir que Lucien et Bonaparte, ou plutôt Bonaparte seul, en entassant dans une aussi courte brochure les trésors de ses jugemens historiques, et la grandeur de ses pensées, ait pu avoir recours à une ruse vraiment bien gauche, pour donner le change sur l'origine de son œuvre? Il l'annonce dans le titre, comme un *fragment traduit de l'anglais*, et dès les premières

lignes, on voit que c'est un Français qui écrit, puisqu'il dit : *notre révolution*, en parlant de la révolution française. C'est une bizarrerie qui serait inexplicable pour moi, si je n'avais pas vu Bonaparte allier quelquefois ce que l'on pourrait appeler de la niaiserie, aux plus vastes conceptions de son génie.

CHAPITRE VII.

Le serment de la légion d'honneur. — François de Neufchateau. — Premières harangues de l'empire. — Socrate et Fénélon. — La soumission ou la guerre. — Influence de Bonaparte sur les princes d'Allemagne. — Décret de Carlsruhe dicté à Paris. — Expulsion des émigrés du grand duché de Bade. — Intrigues de l'Angleterre. — Fausses nouvelles répandues selon les localités. — Quartier général des intrigues. — Drake à Munich. — Correspondance saisie. — Publication anticipée. — Projet de renversement du gouvernement de Bonaparte. — Circulaire du ministre des relations extérieures aux membres du corps diplomatique. — Etat du corps diplomatique. — Réponses. — Profonde habileté de Bonaparte.

« Je jure sur mon honneur de me dévouer au « *service de la république*, à la conservation de son « territoire dans son intégralité, à la défense de son « gouvernement, de ses lois et des propriétés « qu'elles ont consacrées, de combattre par tous « les moyens que la justice, la raison et les lois « autorisent, toute entreprise tendant à rétablir le « régime féodal, *à reproduire les titres et qualités*,

« *qui en étaient l'attribut;* enfin de concourir de « tout mon pouvoir *au maintien de la liberté et de « l'égalité.* » Quel était ce serment? celui qu'avaient tous prêté les membres de la légion d'honneur en recevant leur brevet. Pas un des anciens chevaliers de la république ne pensa à ce serment quand ils élevèrent Napoléon sur le pavois impérial, car il n'est pas probable que M. François de Neufchâteau ait voulu y faire allusion lorsque, en présentant le Sénat pour prêter le serment à l'Empereur, il lui dit entre autres choses cette phrase remarquable : « Quand votre majesté, qui « répare tant de ruines, *rétablit aussi parmi nous « la religion du serment,* nous devons bien consi« dérer l'objet et l'étendue des promesses invio« lables que nous allons vous faire. » Les harangues qui suivirent l'avénement de Bonaparte à l'empire, perdues alors par leur multiplicité même, par leur concordance louangeuse, et couvertes, il faut le dire, par un enthousiasme irréfléchi, sont devenues aujourd'hui des monumens curieux qu'on lit avec une sorte de surprise. On a peine à concevoir que des gens graves aient pu renouveler dans un siècle éclairé, ces folies de Rome où le peuple élevait à Séjan des statues, et brisait ensuite ses statues renversées.

Qu'il me soit permis, à l'occasion de la grande époque dont je parle, de dire encore quelques mots de ces harangues dont les auteurs ne savaient plus qu'inventer pour donner à la flatterie une extension dont on aurait pu ne pas la croire susceptible. Non-seulement ils parlaient en leur nom, mais ils évoquaient tout ce qui dans leurs souvenirs pouvait ajouter encore à la prodigalité de leurs éloges; il y en eut qui firent parler Socrate et Fénélon. Ils leur faisaient dire : « Un peuple gâté par une excessive liberté, est le plus insupportable de tous les tyrans. Ainsi la populace soulevée contre les lois est le plus insolent de tous les maîtres. » Quel langage était plus propre, dès les premiers jours de son pouvoir, à affermir l'empereur dans son mépris pour les libertés populaires? Détruisait-il ces libertés, on le félicitait de ce que c'était à lui que la France était redevable des idées libérales qu'il voulait étouffer.

Mais je laisse de côté ces fastidieuses hyperboles qui m'ont toujours inspiré tant de dégoût, pour raconter ce que j'ai su alors sur l'influence incroyable que Bonaparte, au moment de la fondation de l'empire, exerçait sur les puissances qui n'osaient encore se déclarer en guerre ouverte contre lui. J'ai bien étudié la politique de Napoléon, et j'en

suis arrivé à cette conclusion, qu'il était tellement entraîné par son ambition, par le besoin de dominer, que toute relation sur le pied d'égalité, entre une autre puissance et la sienne, ne pouvait être de longue durée; les autres états de l'Europe n'avaient le choix qu'entre deux choses : la soumission et la guerre. Quant aux états secondaires, on pouvait dès lors les considérer comme des feudataires du gouvernement français; et, comme ils ne pouvaient résister, Bonaparte les accoutuma de bonne heure à se courber sous le joug de ses volontés. Quelle preuve plus évidente de cette influence arbitraire, que ce qui se passa à Carlsruhe, après la violation du territoire de Bade pour l'enlèvement du duc d'Enghien? Loin de se permettre aucune observation sur cette violation, si opposée au droit des gens, le grand duc de Bade fut obligé de publier, dans ses propres états, un décret évidemment dicté par Bonaparte. Il était dit dans ce décret que plusieurs individus anciennement attachés à l'armée de Condé s'avisant de venir dans les environs de Carlsruhe, son Altesse Électorale croit devoir donner des ordres pour qu'il ne soit accordé à aucun individu revenant de l'armée de Condé, ainsi qu'en général à aucun émigré français, à moins qu'il n'en ait

obtenu la permission avant la paix, d'autre séjour que celui que l'on permet aux étrangers voyageurs.

Quoi de plus honteusement soumis que ce paragraphe où le grand duc semble en quelque sorte baiser la main qui le flagelle » : Le gouvernement français venant de requérir l'arrestation de certains émigrés dénommés, impliqués dans le complot tramé contre la constitution, [1] et une patrouille militaire venant de faire l'arrestation des individus compris dans cette classe, le moment est venu où son altesse électorale est *obligée* de voir que le séjour des émigrés dans ses états est préjudiciable au repos de l'empire et suspect au gouvernement français; par conséquent elle juge nécessaire de renouveler en toute rigueur la défense faite aux émigrés français de séjourner dans ses états, en étendant cette défense sur tous ses états, tant anciens que nouveaux, et en révoquant toutes les permissions limitées ou illimitées, données par le gouvernement précédent ou actuel : ordonnant en outre que tous ceux qui ne sauraient justifier sur-le-champ de leur radiation ou

[1] Quelle constitution ?... celle de Bade ?... Il n'y en avait pas. La constitution française ?... Elle touchait à sa fin; Bonaparte seul allait la détruire.

de leur soumission au gouvernement français, soient renvoyés, et que, s'ils ne partent de gré dans le terme de trois fois vingt-quatre heures, ils soient conduits au delà des frontières. »

Telle était déjà l'influence que Bonaparte exerçait en Allemagne, dont les princes, conformément à l'expression dont il se servit dans un décret postérieur, devaient être *froissés* par les grandes combinaisons de l'empire.

Pour être juste, et sans toutefois justifier Bonaparte, je dois convenir que les intrigues que l'Angleterre fomentait sur toutes les parties du continent étaient de nature à porter au plus haut degré son irritabilité naturelle. Les agens de l'Angleterre couvraient l'Europe entière et variaient les bruits qu'ils étaient chargés de répandre selon les chances de croyance que leur donnaient les diverses localités. Ainsi, tandis que le bruit courait à Vienne que la France faisait marcher un grand nombre de troupes sur l'Italie, que déjà même un camp de quarante mille hommes était tracé sur l'Adige, on assurait à Constantinople qu'une flotte française, avec une armée de débarquement, allait se rendre dans la Morée et en Egypte; et que même on avait déjà vu des troupes françaises marcher du côté de Tarente. A Berlin,

c'était autre chose; on y parlait d'un camp de trente mille hommes qui devait s'assembler dans le duché de Clèves. En Danemarck, on donnait comme certain qu'une armée de quarante mille hommes s'avançait en Hanôvre, non point seulement pour renforcer le corps d'occupation, mais dans le but évident d'attaquer le Holstein et de fermer le Sund. Dans Paris même, des affidés de l'Angleterre, inaperçus de la police, publiaient sous main la contre-partie de ces nouvelles; tantôt c'était une armée turque, déjà arrivée dans la Morée, qui se disposait à attaquer nos cantonnemens dans l'Italie inférieure; tantôt c'était une flotte russe, armée dans la mer Noire, qui allait se porter dans la Méditerranée, pour seconder les opérations des Turcs; c'était encore une armée autrichienne s'avançant en Souabe, tandis qu'une autre division s'était formée dans le Tyrol; enfin on parlait de camps tracés en Pologne où les armées russes et prussiennes allaient se réunir pour exécuter un plan d'attaque combiné, et expulser les Français du Hanôvre.

Tous ces bruits étaient faux, mais la crédulité s'en emparait et les spéculateurs s'efforçaient, selon leurs intérêts, de leur donner quelque fondement. Le grand quartier-général de ces menées

était à Munich, où Drake, envoyé de la Grande-Bretagne, en avait la haute direction. Les intrigues de Drake firent grand bruit alors, et j'aurai occasion d'en reparler plus tard. Ses correspondances, saisies par le gouvernement français, furent d'abord jointes aux pièces du procès que l'on instruisait contre Georges, Moreau et leurs co-accusés; mais, pendant le cours de l'instruction, le grand juge reçut l'ordre de les en distraire et d'en faire l'objet d'un rapport au premier consul, afin que leur publication anticipée influât sur l'opinion, et la disposât défavorablement à l'égard de ceux que l'on voulait perdre. Il est certain que les instructions données par Drake à ses sous-agens ne laissaient pas de doute sur la volonté de l'Angleterre de renverser le gouvernement de Bonaparte. Il écrivait à un homme chargé de parcourir la France: « Le but principal de votre voyage étant le renversement du gouvernement actuel, un des moyens d'y parvenir est d'obtenir la connaissance des plans de l'ennemi. Pour cet effet, il est de la plus haute importance de commencer avant tout par établir des correspondances sûres dans les différens bureaux, pour avoir une connaissance exacte de tous les plans, soit pour l'extérieur, soit pour

l'intérieur. La connaissance de ces plans fournira les meilleures armes pour les déjouer; et le défaut de succès est un moyen de discréditer absolument le gouvernement, premier pas vers le but proposé et le plus important. Pour cet effet, on tâchera de se ménager des intelligences très-sûres dans les bureaux de la guerre, de la marine, des affaires étrangères et des cultes : on tâchera aussi de savoir ce qui se passe dans le comité secret que l'on croit établi à Saint-Cloud, et composé des amis du premier consul. On aura soin de rendre compte des différens projets que Bonaparte pourrait avoir relativement à la Turquie et à l'Irlande. On fera connaître aussi le déplacement des troupes, des vaisseaux et les constructions, et tous les préparatifs militaires. »

Drake recommandait encore dans ses instructions de ne s'occuper, pour le moment, que du renversement du gouvernement de Bonaparte, et de ne rien dire sur les intentions du roi, avant que l'on eût une connaissance certaine de ses dispositions; mais la plupart de ses lettres et de ses intructions étaient antérieures à l'année 1804. L'ensemble des pièces saisies prouvait ce que Bonaparte ne pouvait ignorer, savoir qu'il avait l'Angleterre pour ennemie déclarée; mais il est résulté

pour moi de leur examen qu'il n'y avait rien qui pût donner lieu à faire croire à une tentative d'assassinat autorisée par le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Lorsque le premier consul eut reçu le rapport du grand juge, relatif aux menées de Drake contre son gouvernement, il en transmit une copie au Sénat, et ce fut dans sa réponse à cette communication que, comme on l'a vu précédemment, le Sénat fit les premières ouvertures que Bonaparte trouva d'abord vagues et qui n'en amenèrent pas moins la fondation de l'empire; malgré cette circonstance importante, j'ai cru ne devoir parler de Drake qu'à présent parce que ses intrigues, pour le renversement de Bonaparte, m'ont paru se lier encore plus immédiatement aux débats du procès de Moreau et de Georges dont je m'occuperai dans mon prochain chapitre.

En même temps que Bonaparte communiquait au Sénat le rapport du grand-juge, le ministre des relations extérieures adressa la lettre circulaire que voici, aux membres du corps diplomatique.

« Monsieur l'ambassadeur.

« Le premier consul m'a donné l'ordre d'adresser à votre excellence un exemplaire du rapport

qui lui a été présenté, sur une conspiration incidente tramée en France par M. Drake, ministre de S. M. B. près la cour de Munich, et qui par son objet comme par sa date se rattachait à l'infâme complot que, dans ce moment, les tribunaux s'occupent de juger.

« La copie imprimée des lettres et pièces authentiques de M. Drake est jointe au rapport. Les originaux seront immédiatement envoyés, par ordre du premier consul, à S. A. E. M. l'électeur de Bavière.

« Une telle prostitution de la plus honorable fonction qui puisse être confiée à des hommes, était sans exemple dans l'histoire des nations civilisées. Elle étonnera, elle affligera l'Europe, comme le scandale d'un crime inouï, et que, jusqu'à ce moment, les gouvernemens les plus pervers n'avaient osé méditer. Le premier consul connaît trop les sentimens et les qualités qui distinguent le corps diplomatique accrédité auprès de lui, pour n'être pas convaincu qu'il verra, avec une profonde douleur, la profanation du caractère sacré d'ambassadeur, indignement travesti en ministère de complots d'embauchage et de corruption. »

J'ai dit, au commencement du quatrième vo-

lume de mes Mémoires, quelle était la composition du corps diplomatique lors de notre translation du Luxembourg aux Tuileries; je pense que l'on ne sera pas fâché de trouver à établir un point de comparaison avec la manière dont il était composé à l'époque dont je parle, et lors de l'élévation du premier consul à l'empire, car, dans cet intervalle, il n'y eut pas de mutation.

« MM. Le cardinal Caprara, légat *à latere* « du souverain pontife.

« Le comte Cobenzel, ambassadeur de l'em- « pereur, roi de Bohême et de Hongrie.

« Le marquis de Luchesini, envoyé extraor- « dinaire du roi de Prusse.

« De Schimmelpenninck, ambassadeur de la « république Batave.

« Dreyer, envoyé extraordinaire et ministre « plénipotentiaire du roi de Danemarck.

« Le marquis de Gallo, ambassadeur du roi « de Naples et des Deux-Siciles.

« Cetto, envoyé extraordinaire et ministre « plénipotentiaire de l'électeur de Bavière.

« Le comte de Bunau, ministre plénipoten- « tiaire de l'électeur de Saxe.

« Charles, comte de Beust, ministre pléni-

« potentiaire de l'électeur archi-chancelier « de l'empire.

« AUGUSTE DE PAPPENHEIM, ministre plénipotentiaire du landgrave de Hesse-Darmstadt.

« LE BAILLI DE FERRETTE, ministre plénipotentiaire du grand maître de l'Ordre de Malte.

« ABEL, résident des villes libres de l'empire.

« FERRERI, ministre plénipotentiaire de la « république Ligurienne.

« BELLUOMINI, envoyé extraordinaire de la « république de Lucques.

« DE MALLARDOZ, envoyé de la confédération suisse.

« JOSEPH MARIE DE SOUZA, envoyé extraordinaire de Portugal.

« PIERRE D'OUBRIL, chargé d'affaires de Russie.

« LIVINGSTON, ministre plénipotentiaire des « États-Unis d'Amérique.

« LE BARON DE STEUBE, ministre plénipotentiaire de Wurtemberg. »

On peut voir que le corps diplomatique s'était considérablement accrû, et qu'à l'exception de M. de Schimmelpenninck, il avait été entière-

ment renouvelé. Quoi qu'il en soit, tous ces ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, envoyés ordinaires ou extraordinaires, quelle que fût leur dénomination, adressèrent tous au ministre des relations extérieures, au nom de leur gouvernement et en leur nom, des réponses où ils témoignaient toute l'horreur, toute l'indignation que leur inspiraient la conduite de l'Angleterre et les machinations de Drake. Ces réponses ne sont postérieures que de cinq jours à la mort du duc d'Enghien, et c'est ici que l'on doit surtout admirer la profonde habileté de Bonaparte qui, par cette communication, contraignait tous les représentans des gouvernemens de l'Europe à donner officiellement des marques d'intérêt à sa personne et à son gouvernement.

CHAPITRE VIII.

Hémart président du tribunal spécial. — Ouverture des débats du procès de Georges. — Moreau et les autres accusés. — Besoin de condamnation. — Affluence au palais de justice. — J'entre un des premiers dans la salle. — Première audience et acte d'accusation. — L'accusation, et la raison publique. — Lettre de Moreau à Bonaparte. — Honorable explication de la conduite de Moreau. — L'homme public et l'homme d'honneur. — Infamie attachée aux délateurs. — Acharnement visible de Hémart contre Moreau. — Calme de Moreau. — Son innocence avant sa mort. — La cocarde étrangère. — Intrigant et conspirateur. — Lajolais et Rolland. — Manière indigne d'interroger les témoins. — Direction des débats dans le but d'inculper Moreau. — Paroles remarquables. — Les vrais partisans de Moreau. — Traitement et services. — Discours fait par M. Garat. — Jugement de Bonaparte sur son éloquence. — Le général Lecourbe et le fils de Moreau. — Scène touchante. — Respect des soldats.

Je me suis assez étendu sur ce que j'ai su des sourdes menées de la police, et des circonstances qui ont précédé l'arrestation des conjurés; sur ce que je savais de l'affreuse catastrophe qui donna à

Bonaparte un tout autre aspect que celui qu'il aurait eu aux yeux de la postérité; de l'état des prisonniers au Temple, et des intrigues dirigées par Drake; pour que l'on puisse apprécier actuellement la position des accusés, quand on jugea convenable de les faire paraître devant le tribunal spécial auquel Bonaparte avait donné pour président le régicide Hémart. Je me rappelle que ce choix inspira dans tout Paris une horreur générale, tant il parut un indice du désir de ne trouver que des coupables, ou de faire condamner des hommes innocens.

Napoléon était empereur depuis environ dix jours, lorsque le 28 mai eut lieu l'ouverture des débats; aucun procès depuis cette époque n'a pu donner une idée de la fermentation qui régnait dans Paris : l'indignation qu'excitait la mise en jugement de Moreau se manifestait tout haut et bravait les observations de la police. On était parvenu à tromper l'opinion sur Georges et sur quelques autres conjurés, que l'on regardait comme des brigands et des assassins soldés par l'Angleterre, du moins dans cette nombreuse partie de la population qui croit facilement sur parole les déclarations qu'on lui présente comme officielles. Mais il n'en était pas de même à l'égard de messieurs

de Polignac qui inspiraient le plus vif intérêt, de M. de Rivière, de Charles d'Hozier et surtout de Moreau. Le nom de Moreau prédominait tous les autres, et le gouvernement se trouvait à son égard dans une grande perplexité. Il fallait, d'une part, l'entourer d'une garde assez imposante pour contenir l'empressement du peuple et de ses amis; et, d'une autre part, il fallait aussi ne pas tellement grossir cette garde, qu'elle pût devenir un point redoutable de ralliement, si la voix d'un chef honoré de l'armée l'appelait à sa défense. On croyait presque partout à la possibilité d'un soulèvement en faveur de Moreau; les uns l'espéraient, d'autres le redoutaient, et je puis assurer, quand je pense à la disposition où se trouvaient alors les esprits, qu'il aurait infailliblement eu lieu si des juges encore plus complaisans qu'ils ne le furent, avaient condamné Moreau à la peine capitale.

Il est impossible de se faire une idée de l'affluence qui encombrait toutes les avenues du Palais de Justice le jour de l'ouverture des débats, et qui ne cessa de s'y porter pendant les douze jours que dura le procès, et surtout le jour où le jugement dut être prononcé. La meilleure compagnie de Paris chercha à y assister. La suppression spéciale du jury, pour cette affaire, donnait naissance

à des soupçons qui n'étaient que trop fondés. On disait hautement que les accusateurs se croyaient plus sûrs des juges spéciaux que du jury. La mort récente du duc d'Enghien, et la mort mystérieuse et plus récente encore de Pichegru, jetaient dans les esprits une anxiété profonde; tout le monde était frappé de stupeur, le plus vif intérêt s'attachait au plus illustre accusé, et un seul mot séditieux eût produit un soulèvement immédiat.

J'étais entré un des premiers dans la salle, ayant résolu de suivre le cours de ces débats solennels. Aujourd'hui même encore, après tant d'événemens qui depuis se sont déroulés sous mes yeux, je ne saurais peindre l'émotion douloureuse que j'éprouvai quand, le tribunal ayant pris séance, et le président ayant donné l'ordre d'introduire les accusés, je les vis défiler un à un, et se ranger sur leurs bancs entre deux gendarmes. Tous avaient une contenance grave et assurée, tous avaient un visage empreint de résignation, à l'exception de Bouvet de Lozier qui n'osait lever les yeux sur ses compagnons d'infortune que sa faiblesse et non sa volonté avait trahis. Je ne le reconnus que lorsque le président procéda à l'appel des accusés, et leur adressa les questions d'usage sur leur nom, leur état et leur domicile. Sur quarante-neuf accusés,

au nombre desquels on remarquait quelques femmes, deux seulement m'étaient connus : Moreau, dont la présence sur le banc des criminels serrait le cœur, et inspirait une sorte de tristesse et d'inquiétude, et Georges que j'avais vu aux Tuileries dans le cabinet du premier consul.

La première audience fut employée à la lecture de l'acte d'accusation, et la voix des huissiers, recommandant le silence, eut quelquefois de la peine à contenir les sourdes rumeurs qui se manifestaient involontairement quand le nom de Moreau était prononcé. Tous les yeux se tournaient vers le vainqueur d'Hohenlinden, et il était d'ailleurs facile de reconnaître dans la longue incrimination du procureur impérial, appelant la vengeance des lois sur un attentat contre le chef de la république, combien il s'était mis l'esprit à la torture, pour charger les lauriers de Moreau du poids d'une apparente culpabilité. La raison publique trouva même des preuves de l'innocence et de l'honneur de Moreau dans les révélations dont on croyait flétrir ce général. Je n'ai point oublié l'effet contraire à celui que l'on attendait que produisit la lecture d'une lettre que, de sa prison du Temple, Moreau avait adressée au premier consul, lorsque les juges interrogateurs eurent cherché à trouver des

griefs dans sa conduite passée, à l'occasion des papiers de M. de Klinglin tombés entre ses mains. On lui reprochait d'avoir mis trop de retard dans l'envoi de ces pièces au Directoire; et il faut convenir que c'était une chose assez digne de remarque que de voir Bonaparte empereur, vengeur des prétendues offenses faites au Directoire qu'il avait renversé.

Dans la lettre dont je viens de parler, Moreau disait à Bonaparte encore premier consul :

« Dans la courte campagne de l'an V, (celle du 20 au 23 mars 1797), nous prîmes les bureaux de l'état-major de l'armée ennemie : on m'apporta une grande quantité de papiers que le général Desaix, alors blessé, s'amusa à parcourir. Il nous parut, par cette correspondance, que le général Pichegru avait eu des relations avec les princes français. Cette découverte nous fit beaucoup de peine, et à moi particulièrement; nous convînmes de la laisser en oubli. Pichegru au corps législatif pouvait d'autant moins nuire à la chose publique, que la paix était assurée. Je pris néanmoins des précautions pour la sûreté de l'armée, relativement à un espionnage qui pouvait lui nuire... Les événemens du 18 fructidor s'annonçaient; l'inquiétude était assez grande : en conséquence, deux officiers qui avaient connaissance de

cette correspondance, m'engagèrent à en donner connaissance au gouvernement..... J'étais fonctionnaire public, et je ne pouvais garder un plus long silence..... Pendant ces deux dernières campagnes d'Allemagne, et depuis la paix, il m'a été quelquefois fait des ouvertures assez éloignées, pour savoir s'il serait possible de me faire entrer en relations avec les princes français. Je trouvai cela si ridicule, que je n'y fis pas même de réponse. Quant à la conspiration actuelle, je puis vous assurer également que je suis loin d'y avoir la moindre part. Je vous le répète, général, quelque proposition qui m'ait été faite, je l'ai repoussée par opinion, et regardée comme la plus insigne des folies; et, quand on m'a présenté la chance de la descente en Angleterre comme favorable à un changement de gouvernement, j'ai répondu que le sénat était l'autorité avec laquelle tous les Français ne manqueraient pas de se réunir en cas de trouble, et que je serais le premier à me mettre sous ses ordres. De pareilles ouvertures faites à moi, particulier isolé, n'ayant voulu conserver nulle relation, ni dans l'armée, dont les neuf-dixièmes ont servi sous mes ordres, ni avec aucune autorité constituée, ne pouvaient exiger de ma part qu'un refus; une délation répugnait

trop à mon caractère; presque toujours jugée avec sévérité, elle devient odieuse, et imprime un sceau de réprobation sur celui qui s'en est rendu coupable, vis-à-vis des personnes à qui l'on doit de la reconnaissance ou avec qui on a eu d'anciennes liaisons d'amitié.

« Voilà, général, ce que j'avais à vous dire sur mes relations avec Pichegru : elles vous convaincront sûrement qu'on a tiré des inductions bien fausses et bien hasardées de démarches et d'actions qui, peut-être imprudentes, étaient loin d'être criminelles. »

Moreau avait rempli son devoir d'homme public en envoyant au directoire les papiers qui dévoilaient une trame contre le gouvernement d'alors, et que la fortune de ses armes avait fait tomber entre ses mains. Il remplit son devoir d'homme d'honneur, en ne se chargeant pas volontairement de l'infamie dont rien ne peut laver les délateurs; Bonaparte, à la place de Moreau, n'aurait pas agi autrement que lui, car je n'ai jamais vu un homme témoigner plus hautement le mépris que lui inspiraient les dénonciateurs, avant qu'il eût érigé en vertu tout ce qui servait son ambition, et en crime tout ce qui y mettait obstacle.

Je n'ai sûrement pas l'intention de tracer un tableau, ni même une esquisse complète des débats dont je fus témoin. Les pièces volumineuses de cette immense procédure ont été recueillies, et on peut les consulter ; je me borne à rappeler le souvenir des circonstances et des incidens qui m'ont le plus frappé ; or ce qu'il y eut de plus évident durant le procès, fut l'acharnement de commande du président, digne d'un tel tribunal, et l'innocence de Moreau. Mais, malgré le plus insidieux interrogatoire qu'on puisse se figurer, le général accusé ne tomba pas une fois dans la moindre contradiction. Si ma mémoire ne me trompe, ce fut dans la quatrième séance que Thuriot, juge, l'interrogea. Il résulta, clair comme le jour, pour tout l'auditoire, que Moreau était totalement étranger à tous les complots, à toutes les intrigues qui avaient pu se tramer à Londres. En effet, pendant tout le cours du procès, que je suivais avec autant d'attention que d'intérêt, je n'ai pas vu dévoiler l'ombre d'une circonstance qui pût le compromettre un instant, ni même qui pût se rapporter à lui. Presqu'aucun des cent trente-neuf témoins à charge qui furent entendus ne le connaissait, et il a déclaré dans la quatrième séance, celle du

31 mai, qu'il n'y avait pas un seul accusé qu'il eût vu, pas un seul qu'il connût. Dans le cours de ces longs débats, malgré les visibles efforts de Thuriot pour arracher de faux aveux et obtenir des contradictions, aucun fait sérieux n'a été articulé contre Moreau. Son attitude fut constamment calme, comme sa conscience. Pour ceux qui l'ont vu sur les bancs, il avait plutôt l'air d'un habitué du palais, assistant par curiosité à des débats intéressans, que d'un accusé que ces débats peuvent conduire à la mort. Sans le coup de canon qui frappa Moreau dans les rangs ennemis, sans la cocarde étrangère qui flétrit le chapeau de Hohenlinden, il y a long-temps que sa complète innocence ne serait plus l'objet d'un doute; il y a long-temps que l'on aurait reconnu que les plus infernales machinations avaient été employées pour le perdre. Il est de toute évidence, en effet, que Lajolais, qui a été de Londres à Paris et de Paris à Londres, a joué un rôle d'intrigant plus qu'un rôle de conspirateur, que sa mission eut pour but, non pas de rapprocher Moreau de Pichegru, mais de faire servir Pichegru à compromettre Moreau. Certes, ceux qui ont prétendu que Lajolais était aux ordres du gouvernement britannique, en ont cruellement imposé. Lajolais n'était aux ordres que de

la police secrète ; il fut condamné à mort comme il s'y attendait ; il eut sa grâce comme c'était convenu. Voilà une des révélations que Pichegru aurait pu faire, aussi fallut-il le faire disparaître avant le procès. Quant aux dépositions du nommé Rolland, il fut clair pour tout le monde que Moreau ne se trompait pas quand il dit au président : « Ou Rolland, dans mon opinion, est un homme de la police, ou il a fait sa déclaration parce qu'il avait peur. Rolland a fait deux déclarations ; dans la première il ne dit rien. Voyez la seconde ; on ne l'interroge pas, on lui dit : « Vous « voilà dans une position affreuse. Ou vous allez « être complice d'une conspiration, ou vous allez « en être le confident ; si vous ne dites rien, vous « êtes complice ; si vous faites des aveux, vous êtes « sauvé. » Ce seul exemple peut donner une idée de la manière dont les débats furent dirigés dans le but de pouvoir inculper Moreau. De son côté le général repoussait les attaques dont il était l'objet avec un calme grave et une modeste assurance, quoique de temps en temps il laissât échapper quelques éclairs d'une juste fierté. Je me rappelle l'effet qu'il produisit sur tout l'auditoire dans une séance où le président l'ayant accusé d'avoir voulu se faire nommer dictateur, il s'écria : « Moi,

dictateur! avec tous les partisans des Bourbons, me faire dictateur! Qu'on me trouve donc mes partisans! Mes partisans doivent être les soldats français, puisque j'en ai commandé les neuf dixièmes et sauvé plus de cinquante mille. Voilà quels sont mes partisans; on a arrêté tous mes aides-de-camp, tous les officiers que je connaissais : on n'a pas trouvé contre eux l'ombre d'un soupçon ; on les a mis en liberté. Pourquoi veut-on m'attribuer la folie de me faire faire dictateur par les partisans des anciens princes français, qui combattent pour cette cause depuis 1792? Vous voulez que ces gens-là, en vingt-quatre heures, projettent de m'élever à la dictature! c'est de la folie. On a parlé de ma fortune, de mon traitement : j'ai commencé avec rien; je pourrais avoir cinquante millions; je possède une maison et une terre; quant à mon traitement, il est de quarante mille francs, et qu'on se garde bien de le comparer avec mes services! »

Moreau prononça un discours lors des plaidoiries; je sus dans le temps qu'il avait été fait par Garat, son ami, dont je me rappelle parfaitement bien que Bonaparte trouvait l'éloquence très-ennuyeuse. Je me souviens qu'il me le dit dans une circonstance dont je ne crois pas avoir parlé : ce fut après qu'il

était été en grande cérémonie poser, à la Place des Victoires, la première pierre d'un monument qui devait être élevé à la mémoire de Desaix et qui ne fut jamais construit. En rentrant, il était de la plus mauvaise humeur, et me dit : « Concevez-vous, « Bourrienne, un animal comme Garat? quel en« fileur de mots! J'ai été obligé de l'écouter pen« dant trois quarts d'heure. Il y a des gens qui ne « savent pas se taire. »

Quoi qu'il en soit de l'éloquence de Garat et de l'opinion de Bonaparte, la conduite de Garat fut noble en cette circonstance; car il pouvait avoir la certitude que Bonaparte lui saurait mauvais gré d'avoir prêté sa plume au seul homme dont la gloire militaire, sans égaler la sienne, pouvait le faire regarder comme un émule du premier consul. Il y eut une séance dont l'effet électrique fut prodigieux. Il me semble voir encore le général Lecourbe, ce digne ami de Moreau, entrant inopinément dans la salle d'audience avec un jeune enfant. Il le prend, l'élève dans ses bras, et s'écrie d'une voix forte mais émue : « Soldats, voilà le « fils de votre général. » A ce mouvement imprévu, tout ce qu'il y avait de militaires dans la salle se lève spontanément et lui présente les armes, et en même temps un murmure flatteur parcourt tout

l'auditoire. Certes, si en ce moment Moreau eût dit un mot, l'enthousiasme était tel en sa faveur, que le tribunal s'en allait être renversé et les prisonniers libres. Moreau garda le silence et seul parut ne pas prendre part à ce mouvement. En général, et pendant tout le cours des débats, Moreau inspirait tant de respect, quoique accusé, que lorsqu'il était interpellé et se levait pour répondre, les gendarmes commis à sa garde se levaient en même temps que lui, et se tenaient debout et découverts tant qu'il parlait.

CHAPITRE IX.

Motifs pour lesquels je désire l'acquittement de Moreau. — Moreau et Georges. — Différence de position. — Thuriot et *Tue-roi*. — Manière de répondre de Georges. — Fermeté et résolution. — Opinion de Réal sur Georges en sortant de la Conciergerie. — Offre de grâce refusée. — Inexactitude des publications officielles. — Coster-Saint-Victor. — Plaidoierie falsifiée. — Anecdote controuvée. — Une actrice et Napoléon. — Les juges plus répréhensibles que Bonaparte. — Le capitaine Wright. — Le portrait du comte d'Artois et M. de Rivière. — Attitude des accusés. — L'opinion favorable à Bonaparte. — Nobles sentimens exprimés sans crainte. — Combat de générosité de MM. de Polignac. — Scène touchante entre les deux frères. — Dernière séance. — La nuit passée au tribunal. — Les condamnés. — Ridicule de la condamnation de Moreau. — Mot attribué à Bonaparte. — Lettres de grâce. — Exécution et courage.

Je me suis presque uniquement occupé, dans le chapitre précédent, de ce qui fut relatif à Moreau; et la vérité est que c'était surtout à cause de lui que j'étais aussi assidu aux audiences du tribunal.

Avant les débats, il était le seul auquel je prisse un véritable intérêt; comme j'étais d'ailleurs sans passion, et qu'une vieille amitié m'attachait involontairement à Bonaparte, malgré ses procédés envers moi, c'était presque autant pour lui que pour Moreau que je souhaitais l'acquittement complet de ce général. Je croyais de bonne foi, et ceux qui se rappellent la disposition des esprits à cette époque, pensent probablement comme moi, s'ils étaient aussi sans passion, que la condamnation de Moreau à la peine de mort aurait été le signal d'un soulèvement, d'une révolte dont il aurait été difficile de prévoir les résultats; car Bonaparte s'était placé sous la protection de la puissance des baïonnettes, et c'est cette puissance qui aurait la première changé de direction.

L'attitude de Georges n'avait rien de comparable à celle de Moreau : Georges inspirait d'abord moins d'intérêt que de curiosité, et à part la différence de leurs antécédens, leur position devant la justice présentait un grand contraste. Moreau était plein de sécurité et Georges plein de résignation sur le sort qui l'attendait et qu'il envisageait avec une fermeté presque barbare. Comme pour venger sa mort avant d'en subir la peine, il reprenait par fois le ton de causticité injurieuse auquel il sem-

bla avoir renoncé le jour où il harangua ses compagnons avant leur sortie du Temple. Dans l'amertume de ses sarcasmes, faisant allusion au nom et au vote de *Thuriot*, l'un des plus acharnés des juges, Georges l'appelait souvent *Tue-roi*[1]; et quand il avait prononcé son nom, ou que lui, Georges, avait été forcé de répondre à ses interpellations : « Que l'on me donne, disait-il, un verre d'eau-de-vie pour me rincer la bouche. » Georges avait le ton et les manières d'un soldat, mais sous cette enveloppe grossière il cachait l'ame d'un héros. Quand les témoins de l'arrestation de Georges avaient répondu aux interrogations du président Hémart, et que celui-ci se tournait vers Georges pour lui demander s'il avait quelque observation à faire sur la déclaration qu'il venait d'entendre, voici à peu près la forme et la substance du dialogue qui s'établissait entre l'interrogateur et l'accusé : « Avez-vous quelque chose à répondre? — « Non. — Convenez-vous des faits ? — Oui. » Alors comme Georges n'avait pas l'air d'écouter le président, et qu'il affectait de regarder les papiers

[1] On comptait dans le tribunal deux régicides : Hemart, premier président, et Thuriot.

En outre Merlin était alors procureur-général impérial, chargé de soutenir l'accusation.

qu'il avait devant lui, Hémart était obligé de l'avertir qu'il ne devait pas lire quand on l'interrogeait, et le dialogue recommençait ainsi : « Vous « convenez d'avoir été arrêté dans l'endroit désigné par le témoin ? — Je ne sais pas le nom « de l'endroit. — Vous convenez d'avoir été ar- « rêté ? — Oui. — Avez-vous tiré deux coups de « pistolet ? — Oui. — Avez-vous tué un homme ? « — Ma foi, je n'en sais rien. — Vous aviez un « poignard ? — Oui. — Et deux pistolets ? — Oui. « — Avec qui étiez-vous ? — Je ne le connais pas. « — Où avez-vous logé à Paris ? — Nulle part. — « Au moment de votre arrestation ne logiez-vous « pas rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, chez « une fruitière ? — Au moment de mon arresta- « tion j'étais dans un cabriolet ; je ne logeais nulle « part. — Où avez-vous couché la veille de « votre arrestation ? — Nulle part. — Que faisiez- « vous à Paris ? — Je me promenais. — Quelles « personnes y voyiez-vous ? — Je n'en nommerai « aucune ; je ne connais personne. » Par cette courte esquisse de la manière dont Georges répondait aux interpellations du président, on peut juger quelle fut son inébranlable fermeté pendant les débats ; en tout ce qui le concernait personnellement, il ne taisait rien ; en tout ce qui aurait

pu compromettre un de ses compagnons, il avait la bouche close; tout l'art des insinuations, des rapprochemens et des inductions vint échouer contre son inébranlable résolution.

A l'appui de ce que je dis de Georges, je puis citer un fait qui prouvera que je n'étais pas le seul qui appréciât son grand caractère. J'ai dit comment j'avais accompagné M. Carbonnet à la police, le jour où, en sortant de Sainte-Pélagie, il alla réclamer les malles qui renfermaient ses papiers. Comme M. Réal n'y était pas, nous l'attendîmes. M. Desmarets, ainsi que plusieurs autres personnes, étaient aussi à attendre dans le cabinet. M. Réal rentra; il revenait de la Conciergerie, où il avait vu Georges Cadoudal. Il dit aux personnes qui l'attendaient, et assez haut pour que M. Carbonnet et moi nous l'ayons entendu très-distinctement : « Je viens de la Conciergerie; j'ai vu « Georges; c'est un homme extraordinaire. Je « lui ai dit que j'étais disposé à lui offrir sa grâce, « s'il voulait promettre de ne plus conspirer « contre le gouvernement et accepter du service. « J'ai beaucoup insisté, tout a été inutile; il a « résisté à tous mes efforts, et a fini par me dire : « *Mes camarades m'ont suivi en France, je les sui-* « *vrai à la mort.* » On verra qu'il tint parole, et

comment. Et l'on qualifiait de brigand dans les placards qui recouvraient les murs de Paris, un homme auquel l'empereur faisait faire des offres dans le fond de son cachot, par l'intermédiaire d'un conseiller d'état !

Au surplus, ceux qui se seraient fait une opinion de ces mémorables débats par les insertions officielles publiées dans le Moniteur d'alors et dans les autres journaux du temps, en auraient une bien fausse idée. Je me rappelle même que ces falsifications furent l'objet d'une plainte grave de la part d'un des accusés. Après la plaidoirie de M. Gauthier, défenseur de Coster-Saint-Victor, le président ayant demandé à celui-ci s'il avait quelque chose à ajouter à sa défense : « J'ai à ajouter, dit Coster-Saint-Victor, que d'abord les témoins à décharge dont j'avais demandé la défense n'ont pas encore paru : j'ajoute en outre que je suis surpris que l'on se plaise à égarer l'opinion publique et à déverser l'ignominie, non-seulement sur les accusés, mais encore sur leurs généreux défenseurs. J'ai lu les journaux d'aujourd'hui, et j'ai vu avec peine que les plaidoiries... » Ici le président l'interrompant, lui fit observer que ces faits étaient étrangers à la cause. «Point du tout, reprit Coster-Saint-Victor, je vois que cela tient à ma cause;

qu'en tronquant et pervertissant les moyens que nous employons, c'est certainement chercher à nous perdre dans l'opinion publique. J'ai vu dans les journaux d'aujourd'hui que la plaidoirie de M. Gauthier, mon défenseur, était défigurée de la manière la plus affreuse. Je manquerais à la reconnaissance que je lui dois, si je ne rendais pas ici un hommage public au zèle et au courage qu'il a déployés dans ma défense. Je proteste contre les inepties que les folliculaires lui mettent dans la bouche; je le prie de continuer jusqu'au dernier moment ses généreux secours. Ce n'est pas pour lui que je fais cette observation; il n'en a pas besoin : c'est pour moi, c'est pour les accusés qu'une telle manœuvre tend à flétrir dans l'opinion publique. »

Coster-Saint-Victor avait quelque chose de chevaleresque dans sa tenue, et dans sa manière de s'exprimer, qui prévenait en sa faveur; il présentait l'image d'un conspirateur à la Fiesque, ou de ces chevaliers de la fronde menant de front la politique et les plaisirs. On faisait alors courir sur son compte une anecdote que j'entendis raconter, mais qui, bien évidemment pour moi, n'a été que le fruit d'une imagination oisive. On disait que Coster-Saint-Victor, n'ayant plus de re-

fuge assuré dans Paris, avait trouvé, pour une seule nuit, un asile chez une belle actrice très-avant dans les bonnes grâces du premier consul; on ajoutait que Bonaparte était venu, cette nuit même, la voir secrètement, et qu'il s'était trouvé en présence de Coster-Saint-Victor qui aurait pu disposer de ses jours, et que, dans cette entrevue de rivalité galante, il y avait eu seulement entre eux échange de courtoisie. Cette invention ridicule avait pour but évident de rendre le premier consul plus odieux, si, Coster-Saint-Victor condamné, il n'obtenait pas sa grâce; la malignité se réservant d'attribuer son exécution, si elle avait lieu, à une vengeance d'amant jaloux. Je rougirais de rapporter des puérilités aussi dépourvues de vraisemblance que de vérité, si elles n'avaient trouvé quelque crédit. Tant que j'ai été auprès de Bonaparte, il ne sortit jamais la nuit, et ce n'était sûrement pas au moment où il voyait l'explication de ce que lui avait dit Fouché : *L'air est plein de poignards*, qu'il se serait livré à de pareilles aventures nocturnes. Dans cette déplorable affaire, il y a assez de reproches à adresser à la mémoire de Bonaparte, sans qu'on en augmente gratuitement le nombre, et je dois dire que, selon ma pensée,

selon l'étude que j'ai faite des événemens; selon ce que j'ai vu, si Bonaparte fut seul coupable de la mort du duc d'Enghien, ce que je n'ai pas pu taire, dans l'affaire de Georges et de Moreau, il le fut beaucoup moins que les accusateurs et les juges, et beaucoup moins surtout que le grand instigateur de tant d'odieuses machinations. On verra, d'ailleurs, dans le chapitre suivant, ce que l'empereur me dit de la condamnation de Moreau et de Georges.

Wright[1] fut entendu dans la sixième séance du 2 juin, comme cent trente-quatrième témoin à charge. Il déclara ne vouloir répondre à aucun interrogatoire; que, prisonnier de guerre, il en réclamait tous les droits; qu'il ne devait de compte qu'à son gouvernement. Le procureur général demanda au président, de faire lire au capitaine Wright son interrogatoire du 21 mai, et un autre interrogatoire postérieur; Wright répondit, après la lecture, que l'on n'avait pas mis sur cet interrogatoire la menace qu'on lui fit de le traduire devant

[1] Wright fut arrêté pour avoir débarqué des conjurés. Cet officier avait servi sous Sydney-Smith; de violens soupçons de complicité s'élevèrent contre Wright. Il fut conduit à Paris comme témoin nécessaire pour convaincre les conjurés.

une commission militaire pour le fusiller, s'il ne trahissait pas les secrets de son pays.

Pendant le cours des débats, l'intérêt le plus tendre s'attacha à MM. de Polignac, Charles d'Hozier et de Rivière ; si peu de temps après la proscription de la noblesse, en laissant les sentimens d'humanité de côté, ce n'était pas un calcul de bonne politique que de montrer au public des héritiers d'un nom illustre doués de cet héroïsme de fidélité que l'on admire toujours, même quand on est opposé à la cause qui en est l'objet.

Tous ces accusés étaient jeunes, et l'auditoire entier accompagnait leurs déclarations par des voeux bienveillans. La plupart dédaignaient d'avoir recours à des dénégations, et semblaient moins occupés du soin de sauver leur vie que de sauver l'honneur de la cause pour laquelle ils étaient venus, non pas le but d'un assassinat, comme tout l'a démontré, mais pour connaître la véritable situation des esprits, que des intrigans présentaient sous un jour favorable aux Bourbons. Pourquoi le taire ? la masse des esprits ne leur était pas favorable alors, et les accusés l'avaient reconnu. Et en effet, avant la mort du duc d'Enghien, la France presque entière s'était acclimatée à la température du gouvernement consulaire, et ce gou-

vernement paraissait bien doux après la terreur et le directoire. Moreau même n'aurait eu aucune bonne chance à espérer s'il n'eût été persécuté. Les accusés savaient tout cela, et, sans l'infernale police secrète, leurs voeux intempestifs se seraient évanouis dans l'ombre, ou seraient restés couverts d'un voile impénétrable.

Sous le glaive même de la loi, les fidèles serviteurs des Bourbons manifestaient en toute occasion leur attachement et leur fidélité. Je me rappelle que l'auditoire entier fut attendri jusqu'aux larmes lorsque le président, ayant argué contre M. de Rivière d'un médaillon où était le portrait de M. le comte d'Artois, M. de Rivière demanda à le voir de plus près pour le reconnaître; le président le lui fit passer par un huissier, et alors M. de Rivière le pressa sur ses lèvres et contre son coeur; il le rendit ensuite, en disant qu'il avait seulement voulu rendre cet hommage au prince qu'il chérissait.

L'attendrissement fut encore bien plus vif lors du combat de générosité fraternelle qui s'éleva, aux dernières séances, entre MM. de Polignac. L'émotion fut générale, lorsque l'aîné des deux frères, après avoir déclaré que, sortant toujours seul et de jour, ce n'était pas l'allure d'un cons-

pirateur qui se cachait, il ajouta ces mots, qui sont toujours restés gravés dans ma mémoire : « Je n'ai plus qu'un voeu à former, c'est que, si le glaive que vous suspendez sur nos têtes doit menacer l'existence de plusieurs accusés; en faveur au moins de sa jeunesse, si ce n'est en faveur de son innocence, sauvez mon frère, et faites retomber sur moi tout le poids de votre courroux ! »

Ce fut dans l'avant-dernière séance, dans celle du vendredi 8 juin, que M. Armand de Polignac prononça les touchantes paroles que l'on vient de lire. Le lendemain, jour fatal où la sentence devait être prononcée, M. Jules de Polignac, dans le court espace de temps qui précéda la délibération, prit la parole et dit : « Comme j'étais hier trop ému après le discours de mon frère, je n'ai pu que prêter une légère attention à ce que j'ai lu pour ma propre défense; plus tranquille aujourd'hui, je vous prie, Messieurs, que ce que vous a dit mon généreux frère ne vous engage point d'avoir égard à tous les voeux qu'il vous a adressés en ma faveur. Je le répète, au contraire, et avec plus de justice; si l'un de nous deux doit succomber, s'il en est temps encore, sauvez-le; rendez-le aux larmes de son épouse : je n'en ai point. Comme lui je sais braver la mort; trop jeune encore pour avoir goûté la vie, puis-je la regretter ? — Non, non,

s'écria son frère, tu as une carrière à parcourir, c'est moi qui dois périr. »

Mes souvenirs me font encore assister à cette scène pathétique ; je vois encore tous les assistans essuyer les larmes qui tombaient de leurs yeux, et je vois encore Hémart, tout contrefait, je vois son horrible figure, je le vois, aussi impassible et plus cruel que la loi, y mettre fin tout-à-coup, en prononçant, d'un ton plus empreint d'âpreté accusatrice que de gravité magistrale : « Les débats sont terminés. »

Il n'était encore que huit heures du matin, lorsque les membres du tribunal se retirèrent dans la salle du conseil. Depuis le commencement des débats, l'affluence, loin de diminuer, s'était chaque jour accrue; elle était immense ce jour-là, et, quoique le jugement ne dût être prononcé que fort tard, personne ne quitta la salle des séances afin de ne pas manquer de s'y trouver quand le tribunal reprendrait séance. Nous attendîmes jusqu'à quatre heures du matin, et une stupeur générale frappa l'assemblée quand Hémart eut repris le fauteuil de la présidence, tenant en main l'arrêt du tribunal.

Il résulta de cette horrible sentence que Georges Cadoudal, Bouvet de Lozier, Rusillon, Ro-

chelle, Armand de Polignac, Charles d'Hozier, de Rivière, Louis Ducorps, Picot, Lajolais, Roger, Coster-Saint-Victor, Deville, Gaillard, Joyaut. Burban, Lemercier, Jean Cadudal, Lelan et Merille furent condamnés à la peine de mort; et seulement à deux ans de détention, Jules de Polignac, Leridant, le général Moreau, Rolland et Hisay.

A peine cette sentence fut-elle prononcée, qu'elle répandit la consternation dans tout l'auditoire, et bientôt dans tout Paris. Ce fut, je puis l'assurer, un jour de deuil public; et quoique ce fût un dimanche, les lieux ordinairement fréquentés ce jour-là furent presque déserts. A l'horreur qu'inspirait la peine de mort distribuée avec tant de prodigalité, et dont la plupart des victimes appartenait à la classe la plus distinguée de la société, se joignait le ridicule de la condamnation de Moreau, ridicule dont personne ne fut, après le jugement, plus frappé que Bonaparte, et sur lequel il s'exprima comme on le verra. Je suis persuadé que toutes les personnes qui ont suivi les phases de ce procès célèbre, en sont sorties comme moi avec la conviction que l'on avait eu recours à tous les moyens, pour qu'une fois accusé, Moreau ne s'en tirât pas entièrement absous, et cela a tenu à bien peu de chose.

On a fait dire à Bonaparte : « Messieurs, je suis « mineur, c'est à vous de vous informer avant de « me remettre un rapport. Mais une fois que j'ai « votre signature, tant pis pour vous si un innocent « est frappé. » Ce propos ressemble assez à son langage ordinaire. On en verra l'équivalent dans l'entretien que j'eus avec lui le jeudi suivant; mais rapporté tel que je viens de le citer, ce langage, qui serait bien placé dans la bouche d'un souverain, dont les ministres seraient responsables, n'est qu'une excuse ironique dans la bouche de Bonaparte maître d'un pouvoir absolu.

Les accusés se pourvurent en cassation, la plupart contre leur gré, mais pour céder aux instances de leurs amis qui multiplièrent de tous côtés les soins et les démarches pour obtenir la grâce de ceux auxquels ils s'intéressaient le plus. Moreau aussi avait d'abord formé un pourvoi, mais il s'en désista avant que les audiences de la cour de cassation eussent lieu. Moreau se résigna à son sort, et se serait consolé en pensant qu'il n'était victime que de la trop grande célébrité qu'il avait acquise dans les camps, si les plaintes de la famille de sa femme ne l'avaient aigri contre la France, tandis qu'il n'avait à exercer d'inimitié légitime que contre Bonaparte.

J'ai su, dans le temps, d'une manière positive, qu'aussitôt que le jugement du tribunal spécial fut rendu, Murat, gouverneur de Paris, et beau-frère de l'empereur, se rendit auprès de lui et le conjura avec les plus vives instances de faire grâce à tous les accusés, lui disant que cet acte de clémence lui ferait le plus grand honneur dans l'opinion de la France et de toute l'Europe, qu'on dirait de lui que l'empereur pardonnait les attentats contre la vie du premier consul, que cet acte d'indulgence jetterait plus de gloire sur le commencement de son règne, qu'une exécution ne lui donnerait de sécurité; voilà quelle fut alors la conduite de Murat, mais il ne sollicita pas, comme on l'a dit, de grâces spéciales. On verra comment les grâces accordées furent obtenues, quand je raconterai ce que m'a dit à ce sujet Joséphine, qui ne perdit rien de son incroyable bonté ni de son attachement à ses anciens amis, en devenant impératrice. Murat fut mal accueilli dans ses sollicitations.

Ceux des accusés qui obtinrent leur grâce [1] fu-

[1] Voici quel fut le contexte des lettres de grâce accordées en cette circonstance :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les constitutions de l'empire, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

rent : Bouvet de Lozier, qui se l'était plus qu'assurée par ses révélations, Rusillon, de Rivière, Rochelle, Armand de Polignac, d'Hozier, Lajolais, pour qui cela était une chose convenue d'avance, et Armand Gaillard.

Quant aux autres malheureuses victimes des menées d'une ténébreuse police, elles subirent leur sort le vingt-cinq juin, c'est-à-dire le surlendemain de la promulgation des lettres de grâce.

« *Aux président et membres de la cour de justice criminelle du département de la Seine, séant à Paris.*

« Notre cœur a été d'autant plus affecté des nouveaux complots tramés contre l'état par les ennemis de la France, que deux hommes qui avaient rendu de grands services à la patrie y ont pris part.

« Par votre arrêt du 21 prairial dernier vous avez condamné à la peine de mort ...... l'un des complices. Son crime est grand; mais nous voulons lui faire ressentir dans cette circonstance les effets de notre clémence, que nous avons toujours eue en singulière prédilection.

« En conséquence, et après avoir réuni en conseil privé, dans notre palais de Saint-Cloud, le 2 du présent mois, l'archichancelier de l'empire, l'architrésorier, le connétable, le grand juge ministre de la justice; les ministres des relations extérieures et de la guerre, les sénateurs François, de Neufchâteau, Laplace et Fouché, les conseillers d'état Regnault de Saint-Jean-d'Angély et Lacuée, et les membres

Leur courage, leur résignation ne se démentit pas un moment; et Georges, sachant qu'on avait répandu le bruit qu'il avait sa grâce, en demanda une en effet : ce fut de mourir le premier, pour que ses compagnons emportassent en mourant la certitude qu'il ne leur survivait pas.

de la cour de cassation Muraire et Oudard. Nous avons déclaré et déclarons faire grâce de la peine capitale à . . . . . , et commuer ladite peine en celle de la déportation, qui s'effectuera dans un délai de quatre années, pendant lesquelles le dit tiendra prison dans le lieu qui sera désigné.

« Mandons et ordonnons que les présentes, scellées du sceau de l'empire, vous seront présentées dans trois jours, à compter de leur réception, par notre procureur-général près ladite cour, en audience publique, où l'impétrant sera conduit pour en entendre la lecture, debout et la tête découverte; que lesdites lettres seront de suite transcrites sur vos registres, sur la réquisition du même procureur-général, avec annotation d'icelles en marge de la minute de l'arrêt de condamnation.

« Donné au palais de Saint-Cloud, sous le sceau de l'empire, le 4 messidor an XII.

NAPOLÉON.

Nota. On voit que Bonaparte ne data pas encore en cette occasion : *et de notre règne la première année.*

CHAPITRE X.

Mot de Clavier. — Singulière proposition que me fait Corvisart par ordre de Napoléon. — M. Desmaisons. — Projet de séduction envers les juges. — Je vais aux Tuileries. —Rapp de service.—Familiarités accoutumées. —Bonne humeur de l'empereur. — Longue conversation avec l'empereur. — Jugement de Napoléon sur l'affaire de Moreau. — Les assassins de l'Angleterre, et souvenir de M. Fox. — Griefs contre le gouvernement anglais. — Les serviteurs de Bonaparte et Lacuée.— Manières affectueuses. — Arrestation de Pichegru. — Moyen indiqué par le premier consul pour connaître sa présence à Paris. — Portrait de Moreau. — Démarches de Bonaparte auprès de lui. — Moreau premier maréchal de l'empire.— Lauriston envoyé au Temple. — Silence sur le duc d'Enghien. — Nouveau jugement de Napoléon sur Moreau et Georges. — Estime pour Georges. — Promesses de service et adieux.—Souvenir et récit d'anciennes vexations. — Audience chez l'impératrice. — Joséphine toujours la même. — Tristesse et funestes pressentimens. — Ce que Bonaparte a dit de moi. — Témoignages de bonté.

Tous les juges composant le tribunal qui condamna Moreau, n'étaient pas des Thuriot et des

Hémart. L'histoire a recueilli comme un contraste honorable au milieu des turpitudes de cette époque, la réponse de M. Clavier, que Hémart pressait de donner sa voix pour la condamnation de Moreau : « Eh ! monsieur, si nous le condamnons, qui nous absoudra, nous? » Au surplus si je dis que les juges furent circonvenus, ce n'est pas un fait que j'avance légèrement; j'en ai eu la preuve la plus évidente par une démarche faite auprès de moi.

Bonaparte savait que j'étais très-lié avec M. Desmaisons, l'un des membres du tribunal et beau-frère de Corvisart; il savait en outre qu'il penchait pour l'innocence de Moreau et pour son acquittement. Pendant le cours du procès, je vois un jour Corvisart arriver chez moi de très-grand matin et ayant l'air tellement embarrassé, qu'avant qu'il eût parlé, je lui dis : « Qu'avez-vous donc? Est-ce que vous m'apportez une mauvaise nouvelle? — Pas tout-à-fait, me répondit Corvisart; mais je viens par ordre de l'empereur. Il veut que vous voyiez mon beau-frère; il m'a dit : « C'est le doyen des « juges, un homme considéré; son avis sera d'un « grand poids, je sais qu'il est favorable à Moreau; « il a tort. Allez trouver Bourrienne et entendez-« vous avec lui pour tâcher de le ramener à des

« idées plus raisonnables, car je vous répète qu'il « a tort; il se trompe. » Voilà, ajouta Corvisart, de quelle mission je suis chargé auprès de vous.— Comment, lui dis-je avec le plus profond étonnement, comment avez-vous pu vous charger d'une pareille commission? Auriez-vous pu croire un moment que je serais capable de chercher à exercer de l'influence sur l'esprit d'un magistrat pour en obtenir une injuste sévérité?—Non certes, reprit Corvisart; j'ai dû faire auprès de vous cette démarche pour obéir à un ordre de l'empereur; mais je savais d'avance comment vous recevriez la proposition que j'étais chargé de vous transmettre. Je connais trop votre opinion et votre caractère pour avoir conçu le moindre doute à cet égard, et je savais bien que je ne courais aucun risque à m'acquitter auprès de vous d'une commission qui serait sans aucun résultat. D'ailleurs, désobéir à l'empereur, eût été vous nuire dans son esprit, un refus l'aurait confirmé dans l'opinion qu'il a que vous penchez pour l'acquittement de Moreau. Pour ce qui me concerne, ajouta Corvisart, je n'ai pas besoin de vous dire que je n'ai pas plus cherché que vous ne le voulez faire, à influer sur l'opinion de mon beau-frère, et vous le connaissez assez pour savoir comment il aurait accueilli de pareilles ouvertures. »

Tel fut l'objet et le résultat de la visite de Corvisart, et elle me fonde à penser que de semblables démarches furent faites auprès des autres membres du tribunal. Quoi qu'il en soit, je cessai par prudence de voir M. Desmaisons avec lequel j'étais très-lié.

Voici maintenant une autre visite, non pas que je reçus; mais que j'eus à faire, et qui tient une place bien importante dans mes souvenirs.

Le 14 juin 1804, quatre jours après l'arrêt de la cour qui condamnait Georges et ses complices, l'empereur me fit dire de me rendre à Saint-Cloud. C'était un jeudi. Il venait de se passer de si grands événemens et des scènes si tragiques, que je n'étais pas très-rassuré sur les rapports qu'on avait pu lui faire, et sur ce qu'il me pouvait vouloir. Mais j'eus encore cette fois le bonheur de trouver de service mon ami Rapp, qui me dit, lorsque j'entrai : — Sois tranquille, il est de bonne humeur pour le moment, il veut causer avec toi. — Dès que Rapp m'eut annoncé, l'empereur me fit entrer. Après son pincement d'oreille, et ses questions habituelles : « Que disent, « que font les badauds, comment se portent vos « enfans, que faites-vous? etc., » il me dit : — « A « propos, vous avez assisté au jugement de Mo-

« reau ? — Oui, Sire, je n'ai pas manqué une seule « séance. — Là, voyons, Bourrienne, parlez-moi « franchement ; vous avez jugé que Moreau était « innocent? — Oui, Sire ; du moins je puis vous « assurer qu'il n'est rien résulté des débats qui ait pu « le faire trouver coupable, je vous avouerai même « que j'ai été souvent surpris qu'on l'ait fait figurer « dans cette conspiration, car je puis vous assurer « qu'aucun fait sérieux, qu'aucune révélation n'a « porté contre lui. — Je connais votre opinion « sur cette affaire ; Duroc m'a rapporté dans le « temps ce que vous lui aviez dit au lever, aux « Tuileries. L'expérience a prouvé que vous aviez « raison ; mais, ai-je pu faire autrement? Vous « avez su que Bouvet de Lozier s'était pendu dans « sa prison, et ne fut sauvé que par hasard. Réal « courut bien vite au Temple pour l'interroger; dans « ses premiers aveux, il chargea Moreau, dit que « Moreau avait eu des conférences avec Pichegru ; « Réal vint me rendre compte sur-le-champ, et « me proposa de faire arrêter Moreau, sur les « bruits qui couraient et qui paraissaient fondés ; « Réal m'avait déjà fait cette proposition. D'un « premier coup-d'œil, je vis si clair dans cette af- « faire que je m'y opposai formellement ; mais « quand ensuite Bouvet de Lozier eut parlé, en-

« core un coup, qu'est-ce que vous vouliez que je « fisse ? Pouvais-je laisser ouvertement conspirer « contre mon gouvernement ? Comment ne pas « ajouter foi aux déclarations de Bouvet de Lozier, « dans la circonstance où il se trouvait ? Pouvais- « je prévoir que devant la justice il démentirait ses « premières déclarations ? Il y a là un enchaîne- « ment de circonstances au-dessus des prévisions « humaines ; j'ai dû consentir à ce qu'on arrêtât « Moreau quand j'ai eu la preuve de ses confé- « rences avec Pichegru. L'Angleterre n'a-t-elle « pas envoyé des assassins ? — Sire, lui dis-je, vou- « lez-vous me permettre de vous rappeler la con- « versation que vous eûtes en ma présence avec « M. Fox, et à la suite de laquelle vous me dites : « *Bourrienne, je suis bien aise d'avoir appris de la* « *bouche d'un homme d'honneur que le gouvernement* « *anglais est incapable de faire attenter à ma vie,* « *j'aime à estimer mes ennemis.* — Ah bah ! vous « êtes bon ! Parbleu, je ne dis pas qu'un ministre « anglais ait fait venir un assassin, et qu'il lui ait « dit : Tiens, voilà de l'or et un poignard, va-t-en « tuer le premier consul. Non, je ne crois pas cela ; « mais il n'en est pas moins vrai que tous ceux qui « sont venus conspirer contre mon gouvernement » étaient à la solde de l'Angleterre, qu'ils en re-

« cevaient des traitemens; est-ce que j'ai des agens « à Londres pour frapper à la tête le gouvernement de la Grande-Bretagne? je lui fais bonne « guerre, et je ne cherche pas à réveiller les souvenirs des anciens partisans des Stuarts. N'est-ce « pas Wright, un capitaine de la marine anglaise, « qui a conduit et fait débarquer sur les côtes de « Dieppe, tous les complices de Georges? Soyez « sûr qu'à l'exception de quelques frondeurs que « je saurai bien faire taire, le vœu de la France « entière a été pour moi, partout l'opinion s'est « déclarée en ma faveur; aussi n'ai-je pas craint de « mettre au grand jour toutes ces trames, de donner de la solennité aux débats. La plupart de « ces Messieurs voulaient que je nommasse une « commission militaire où les accusés auraient été « jugés dans les vingt-quatre heures; je ne l'ai pas « voulu : on aurait dit que je redoutais l'opinion, « et je ne la crains pas. Qu'on parle tant qu'on « voudra, à la bonne heure, mais que je ne l'entende pas; ce n'est point à ceux qui sont attachés à ma personne qu'il peut être permis de « blâmer ce que je fais. » Comme en ce moment je ne pus dissimuler un petit mouvement involontaire dans lequel l'empereur remarqua quelque chose de plus que de la surprise, il s'inter-

rompit, me prit le bout de l'oreille, et me dit en souriant de la manière la plus affectueuse : « Ce « n'est pas pour vous, mon cher, que je dis cela; « mais j'ai à me plaindre de Lacuée[1]; croyez-« vous que pendant le procès, il allait clabaudant « en faveur de Moreau? lui, mon aide-de-camp; « un homme qui me doit tout! Pour vous, je vous « l'ai dit, vous avez bien vu dans cette affaire. — « J'ignore absolument, Sire, ce qu'a pu dire ou « faire Lacuée, que je ne vois plus depuis long-« temps; quant à ce que j'ai dit à Duroc, c'est ce « que l'histoire nous enseigne à chaque page.

« A propos, reprit l'empereur après un court « moment de silence, savez-vous que c'est à moi « qu'est due la découverte de Pichegru à Paris? « Ils étaient tous à me dire : Pichegru est à Paris; « Fouché, Réal me chantaient la même chanson, « mais ils ne pouvaient me donner aucune preuve. « Que vous êtes bête, dis-je à Réal; en un tour « de main vous saurez à quoi vous en tenir. Pi-« chegru a un frère, ancien religieux, qui habite « Paris, faites chercher sa demeure et courez-y; « s'il n'est plus dans sa demeure, cela donnera

[1] Lacuée fut tué au pont de Guntzbourg. Je crois que depuis notre entretien, il avait cessé d'être aide-de-camp de l'empereur.

« déjà lieu de penser que Pichegru est ici; si son « frère est au contraire dans son logement, assu- « rez-vous de sa personne : c'est un homme sim- « ple, et sa première émotion vous mettra sur la « voie de la vérité. Tout se passa comme je l'a- « vais prévu; dès qu'il se vit saisi, sans laisser le « temps de l'interroger, il alla au-devant de ce « qu'on voulait savoir de lui, en demandant s'il « était possible qu'on lui fît un crime d'avoir « reçu son frère chez lui. Ainsi, plus de doute, « et un misérable chez qui Pichegru logeait est « venu vendre à la police le secret de sa demeure. « Quelle épouvantable dégradation ! livrer un ami « pour de l'or! »

Ensuite, revenant à Moreau, l'empereur me parla très-longuement de ce général. « Moreau, « me dit-il, a de bonnes qualités, il est d'une « bravoure à toute épreuve, mais il a plus de « courage que d'énergie; il est mou, indolent; à « l'armée il vivait comme un pacha; il fumait, « était presque toujours couché, et aimait trop « la bonne chère. Il est naturellement bon, mais « trop paresseux pour être instruit; il ne lit pas, « et depuis qu'il est toujours collé aux jupons de « sa femme, ce n'est plus un homme; il ne voit « plus que par les yeux de sa femme et de sa belle-

« mère qui l'auront compromis dans toutes ces « dernières intrigues. Dites donc, Bourrienne, il « est assez singulier que ce soit moi qui lui aie « d'abord conseillé le mariage qu'il a fait; on m'a- « vait dit que mademoiselle Hulot était une créole, « et je crus qu'il trouverait en elle une autre Jo- « séphine; je me suis furieusement trompé. Ce « sont toutes ces tricoteuses qui l'ont éloigné de « moi, et j'en suis fâché quoiqu'il soit beaucoup « au-dessous de sa réputation. Vous rappelez- « vous que je vous dis, il y a déjà plus de deux « ans, que Moreau viendrait un jour se casser le « nez contre la porte des Tuileries; il n'y a pas « manqué, et c'est sa faute; car, pour moi, vous « avez été témoin de tout ce que j'ai fait pour me « l'attacher. Vous vous souvenez de l'accueil que « je lui fis à la Malmaison; au 18 brumaire je lui « confiai la garde du Luxembourg et il remplit « bien mes intentions. Depuis il ne m'a témoigné « que de l'ingratitude; il a été fourré dans tous « les propos de caillettes; il a blâmé tous mes « actes, tourné en ridicule la légion - d'hon- « neur. Des intrigans ne lui ont-ils pas mis en « tête que j'étais jaloux de lui? [1] vous en savez

[1] Bonaparte avait raison en ce sens que la conscience de

« quelque chose. Vous avez vu tout aussi bien « que moi, comment sa réputation a été faite « par le directoire, effrayé de mes succès en Ita- « lie, et qui, à cause de cela, voulut qu'il y eût « dans l'armée un général qui balançât ma renom- « mée. Je suis sur le trône et le voilà en prison. « Vous avez vu tous les rapports qui m'ont été « adressés sur les clabauderies continuelles de sa « famille contre moi; ils en ont fait un mécontent, « tandis que je l'aurais si bien traité! S'il se fût at- « taché à moi, je lui aurais sans doute donné le « titre de premier maréchal de l'empire; mais que « pouvais-je faire? Il dépréciait sans cesse mes « campagnes et mon gouvernement. Tous ces rap- « ports ont passé sous vos yeux, et je ne vous ai « pas caché l'humeur que cela me causait. Du « mécontentement à la révolte, il n'y a souvent « qu'un pas, surtout lorsqu'un homme d'un ca- « ractère mou obéit à l'influence des coteries; ainsi « donc, quand on me dit pour la première fois « que Moreau était compromis dans la conspira- « tion de Georges, mon premier mouvement fut

sa supériorité sur Moreau l'empêchait d'être jaloux de Moreau, mais il l'était bien réellement de l'opinion que l'on avait de Moreau à tort ou à raison.

« de le croire; pourtant j'hésitai à le faire arrê-« ter, je ne m'y déterminai qu'après avoir con-« sulté mon conseil[1]. Quand les membres en furent « réunis, je fis mettre toutes les pièces sous leurs « yeux, je leur demandai de les examiner mûre-« ment; je leur dis qu'il ne s'agissait pas d'une pe-« tite affaire; et j'exigeai d'eux qu'ils me dissent « franchement s'il y avait contre Moreau des « charges assez fortes pour une condamnation à « mort. Les imbéciles! leur réponse fut affirma-« tive, je crois même qu'elle fut unanime; alors « je laissai aller la procédure, car il n'y avait plus « à reculer. Je n'ai pas besoin de vous dire, Bour-« rienne, que jamais la tête de Moreau ne serait « tombée sur un échafaud; bien certainement je « lui aurais fait grâce; mais placé sous le coup « d'une condamnation capitale, il n'eût plus été « dangereux, et son nom aurait cessé d'être un

[1] Quel conseil! Un conseil où siégeait Fouché, dont la présence dût singulièrement étonner et étonna tous ceux qui y furent convoqués avec lui. Fouché n'avait d'autre titre que celui de sénateur. Selon toutes les convenances, il aurait dû demeurer étranger, du moins en apparence, à ces grands actes du gouvernement. Mais qui pouvait mieux parler d'une conspiration que celui dont elle était en partie l'ouvrage.

« drapeau pour les grognards de la république ou « pour ces imbéciles de royalistes. Si le conseil « eût élevé des doutes sur la culpabilité de Mo- « reau, je l'aurais fait venir; je lui aurais dit que « le soupçon qui pesait sur lui suffisait pour que « nous ne pussions plus vivre ensemble; qu'il fe- « rait bien de voyager en Europe pendant trois « ans; qu'il pouvait prendre le prétexte de visiter « les champs de bataille des dernières guerres; « que, s'il préférait une mission extraordinaire, « je la lui donnerais, avec tout l'argent qu'il vou- « drait; que, pendant ces trois ou quatre années, « le temps, ce grand maître, arrangerait tout. « Mais ces animaux me déclarent qu'il ne peut se « soustraire à une condamnation capitale; que sa « complicité au premier chef est évidente, *et voilà* « *qu'on me le condamne comme un voleur de mouchoirs*. « Que voulez-vous que j'en fasse? le garder? ce « serait encore un point de ralliement. Qu'il vende « ses biens et qu'il quitte la France. Qu'en ferais- « je au Temple? j'en ai assez sans lui..... Encore « si c'était la seule grande faute qu'ils m'eussent « fait faire!... — Sire, comme vous avez été « trompé! — Oh! oui, je l'ai été, mais je ne puis « pas tout voir avec mes deux yeux. »

A cet endroit de notre conversation, dont je

supprime le plus possible la part que j'y pris, je pensai que dans les derniers mots de Bonaparte il avait voulu faire allusion à la mort du duc d'Enghien, et je crus qu'il allait m'en parler, mais il ne me dit pas un mot de ce prince, ni rien qui eût plus directement rapport à lui, et revint encore sur le compte de Moreau. « Il s'est bien « trompé, reprit l'empereur, s'il a cru que j'avais « quelque animosité contre lui. Dès qu'il a été ar- « rêté, j'ai envoyé Lauriston au Temple, je l'ai « choisi parce qu'il est d'un caractère doux et « conciliant; je l'ai chargé de dire à Moreau qu'il « avouât seulement qu'il avait vu Pichegru, et « que je ferais suspendre toute la procédure à son « égard. Au lieu d'accueillir comme il aurait dû « le faire cet acte de générosité, il me répondit « avec hauteur; il a fait le fier tant que Pichegru « n'a pas été arrêté; mais ensuite, il lui a bien « fallu baisser le ton. Il m'a écrit sur sa conduite « antérieure une lettre d'excuses que j'ai fait join- « dre aux pièces de la procédure. Il s'est perdu « par sa faute; et, d'ailleurs, il faudrait des « hommes autrement trempés que Moreau pour « conspirer contre moi. Tenez, par exemple, il « y a parmi les conjurés un homme que je re- « grette; c'est Georges. Celui-là est bien trempé;

« entre mes mains un pareil homme aurait fait « de grandes choses. Je sais apprécier tout ce « que vaut la fermeté de son caractère, et je lui « aurais donné une bonne direction. Je lui ai « fait dire par Réal que s'il voulait s'attacher à moi, « non-seulement il aurait sa grâce, mais que je « lui aurais donné un régiment. Que sais-je? je « l'aurais peut-être pris pour aide-de-camp. On « aurait crié; mais cela m'eût été, parbleu, bien « égal. Georges a tout refusé; c'est une barre de « fer. Qu'y puis-je? il subira son sort, car c'est « un homme trop dangereux dans un parti; c'est « une nécessité de ma position. Que je ne fasse « pas d'exemples, et l'Angleterre va me jeter en « France tous les vauriens de l'émigration; mais « patience, patience! j'ai les bras longs, et je sau- « rai les atteindre s'ils bougent.

« Moreau n'a vu dans Georges qu'un brutal, « moi j'y vois autre chose. Vous devez vous rap- « peler la conversation que j'eus avec lui aux Tui- « leries, vous étiez avec Rapp dans la pièce à côté. « Je n'ai pu parvenir à le remuer. Quelques-uns « de ses camarades furent émus au nom de la pa- « trie et de la gloire, mais pour lui il resta froid. « J'eus beau tâter toutes les fibres, parcourir tou- « tes les cordes; ce fut en vain, je le trouvai cons-

« tamment insensible à tout ce que je lui disais.
« Georges ne parut alors à mes yeux que froide-
« ment avide du pouvoir, il en demeurait toujours
« à vouloir commander les Vendéens. Ce fut après
« avoir épuisé tout moyen de conciliation que je pris
« le langage du premier magistrat. Je le congédiai
« en lui recommandant surtout d'aller vivre chez
« lui, tranquille et soumis, de ne pas se méprendre
« sur la nature de la démarche que j'avais faite vis-
« à-vis de lui, de ne pas attribuer à faiblesse ce qui
« n'était que le résultat de ma modération et de ma
« force: Dites-vous bien, ajoutai-je, et répétez à tous
« les vôtres que, tant que j'aurai les rênes de l'au-
« torité, il n'y aura ni chance ni salut pour qui-
« conque oserait conspirer. Je le congédiai alors,
« et la suite a prouvé si j'avais raison de lui re-
« commander de se tenir tranquille. Réal m'a dit
« que quand Moreau et lui s'étaient trouvés en
« présence avec Pichegru, ils n'avaient pu s'enten-
« dre, parce que Georges ne voulait pas agir au-
« trement que pour les Bourbons. Eh bien, il avait
« un plan, mais Moreau n'en avait aucun : il vou-
« lait renverser mon pouvoir sans savoir ce qu'il
« mettrait à ma place. Cela n'avait pas le sens com-
« mun.

« A propos, Bourrienne, avez-vous vu Corvi-

« sart? —Oui, Sire.—Eh bien!—Il a rempli auprès « de moi la mission que vous lui aviez donnée. — « Et Desmaisons! je parie que vous ne lui avez pas « parlé comme je le voulais. —Sire, l'estime que « j'ai pour M. Desmaisons m'aurait fait regarder « une démarche comme injurieuse pour lui; pour « que l'on n'interprétât donc pas mal ce que j'aurais « pu lui dire, je me suis abstenu de le voir depuis « l'instruction du procès. — Allons, c'est bien; à « la bonne heure. Soyez sage, discret, j'aurai soin « de vous. » Alors il me fit un salut de la main extrêmement gracieux, et se retira dans son cabinet.

L'empereur m'avait retenu plus d'une heure avec lui. En sortant de cette audience je passai par le salon de service où je vis, au grand nombre de personnes qui s'y trouvaient, que la belle science de l'étiquette avait fait déjà de grands progrès, quoique l'empereur n'eût pas encore introduit à sa cour l'admirable institution des chambellans. J'étais, je ne le cache pas; on ne peut plus satisfait de la réception qu'il m'avait faite, et d'ailleurs je commençais à m'ennuyer de mon oisiveté, et à désirer une place dont j'avais besoin après les pertes que j'avais faites et les injustes reprises que Bonaparte avait exercées sur

ce qu'il m'avait donné. Quand, aujourd'hui, je le juge quelquefois avec une vérité impartiale, j'aime mieux que mes jugemens se rapportent à des actes où j'étais tout à fait étranger. Je me contenterai donc de raconter ici, même avant ce que j'ai à dire de ma visite chez l'impératrice, en sortant de chez Napoléon, quelle avait été précédemment sa conduite envers moi et envers Mme de Bourrienne ; cela servira à justifier et l'espèce de crainte dont je fus momentanément saisi quand l'empereur me fit appeler aux Tuileries, et la satisfaction que j'éprouvai de la réception qu'il me fit. J'avais eu la preuve de ce que Rapp m'avait dit sur sa bonne humeur, j'étais flatté de la confiance qu'il avait eue en moi, en me parlant des hauts secrets de sa politique et de son gouvernement. En me voyant sortir, Rapp me dit : « Il paraît qu'il t'en a conté bien long. — Mais, « oui; pas mal. » Et la longueur de l'audience me valut un salut de cour de la part de tous ceux qui étaient dans le salon de service.

Voici donc ce qui s'était passé deux ans auparavant : pendant le mois qui suivit la démission non acceptée que j'avais donnée au premier consul, on me proposa la maison de Saint-Cloud qui appartenait à madame Deville : c'était celle

où les ducs d'Angoulême et de Berry avaient été inoculés. Je fus voir cette maison, pensant que je pourrais y réunir ma famille. Malgré sa ravissante situation, elle me parut trop grande et pour ma fortune et pour mes goûts. Excepté les murs extérieurs, elle était en fort mauvais état. Tout dans l'intérieur exigeait de grandes dépenses pour les réparations. Madame Bonaparte, apprenant que madame de Bourrienne faisait tout son possible pour m'empêcher de l'acheter, désira la voir, et en fit un but de promenade avec nous. Elle en fut tellement enchantée qu'elle traita ma femme de folle de ne pas en vouloir. A l'objection qu'elle lui fit de la dépense à y faire, Joséphine répondit : « Ah, nous arrangerons cela. » A notre retour à la Malmaison elle vanta tant cette acquisition à Bonaparte, qu'il me dit : « Eh bien! « pourquoi ne l'achetez-vous pas, Bourrienne, « puisque le prix est raisonnable, (elle valait « 60 mille francs,) car une fois à Saint-Cloud, il « viendra bien du monde de Paris, et vous pour« rez tenir une seconde table. »

La maison fut donc achetée. On demanda d'abord vingt mille francs pour la rendre habitable. Il fallait meubler cette grande maison. On commanda les meubles.

Mais dès que le marteau y fut, tout croûlait et on trouva d'immenses réparations à faire.

Bonaparte, à cette époque, faisait hâter l'achèvement des travaux du château de Saint-Cloud, qu'il lui tardait d'habiter. Ne pouvant pas le quitter un instant, je trouvais trop pénible d'aller, de venir deux ou trois fois par jour de Ruël à Saint-Cloud; je vins donc m'établir avec ma famille dans cette maison remplie d'ouvriers. J'y étais à peine depuis huit jours, lorsque Bonaparte me déclara, comme on l'a vu, qu'il n'avait plus besoin de mes services. Ma femme alla lui faire ses adieux. Bonaparte s'entretint avec douceur de mes bonnes qualités, de mon mérite et de la facilité de mon travail; il lui dit en propres termes qu'il était le plus malheureux de nous trois, et que jamais il ne me remplacerait. Puis il ajouta : Je vais faire un voyage d'un mois : que Bourrienne se tienne tranquille; qu'il fuie le monde, et à mon retour je le placerai selon son mérite, je le dois, je le ferai, devrais-je créer une place pour lui.

Madame de Bourrienne lui demanda alors l'autorisation de conserver son appartement aux Tuileries pour faire ses couches qui n'étaient pas éloignées. Il lui répondit : « Gardez-le tant que

« vous voudrez : si je vais habiter Paris, cela « sera tard. »

Ce fut surtout cette maison de Saint-Cloud qui excita l'envie. On inventait mille fables sur le prétendu luxe de cette habitation, dont on avait à peine eu le temps de meubler le premier étage. On fit obstinément, à ce sujet, à Bonaparte, des rapports plus ridicules les uns que les autres. Une femme osa lui assurer que le boudoir était enrichi de pierres fines et les draperies brodées en perles fines; que ce boudoir coûtait cinq cent mille francs. A cette dernière absurdité, Bonaparte répondit, ainsi que Duroc m'en a donné l'assurance : « *Ah ! madame, vous* « *m'en direz tant que je ne croirai plus rien.* »

Bonaparte partit pour son voyage. Je me retirai avec ma famille chez madame de Coubertin qui nous reçut avec sa bonté et sa grâce ordinaire : elle était ma cousine-germaine. Nous passâmes chez elle à la campagne tout le temps de l'absence du premier consul, et nous revînmes à Saint-Cloud, le jour même où l'on attendait Bonaparte, le soir. Il n'y avait pas un quart-d'heure qu'il était arrivé, qu'il me fit dire de déménager dans vingt-quatre heures l'appartement des Tuileries, qu'il avait donné sa parole à ma femme de lui

laisser pour faire ses couches. Il réclama en même temps le mobilier de Ruël dont il m'avait fait présent deux ans auparavant, lorsque je fis l'acquisition d'une petite maison pour me loger près de lui.

Je lui adressai des réclamations, et lui fis observer que j'avais fait remettre tout à neuf, fait mettre de la soie là où il y avait de la toile usée. Il ne tint compte de rien, et me fit démeubler cette maison en enlevant jusqu'aux mouchettes. Il faut dire que sa table était, à son arrivée, couverte de rapports, qui me faisaient parler et agir à Paris, où je n'avais pas mis les pieds, et où je n'avais eu de communication avec personne.

Après mon départ pour Hambourg, Bonaparte prit sans façon possession de mes écuries et de mes remises à Saint-Cloud; il y logea quarante chevaux; il y en avait jusques dans les allées et les avenues, et autant de voitures avec beaucoup de gens d'écurie. Il prit aussi une jolie maison qui était à l'entrée du parc; il y logea ses cochers, ses palefreniers; on abîma tout. Tout cela fut fait militairement, sans me prévenir, et gratuitement. Il regardait la maison comme à lui; il m'avait bien ordonné de l'acheter, mais il ne l'avait pas payée. Cette occupation a duré plus de quatre ans.

Le souvenir des vexations arbitraires dont je fus l'objet de la part de Bonaparte m'a conduit plus loin que je ne voulais ; je reviens donc sans autre transition au palais nouvellement impérial de Saint-Cloud, au moment où, sortant de l'audience dont j'ai rapporté les détails, je me rendis chez l'impératrice, qui, sachant que j'étais au palais, m'avait fait dire de ne pas m'en aller sans entrer chez elle. Rien ne pouvait m'être plus agréable qu'une pareille recommandation, car l'accueil de Joséphine était toujours gracieux. Je ne me rappelle plus quelle dame de sa société habituelle était avec elle dans son boudoir quand on m'annonça ; mais cette personne sortit, de sorte que je me trouvai seul avec Joséphine. L'orgueil de son nouveau titre n'avait rien changé à la prévenante aménité de son caractère. Après quelques propos échangés sur son changement de position, je lui rendis compte de la conversation que je venais d'avoir avec l'empereur. Je lui rapportai fidèlement tout ce qu'il m'avait dit de Moreau, lui faisant observer que j'avais cru un moment qu'il allait me parler du duc d'Enghien, mais que, détournant tout à coup la conversation du point où il l'avait amenée, il ne m'en dit pas un mot. Madame Bonaparte me répondit : « Il vous a dit

« la vérité sur Moreau. On a trompé Bonaparte,
« parce qu'on croyait lui faire la cour en appuyant
« auprès de lui sur la culpabilité de Moreau. Je
« ne m'étonne nullement qu'il ait gardé le silence
« sur le duc d'Enghien : il en parle le moins pos-
« sible, d'une manière vague et toujours avec ré-
« pugnance. Si vous revoyez Bonaparte, évitez
« de le ramener sur ce chapitre, et si le hasard
« veut qu'il vous en entretienne, évitez tout ce
« qui pourrait ressembler à des reproches, il ne
« les souffre pas; vous vous perdriez dans son
« esprit, et le mal est, hélas! sans remède. Quand
« vous êtes venu me voir à la Malmaison, je vous
« ai dit tout ce que j'avais vainement tenté pour
« le détourner de son funeste dessein, et comme
« il m'avait traitée. Depuis, il n'a eu dans son in-
« térieur que peu d'instans de bonne humeur;
« c'est seulement aux yeux de ses courtisans qu'il
« affecte un air calme et serein, mais je vois qu'il
« souffre d'autant plus qu'il fait d'efforts pour nous
« cacher sa souffrance. A propos, j'oubliais de
« vous dire qu'il a eu connaissance de la visite que
« vous m'aviez faite le surlendemain de la catas-
« trophe; je craignais que vos ennemis, qui la
« plupart sont aussi les miens, ne lui eussent pré-
« senté cette visite sous un jour défavorable; mais

« heureusement il n'en était rien. Il me dit seule-
« ment : « Tu as vu Bourrienne ? Comment se
« porte-t-il? Boude-t-il contre moi? Il faut pour-
« tant que je fasse quelque chose pour lui; j'en
« chercherai l'occasion. » Il m'a reparlé dans le
« même sens, et presque répété la même chose il
« y a trois jours, et puisqu'il vous a fait venir au-
« jourd'hui, je ne doute pas qu'il ait quelque
« chose en vue. — Oserais-je vous demander ce
« que c'est? — Je ne le sais pas encore, mais je
« vous recommande de redoubler de prudence
« vis-à-vis des personnes que vous voyez; il est si
« ombrageux et si bien instruit de tout ce que
« l'on fait et de tout ce que l'on dit! J'ai bien
« souffert depuis que je ne vous ai vu; j'ai toujours
« présente à la pensée la manière cruelle dont il
« rejeta mes instances. J'ai été pendant quelques
« jours d'une tristesse qui l'irritait parce qu'il en
« voyait trop bien le motif. Le titre d'impératrice
« ne m'éblouit pas; j'augure mal de tout cela pour
« lui, pour mes enfans et pour moi. Les miséra-
« bles doivent être contens; voyez où ils l'ont
« poussé! Cette mort empoisonne ma vie. Je n'ai
« pas besoin de vous dire, Bourrienne, que ceci
« est pour vous seul. — Je ne crois pas que vous
« puissiez douter de ma discrétion. — Non, certes,

« non, Bourrienne, je n'en doute pas; elle égale « ma confiance en vous; soyez persuadé que je « n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour moi « en diverses circonstances, et le dévouement que « vous m'avez montré à votre retour d'Égypte. « Adieu, mon ami! Venez me voir. »

Telles furent les deux audiences que j'eus le même jour, c'est-à-dire le 14 juin 1804, d'abord de l'empereur et ensuite de l'impératrice. Rentré chez moi, je passai trois heures à écrire des notes sur ce que Napoléon et Joséphine m'avaient dit, et c'est le résultat de ces notes que l'on vient de lire.

CHAPITRE XI.

Constitution et sénatus-consulte organique. — Avantage de la position de l'empereur. — Amour de Napoléon pour la France. — Confidence curieuse de Fouché. — Paroles remarqua bles deBonaparte à Fouché sur la protestation de Louis XVIII. — Pièce secrète insérée par ordre dans le Moniteur. — Lettre de Bonaparte à Regnier. — Fouché redevenu ministre de la police. — Fausse direction donnée par Regnier à la conspiration de Georges. — Éloges non mérités donnés à Fouché — Signes certains du retour des Bourbons. — Opposition entre les paroles et la conduite de Bonaparte. — La couronne de fer. — Célébration du 14 juillet. — Les jours fériés et la perte de temps. — Grande cérémonie aux Invalides. — Réflexions involontaires, souvenirs du 18 brumaire et comparaison. — Nouveau serment de la légion d'honneur prononcé par l'empereur. — Enthousiasme général. — Départ pour Boulogne. — Ma visite chez Joséphine. — Toilette et chiffons impériaux. — Ma visite du lendemain à la Malmaison. — Joséphine et Madame de Rémusat. — Paroles de Joséphine et grâces accordées par l'empereur.

On a vu précédemment qu'aux termes de la constitution consulaire, le premier consul ne devait pas commander en chef une armée hors du

territoire de la république; on a vu aussi par quelle subtilité Bonaparte avait éludé cette disposition constitutionnelle, en laissant le nom d'armée de réserve à l'armée de Marengo. Cette condition ne fut plus imposée à Bonaparte empereur; le sénatus-consulte organique y avait mis bon ordre, et dans cette soif de guerre qui brûlait l'âme de Napoléon, dès qu'il se fut fait donner le titre qui flattait le plus son orgueil, son infatigable imagination dut se nourrir de vastes projets de conquêtes, projets qu'il réaliserait aussitôt que l'Angleterre trouverait un allié sur le continent. D'après la connaissance que j'ai de son caractère, l'ayant vu souvent se montrer exigeant dans l'espoir de ne pas obtenir, je ne crois pas mettre en avant une fausse supposition en disant qu'il hâtait de ses voeux, et peut-être par quelques manœuvres sourdes, le moment où on lui offrirait le prétexte d'une guerre continentale. Un souverain, dans la position où il s'était placé, jouit d'un immense avantage; c'est que n'étant pas retenu par la crainte de froisser l'amour-propre ou les intérêts d'un autre gouvernement, il façonne tout le monde à la soumission, se livrant d'autant plus au besoin de manifester sa supériorité qu'il voudrait la voir contestée. Dans cet état de choses,

Bonaparte, qui, comme j'ai peut-être eu tort de le dire trop tôt, n'avait jamais pensé sérieusement à tenter une descente en Angleterre, fit de ce projet jeté en avant un prétexte pour réunir des forces imposantes sur un seul point, et achever de fanatiser une armée déjà si dévouée.

Ainsi il parvenait en même temps à inquiéter vivement la rivale qu'il ne voulait pas frapper parce-qu'il ne le pouvait pas, et à entretenir dans une sécurité funeste la première puissance qui oserait mettre le moindre obstacle au développement de son ambition; ainsi Bonaparte joua le monde, sans mettre personne dans sa confidence, pas même ses ministres; et cette combinaison, dont lui seul était capable, est à mes yeux le miracle de la politique des temps modernes.

Certes Napoléon aimait la France, mais il l'aimait comme un moyen, elle était à ses yeux comme un piédestal sur lequel il érigerait sa propre grandeur; et pour y parvenir, son ambition étant satisfaite, il lui fallait la guerre. Ce titre d'empereur, le fixant sur le trône comme le fondateur d'une nouvelle dynastie, lui donna une sécurité que jusque-là il avait affecté de ne pas avoir, et son audace naturelle s'en accrut. J'ai su de Fouché

une circonstance fort remarquable et qui vient à l'appui de ce que je dis.

Louis XVIII, étant alors à Varsovie, fut informé de l'élévation de Bonaparte à la dignité impériale; fidèle à ses droits, plus que les souverains de l'Europe ne le furent à ses malheurs, il leur adressa une protestation contre l'usurpation de son trône. Fouché me dit qu'ayant eu le premier connaissance de cette déclaration, il alla sur-le-champ en donner communication à l'empereur, lui disant sans doute qu'on allait en multiplier des copies, la répandre dans le faubourg Saint-Germain, chez tous les ennemis du gouvernement, que cela ferait un très-mauvais effet, qu'il avait cru devoir l'en prévenir tout de suite afin qu'il donnât l'ordre à Régnier et à Réal de faire surveiller tous ceux qui pourraient répandre cette déclaration. Vous pouvez juger de ma surprise, ajouta Fouché, vous qui savez combien le nom seul des Bourbons l'inquiétait et le rendait ombrageux. Il prit la copie de la déclaration, la lut et me dit en me la rendant: « Ah! ah! le comte de Lille fait des « siennes! Eh bien! à la bonne heure. Mon droit « est dans la volonté de la France, et tant que « j'aurai une épée je saurai le maintenir. Les « Bourbons doivent pourtant savoir que je ne les

« crains pas; qu'ils me laissent donc tranquille. « Vous dites que les badeaux du faubourg Saint-« Germain vont prendre et colporter des copies « de la protestation du comte de Lille? Eh bon dieu « qu'ils la lisent tout à leur aise. Fouché, envoyez » cela au Moniteur, je veux que cela y soit de-« main. » Ceci se passa le 30 juin, et le lendemain on lut en effet dans le Moniteur la protestation de Louis XVIII, datée du 6 juin, telle que la voici :

« En prenant le titre d'empereur, en voulant « le rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte « vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce « nouvel acte d'une révolution, où tout dans l'o-« rigine a été nul, ne peut sans doute infirmer « mes droits. Mais, comptable de ma conduite à « tous les souverains, dont les droits ne sont pas « moins lésés que les miens, et dont les trônes sont « tous ébranlés par les principes dangereux que le « Sénat de Paris a osé mettre en avant; comptable « à la France, à ma famille, à mon propre honneur, « je croirais trahir la cause commune en gardant « le silence en cette occasion. Je déclare donc, « après avoir au besoin renouvelé mes protesta-« tions contre tous les actes illégaux qui, depuis « l'ouverture des états-généraux de France, ont « amené la crise effrayante dans laquelle se trou-

« vent la France et l'Europe, je déclare en pré-
« sence de tous les souverains, que loin de recon-
« naître le titre impérial que Bonaparte vient de
« se faire déférer par un corps qui n'a pas même
« d'existence légale (le sénat), je proteste contre
« ce titre et contre tous les actes subséquens aux-
« quels il pourrait donner lieu. »

Fouché se souciait fort peu que la déclaration que l'on vient de lire circulât ou ne circulât pas dans Paris; il voulait seulement faire voir encore en cette occasion à l'empereur qu'il était mieux informé de ce qui se passait que Regnier, et Napoléon eut une preuve de plus de l'inexpérience et de l'inhabileté du grand-juge en matière de police; et Fouché ne tarda pas à recevoir le prix qu'il espérait de sa nouvelle démarche. En effet, ce fut dix jours après cette publication, que l'empereur écrivit en ces termes à Regnier pour lui annoncer le rétablissement du ministère de la police générale.

« Monsieur Regnier, grand-juge, au moment
« de la paix générale, j'ai réuni le ministère de la
« police à celui de la justice. Les circonstances de
« la guerre et les derniers événemens m'ont con-
« vaincu de la nécessité que vous m'avez souvent
« représentée de réorganiser ce ministère, et m'ont

« décidé à céder au désir que vous m'avez témoi-
« gné d'être laissé tout entier aux fonctions si im-
« portantes de grand-juge ministre de la justice.
« Je ne puis adhérer à votre vœu sans vous témoi-
« gner la satisfaction que j'ai eue de vos services
« comme ministre de la police générale. Rendu à
« votre ministère naturel, vous ne pourrez y ap-
« porter plus de zèle que vous ne l'avez fait jusqu'à
« ce jour ; mais vous aurez plus de temps à donner
« à cette partie si essentielle du gouvernement.
« La bonne administration de la justice et la bonne
« composition des tribunaux sont dans un état ce
« qui a le plus d'influence sur la valeur et la con-
« servation des propriétés et sur les intérêts les
« plus chers de tous les citoyens.

« Cette lettre n'ayant point d'autre objet, mon-
« sieur Regnier, grand-juge, ministre de la justice,
« je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

« Donné à Saint-Cloud, le 21 messidor an XII.

« NAPOLÉON. »

Cette lettre, par la manière dont l'empereur y dore la pillule à Regnier, rappelle un peu celle que le premier consul avait adressée à Berthier en lui retirant le ministère de la guerre pour lui donner le commandement illusoire de l'armée de réserve.

La formule *je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde*, était encore un nouveau progrès de Bonaparte dans la science des anciens usages; il ne s'en était pas encore servi, même dans sa lettre à Cambacérès, le lendemain de son élévation à l'empire, et il faut convenir en même temps que cette formule cadre singulièrement avec le mois de *messidor* et avec *l'an douze!* Les choses flatteuses que Napoléon dit à Regnier dans sa lettre tiennent d'ailleurs au système qu'il s'était fait d'honorer beaucoup les hauts fonctionnaires de son gouvernement, dans ses rapports publics avec eux, afin qu'ils inspirassent plus de respect à leurs administrés; et Dieu sait combien il s'en dédommageait en particulier, quand il les traitait de niais, de sots et d'imbécilles.

La fausse direction que Regnier avait, dans le principe, laissé prendre à l'affaire de Georges, fut la première cause qui détermina Bonaparte à rétablir le ministère de la police et à le rendre à celui qui venait de faire croire à la nécessité de l'y rappeler, par une monstrueuse accumulation de machinations et de perfidies. Je suis sûr aussi que l'empereur prit en grande considération la chance où une guerre future pourrait le forcer à sortir des frontières de France, regardant Fouché comme

plus propre qu'aucun autre à maintenir la tranquillité publique, et trouvant en lui plus de garanties pour surveiller les complots que, pendant son absence, on pourrait ourdir en faveur des Bourbons. La vérité est que l'habileté de Fouché, comme chef de la police, était devenue, pour ainsi dire, proverbiale; mais j'ai la preuve que toutes les louanges qui lui furent prodiguées étaient ridiculement exagérées, répandues par l'intérêt et répétées par la sottise. Dans mon opinion, et cette opinion n'est pas fondée sur de simples présomptions, Fouché a toujours trahi les partis auxquels il a eu l'air de s'attacher, dès que son intérêt, le seul guide qu'il ait eu dans sa vie, lui a conseillé de le faire,

Au moment où Bonaparte porta le dernier coup à la république, qui n'était plus qu'une ombre depuis le 19 brumaire, il était facile de prévoir que les Bourbons remonteraient un jour sur le trône de leurs ancêtres, et cette prévision n'a peut-être pas été sans influence sur la différence, en moins, du nombre des opposans dans les votes pour la fondation de l'empire, comparée aux votes pour l'établissement du consulat à vie. Le plus important pour les Bourbons, était que leur trône fût d'abord rétabli, et c'est ce qu'il y avait de

plus difficile à faire. Bonaparte s'en chargea, et, comme à l'aide d'une baguette magique, il ressuscita en un clin-d'œil tout l'ancien régime, que l'on avait cru écrasé sous les coups de la révolution. On vit reparaître les distinctions de rang, les ordres, les titres, la noblesse, les décorations, tous les hochets de la vanité, enfin tout ce tatouage burlesque que le vulgaire regarde comme un attribut indispensable de la royauté. Dès qu'il ne s'agissait plus de la forme du gouvernement, mais des personnes; que les anciennes dénominations étaient revenues; que les hommes de la révolution avaient eux-mêmes tranché la question, il n'y avait plus de doute que, quand l'occasion se présenterait (et les chances étaient très-nombreuses), la majorité de la nation ne préférât l'ancienne maison royale à laquelle elle devait sa civilisation, sa grandeur et sa puissance, et qui l'avait portée à un si haut degré de gloire et de prospérité. La nation, gouvernée par des lois en harmonie avec ses droits et ses besoins, et qui établissent dans l'état une liberté politique réelle, devait préférer les descendans du grand Henri, à ceux de toute autre famille, et à un soldat heureux qui avait souillé la belle journée restauratrice de brumaire par l'assassinat d'un jeune

prince de la famille royale, et s'était associé, pour monter au trône, aux régicides et à l'horreur qu'ils inspiraient.

D'ailleurs, sur quelle base posait l'empire? sur une gloire immense sans doute, mais non sur des institutions : les prestiges de la gloire évanouis, sur quoi pouvait-il poser encore?

On a vu qu'au mois d'août 1802, pendant que l'on discutait au conseil d'état la question du consulat à vie, à laquelle se rattacha la question de l'hérédité du pouvoir, le premier consul avait dit : « L'hérédité est absurde, inconciliable avec « la souveraineté du peuple et impossible en « France.» Il avait mis ce principe en avant, spontanément, sans qu'il fût nécessaire qu'il s'expliquât, et voilà que, deux ans non encore écoulés, il relève le trône pour lui, et rétablit en faveur de sa famille cette hérédité *absurde et impossible en France!* Enfin il fonde une quatrième dynastie. Y eut-il contradiction entre le principe mis en avant par le premier consul et sa conduite ultérieure? Non. De la part d'un autre, il y aurait contradiction, mais de la sienne, point. En supposant qu'il se fût contredit, il y aurait eu, dans le caractère de Napoléon, faiblesse, incertitude, mobilité; et certes, il n'y avait rien de cela. Il avait

tout simplement joué une de ses comédies pour laisser à la poire le temps de mûrir, selon l'une de ses expressions les plus familières, et qu'il ramenait continuellement quand il se contraignait involontairement à reculer le terme où son ambition serait enfin satisfaite.

Cette ambition fut donc satisfaite, comme on l'a vu, mais elle était loin d'être encore assouvie; l'on verra bientôt le pape passer les monts pour donner à sa couronne impériale la sanction de l'église, et lui, s'élancer vers l'Italie, pour y saisir la couronne de fer des rois lombards. A Milan, il faudra reconnaître la supériorité de la fortune de Napoléon; il n'eut pas, comme Charlemagne, de Didier à détrôner.

Je dirai plus tard ce que j'ai su de ce qui se passa lors du couronnement d'Italie; il serait trop tôt d'en parler, puisque je ne suis pas même encore arrivé à l'époque de la cérémonie du sacre à Notre-Dame; mais il n'est pas étonnant que tant de souvenirs se rapprochent et se confondent quelquefois dans ma mémoire.

Ce ne fut pas une des moindres bizarreries de la politique de Napoléon, que de conserver, pour la première année de son règne, la fête du 14 juillet; ce n'était pas précisément la fête de la république;

elle rappelait deux grands souvenirs : la prise de la Bastille, journée funeste ; et la première fédération, journée d'enthousiasme irréfléchi. Le 14 juillet tombant un samedi, l'empereur ordonna que la solennité n'en serait célébrée que le lendemain, parce que c'était un dimanche ; cela me rappelle ce que m'avait dit Bonaparte lors du concordat : « Ce qui m'effraye le plus, m'avait-il dit, « si je rétablis le culte catholique, c'est cette « quantité de fêtes qu'on célébrait autrefois. La « fête des Saints est la fête de l'oisiveté, et je ne « veux pas de cela ; le peuple a besoin de son tra- « vail pour vivre ; je consens à quatre jours de « l'année, mais voilà tout ; si messieurs de Rome « ne veulent pas en passer par là, je les enverrai « promener. » La perte du temps lui semblait une calamité telle qu'il ne manqua presque jamais de réunir une solennité indispensable à un jour déjà marqué pour une solennité ; c'est ainsi qu'il remit la fête-Dieu au dimanche suivant.

Le dimanche quinze juillet, l'empereur eut donc l'occasion d'étaler pour la première fois aux yeux des Parisiens toute la pompe impériale. D'abord tous les membres de la Légion-d'honneur, présens à Paris, prêtèrent serment conformément à la nouvelle formule. Pour la première

fois, il y eut, pour ainsi dire, deux cortèges distincts; celui de l'empereur et celui de l'impératrice. Quand Bonaparte avait pris possession des Tuileries, lui seul avait été entouré de l'apparat mesquin que permettait l'enfance du luxe, et madame Bonaparte, qui n'était que la femme du premier consul, s'y était rendue modestement, sans éclat et sans suite, pour se placer, comme je l'ai dit, à une des fenêtres de l'appartement du troisième consul, Lebrun. Mais les temps étaient bien changés; il y eut donc le cortège impérial de l'impératrice dont les voitures traversèrent le jardin des Tuileries, jusques-là exclusivement réservé au public; puis le cortége militaire de l'empereur qui voulut se montrer à cheval au milieu de l'élite de ses généraux, devenus maréchaux de l'empire. M. de Ségur était déjà grand maître des cérémonies, et par conséquent chargé de commander les manœuvres de l'étiquette; ce fut lui qui reçut l'empereur sur le seuil des Invalides, conjointement avec le gouverneur de l'hôtel. Ils conduisirent l'impératrice dans une tribune préparée pour elle en face du trône impérial que Napoléon occupa seul à la droite de l'autel. J'assistai à cette cérémonie, malgré la répugnance que j'ai toujours éprouvée à l'aspect de ces bril-

lantes jongleries; mais comme Duroc était venu me voir deux jours avant pour m'apporter des billets de places réservées dans une tribune, je n'osai me dispenser d'y aller, dans la crainte que l'œil investigateur de Bonaparte ne remarquât mon absence, si Duroc avait agi par son ordre.

J'étais, depuis une heure au moins, à examiner l'attitude fière, et quelquefois un peu burlesque, de tous ces nouveaux grands de l'empire; je vis toutes les évolutions du clergé, qui, ayant à sa tête le cardinal du Belloy, alla recevoir l'empereur à son entrée dans l'église, qui n'était plus, comme lors de la translation des restes de Turenne, le temple de Mars. Quelles singulières réflexions me traversèrent l'esprit, quand j'eus sous les yeux mon ancien camarade de l'école de Brienne, assis sur un trône élevé, entouré des colonels-généraux de sa garde, des grands dignitaires de sa couronne, des ministres, des maréchaux; je me reportais involontairement au 19 brumaire, et toute cette pompe majestueuse s'effaçait quand je songeais à Bonaparte balbutiant à un tel point, que je fus obligé de le tirer par son habit pour le faire sortir. Ce n'était ni un esprit de dénigrement, ni un esprit de jalousie qui me suscitait ces réflexions; dans aucune cir-

constance de notre carrière je n'aurais voulu changer ma position pour la sienne; mais quiconque a réfléchi, quiconque a assisté à l'élévation imprévue d'un ancien égal, concevra peut-être cette bizarrerie de pensées dont je fus assailli, sans avoir été au-devant.

Je fus distrait de ces pensées par le mouvement qui se fit dans la vaste enceinte, au moment où les prières religieuses étant terminées, l'église redevint en quelque sorte un temple profane. Les assistans étaient plus dévots à l'empereur qu'au Dieu des chrétiens, aussi y eut-il plus d'enthousiasme que de ferveur. La messe avait été entendue sans beaucoup de recueillement; mais quand M. de Lacepède, grand-chancelier de la Légion-d'honneur, après avoir prononcé un discours louangeur, eut terminé l'appel des grands-officiers de la Légion, Bonaparte se couvrit, comme le faisaient les anciens rois de France lorsqu'ils tenaient des lits-de-justice; un silence profond, une sorte de culte religieux régna dans l'assemblée. Il ne balbutia pas, comme au conseil des Cinq-cents, quand il dit, d'une voix assurée: « Commandans, officiers, légionnaires, citoyens, « soldats, vous jurez sur votre honneur de vous « dévouer au service de l'empire et à la conserva-

« tion de son territoire dans son intégrité ; à la « défense de l'empereur, des lois de la république « et des propriétés qu'elles ont consacrées; de « combattre, par tous les moyens que la justice, « la raison et les lois autorisent, toute entreprise « qui tendrait à rétablir le régime féodal, enfin, « vous jurez de concourir de tout votre pouvoir « au maintien de la liberté et de l'égalité, base « première de nos institutions. Vous le jurez? »

Tous les membres de la Légion s'écrièrent : *Je le jure*, et ils ajoutèrent à cette exclamation celle de *vive l'empereur*, avec un enthousiasme impossible à décrire, et auquel se joignirent tous les assistans. Quel était, après tout, ce nouveau serment? à quelques changemens près, celui de la Légion-d'honneur, sous le consulat, si ce n'est que l'empereur y prit le pas sur les lois de la république, et ce ne fut pas seulement une formule. Il était d'ailleurs assez plaisant, ou quelque peu audacieux, de faire jurer le maintien de l'égalité, au moment où tant de titres et toutes les distinctions monarchiques venaient d'être rétablies.

Trois jours après cette cérémonie, c'est-à-dire le 18 de juillet, l'empereur quitta Paris pour aller visiter le camp de Boulogne. Il n'emmena pas avec lui l'impératrice, son voyage devant être entiè-

rement consacré à l'examen des travaux et des préparatifs militaires. Profitant de l'invitation que m'avait faite Joséphine, j'allai la voir à Saint-Cloud, quelques jours après le départ de Napoléon; elle ne s'attendait pas à ma visite; je la trouvai entourée de quatre ou cinq dames du palais, qui devaient bientôt prendre le titre de dames d'honneur et de dames de compagnie. Elle me fit entrer dès que je fus annoncé; ces dames s'occupaient de ces brillans colifichets que fournissaient à un prix si élevé le fameux Leroi et madame Despeaux, car, quelles que fussent les affections pénibles qu'ait éprouvées Joséphine, elle était trop femme pour qu'elle n'eût pas toujours, même au milieu de ses chagrins, quelques instans à donner aux affaires de la toilette. On traitait, quand je fus introduit, la grave question des parures qu'emporterait l'impératrice dans le voyage qu'elle allait faire en Belgique où Napoléon lui avait dit de venir le rejoindre au château de Lacken près de Bruxelles. Malgré l'importanee des discussions auxquelles donnaient lieu la coupe des tuniques, la forme des chapeaux et la couleur des robes, Joséphine me reçut comme à l'ordinaire, c'est-à-dire de la manière la plus gracieuse; mais ne pouvant causer avec moi, elle dit, sans affectation, mais de

manière à ce que je puisse prendre ces paroles pour une invitation d'y venir, qu'elle comptait aller passer la matinée du lendemain à la Malmaison.

J'abrégeai ma visite, et je me rendis le lendemain vers midi, dans cette habitation délicieuse que je n'ai jamais pu revoir sans émotion; pas une allée, pas un arbre n'était pour moi sans souvenirs, tout me rappelait les confidences de Bonaparte; mais le temps n'était plus où il calculait minutieusement à combien pourrait s'élever le revenu de la Malmaison, et concluait en disant que pour l'habiter agréablement il faudrait avoir trente mille livres de rente.

Quand j'arrivai au château, madame Bonaparte était à se promener dans le jardin avec madame de Rémusat qui lui plaisait plus qu'aucune autre de ses dames, parce qu'il y avait entre elles analogie d'esprit de bonté et de bienveillance. Madame de Rémusat était fille du ministre Vergennes dont on a pu contester le mérite, mais non l'honneur, la probité, et le dévouement à Louis XVI. Madame de Rémusat avait pour sœur madame de Nansouty que je vis aussi quelquefois chez madame Bonaparte, mais beaucoup moins souvent que sa sœur aînée. Je trouvai ces dames au détour

de l'allée qui conduit à Ruel. Je saluai Joséphine en lui demandant des nouvelles de sa majesté, et je n'oublierai jamais avec quel son de voix touchant elle me dit : « Ah ! Bourrienne, je vous en « prie, laissez-moi du moins oublier ici que je suis « impératrice ; soyez toujours notre ami. » Comme Joséphine n'avait point d'arrière pensée pour madame de Rémusat, à l'exception de quelques plaintes sur ses contrariétés domestiques, dont très-probablement j'ai été seul confident, nous causâmes comme si nous avions été sans témoins, et nous parlâmes, comme on peut le croire, de ce qui était l'objet de toutes les pensées de Joséphine. C'était une si grande habitude en elle que bien souvent elle me disait : *Il*, et je n'avais pas besoin d'explication pour savoir que cet *Il* était Bonaparte.

Après m'avoir parlé du voyage qu'elle allait faire en Belgique, Joséphine me dit : « Quel dom-« mage, Bourrienne, qu'il ne soit pas possible de « revenir sur le passé. Il est parti dans de bons « sentimens ; il a accordé des grâces, je l'ai vu un « moment satisfait du bien qu'il pouvait faire, et, « sans sa maudite politique, je suis sûre qu'il aurait « fait grâce à un plus grand nombre ; il m'en a « coûté beaucoup, mais j'ai pris sur moi de lui « cacher mes chagrins, parce que j'ai vu qu'ils le

« contrariaient et le rendaient encore plus sombre.
« Actuellement le voilà au milieu de son armée
« et là il oublie tout le reste. Combien j'ai été
« affligée de n'avoir pu faire réussir toutes les de-
« mandes qui m'ont été adressées. Cette bonne
« madame de Montesson est venue de Romainville
» à Saint-Cloud demander la grâce de M. de Ri-
« vière et celle de M. de Polignac[1]; nous sommes
« parvenues à faire approcher de lui madame de
« Polignac, mon dieu, qu'elle était belle! Bona-
parte a été touché en la voyant; il lui a dit: « Ma-
« dame, c'est à ma vie qu'en voulait votre mari, je
« puis donc lui pardonner. » Vous qui le connaissez,
« Bourrienne, vous savez qu'il n'est pas méchant; ce
« sont ses conseillers et ses flatteurs qui lui font com-
« mettre de vilaines actions. Rapp s'est conduit

[1] J'ai reçu dans ma retraite et lu avec beaucoup d'intérêt des mémoires sur l'impératrice Joséphine. J'y ai trouvé de l'esprit, de la grâce, de la vérité, et surtout, si je puis ainsi m'exprimer, une réverbération de ce qu'était Joséphine; en lisant les mémoires qu'elle a inspirés, j'ai souvent cru l'entendre parler, et malgré l'incognito qu'a voulu garder l'auteur, son secret n'en est peut-être pas un pour moi; si je ne me trompe, l'auteur est une dame qui a d'autres liens que ceux de l'esprit avec madame de Genlis.

« à merveille ; il est allé trouver l'empereur, et
« ne l'a pas quitté qu'il n'en ait obtenu la grâce
« d'un autre condamné dont je ne me rappelle
« plus le nom [1]. Comme ces messieurs de Polignac
« m'ont intéressée ! Il y aura donc du moins quel-
« ques familles qui lui devront de la reconnais-
« sance! Tâchons, s'il se peut, de jeter un voile
« sur le passé, j'ai bien assez des inquiétudes que
« me cause l'avenir. Soyez persuadé, mon cher
« Bourrienne, que je ne manquerai pas, pendant
« notre séjour en Belgique, de réveiller les bonnes
« dispositions où il est actuellement pour vous;
« dès que je saurai quelque chose, je vous le ferai
« savoir. Adieu!

[1] Je crois qu'il s'agit de Russillon.

CHAPITRE XII.

Anniversaire du 14 juillet. — Départ pour le camp de Boulogne. — Erreur générale sur les projets de Napoléon. — Les commandans des camps. — La flotte hollandaise. — Le camp de César. — Distribution des croix de la légion d'honneur. — Le trône militaire. — Charlatanisme de Bonaparte. — Témérité de deux matelots anglais. — Admiration de Napoléon pour le courage de ses ennemis. — Amour de Bonaparte pour les contrastes. — Les prix décennaux, et l'école polytechnique. — Rendez-vous de l'empereur et de l'impératrice. — Première négociation auprès du saint-siège pour le sacre de Napoléon. Caresses à la cour de Rome. — Le préfet d'Arras et le comte Louis de Narbonne. — Changement inaperçu dans le ministère. — Discussion au parlement d'Angleterre sur la correspondance de Drake. — La vérité sur la conduite du gouvernement anglais. — L'or opposé à la force des armes. — Violation de territoire et M. Rumbold. — Accusations indignes d'examen.

Pendant la fête anniversaire du 14 juillet, dont je viens de parler dans le chapitre précédent, l'empereur, avant de sortir des Invalides, avait annoncé qu'il irait lui-même distribuer les décorations de

la légion-d'honneur à l'armée réunie au camp de Boulogne. Il ne s'y fit pas long-temps attendre : parti de Saint-Cloud le 18, il voyagea avec une telle rapidité que le lendemain, comme on était encore occupé des préparatifs de la réception qu'on voulait lui faire à son arrivée, il était déjà sur le port, au milieu des ouvriers, à examiner les travaux; son incroyable activité semblait le multiplier, et l'on peut dire qu'il était partout.

Au départ de l'empereur, on crut généralement à Paris que la distribution des croix au camp de Boulogne n'était qu'un prétexte, et que Bonaparte allait enfin réaliser le projet de descente en Angleterre que tout le monde lui supposait. C'était bien un prétexte en effet; l'empereur voulait exciter de plus en plus l'enthousiasme de son armée, se montrer à elle revêtu de sa nouvelle dignité, assister à de grandes manœuvres, et la disposer à obéir au premier signal qu'il lui donnerait. Comment, en effet, à l'aspect de tant de préparatifs, de tant de bâtimens de transport, pour ainsi dire improvisés, n'aurait-on pas cru qu'il avait réellement résolu de tenter une descente en Angleterre? On le croyait à Londres; on savait que tous les corps d'armée, échelonnés sur les côtes, depuis Étaples jusqu'à Ostende, étaient prêts à

s'embarquer. L'arrivée de Napoléon au milieu de ses troupes leur donna, si cela était possible, un nouvel élan. Les ports de France sur la Manche étaient depuis long-temps transformés en chantiers et en arsenaux, où l'on travaillait avec cette activité miraculeuse que Napoléon savait si bien inspirer. Il existait une incroyable émulation entre les commandans des divers camps, et cette émulation descendait de proche en proche jusqu'aux soldats et jusqu'aux ouvriers.

Davoust avait le commandement des camps de Dunkerque et d'Ostende; Ney, le commandement de ceux de Calais et de Montreuil; le camp général, celui de Boulogne, était sous les ordres du maréchal Soult; Oudinot avait remplacé Marmont au camp de Saint-Omer, et Marmont commandait la partie de l'armée cantonnée sur les frontières de la Hollande; la marine hollandaise, que l'on croyait destinée au transport des troupes françaises, était placée sous ses ordres. On ne comptait pas dans le port de Boulogne moins de huit ou neuf cents bâtimens, sans y comprendre ceux qui étaient dans les ports d'Étaples, de Dunkerque, de Vimereux et d'Ambleteuse, et sans compter aussi la flotte de cinq cents voiles que commandait l'amiral Verhuell, et que l'on attendait

dans ce dernier port. Les Anglais avaient réuni des forces imposantes dans la Manche, et surveillaient les convois français, qui se défendaient, lorsqu'ils étaient attaqués, avec une intrépidité que doublait encore la présence de Bonaparte à Boulogne.

Habiles à profiter des moindres effets du hasard pour y chercher d'heureux pronostics pour la fortune de l'empereur, ceux qui l'approchaient ne manquèrent pas de présenter à ses yeux, comme des chances de gloire, des débris antiques trouvés dans des fouilles. Quelques vestiges d'un camp romain, découverts à la tour d'Ordre, où l'on construisit la tente de l'empereur, devint pour l'armée une preuve évidente que le César des Français occupait le camp tracé jadis par le César des Romains pour menacer la Grande-Bretagne; et, pour donner plus de valeur à cette allusion, la tour d'Ordre reprit le nom de tour de César. Ainsi, quelques médailles de Guillaume-le-Conquérant, trouvées dans d'autres fouilles, et peut-être apportées exprès pour que l'on fût plus sûr de les trouver, durent prouver aux plus incrédules que Napoléon allait conquérir l'Angleterre.

Ce fut non loin de la tour de César que quatre-

vingt mille hommes des camps de Boulogne et de Montreuil, sous les ordres du maréchal Soult, furent réunis dans une vaste plaine pour assister à la solennité de la distribution des croix de la légion-d'honneur à l'effigie impériale. Cette plaine, que j'avais vue avec Bonaparte, dans le premier voyage que nous fîmes aux côtes avant notre départ pour l'Égypte. ressemble à une vaste conque, creusée circulairement, et au milieu de laquelle s'élève un monticule régulier. Ce monticule devint le trône impérial de Bonaparte au milieu de ses soldats; il s'y plaça avec son brillant état-major; et autour de ce centre de gloire, les régimens furent disposés en ligne comme autant de rayons qui venaient y aboutir. Du haut de ce trône dont la nature avait fait tous les frais, Bonaparte prononça d'une voix forte la même formule du serment prononcé aux Invalides quelques jours auparavant. Ce fut le signal d'un élan général, et Rapp, en parlant de cette cérémonie, me dit qu'il n'en avait jamais vu aucune où l'empereur eût l'air plus satisfait. Comment ne l'aurait-il pas été? la fortune semblait alors soumise à ses volontés. Un orage survint pendant cette brillante journée; on craignit qu'une partie de la flottille n'en souffrît : Bonaparte quitta le lieu

élevé d'où il venait de distribuer les croix, se rendit dans le port pour y commander les mesures à prendre, lorsque, à son arrivée, le calme se rétablit comme par enchantement; la flottille rentra saine et sauve dans le port, et il retourna au camp, où commencèrent les jeux et les divertissemens préparés pour la troupe, et le soir, un immense feu d'artifice, tiré sur la côte, s'éleva en colonne lumineuse, de manière que les feux en fussent distinctement aperçus des côtes d'Angleterre.

Au camp de Boulogne, Bonaparte caressait, pour ainsi dire, les soldats; presque tous les jours il les passait en revue, depuis six heures jusqu'à midi, et employait le reste de la journée à surveiller les travaux qui s'achevaient comme par enchantement en sa présence.

Dans ces revues, il demandait aux officiers, et souvent même aux soldats, dans quelles batailles, à quelles affaires ils avaient combattu; s'ils avaient reçu des blessures graves, il leur donnait la croix. C'est ici, ce me semble, le lieu de raconter un singulier charlatanisme auquel l'empereur eut recours, et qui contribua puissamment à enflammer l'enthousiasme des troupes. Il lui est arrivé de dire à un de ses aides-de-camp: « Sachez du

« colonel de tel régiment, s'il a dans son corps « un homme d'élite, qui ait fait les campagnes « d'Italie, ou la campagne d'Égypte; vous vous « informerez de son nom, de son pays, de la po- « sition de sa famille, de ce qu'il a fait; vous sau- « rez quel est son numéro dans le rang, à quelle « compagnie il appartient, et vous me rendrez « compte.» Le jour de la revue arrivé, d'un seul coup-d'œil Bonaparte voyait où était l'homme qu'il s'était fait désigner, il s'approchait de lui comme s'il l'eût reconnu, l'appelait par son nom, lui disait : « Ah! ah! te voilà; tu es un brave, « je t'ai vu à Aboukir; que fait ton vieux père? « Ah! tu n'as pas la croix? tiens, je te la donne.» Et alors les soldats enchantés se disaient entre eux: « L'empereur nous connaît tous; il connaît notre « famille; il sait ce que nous avons fait.» Quel véhicule donné à des soldats auxquels il parvint à persuader qu'ils pourraient tous devenir un jour maréchaux de l'empire.

Lauriston me raconta, entr'autres anecdotes relatives au séjour de l'empereur au camp de Boulogne, un trait remarquable d'intrépidité de deux matelots anglais. Ces deux hommes étaient prisonniers à Verdun, où se trouvait le dépôt le plus considérable des Anglais que le premier consul

avait retenus prisonniers en France, lors de la rupture de la paix d'Amiens. Ils arrivèrent à Boulogne sans avoir été découverts en route, malgré la surveillance rigoureuse dont tous les Anglais étaient l'objet. Ils y restèrent quelque temps, dépourvus d'argent, et ne trouvant aucun moyen pour s'échapper. Il leur sembla impossible de se procurer un bateau, car la vigilance de la garde des côtes ne leur permettait pas d'avoir recours à ce moyen, tant les moindres embarcations étaient scrupuleusement inspectées. Ces deux matelots construisirent eux-mêmes une espèce de batelet avec de petits morceaux de bois qu'ils joignirent tant bien que mal, sans autre outil que leurs couteaux. Ils recouvrirent cette frêle embarcation avec une toile qu'ils appliquèrent dessus. Elle ne présentait qu'une largeur de trois ou quatre pieds, et n'était pas beaucoup plus longue; elle était d'une telle légèreté qu'un seul homme la portait aisément sur son dos. Ce que c'est que l'amour de la patrie joint à l'attrait de la liberté! Sûrs d'être fusillés s'ils étaient découverts, presque également sûrs d'être submergés, ils n'en tentèrent pas moins de passer le détroit sur un esquif aussi léger. Ayant aperçu une frégate anglaise en vue des côtes, ils s'élancèrent

dans leur barque, et s'efforcèrent de la rejoindre; ils n'étaient pas encore parvenus à cent toises en mer, que des douaniers les ayant aperçus, coururent après eux, les prirent et les ramenèrent sans qu'ils pussent y mettre le moindre obstacle. Cette aventure se répandit promptement dans le camp, où l'on s'entretint de l'incroyable témérité de ces deux hommes. Le bruit en alla jusqu'aux oreilles de l'empereur, qui voulut les voir, et les fit amener en sa présence avec leur petit bâtiment. Napoléon, dont l'imagination était vivement frappée de tout ce qui était extraordinaire, ne put cacher sa surprise d'un projet si audacieux avec un si faible moyen d'exécution. « Est-il bien vrai, « leur demanda l'empereur, que vous ayiez songé « à traverser la mer avec cela? — Ah! Sire, lui « dirent-ils, si vous en doutez, donnez-nous la « permission, et vous allez nous voir partir. — « Je le veux bien; vous êtes des hommes hardis, « entreprenans; j'admire le courage partout où il « se trouve, je ne veux pas que vous exposiez « votre vie; vous êtes libres; bien plus, je vais « vous faire conduire à bord d'un bâtiment an- « glais. Vous irez dire à Londres quelle estime j'ai « pour les braves, même quand ils sont mes en- « nemis. » Ces hommes, me dit Rapp, qui était

avec Duroc, Lauriston et plusieurs autres, présens à cette scène, étaient interdits de surprise de la générosité de l'empereur. S'ils ne lui avaient pas été présentés, on allait les fusiller comme des espions; au lieu de cela, Napoléon leur donna à chacun plusieurs pièces d'or. Ce fait est un de ceux qui ont le plus frappé Napoléon, et j'ai vu qu'il s'en était souvenu à Sainte-Hélène, dans une de ses conversations avec M. de Las-Cases.

Bonaparte avait plus qu'aucun autre homme la manie des contrastes et des rapprochemens; quand nous étions sur la *Muiron*, à notre retour d'Égypte, il ne souhaitait rien tant, comme je l'ai dit à cette époque, que de pouvoir, après la mort de Joubert et la perte de la bataille de Novi, remporter une victoire en Italie, pour que la nouvelle en pût arriver à Paris en même temps que la nouvelle de la dernière victoire qu'il avait remportée à Aboukir, peu de jours avant notre départ d'Égypte. Il aimait pardessus tout à diriger les affaires de la guerre, assis sur son fauteuil du cabinet de Saint-Cloud, et à dicter, du milieu des camps, ses décrets relatifs à l'administration civile. Ce fut ainsi qu'au camp de Boulogne il fonda les prix décennaux, dont il voulut que la première distribution eût lieu pour la première fois cinq

ans plus tard, le jour anniversaire du dix-huit brumaire, ce qui était une politesse innocente pour la date de la fondation de la république consulaire. Cela avait en même temps l'air de promettre au calendrier républicain une longévité qu'il n'eut pas. Tous ces petits moyens passaient inaperçus, mais Bonaparte m'avait tant de fois développé sa théorie sur l'art de tromper les hommes que je ne pouvais en ignorer la valeur. Ce fut aussi du camp de Boulogne que par un décret émané de sa seule volonté il faussa la plus belle institution de la république, l'École Polytechnique, en en faisant une école casernée et essentiellement militaire. Il savait que dans ce sanctuaire des hautes études, il régnait un esprit républicain, et déjà même, quand j'étais auprès de lui, il m'avait dit souvent qu'il fallait que toutes les pensions, tous les colléges, tous les établissemens d'instruction publique fussent soumis à une discipline militaire. J'ai plusieurs fois essayé de combattre cette idée, mais sans jamais parvenir à le persuader.

On a vu par la conversation que j'eus avec Joséphine à la Malmaison, que l'empereur lui avait donné rendez-vous en Belgique. Il s'y rendit du camp de Boulogne, laissant dans l'étonne-

ment ceux qui avaient cru que le moment de tenter la descente était enfin arrivé. L'impératrice et lui se retrouvèrent au château de Laken que l'empereur avait fait réparer et meubler à neuf avec une grande magnificence.

L'empereur ayant continué son voyage par les villes qui avoisinent le Rhin, il s'arrêta d'abord dans la ville de Charlemagne, traversa les trois évêchés, vit en passant Cologne et Coblentz que l'émigration a rendue si fameuse, et il arriva à Mayence où le séjour qu'il y fit fut marqué par la première tentative de négociation avec le Saint-Siége, afin de déterminer le pape à venir en France sacrer le nouvel empereur et consolider son pouvoir en l'appuyant sur la sanction de l'église. Ce fut Caffarelli que Napoléon chargea de cette mission, et l'on sait quel en fut le résultat. Il n'était sorte de prévenances et d'attentions qu'il n'eût alors pour la cour de Rome; je me rappelle que l'aigle de la légion d'honneur fut donné au cardinal Caprara dans la cérémonie des Invalides, et pour ajouter encore plus de prix à cette distinction, l'empereur fit écrire, par le grand chancelier de la légion-d'honneur au cardinal légat, une lettre dans laquelle on avait bien soin de lui faire remarquer qu'il était le premier étranger décoré

de l'aigle de la légion d'honneur. Dieu sait combien par la suite il en fut fait échange avec les souverains étrangers, les princes et leurs ministres, dans les intervalles où il ne faisait pas avec eux échange de coups de canon.

Le voyage de Napoléon dura près de trois mois, et ce ne fut qu'au mois d'octobre qu'il revint à Saint-Cloud. Alors seulement j'appris par mes amis qui l'avaient accompagné le petit nombre de faits que je recueillis sur son voyage; j'en aurais rendu les détails bien plus volumineux si j'avais voulu y faire entrer tout ce qu'ils me dirent de l'admiration, de l'enthousiasme, de la joie des populations entières dans tous les pays qu'ils avaient parcourus, mais toutes ces démonstrations se ressemblent, et je sais par expérience qu'elles n'ont pas toujours toute la signification que la flatterie s'efforce de leur donner auprès du maître. Seulement je ne puis oublier que ce fut pendant ce voyage que M. de la Chaise, préfet d'Arras, dit à l'empereur dans une de ses harangues : « Dieu fit Bonaparte et se reposa. » Ce qui fit dire au comte Louis de Narbonne qui ne s'était pas encore rattaché au système impérial, que Dieu aurait bien fait de se reposer un peu plutôt.

Pendant l'absence de l'empereur, un change-

ment partiel eut lieu dans son ministère, mais sans que cela fît une grande sensation. M. de Champagny remplaça M. Chaptal à l'intérieur; ce fut aussi au camp de Boulogne que par la volonté de son frère, le pacifique Joseph se trouva transformé en guerrier et reçut le commandement d'un régiment de dragons, ce qui devint l'objet de la risée d'un grand nombre de généraux. Je me rappelle qu'un jour Lannes m'en parlant avec sa franchise et son énergie ordinaire, me dit : « Qu'il « ne le mette pas sous mes ordres; car à la première « faute, je le f..... aux arrêts. »

J'ai parlé précédemment des intrigues de Drake et d'un certain Mehée de la Touche devenu honteusement célèbre dans les annales de l'espionnage. A cette époque, c'est-à-dire au commencement d'octobre, le parlement britannique s'occupa de la correspondance de son ministre à Munich. Le lord Morpeth fit dans la chambre des communes une motion assez violente à l'occasion de cette correspondance. Le chancelier de l'Échiquier répondit qu'il remerciait le noble lord de ce qu'il lui fournissait l'occasion de désavouer hautement l'une des plus grandes et des plus atroces calomnies qui aient jamais été forgées chez un peuple civilisé contre un autre peuple. Le chancelier af-

firma en plein parlement qu'aucune instruction n'avait été donnée à un individu quelconque pour qu'il agît d'une manière contraire aux droits des nations; que ni lui ni aucun de ses collègues n'avait jamais autorisé personne à tenir une conduite qui pût compromettre l'honneur de l'Angleterre ou faire rougir l'humanité.

Je dois dire, parce que j'en ai la preuve, que toutes les correspondances qui ont scandalisé les honnêtes gens étaient le résultat d'odieuses intrigues; rien de tel n'aurait eu lieu sans les perfides suggestions des agens secrets de la police dont Mehée était un des plus actifs, se livrant même au métier lucratif mais dangereux du double espionnage. A l'appui de ce que j'avance comme une chose positive, qu'il me soit permis de dire par anticipation que, pendant près de six années que j'ai passées à Hambourg comme ministre de France, je me suis trouvé dans une position à *tout* connaître et à *tout* savoir. Eh bien, j'ose assurer que ni l'exercice de mes fonctions publiques, ni mes relations particulières avec les hommes les plus recommandables ne m'ont donné lieu d'admettre que le gouvernement anglais ait jamais formé aucun de ces complots qui déshonorent ceux qui

les imaginent et ceux qui les encouragent avec de l'argent.

Je ne me fais sûrement pas ici l'apologiste des Anglais, mais celui de la vérité. Les Anglais ont eu recours à tous les moyens qu'autorisent la politique et les usages de la diplomatie pour combattre un génie vaste et ambitieux, placé par la fortune et la gloire à la tête d'une nation puissante et brave, et ne cachant qu'avec peine ses projets sur le continent; à la force de ses armées ils opposèrent la force de l'or, et l'appât des subsides attira dans leur alliance les cabinets chancelans. Ces négociations ont sans doute donné lieu à des intrigues secrètes que la morale réprouve à juste titre dans les relations d'homme à homme, mais dont la nécessité et l'usage ont fait une loi autorisée par le droit public des nations, dans les rapports de gouvernement à gouvernement.

L'intérêt du pays doit être la première loi de tout gouvernement, et le ministère anglais aurait forfait à ses devoirs s'il n'eût cherché à s'opposer par tous les obstacles au développement de l'ambition de Bonaparte. Cet intérêt fut le guide constant de la politique de Louis XIV, et les historiens de ce grand roi ne lui ont pas fait un reproche d'avoir reconnu le premier le protectorat de Crom-

well, et cependant le protecteur s'était souillé du sang de Charles Ier gendre de Henri IV. La politique de Napoléon fut bien plus contraire que celle de l'Angleterre aux droits des nations; non-seulement nous l'avons vu violer le territoire de Bade pour y enlever un jeune prince français; nous l'avons vu retenir prisonniers les simples particuliers anglais que la confiance avait attirés en France après le traité d'Amiens; mais au moment même où la discussion eut lieu au parlement d'Angleterre sur la correspondance de Drake, le 25 octobre 1804, en vertu d'un ordre de Napoléon, M. Rumbold, ministre d'Angleterre à Hambourg, était enlevé dans sa maison de campagne, près de cette ville, par un détachement de troupes françaises de l'armée d'occupation du Hanôvre. Ce détachement passa l'Elbe, viola le territoire encore indépendant de cette république, et l'on força M. Rumbold de retourner en Angleterre, en exigeant de lui la promesse de ne plus revenir à Hambourg. Etait-ce avec de tels actes que l'on pouvait inspirer de la confiance, et donnaient-ils le droit de se montrer si scrupuleux sur la conduite des autres?

Tous les rapports que j'ai eus avec les Anglais m'ont confirmé dans l'opinion que la haine profonde que Bonaparte nourrissait contre eux, l'o-

piniâtreté de leur résistance, et l'aveugle crédulité des masses, ont donné lieu à une foule d'accusations qui n'étant point fondées ne méritent pas le plus léger examen.

CHAPITRE XIII.

L'Angleterre jouée par Bonaparte. — Avantage de l'attaque sur la défense. — Les brûlots de l'amiral Keith. — Organisation des départemens du Rhin. — Voyage de Napoléon en Belgique. — L'amiral Miniessy et l'amiral Villeneuve. — Commandement donné à Lauriston. — Visite imprévue que j'en reçois. — Conversation sur l'emploi du temps de Napoléon. — Sévérité avec les fournisseurs. — Millions restitués sur une apostille. — Jugement de Napoléon sur madame de Staël. — La métaphysique de sentiment. — Avances de madame de Staël. — Mes souvenirs d'Italie. — Lettres admiratives, laissées sans réponse. — Opiniâtreté d'une femme d'esprit. — L'admiration devenue un culte. — Enthousiasme changé en haine. — Mission de Caffarelli, et succès prévu. — Circonstances de l'élévation du pape. — Pensée de Bonaparte sur la puissance de l'Église. — Rapprochement historique. — Le pape à Fontainebleau. — Première entrevue de Pie VII et de Napoléon. — Le cérémonial évité et le droit de préséance acquis. — Entrevue racontée par Rapp.

L'Angleterre ne fut jamais plus le jouet de Bonaparte que pendant la durée des travaux du camp de Boulogne; les Anglais croyaient à la tentative d'une descente, et ils s'épuisaient en levées

d'hommes et d'argent pour ne pouvoir être pris nulle part au dépourvu. Tel est en effet l'avantage de celui qui attaque, qu'il choisit le point sur lequel il veut agir, tandis que celui qui craint d'être attaqué est contraint de se tenir partout sur ses gardes. Ainsi, l'Angleterre se tenait sur la défensive, et cependant elle tenta plusieurs actes d'hostilité que lui permettait la supériorité de sa flotte et l'occupation de la mer. Cependant la fortune sembla prendre à tâche de protéger les armes de Napoléon, du moins le long de nos côtes où les Anglais ne parvinrent à nous faire que peu de mal, malgré l'emploi des brûlots et d'une espèce de machines infernales qu'ils lancèrent sur Boulogne et sur le camp occupé par l'armée française. C'était l'amiral Keith qui commandait la flotte anglaise dans la Manche, et je me rappelle que les ennemis du gouvernement de Bonaparte firent courir le bruit que Keith avait totalement incendié notre flottille. Il n'en était rien, et il fut constaté que dans leurs attaques, les Anglais perdirent au moins autant d'hommes que nous. Napoléon, qui était alors dans toute la force de son génie et de son activité, avait toujours les yeux fixés loin des choses qui l'environnaient et semblaient captiver son attention. Ainsi, pendant le voyage dont

j'ai parlé, et dont le but était l'organisation des départemens au-delà du Rhin, il fit partir de Rochefort et de Toulon deux escadres commandées, l'une par Missiessy, l'autre par Villeneuve. Je n'entrerai dans aucun détail sur l'expédition de ces deux escadres combinées ; je me rappelle seulement à cette occasion que, pendant que l'empereur était encore en Belgique, je vis un jour Lauriston entrer chez moi au moment où je m'y attendais le moins; sachant qu'il était du voyage, son arrivée imprévue me surprit, et il n'était pas très-content de la mission que l'empereur lui avait donnée; il l'envoyait à Toulon pour commander les troupes d'embarquement de l'escadre de Villeneuve, et pour s'embarquer avec elles.

C'était une bonne fortune pour moi que la visite de Lauriston que j'aimais beaucoup, et qui me raconta comment l'empereur employait son temps dans son voyage. « Tu ne te fais pas une idée, me dit-il, de tout ce que fait l'empereur, et de l'enchantement que sa présence a causé à toute l'armée, mais il est plus que jamais en colère contre les fournisseurs, il en a bien maltraité quelques-uns. » Ce propos de Lauriston n'avait rien qui pût me surprendre, car je savais depuis long-temps, et j'avais souvent vu par moi-même combien les

fournisseurs et en général les gens d'affaire excitaient l'indignation de Napoléon. Combien de fois je lui ai entendu dire que c'était le fléau et la lèpre des nations; que jamais, quelle que devînt sa puissance, il n'en élèverait aucun aux honneurs; et que leur aristocratie était pour lui la plus insupportable de toutes. A son avènement à l'empire, les fournisseurs n'étaient plus d'importans personnages, comme ils l'avaient été sous le directoire, et même pendant les deux premières années du consulat. Il était parvenu à les faire rentrer dans la foule, et, sous ce rapport, M. Lebrun le seconda merveilleusement. Bonaparte procédait avec eux, à peu près comme en Égypte avec les beys quand il leur infligeait des avanies. Quand un fournisseur était trop riche, et que l'origine de sa fortune lui semblait suspecte, il se faisait faire un rapport, et décidait arbitrairement s'il y avait lieu de poursuivre. Dans le cas affirmatif, il mettait au bas du rapport : « renvoyé au « ministre de la justice pour faire exécuter les lois. » Et je dois faire observer que ce qui dût surtout contribuer à confirmer Bonaparte dans la mauvaise opinion qu'il avait des fournisseurs, c'est que la plupart du temps, lorsque ceux-ci avaient connaissance de l'apostille qui les concernait, ils

n'attendaient pas d'autre avis pour s'arranger avec le Trésor, c'est-à-dire, pour y verser, à titre de restitution, jusqu'à deux ou trois millions. Malheureusement, Bonaparte, extrême en tout, ne faisait point d'exceptions, et il y eut quelques hommes d'une grande probité ruinés par lui. J'ai dit combien il avait été injuste envers M. Collot, quel prix il avait fait mettre à la liberté de M. Carbonnet, et ces deux exemples ne sont pas les seuls que je pourrais citer.

Je me rappelle encore une circonstance assez curieuse de la visite que me fit Lauriston, venant d'Aix-la-Chapelle où il avait laissé l'empereur et l'impératrice. Lauriston était le plus lettré des aides-de-camp de l'empereur, et c'était souvent à lui que Napoléon parlait des ouvrages littéraires dont il prenait connaissance. « Figure-toi, me dit Lauriston, qu'étant de service auprès de lui, il me fit appeler quand l'impératrice fut rentrée dans son appartement, lorsque nous étions au château de Laken; il me parla des prix décennaux, de la tragédie de Carion de Nisas[1], et d'un roman de

[1] Lauriston faisait allusion à la tragédie de *Pierre-le-Grand* qui eut deux représentations horriblement tumultueuses. Cette pièce fut jouée aux Français dans les premiers temps de l'empire, et l'empereur en fit défendre la repré-

madame de Staël qu'il venait de lire, et que je n'ai pas encore lu, de sorte que j'étais assez embarrassé pour lui répondre. Il m'a dit sur madame de Staël et sur sa *Delphine*, des choses fort remarquables. « Je n'aime pas plus, dit-il, les femmes qui se font « hommes, que les hommes efféminés. Chacun « son rôle dans ce monde. Qu'est-ce que c'est que « ce vagabondage d'imagination? qu'en reste-t-il? « rien. Tout cela, c'est de la métaphysique de « sentiment, du désordre d'esprit. Je ne peux pas « souffrir cette femme là; d'abord, parce que je « n'aime pas les femmes qui se jettent à ma tête, « et Dieu sait combien elle m'a fait de cajoleries.»

J'ajoutai d'autant plus foi aux paroles de Lauriston qu'elles me rappelèrent la manière dont Bonaparte m'avait souvent parlé de madame de Staël, et que j'avais d'ailleurs été témoin de ses avances auprès du premier consul, et même auprès du général en chef de l'armée d'Italie. Bonaparte ne connaissait d'abord madame de Staël que parce qu'elle était la fille de M. Necker, homme pour lequel, comme je l'ai dit, il avait très-peu d'estime; madame de Staël ne le connaissait non plus

sentation, parce qu'on n'en saisit pas les allusions dans le sens qu'il aurait voulu et qu'espérait l'auteur.

encore que sur ce que publiait la renommée du jeune vainqueur de l'Italie, quand elle lui adressa des lettres pleines d'enthousiasme. Bonaparte m'en lisait tout haut quelques fragmens, puis il riait et me disait : « Concevez-vous rien, Bour-« rienne, à toutes ces extravagances? cette femme « là est folle.» Je me rappelle que, dans une de ses lettres, madame de Staël lui disait, entre autres choses : qu'ils avaient été créés l'un pour l'autre; que c'était par suite d'une erreur des institutions humaines que la douce et tranquille Joséphine avait été unie à son sort; que la nature semblait avoir destiné une ame de feu comme la sienne à l'adoration d'un héros tel que lui. Toutes ces extravagances dégoûtaient Bonaparte à un point que je ne saurais dire; quand il avait achevé la lecture de ces belles épîtres, il les jetait au feu ou les froissait et les déchirait avec une humeur marquée, et me disait : « Eh bien oui! une femme « bel esprit, une faiseuse de sentiment, se com-« parer à Joséphine! Bourrienne, je ne veux pas « répondre à de pareilles lettres.»

J'ai été à même de voir ce que peut l'opiniâtreté d'une femme d'esprit : malgré les préventions de Bonaparte contre madame de Staël, préventions dont il ne revint jamais, celle-ci

parvint à se faire admettre chez lui ; et si quelque chose avait pu le dégoûter de la flatterie, c'aurait été l'admiration, ou pour mieux dire l'espèce de culte qu'elle lui prodiguait; car elle le comparait à un Dieu descendu sur la terre, genre de comparaison qui me parut plus tard exclusivement réservé au clergé ; mais malheureusement il aurait fallu, pour complaire à madame de Staël, que ce Dieu fût Plutus; car derrière ses éloges se trouvait une réclamation de deux millions que M. Necker croyait lui être encore dûs pour ses bons et loyaux services ; mais Bonaparte disait à cette occasion, que quel que fût le prix qu'il attachait aux suffrages de madame de Staël, il ne croyait pas devoir les payer si cher avec les deniers de l'état. On a su comment l'enthousiasme de madame de Staël se changea en haine, et par combien de tracasseries indignes de lui l'empereur la poursuivit jusques dans sa retraite de Copet. Au surplus, je me suis contenté de dire ce que j'ai su positivement des rapports de madame de Staël avec Bonaparte, et je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit, n'ayant connu les suites de leur inimitié que comme tout le monde, par les bruits répandus dans le public.

Lauriston était arrivé à Paris où il ne fit qu'un

très-court séjour, quelques jours avant Caffarelli, chargé comme je l'ai dit d'aller à Rome pour tâter la complaisance pontificale, et tâcher de déterminer le Saint-Père à venir sacrer l'empereur à Paris. Je ne vis pas Caffarelli; quoique je le connusse assez intimement, j'étais loin d'être lié avec lui comme je l'avais été avec son frère que nous perdîmes en Égypte, comme je l'ai raconté. Il y avait beaucoup d'analogie entre eux; tous deux avaient beaucoup d'esprit, de finesse et de liant dans le caractère. Au surplus, si l'objet de la mission que l'empereur lui avait donnée était délicat, il n'avait pas à craindre de non succès; car on savait quelles étaient, depuis le concordat, les bonnes dispositions de la cour de Rome pour la France, et particulièrement celles du pape pour l'empereur. Pie VII ne pouvait oublier que la fortune des armes françaises en Italie, n'avait pas été sans influence sur son élévation au souverain pontificat; élévation qui avait si fort contrarié l'Autriche, que Pie VII ayant été élu dans un conclave tenu à Venise, cette puissance lui avait refusé le passage sur les terres d'Italie qu'elle occupait alors, de sorte que le successeur de Pie VI fut obligé de s'embarquer pour se rendre à Rome. J'aurai plus tard l'occasion de parler de

la conduite ultérieure de Bonaparte avec le pape, circonstances dans lesquelles l'excès de ce zèle malencontreux, dont Napoléon a eu si souvent à se plaindre, fit aller les choses bien au-delà des limites tracées par sa volonté.

J'ai dit en quoi consistaient les idées religieuses de Bonaparte; c'était chez lui plutôt l'effet d'un instinct que le résultat d'une croyance réfléchie; mais, quelles que fussent ses idées, il ajoutait une grande foi à la puissance de l'Église, non pas qu'il redoutât cette puissance comme dangereuse pour les gouvernemens et surtout pour le sien; il n'aurait pu entrer dans la tête de Napoléon, qu'un souverain, portant couronne et épée, pût avoir la couardise de s'agenouiller devant Rome, et d'abaisser son sceptre devant les clefs de Saint-Pierre; il avait l'âme trop grande et trop forte pour qu'une pareille pensée pût arriver jusqu'à lui; il regardait au contraire l'alliance de l'Église avec son pouvoir, comme une influence heureuse sur l'opinion des peuples, et comme un lien de plus qui devait les attacher à un gouvernement légitimé par la sanction solennelle de l'Église. Bonaparte ne se trompait pas; en cela, comme en tant de choses, la perspicacité de son génie lui fit comprendre toute l'importance d'une consécra-

tion qui lui serait imposée par le pape, d'autant plus que Louis XVIII, sans sujets, sans États, et ne portant qu'une couronne illusoire, n'avait pas reçu l'onction sacrée qui faisait des descendans de Hugues Capet les fils aînés de l'Église. Si Louis XVIII eût été sacré, le pape aurait éprouvé un embarras auquel il ne se trouva pas soumis dans cette grande circonstance, et je me rappelle avoir entendu dire au cardinal de Bayanne, que le sacre de Napoléon fut un événement extrêmement favorable à la puissance des papes, puisque ce sacre prouvait que la cour de Rome seule pouvait donner un droit légitime à la couronne de France. Je n'étais pas tout-à-fait de l'avis du cardinal, mais il est certain que le sacre de Napoléon leva beaucoup de scrupules religieux parmi les personnes qui se croyaient encore liées au roi très-chrétien.

En reportant sur la tête de Napoléon le droit d'aînesse qu'elle avait prudemment concédé aux rois de France, l'Église ne fit que renouveler ce qu'avait fait le pape Étienne III, lorsque, près de onze siècles auparavant, il était venu sacrer en France Pepin-le-Bref et ses fils.

Dès que l'empereur fut informé du succès de la mission de Caffarelli, et qu'il sut que, selon ses désirs, le pape se rendrait à Paris pour affermir dans

ses mains le sceptre de Charlemagne, il ne fut plus question que de ce grand événement, devancé déjà par la reconnaissance que tous les gouvernemens de l'Europe, à l'exception de l'Angleterre, avaient faite de Napoléon comme empereur des Français. L'empereur d'Allemagne avait d'abord apporté quelques retards à cette reconnaissance, voulant savoir quel parti prendrait l'empereur de Russie; mais pressé par la nécessité de se déclarer, il envoya son adhésion à Napoléon pendant que celui-ci était à Aix-la-Chapelle, et prit lui-même le titre d'empereur d'Autriche. Cette détermination de François II fut probablement le résultat des informations qu'il ne put manquer d'avoir. Il est en effet impossible qu'il ait ignoré que Napoléon, pendant son voyage sur le Rhin, avait été visité par la plupart des princes du Saint-Empire, et que, les alléchant par des promesses ou les effrayant par des révélations dont l'indiscrétion était calculée, il leur avait fait entrevoir l'agglomération politique qui devint plus tard la confédération du Rhin dont il se fit le maître sous le titre insultant de protecteur.

Lors de la conclusion du concordat, Bonaparte m'avait dit : « Je laisse les généraux de la républi« que crier tant qu'ils voudront contre la messe,

« mais je sais ce que je fais, et je travaille pour « l'avenir. » Il recueillit les fruits du concordat. Les ordres furent donnés par lui pour que le pape fût reçu, partout où il passerait sur les terres de France, avec la plus haute distinction, et lui-même se rendit à Fontainebleau, accompagné de l'impératrice, pour y recevoir le Saint-Père. C'était pour Bonaparte une occasion de rétablir un de ces voyages de l'ancienne cour où autrefois se faisaient ordinairement les changemens de ministres. Le palais de Fontainebleau, devenu impérial, comme tous les anciens châteaux royaux, avait été remeublé à neuf avec le goût et le luxe que permettait le progrès des arts. L'empereur s'avança sur la route de Nemours quand des courriers lui eurent annoncé la prochaine arrivée de Pie VII. Son but était d'éviter le cérémonial réglé d'avance; pour cela il avait pris le prétexte d'une chasse, et se trouva sur la route comme par hasard quand la voiture du pape arriva. Il descendit de cheval et le pape descendit de voiture. Rapp était avec l'empereur, et il me semble encore lui entendre raconter avec sa piquante originalité et son accent allemand cette grande entrevue dont pour sa part il fut fort peu touché. Rapp était en effet du nombre de ceux qui, malgré leur dévouement à l'empereur, avaient

conservé l'indépendance de leur caractère, et ce n'était pas avec moi qu'il aurait eu besoin de dissimuler. « Figure-toi, me dit-il, qu'on a joué une singulière comédie; pour que l'empereur et le pape fussent sur le pied d'égalité, après s'être bien embrassés ils sont montés dans la même voiture, chacun par une portière, pour qu'ils y entrassent en même temps; tout cela avait été arrangé d'avance; à déjeuner, l'empereur avait calculé comment il s'y prendrait pour se trouver sans affectation assis à la droite du pape, et tout s'est passé comme il l'a voulu. Du reste, ajouta Rapp, je t'assure que je n'ai jamais vu un homme qui ait une meilleure physionomie et l'air plus respectable que Pie VII. » Comme on le verra dans le chapitre suivant, je fus moi-même en état de juger que Rapp avait raison.

CHAPITRE XIV.

Honneurs rendus au pape. — La chambre de Monte-Cavello au pavillon de Flore. — Le pape à l'imprimerie impériale. — Mot remarquable de Pie VII. — Le Pater en cent cinquante langues. — Effet produit en Angleterre par la présence du pape à Paris. — Les pamphlets de Londres. — Préparatifs du sacre. — Dépouillement des votes pour l'hérédité. — Convocation du corps législatif. — Les présidens de canton. — Anecdote faite à plaisir. — L'acteur Michot et Napoléon. — Harangue du sénat et réponse de l'empereur. — Rapprochemens historiques. — Heureuse influence du sacre sur le commerce de Paris. — Les insignes de Napoléon et les insignes de Charlemagne. — Traité conclu par Pitt à Stockholm. — La mule du pape et le cortége de l'empereur. — Joséphine couronnée par Bonaparte. — Le notaire Raguideau, la cape et l'épée et le jour du sacre. — Fête au Champ-de-Mars et distribution des aigles. — Courte allocution de Bonaparte aux députations de l'armée. — Promesse mal tenue. — Remarquable coïncidence de dates. — Proclamation de Louis XVIII aux Français.

Lorsque le pape et Napoléon qui, comme on l'a vu, avait commencé ses relations personnelles

avec le chef de la chrétienté en prenant le pas sur lui par un subterfuge, eurent eu ensemble une première conférence à Fontainebleau, Pie VII partit le premier pour Paris : on lui rendit tous les honneurs que l'on rendait à l'empereur et il vint loger aux Tuileries, au pavillon de Flore. Par suite d'une attention délicate, la chambre où coucha le pape était distribuée et meublée d'une manière tout-à-fait pareille à la chambre qu'il occupait à Rome au palais de Monte-Cavallo, sa résidence habituelle. La présence du pape à Paris était un événement tellement extraordinaire que l'on pouvait à peine y croire, quoique l'on en eût parlé long-temps d'avance. Que pouvait-il, en effet, y avoir de plus singulier que de voir le chef de la religion dans la capitale d'un empire où, quatre ans auparavant, les autels étaient encore renversés, où le petit nombre des fidèles ne pouvait suivre les rites catholiques qu'en se cachant. Le pape fut l'objet du respect public et d'un empressement général. Je voulus le voir, et je le vis seulement le jour où il alla visiter l'imprimerie impériale, située alors où est aujourd'hui la banque de France, à l'hôtel de Toulouse-Penthièvre. Le directeur de l'imprimerie fit imprimer en sa présence un volume dont il lui fut fait hommage;

c'était le *pater* en cent cinquante idiômes différens[1]. Ce fut là que le pape dit le mot remarquable qui mérite d'être recueilli par l'histoire. Un jeune homme mal élevé avait gardé son chapeau sur la tête en présence de Sa Sainteté; quelques personnes indignées d'une grossièreté aussi déplacée allaient le lui enlever, lorsque le pape s'apercevant de cette petite rumeur, et apprenant le motif qui y donnait lieu, s'approcha du jeune homme, et lui dit, avec une bonté vraiment patriarcale : « Jeune homme, découvrez-vous pour « que je vous donne ma bénédiction; la bénédic- « tion d'un vieillard n'a jamais porté malheur à « personne.» Je me rappelle que la plupart des assistans furent profondément attendris de cette allocution paternelle. Pie VII avait une figure qui commandait le respect; au surplus, on peut se le figurer sans l'avoir vu, car il est vivant dans l'admirable portrait qu'en a tracé le pinceau de David.

[1] Le célèbre imprimeur de Parme, Bodoni, qui sous l'empire fut membre du corps législatif et qui porta l'art typographique au plus haut point de perfection où cet art soit parvenu, ayant appris ce qui s'était passé à l'imprimerie impériale, imprima aussi le *Pater*, en y ajoutant six idiomes de plus. (Note de l'éditeur.)

L'arrivée du pape à Paris produisit une profonde sensation en Angleterre, plus encore que partout ailleurs, malgré la dissidence des Anglais avec la cour de Rome, en matière de culte. J'ai su pendant mon séjour à Hambourg que quand la nouvelle en parvint à Londres, on en fut effrayé dans le cabinet de Saint-James, tant il est vrai que M. Pitt comprit combien la circonstance du sacre allait donner de poids à la couronne du nouvel empereur des Français. A cette époque, le ministère anglais multiplia plus que jamais les armes, puissantes sur l'opinion, des libelles et des diffamations dirigées contre la personne de Napoléon. Il faut du mouvement, quelquefois même des secousses à la liberté; voilà pourquoi, sans doute, l'Angleterre étant alors le seul pays libre de l'Europe, ce pays fut remué plus qu'aucun autre par une foule de publications. Le cabinet de Londres trouvait dans ce système, non-seulement l'avantage d'irriter les esprits contre le puissant ennemi de l'Angleterre, mais l'avantage, peut-être plus grand encore, de détourner les clameurs que l'on aurait pu élever contre certains actes du gouvernement britannique. L'empereur était alors monté au plus haut point de courroux contre l'Angleterre, et la vérité est qu'il était parvenu à

donner à cette haine quelque chose de national.

Napoléon avait appris le succès de la négociation de Caffarelli, avant de revenir à Paris après son voyage sur le Rhin. En arrivant à Saint-Cloud, il ne perdit point de temps pour ordonner les apprêts de son sacre. Tout semblait concourir au gré de ses vœux : c'était le 28 novembre que le pape était arrivé à Paris; deux jours après, c'est-à-dire le premier de décembre, le sénat présenta à l'empereur le dépouillement des votes du peuple pour l'établissement de l'hérédité dans sa famille, car ayant prétendu que le titre d'empereur ne portait aucun préjudice à la république, la question de l'hérédité fut la seule qu'il fit soumettre à la sanction populaire. On avait ouvert soixante mille registres répartis dans toute l'étendue de la France, chez les ministres, les préfets, les maires de toutes les communes et les officiers civils tels que les notaires et les avoués. La France comptait alors cent huit départemens; il y eut trois millions cinq cent soixante-quatorze mille huit cent quatre-vingt dix-huit votans, sur lesquels il n'y eut que deux mille cinq cent soixante-neuf votes contraires à l'hérédité. J'ai su que Napoléon se fit remettre la liste des opposans, et qu'il la consulta souvent. Ces opposans n'étaient point des roya-

listes, la plupart étaient de vieux républicains endurcis; et, à ma connaissance, beaucoup de royalistes s'abstinrent de voter, ne voulant pas se compromettre inutilement, et ne voulant pas non plus donner leur suffrage à l'auteur de la mort du duc d'Enghien. Pour moi, j'allai déposer mon vote en faveur de l'hérédité dans la famille de Napoléon, ma position ne me permettant pas de faire autrement, ainsi qu'on peut le concevoir.

Dès le mois d'octobre, le corps législatif avait été convoqué pour assister au sacre de l'empereur; non-seulement on vit arriver les députés, mais avec eux une nuée de présidens de canton qui ont occupé sans l'usurper une grande place dans les annales du ridicule de la fin de 1804. Ils devinrent l'objet de toutes les plaisanteries, de tous les quolibets; l'obligation de porter l'épée les rendait réellement grotesques; on fit courir toutes sortes d'histoires sur leur compte, comme dix ans plus tard on en fit courir sur ceux que l'on appela les voltigeurs de Louis XIV. Quant aux présidens de canton, on me raconta dans le temps une anecdote probablement faite à plaisir, mais qui me parut si plaisante que je ne résiste point au désir de la rappeler ici, malgré son peu de gravité. On me dit donc qu'un jour une certaine quantité des prési-

dens de canton fut désignée pour avoir l'honneur d'être présentée au pape. Comme la plupart d'entre eux n'étaient pas riches, ils se trouvaient dans la nécessité d'allier un grand esprit d'économie avec les exigences de la nouvelle étiquette; ainsi pour éviter des frais de voiture, ils se rendirent au pavillon de Flore avec des guêtres pour préserver leurs bas de soie blancs des inconvéniens de la boue du mois de décembre. L'un d'eux avait mis ses guêtres dans ses poches; mais il advint, dit-on, que le pape leur adressa des paroles si touchantes, que l'homme aux guêtres en fut tellement attendri, que, cherchant son mouchoir pour s'essuyer les yeux, il prit par distraction ses guêtres crottées, et se barbouilla la figure avec la boue qui y était amassée, ce qui, ajoutait-on, fit beaucoup rire le pape qui s'en aperçut. Si l'on me reproche d'avoir consigné ici une pareille puérilité, je m'excuserai en disant que l'empereur s'est beaucoup diverti de cette anecdote vraie ou fausse, car j'ai su par Michot, ancien acteur des Français et notre professeur de déclamation au théâtre de la Malmaison, que l'empereur la lui avait fait raconter à Saint-Cloud devant l'impératrice, après un spectacle de la cour.

Quoi qu'il en soit des présidens de canton, dont

je me fais quelque reproche d'avoir exhumé le ridicule, Napoléon était arrivé au terme de son ambition avouée; mais son ambition reculait devant lui comme un horizon sans bornes. Le premier de décembre, jour où j'ai dit que le sénat lui présenta le résultat des votes pour l'hérédité, ce fut François de Neufchâteau qui harangua l'empereur; il ne lui épargna aucune des formules louangeuses qu'en sa qualité de président du sénat, il lui avait déjà plus d'une fois prodiguées, si ce n'est que l'éloge du gouvernement monarchique se trouvait substitué à l'éloge du gouvernement républicain *e sempre bene*; comme disent les Italiens. Après la longue harangue de François de Neufchâteau [1], l'empereur répondit :

« Je monte au trône où m'ont appelé le vœu « unanime du sénat, du peuple et de l'armée, le « cœur plein du sentiment des grandes destinées « de ce peuple que du milieu des camps j'ai le pre- « mier salué du nom de grand.

« Depuis mon adolescence, mes pensées tout « entières lui sont dévolues; et je dois le dire ici, « mes plaisirs et mes peines ne se composent plus « aujourd'hui que du bonheur ou du malheur de « mon peuple.

[1] Voir à la fin du volume.

« Mes descendans conserveront long-temps ce « trône.

« Dans les camps ils seront les premiers soldats « de l'armée, sacrifiant leur vie pour la défense de « leur pays.

« Magistrats, ils ne perdront jamais de vue que « le mépris des lois et l'ébranlement de l'ordre « social, ne sont que le résultat de la faiblesse et « de l'incertitude des princes.

« Vous, sénateurs, dont les conseils et l'appui « ne m'ont jamais manqué dans les circonstances « les plus difficiles, votre esprit se transmettra à « vos successeurs. Soyez toujours les soutiens et « les premiers conseillers de ce trône si nécessaire « au bonheur de ce vaste empire. »

Si j'avais la manie de me livrer à des rapprochemens, j'en pourrais faire ici de curieux; n'est-il pas extraordinaire que Fontainebleau, à dix ans à peu près de distance, ait été témoin de la première entrevue de Napoléon avec le pape et de ses adieux à son armée; et que dire de ce sénat, dont les conseils et l'appui n'ont jamais manqué à Bonaparte, et qui, à la seconde de ces deux époques, prononce sa déchéance. Mais ces sortes de rapprochemens appartiennent aux historiens, et il ne faut pas que j'oublie que je ne fais que tracer des

souvenirs. Le tribunat vint comme le sénat complimenter l'empereur, mais il ne fut pas honoré d'une réponse.

Les approches du sacre répandirent une grande satisfaction dans la classe commerçante des habitans de Paris. L'affluence des étrangers et des habitans de la province y était extrêmement considérable, et le retour vers l'ancien luxe et les anciens usages donnait de l'occupation à de nombreuses classes d'ouvriers qui sous la Convention et le Directoire n'avaient point trouvé à exercer leur industrie, tels que les selliers, les carrossiers, les passementiers, les brodeurs et beaucoup d'autres. Ces intérêts positifs firent à Paris plus de partisans à l'empire que l'opinion et la réflexion; et il est juste de dire que depuis douze ans le commerce de Paris n'avait été dans une aussi belle position. Long temps à l'avance on alla examiner chez l'orfèvre Biennais les joyaux de la couronne impériale, tels que le sceptre, la main de justice et cette couronne même dont la forme légère et les feuilles d'or rappelaient moins la couronne de France que l'antique couronne des Césars; le dépôt en fut fait au trésor de la métropole, ainsi que de tous les ornemens du sacre; et l'on y déposa aussi, par ordre de Napoléon, les insignes

impériales de Charlemagne qu'il avait rapportées d'Aix-la-Chapelle. Mais tandis que Napoléon s'énorgueillissait de sa couronne et qu'il s'assimilait à Charlemagne, M. Pitt nouvellement rappelé au ministère concluait à Stockholm un traité avec la Suède, et payait un subside à cette puissance du nord pour qu'elle agît hostilement contre la France. Ce traité fut conclu le trois de décembre, c'est-à-dire le lendemain du jour du couronnement.

On n'attend sûrement pas de moi que j'entre dans le détail fastidieux des cérémonies du 2 décembre; on peut à cet égard compulser le cérémonial français qui venait d'être ressuscité à l'usage de la nouvelle cour impériale, et qui fait selon moi tant d'honneur aux inventeurs de l'étiquette et aux conservateurs des préséances. On sait que le pape se rendit à Notre-Dame avant l'empereur, et qu'une mule conduite au-devant de son cortége, conformément aux usages de Rome, excita tellement la risée des Parisiens sur le passage du Saint-Père, que cela nuisit beaucoup à la gravité que commandait la pompe d'un couronnement. On sait également que le cortége impérial parut étincelant d'or, de plumes, de chevaux richement harnachés et caparaçonnés; que les livrées éblouirent la multitude, que l'on vit pour

la première fois des pages juchés aux portières et sur l'impériale de la voiture de l'empereur; on sait encore, qu'entré dans l'église de Notre-Dame où se trouvait réuni un concours immense de spectateurs, obligés pour la première fois d'être en habit habillé avec l'épée, l'empereur prit la couronne de la main du pape, se la posa lui-même sur la tête, et couronna ensuite l'adorable Joséphine, dont ce jour, à ce qu'elle m'a dit depuis, fut un des plus tristes de sa vie. Ces sortes de détails qui figureraient très-bien dans les mémoires d'un maître de la garde-robe, me paraissent indignes d'occuper des lecteurs de bon sens, et comme c'est à ceux-ci seulement que je m'adresse, je laisse de côté la description des valets, des pages et des chambellans de l'empereur. J'aime bien mieux rapporter une anecdote que je crois peu connue, qui se rattache au jour même du couronnement, que m'a racontée Joséphine [illegible] qui peint admirablement le caractère de Nap[illegible]

Lorsque Bonaparte faisait la cour [illegible]
de Beauharnais, ni l'un ni l'autre [illegible]
ture, et Bonaparte qui [illegible]
amoureux, lui donnait [illegible]
chez ses hommes d'a[illegible]
ensemble chez le [illegible]

hommes les plus remarquablement petits que j'aie vus de ma vie; madame de Beauharnais, qui avait une grande confiance dans Raguideau, allait précisément chez lui ce jour-là pour lui faire part du parti qu'elle avait pris d'épouser le jeune général d'artillerie, protégé de Barras. Joséphine étant entrée seule dans le cabinet du notaire, Bonaparte resta à l'attendre dans l'étude où se tenaient les clercs. La porte du cabinet de Raguideau étant mal fermée, Bonaparte l'entendit très-distinctement qui faisait tous ses efforts pour détourner madame de Beauharnais du mariage qu'elle allait contracter. « Vous avez le plus grand tort, lui disait-il, vous vous en repentirez, vous faites une folie, vous allez épouser un homme qui n'a que *la cape et l'épée*. » — « Bonaparte, me dit « Joséphine en me racontant ces circonstances « antérieures, ne m'a jamais parlé de cela; et je « ne croyais pas même qu'il eût entendu ce que « me disait Raguideau. Pourrez-vous, Bourrienne, « vous figurer mon étonnement, lorsque le jour « du sacre, dès qu'il fut revêtu du costume im- « périal, il dit: Que l'on aille chercher Raguideau; « qu'il vienne sur-le-champ; j'ai à lui parler. Ra- « guideau fut promptement amené devant lui, et « alors il lui dit : Eh bien ! n'ai-je que *la cape et*

« *l'épée ?* » Le fait est, que Bonaparte qui, dans le temps de notre intimité, m'avait raconté toutes les circonstances de sa vie qui se présentaient à sa mémoire, ne m'avait jamais parlé de l'espèce de petit déboire qu'il avait éprouvé huit ans auparavant dans l'étude de Raguideau, et dont il ne parut se rappeler que le jour de son couronnement.

Le lendemain du couronnement, toutes les troupes qui se trouvaient à Paris furent réunies au Champ-de-Mars, pour la distribution des aigles aux régimens, en remplacement des drapeaux républicains. Je m'étais abstenu d'assister au couronnement dans l'église de Notre-Dame, mais je voulus voir la fête militaire du Champ-de-Mars, parce que j'avais un véritable plaisir à voir Bonaparte au milieu de ses soldats. La pompe impériale ne m'a jamais ébloui; mais habitué à vivre dans les camps, sans avoir été militaire, il me semblait que Bonaparte, en uniforme de colonel de sa garde, me rappelait mieux le général en chef de l'armée d'Italie et de l'expédition d'Égypte, et me faisait presque oublier l'empereur.

Cette cérémonie militaire eut lieu au Champ-de-Mars; on avait élevé au-devant de la façade de l'École-Militaire une immense tribune, et cette

école même, bien que transformée en caserne, devait rappeler à Napoléon de singuliers souvenirs de son enfance. Cette tribune avait été disposée de telle manière, qu'elle se trouvait de plain-pied avec l'appartement du premier, et l'on voyait s'élever au milieu, le double trône de l'empereur et de l'impératrice, presque à l'endroit où le président de l'assemblée nationale s'était assis sur un fauteuil pareil à celui de Louis XVI. Dans le Champ-de-Mars, étaient réunies les députations de toutes les armes de l'armée, et malgré le mauvais temps qu'il faisait ce jour-là, il régnait dans les rangs et parmi les spectateurs, une espèce de satisfaction générale, cette sorte d'enthousiasme qui semble avoir besoin de la protection d'une température plus douce pour se manifester. A un signal donné, toutes les colonnes se mirent en mouvement, se serrèrent et s'approchèrent auprès du trône. Alors, Napoléon se levant sur son trône, prononça avec beaucoup de fermeté les paroles suivantes, en faisant distribuer les aigles aux députations des différens corps de l'armée.

« Soldats, voilà vos drapeaux; ces aigles vous « serviront toujours de point de ralliement, ils « seront partout où votre empereur les jugera « nécessaires pour la défense de son trône et de « *son peuple*.

« Vous jurez de sacrifier votre vie pour les dé-
« fendre, et de les maintenir constamment par
« votre courage, sur le chemin de la victoire :
« vous le jurez. »

Il serait impossible de peindre les acclamations qui suivirent les paroles de Bonaparte, et il y a quelque chose de si entraînant dans l'ivresse publique, que les personnes indifférentes ne purent s'empêcher de se laisser entraîner au mouvement général. Et pourtant, si l'on eût réfléchi, quel démenti Napoléon donnait déjà aux premières paroles qu'il avait prononcées comme empereur, quand le sénat lui avait apporté à Saint-Cloud le sénatus-consulte organique de la fondation de l'empire! N'avait-il pas dit alors : « Jamais le peuple « français ne sera mon peuple ? » Et dès le lendemain du couronnement, ses aigles devaient être portés partout où l'exigerait la défense de *son peuple*.

Par une singulière coïncidence de dates, tandis que, le 2 décembre de l'année 1804, Napoléon recevait, avec l'onction sainte du chef de l'Église, la couronne impériale de France, ce même jour, Louis XVIII étant à Calmar, comme si une révélation inexplicable lui eût enseigné, qu'au même moment le fils de la victoire montait sur son trône,

rédigeait et signait une déclaration adressée aux Français, dans laquelle il leur disait : « Au sein « de la Baltique, en face et sous la protection du « ciel, fort de la présence de notre frère, de celle « du duc d'Angoulême, notre neveu, de l'assen- « timent des autres princes de notre sang, qui « tous partagent nos principes, et sont pénétrés « des mêmes sentimens qui nous animent, attes- « tant et les royales victimes, et celles que la fi- « délité, l'honneur, la piété, l'innocence, le pa- « triotisme, le dévoûment, offrirent à la fureur « révolutionnaire, ou à la soif et à la jalousie des « tyrans; invoquant les mânes du jeune héros que « des mains impies viennent de ravir à la patrie « et à la gloire; offrant à nos peuples, comme « gage de réconciliation, les vertus de l'ange con- « solateur que la Providence, pour nous donner « un grand exemple, a voulu attacher à de nou- « velles adversités en l'arrachant aux bourreaux « et aux fers : nous le jurons, jamais on ne nous « verra rompre le nœud sacré qui unit insépara- « blement nos destinées aux vôtres, qui nous lie « à vos familles, à vos cœurs, à vos consciences : « jamais nous ne transigerons sur l'héritage de « nos pères, jamais nous n'abandonnerons nos « droits. Français! nous prenons à témoin de

« ce serment, le Dieu de saint Louis, celui qui « juge les justices. »

Je n'eus connaissance de la proclamation que l'on vient de lire, que beaucoup plus tard, lorsque j'étais déjà depuis près d'un an ministre de France à Hambourg, mais la date de cette pièce l'identifie tellement avec le sacre de Napoléon, que je n'ai pas cru devoir l'en séparer.

CHAPITRE XV.

Traité de Stockholm. — Déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre. — Opinion de Bonaparte sur l'influence de la présence du pape. — Lettre de Napoléon au roi d'Angleterre. — Faux semblans du désir de rétablir la paix. — La flotte espagnole et l'amiral Gravina. — Mon opinion sur les droits des neutres. — L'amiral More, et hostilités sans déclaration de guerre. — Fausse politique du cabinet anglais. — Lettre de lord Malmesbury au ministre des relations extérieures. — Refus de l'Angleterre d'entrer en négociation. — Fête au Luxembourg. — Convocation du corps législatif. — Résumé de l'année 1804. — Ouverture solennelle de la session législative. — Discours de Napoléon. — Promesses solennelles.

Deux changemens assez importans dans la politique de l'Europe, marquèrent l'époque du sacre de Napoléon; d'abord, comme je l'ai dit, un traité, appuyé de subsides, conclu à Stockholm entre l'Angleterre et la Suède, puis une déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre. Ces deux

événemens furent promptement suivis de la mort de M. Pitt qui mourut dans le premier mois de l'année 1805.

L'empereur, qui, dans ces graves circonstances, s'était déterminé à exploiter l'influence des idées religieuses et l'importance que donnait à son couronnement la présence à Paris du chef de la catholicité, avait affecté, comme on l'a vu, de paraître ne se croire souverain qu'à moitié, tant que ce que l'on appelle le droit divin n'eut pas sanctionné le résultat des votes du sénat, ne fit point de tentative auprès du roi d'Angleterre pour se faire reconnaître comme empereur avant d'avoir été sacré; mais le deux janvier, un mois après son sacre, il lui écrivit une lettre plus fière que celle qu'il lui avait adressée immédiatement après le 18 brumaire. Il lui disait :

« Monsieur mon frère, appelé au trône de « France par la Providence et par les suffrages du « sénat, du peuple et de l'armée, mon premier « sentiment est un vœu de paix. La France et « l'Angleterre usent leur prospérité. Elles peuvent « lutter des siècles. Mais leurs gouvernemens rem- « plissent-ils bien le plus sacré de leurs devoirs? « Et tant de sang versé inutilement et sans la « perspective d'un but, ne les accuse-t-il pas

« dans leur propre conscience? Je n'attache point « de déshonneur à faire le premier pas. J'ai assez, « je pense, prouvé au monde que je ne redoute « aucune des chances de la guerre; elle ne m'offre « d'ailleurs rien que je puisse redouter. La paix « est le vœu de mon cœur ; mais la guerre n'a ja- « mais été contraire à ma gloire. Je conjure V. M. « de ne pas se refuser au bonheur de donner « elle-même la paix au monde : qu'elle ne laisse « pas cette douce satisfaction à ses enfans ! Car « enfin, il n'y eut jamais de plus belles cir- « constances, ni de moment plus favorable pour « faire taire toutes les passions et écouter unique- « ment le sentiment de l'humanité et de la rai- « son. Ce moment une fois perdu, quel terme « marquer à une guerre que tous mes efforts n'au- « raient pu terminer ? V. M. a plus gagné depuis dix « ans en territoire et en richesses, que l'Europe « n'a d'étendue ; sa nation est au plus haut point « de prospérité. Que veut-elle espérer de la « guerre ? Coaliser quelques puissances du conti- « nent? Le continent restera tranquille. Une coa- « lisation ne ferait qu'accroître la prépondérance « et la grandeur continentale de la France. Re- « nouveler des troubles intérieurs? Les temps ne « sont plus les mêmes. Détruire nos finances? Des

« finances fondées sur une bonne agriculture ne se « détruisent jamais. Enlever à la France ses co- « lonies? Les colonies sont pour la France un objet « secondaire; et V. M. n'en possède-t-elle pas « déjà plus qu'elle n'en peut garder? Si V. M. « veut elle-même y songer, elle verra que la guerre « est sans but, sans aucun résultat présumable « pour elle. Eh! quelle triste perspective, de faire « battre les peuples pour qu'ils se battent? Le « monde est assez grand pour que nos deux nations « puissent y vivre; et la raison a assez de puissance « pour que l'on trouve les moyens de tout con- « cilier, si de part et d'autre on en a la volonté. « J'ai toutefois rempli un devoir saint et précieux « à mon coeur. Que V. M. croie à la sincérité des « sentimens que je viens de lui exprimer, et à mon « désir de lui en donner des preuves. »

Cette lettre était selon moi un chef-d'oeuvre de perfidie, car bien certainement l'empereur aurait été alors très-fâché de voir la paix se renouer avec le gouvernement anglais, surtout depuis que la déclaration de guerre de l'Espagne à l'Angleterre avait mis à sa disposition la flotte espagnole forte de soixante et quelques vaisseaux, et commandée par l'amiral Gravina. L'Angleterre, irritée de l'impuissance de ses efforts contre la France,

avait cherché à s'en venger par un moyen que je ne me chargerais pas de justifier, tant il est dans mes principes que les gouvernemens doivent toujours respecter les droits des neutres. Or, quelle que fût la déférence, ou pour mieux dire la soumission du cabinet de Madrid envers le cabinet des Tuileries, la France seule était en guerre avec l'Angleterre, sans qu'aucun allié, à l'exception de la Hollande, eût fait aucune démonstration d'hostilité; rien ne légitimait ni ne motivait même la conduite du gouvernement britannique envers l'Espagne. Sans aucune déclaration de guerre préalable, l'amiral More voulut soumettre au droit de visite quatre frégates espagnoles qui revenaient du Mexique à Cadix, chargées des trésors de cette riche colonie. Le commandant du convoi espagnol refusa de se soumettre aux exigences de l'amiral More, et il s'en suivit un combat dans lequel les Espagnols, ayant affaire à des forces très-supérieures, finirent par succomber après une résistance opiniâtre. Trois de ces frégates furent prises, et l'autre sauta. Ces violences vexatoires ne furent pas les seules que l'Espagne eut à essuyer de la part de la marine anglaise; les flottes de l'Angleterre brûlèrent des bâtimens marchands espagnols, jusques dans les ports de la Péninsule,

interceptèrent et capturèrent plusieurs convois, et cela, pendant que M. d'Anguada était encore à Londres, en qualité d'ambassadeur de Charles IV. Ces attentats, contraires aux droits des gens, irritèrent le roi d'Espagne, ou, pour mieux dire, le trop fameux prince de la Paix, à un tel point, que la guerre fut déclarée à l'Angleterre par la puissance qu'elle avait si grièvement offensée.

La conduite de l'Angleterre, en cette circonstance, me paraît avoir été, non-seulement répréhensible, mais encore d'une grande maladresse, et très-impolitique; mieux informé des désirs secrets de Napoléon, le cabinet anglais n'aurait pas probablement commis une aussi grande faute; c'en était une grande, en effet, que de contraindre par des actes d'hostilité les puissances neutres, comme l'était l'Espagne, à s'attacher à la fortune de Napoléon par une alliance offensive. C'est dans ces circonstances, et quand tout faisait présumer à Napoléon qu'une guerre continentale ne tarderait pas à offrir un aliment à l'impatience de son génie, qu'il avait écrit au roi d'Angleterre la lettre que l'on a lue. Elle avait pour objet de faire croire qu'il désirait le rétablissement de la paix, mais il ne se faisait sûrement pas d'illusion sur l'effet qu'elle devait produire à Londres, et il

ne dut pas être surpris quand, au lieu d'une réponse de Georges III, qu'il avait pris plaisir à appeler son frère sans son assentiment, M. de Talleyrand lui apporta une lettre de lord Malmesbury, adressée au ministre des affaires étrangères, et ainsi conçue :

« Sa Majesté a reçu la lettre qui lui a été adressée par le chef du gouvernement français, datée du deuxième jour de ce mois. Il n'y a aucun objet que Sa Majesté ait plus à cœur que de saisir la première occasion de procurer de nouveau à ses sujets les avantages d'une paix fondée sur des bases qui ne soient pas incompatibles avec la sûreté permanente et les intérêts essentiels de ses états. Sa Majesté est persuadée que ce but ne peut être atteint que par des arrangemens qui puissent en même temps pourvoir à la sûreté et à la tranquillité à venir de l'Europe, et prévenir le renouvellement des dangers et des malheurs dans lesquels elle s'est trouvée enveloppée. Conformément à ce sentiment, Sa Majesté sent qu'il lui est impossible de répondre plus particulièrement à l'ouverture qui lui a été faite, jusqu'à ce qu'elle ait eu le temps de communiquer avec les puissances du continent avec lesquelles elle se trouve engagée par des liaisons et des rapports

confidentiels, et particulièrement avec l'empereur de Russie, qui a donné les preuves les plus fortes de la sagesse et de l'élévation des sentimens dont il est animé, et du vif intérêt qu'il prend à la sûreté et à l'indépendance de l'Europe.»

La lettre de lord Malmesbury ne fit pas sur l'empereur une grande sensation, parce qu'elle lui fut remise au moment où il était dans l'enivrement de son pouvoir, et entouré de félicitations qui pleuvaient de toutes parts aux Tuileries; le sénat donna une fête magnifique dans le jardin du Luxembourg; la ville de Paris en offrit une, où assistèrent l'empereur et l'impératrice; enfin on célébra partout la consécration de Napoléon. Avant la fin de l'année, il convoqua le corps législatif, dont il alla lui-même faire l'ouverture, le 27 décembre, avec tout l'appareil du nouveau cérémonial de l'empire.

L'année 1804 avait été, comme on l'a pu remarquer, pour ainsi dire, gonflée de grands événemens, et l'on trouverait difficilement dans l'histoire un espace de douze mois rempli de tant de choses qui ont eu une influence immense sur les destinées de l'Europe. La première moitié en est remplie par le spectacle affligeant des machinations de la police, de la mort coupable d'un

jeune prince, d'un procès criminel suivi d'exécutions et d'actes de clémence; et la seconde par l'élévation de Bonaparte à l'empire, un voyage dans de nouveaux départemens annexés au territoire français, enfin par l'événement le plus extraordinaire peut-être des temps modernes, et qui reporte toutes les idées vers une époque antérieure à la civilisation moderne, le voyage du pape en France pour y disposer, au nom de l'Église, d'un trône désoccupé, mais non vacant; enfin l'année fut terminée par l'ouverture du corps législatif, où le discours que prononça l'empereur fit trop de sensation, et tient par trop de rapports à tous les événemens déjà accomplis, et à ceux dont l'avenir était encore gros, pour que je puisse me dispenser de le rapporter ici presque en entier.

On avait établi un trône au lieu où se trouvait ordinairement le bureau et le fauteuil du président. On y montait par deux rampes situées aux extrémités latérales. L'empereur s'y plaça, et après l'appel et la prestation du nouveau serment, il se leva et dit :

« Messieurs les députés des départemens au « corps législatif, messieurs les tribuns et les mem- « bres de mon conseil d'état, je vais procéder à « l'ouverture de votre session. C'est un caractère

« plus imposant et plus auguste que je veux impo-
« ser à vos travaux. Prince, magistrats, soldats,
« citoyens, nous n'avons tous, dans notre car-
« rière, qu'un seul but, l'intérêt de la patrie. Si
« ce trône, sur lequel la Providence et la volonté
« de la nation m'ont fait asseoir, est cher à mon
« cœur, c'est parce que, seul, il peut défendre
« et conserver les intérêts les plus sacrés du peu-
« ple français. Sans un gouvernement fort et pa-
« ternel, la France aurait eu à craindre le retour
« des maux qu'elle a soufferts. La faiblesse du pou-
« voir suprême est la plus affreuse calamité des
« peuples. Soldat ou premier consul, je n'ai eu
« qu'une pensée; empereur, je n'en ai point
« d'autre: les prospérités de la France. J'ai été
« assez heureux pour l'illustrer par des victoires,
« pour le consolider par des traités, pour l'arra-
« cher aux discordes civiles, et y préparer la re-
« naissance des mœurs, de la société et de la reli-
« gion. Si la mort ne me surprend pas au milieu
« de mes travaux, j'espère laisser à la postérité
« un souvenir qui serve à jamais d'exemple ou de
« reproche à mes successeurs. »

« Mon ministre de l'intérieur vous fera l'exposé
« de la situation de l'empire. Les orateurs de mon
« conseil d'état vous présenteront les différens be-

« soins de la législation. J'ai ordonné qu'on mît « sous vos yeux les comptes que mes ministres « m'ont rendus de la gestion de leurs départemens. « Je suis satisfait de l'état prospère de nos finances. « Quelles que soient les dépenses, elles sont cou- « vertes par les recettes. Quelqu'étendus qu'aient « été les préparatifs qu'a nécessités la guerre dans « laquelle nous nous sommes engagés, je ne de- « manderai à mon peuple aucun nouveau sacri- « fice.

« Il m'aurait été doux, à une époque aussi so- « lennelle, de voir la paix régner sur le monde; « mais les principes politiques de nos ennemis, « leur conduite récente envers l'Espagne, en font « assez connaître les difficultés. Je ne veux pas « accroître le territoire de la France, mais en « maintenir l'intégrité. Je n'ai point l'ambition « d'exercer en Europe une plus grande influence, « mais je ne veux pas déchoir de celle que j'ai ac- « quise. Aucun état ne sera incorporé dans l'em- « pire; mais je ne sacrifierai point mes droits ni « les liens qui m'attachent aux états que j'ai créés.

« En me décernant la couronne, mon peuple « a pris l'engagement de faire tous les efforts que « requerraient les circonstances, pour lui con- « server cet éclat qui est nécessaire à sa prospérité

« et à sa gloire comme à la mienne. Je suis plein de « confiance dans l'énergie de la nation et dans ses « sentimens pour moi. Ses plus chers intérêts sont « l'objet constant de mes sollicitudes. »

Le reste du discours n'est plus qu'une formule de politesse adressée aux membres du corps législatif, aux conseillers d'état et aux tribuns pour les engager à se conduire toujours comme ils l'ont fait par le passé, c'est-à-dire pour leur donner avis qu'ils aient à se montrer complaisans et à enregistrer sans observations les volontés impériales comme ils le faisaient à l'égard des volontés consulaires.

CHAPITRE XVI.

Napoléon et Charlemagne. — Ma nomination aux fonctions de ministre plénipotentiaire à Hambourg. — Habitude d'un rapprochement de date. — Ma nomination annoncée par Joséphine. — Je suis appelé par l'empereur à la Malmaison. — Amabilité de Bonaparte. — Conversation d'une heure et demie. — Pensées et projets de Napoléon sur l'Italie. — Madame de Brienne. — Désir de l'empereur de revoir son ancien collége. — Demande de l'accompagner. — Réponse calme de l'empereur. — Instructions de Bonaparte pour ma résidence à Hambourg. Projet de régénération de la société européenne. — Les marquis de Versailles. — Surveillance des émigrés. — L'empereur m'autorise à lui écrire directement. — Conseil d'aller à Hambourg. — Le plus ancien souverain de l'Europe. — Transition habituelle de Napoléon. — Mission d'Amédée Jaubert. — Secret deviné et discrétion demandée. — J'offre à l'empereur d'accompagner Jaubert. — Réflexion de Bonaparte à ce sujet. — Commission que me donne l'empereur auprès de l'impératrice. — Folles dépenses de Joséphine. — Madame de La Rochefoucauld. — Conversation avec madame Bonaparte. — Question délicate. — Avidité de la famille de Napoléon. — La succession de son père.

A peine, après avoir sacré l'empereur, le pape fut-il retourné en Italie, que déjà le bruit se ré-

pandit d'un projet de voyage à Milan, dont le but avoué était de transformer, delà les monts, la présidence de la république cisalpine en royauté d'Italie, ce qui n'était qu'un corollaire de la transmutation de la république consulaire en empire français. Par là, Napoléon allait s'assimiler entièrement à Charlemagne [1].

Je parlerai plus tard de ce que j'ai su des circonstances de ce voyage, destiné à ajouter le titre de majesté royale, au titre de majesté impériale, comme aussi des semences de rupture que l'extension du pouvoir de Napoléon faisait germer à Saint-Pétersbourg. En ce moment, j'ai à m'occuper d'une chose qui m'est tout-à-fait personnelle, quoiqu'elle se rattache d'une manière immédiate à Napoléon ; je veux parler de ma nomination aux fonctions de ministre plénipotentiaire près les ducs de Brunswick et de Mecklembourg-Schwerin, et près des villes anséatiques.

Cette nomination eut lieu le 22 mars 1805, un an, jour pour jour, après ma visite un peu ha-

[1] Charlemagne, comme l'on sait, avait pris la couronne de fer de Didier, roi des Lombards. Après dix siècles il eut un imitateur dans la personne de Napoléon, qui proclama plus tard, je ne me rappelle plus en quelle circonstance, qu'il n'était pas le successeur de Louis XIV, mais celui de Charlemagne.

sardée à la Malmaison, pour rendre compte à Joséphine de ce que j'avais su par Harrel, relativement à la mort du duc d'Enghien. On me pardonnera, je le pense, de faire peut-être trop souvent des rapprochemens de date, mais c'était une des manies de Bonaparte, et je ne voudrais pas répondre de n'en avoir pas contracté l'habitude sous l'influence de son exemple.

La bonne Joséphine qui, comme on l'a vu, m'avait promis de me faire connaître les intentions de l'empereur à mon égard, aussitôt qu'elle-même en serait informée, m'envoya un exprès pour m'annoncer ma nomination, et me faire dire en même temps, que l'empereur me ferait appeler auprès de lui. Je n'étais pas allé chez Joséphine depuis son départ pour la Belgique; les pompes, les fêtes du couronnement, m'avaient pour ainsi dire offusqué, au point de ne pas vouloir paraître dans les palais impériaux où il aurait fallu encourir les contrariétés de la sévère étiquette que l'empereur y faisait observer depuis le sacre; et je ne saurais dire quelle espèce d'impression pénible m'ont toujours causée, depuis, ces fastidieuses parades. Je ne pouvais tout à coup oublier le temps où, seul, j'entrais le premier dans la chambre où les deux époux dormaient conjuga-

lement, à l'heure où j'allais réveiller Bonaparte. Quant à lui, je ne l'avais pas vu depuis le jour où il m'avait fait appeler après la condamnation de Georges, et où je vis que ma franchise relativement à Moreau ne lui avait pas déplu. Depuis, Moreau avait quitté la France sans que Napoléon lui eût fait faire l'application de l'horrible loi rapportée seulement depuis le retour des Bourbons, et en vertu de laquelle il avait été condamné à la confiscation de ses biens. Moreau vendit sa terre de Grosbois à Berthier, et partit pour Cadix où il s'embarqua pour l'Amérique. Je n'aurai plus à en parler avant l'époque des intrigues où il fut entraîné par les mêmes influences qui l'avaient perdu.

Le soir même du jour où j'avais reçu une missive officieuse de Joséphine, c'est-à-dire le 22 mars, je reçus une invitation officielle de me rendre le lendemain à la Malmaison où était l'empereur, et je ne cacherai pas la satisfaction que j'éprouvai à la seule idée de le revoir là plutôt qu'aux Tuileries ou même à Saint-Cloud; on concevra facilement que nos vieilles familiarités de la Malmaison me mettaient plus à l'aise pour une entrevue, que la connaissance du caractère de Bonaparte me faisait toujours redouter un peu. Allais-je

être reçu par mon ancien camarade de Brienne ou par sa majesté impériale? Ce fut l'ancien camarade de collége qui me reçut.

A peine arrivé à la Malmaison, je fus introduit dans la pièce en forme de tente qui précédait la bibliothèque. Le diable d'homme! qu'on me passe ce terme, fut avec moi d'une coquetterie qui me surprit, malgré la connaissance que j'avais de son habileté dans l'art de la séduction. Il vint à moi, le sourire sur les lèvres, me prit la main, ce qu'il ne faisait jamais depuis le consulat, me la serra avec affection, et il me fut impossible de voir en lui l'empereur des Français, et le futur roi d'Italie; cependant j'étais trop bien instruit de ses retours d'orgueil pour que sa familiarité m'engageât à outrepasser les bornes d'un respect affectueux. « Mon cher Bourrienne, me dit-il, est-ce que « vous pensez que le rang élevé où je suis parvenu « m'ait changé à votre égard? Non. Ce ne sont « pas les oripeaux du théâtre impérial qui font « ma valeur, mais il faut de cela pour le peuple; « je vaux selon moi. J'ai été très-content de vos « services, et je vous ai placé dans un poste où « j'en aurai besoin. Je sais que je puis comp- « ter sur vous. » Il me questionna alors avec un incroyable épanchement d'amitié sur ce que

je faisais, sur la manière dont j'employais mon temps, sur ma famille; enfin je ne lui avais jamais vu plus d'abandon, plus de confiance, plus de cette séduisante simplicité qu'il manifestait d'autant plus volontiers que sa grandeur était devenue incontestable. « Vous savez, ajouta Na-« poléon, que je pars dans huit jours pour l'Ita-« lie; je m'en fais roi, mais ce n'est qu'une pierre « d'attente : j'ai de plus grands desseins sur l'Italie; « il faut que ce soit un royaume qui comprenne « tous les pays situés au-delà des Alpes, depuis Ve-« nise jusqu'au pied des Alpes maritimes; la jonc-« tion de l'Italie à la France, ne peut être qu'un état « transitoire; mais cela est indispensable pour « habituer les peuplades de l'Italie à vivre sous des « lois communes. Les Gênois, les Piémontais, les « Vénitiens, les Milanais, les habitans de la Tos-« cane, les Romains et les Napolitains se détestent « entre eux. Aucun d'eux ne voudrait reconnaître « la supériorité d'un autre, et pourtant Rome est « par ses souvenirs la capitale naturelle de l'Italie, « mais il faudrait pour cela que le pouvoir des « papes fût restreint dans des limites purement « spirituelles; ce n'est pas actuellement que je « puis songer à cela; mais je verrai plus tard; je « n'ai encore que des idées vagues, mais cela mû-

« rira avec le temps ; et puis tout dépend des cir-
« constances. Qu'est-ce qui me disait, quand nous
« nous promenions comme deux badauds dans les
« rues de Paris, que je serais un jour le maître de
« la France ? ma volonté, mais une volonté vague ;
« les circonstances ont fait le reste. Il est donc sage
« de voir venir, et c'est ce que je fais. Quant à l'I-
« talie, comme il serait impossible de l'agglomérer
« d'un coup en une seule puissance soumise à des
« lois uniformes, je commencerai par la faire
« française. Tous ces petits états de rien s'accou-
« tumeront à vivre sous l'empire des mêmes lois,
« et quand les mœurs seront fondues, les inimi-
« tiés éteintes, alors il y aura une Italie et je lui
« donnerai son indépendance ; mais, pour cela, il
« me faut vingt ans, et qui peut compter sur l'a-
« venir ? Tenez, Bourrienne, en ce moment j'é-
« prouve du plaisir à vous dire cela ; c'était en-
« fermé dans ma tête ; avec vous je pense tout haut. »

Je ne crois pas avoir changé deux mots à ce que me dit Bonaparte sur l'Italie, tant, je puis le dire aujourd'hui sans amour-propre, ma mémoire était alors fidèle, et tant j'avais contracté l'habitude d'y graver ce qu'il me disait. Après m'avoir parlé, comme on l'a vu, sur ses vagues projets, Bonaparte, sans aucune autre transition que celle qui

naissait toujours de la mobilité de ses idées heurtées, me dit : « A propos, Bourrienne, savez-vous « une chose ! madame de Brienne m'a prié de « passer par Brienne et je le lui ai promis. Je ne « vous le cache pas, je me fais un grand plaisir « de revoir les lieux qui pendant six ans ont été « témoins des jeux de notre enfance. » Voyant les dispositions bienveillantes où était l'empereur, je crus pouvoir me permettre de lui dire combien je serais heureux s'il m'était possible de partager avec lui ces émotions de souvenirs, et de me rappeler avec lui, sur les lieux, nos promenades, nos études et nos récréations. Alors, Napoléon garda un moment le silence, parut réfléchir, et me dit ensuite avec une extrême douceur : « Écoutez, « Bourrienne, dans votre position et dans la mienne, « cela ne se peut pas. Il y a plus de deux ans que « nous nous sommes quittés. Que dirait-on d'un « rapprochement si subit ? Je vous dirai franche- « ment que je vous regrette, et les circonstances « où je me suis trouvé m'ont plusieurs fois inspiré « le désir de vous rappeler auprès de moi. A Bou- « logne, je m'y étais tout à fait résolu ; mon parti « était pris ; Rapp a pu vous en parler et il vous aime, « car il me dit avec la franchise que vous lui con- « naissez qu'il était enchanté de votre retour ; mais

« j'ai réfléchi, et si je ne l'ai pas fait, c'est parce que,
« je vous l'ai répété plus d'une fois, je ne veux pas
« que l'on puisse dire que j'ai besoin de qui que ce
« soit. Non. Allez à Hambourg. J'ai sur l'Allemagne
« des projets dans lesquels vous pourrez m'être
« utile; c'est là que je veux frapper l'Angleterre
« au cœur. Je veux lui enlever le continent; d'ail-
« leurs j'ai quelques idées qui ne sont pas encore
« mûres, mais qui vont plus loin. Il n'y a pas
« assez de similitude entre les peuples de l'Europe;
« la société européenne a besoin d'être régénérée;
« il faut une puissance supérieure qui domine les
« autres puissances, assez pour les contraindre à
« vivre en bonne intelligence entre elles, et la
« France est bien placée pour cela. Pour ce qui
« est de détail vous recevrez des instructions de
« Talleyrand; mais ce que je vous recommande
« par-dessus toutes choses, c'est de bien surveiller
« les émigrés. Malheur à eux, s'ils devenaient trop
« dangereux! Je sais qu'il y a encore des gens qui
« remuent, *d'anciens marquis de Versailles;* ce sont
« des imbécilles qui viendront *se brûler à la chan-*
« *delle.* Vous avez été émigré, vous, Bourrienne,
« vous aviez un faible pour eux, et vous savez que
« j'en ai laissé rentrer plus de deux cents à votre
« recommandation; mais ce n'est plus la même

« chose! ceux qui sont encore en dehors sont en-
« croûtés ; ils n'ont pas besoin de revoir leur pa-
« trie ! Surveillez-les bien ; c'est la seule recom-
« mandation que j'aie à vous faire particulière-
« ment. Vous allez être ministre de France à Ham-
« bourg, mais votre place sera à part; je vous au-
« torise, outre la correspondance que vous aurez
« avec le ministre des relations extérieures, à m'é-
« crire directement quand vous aurez quelque
« chose de particulier à me dire. Vous correspon-
« drez aussi avec Fouché. »

Ici l'empereur ayant gardé un moment de silence, je crus qu'il était convenable de me retirer, et, interprétant mal sa pensée, j'allais prendre congé de lui, quand il me retint en me disant de la manière la plus aimable : « Vous vous en allez « déjà, Bourrienne? Est-ce que vous êtes pressé ? « Causons encore un peu ensemble. Dieu sait « quand nous nous reverrons! Tenez, ajouta-t-il, « après trois secondes de repos, plus je pense à « notre position, à nos anciennes relations, à « notre séparation, plus je crois que vous devez « aller à Hambourg. Allez-y, mon cher, je vous le « conseille ; croyez moi. Quand partez-vous? — « Je compte partir au mois de mai. — Au mois « de mai?... ah! ah! je serai à Milan, car je veux

« m'arrêter à Turin ; j'aime les Piémontais ; ce « sont les meilleurs soldats de l'Italie. — Sire, le « roi d'Italie sera le cadet de l'empereur des Fran- « çais [1]. — Ah ! ah ! vous vous rappelez ce que « je vous ai dit un jour aux Tuileries; mais, mon « cher, j'ai encore diablement de chemin à faire.— « Du train dont vous y allez cela ne sera pas long. « — Plus long que vous ne pensez; je vois tous les « obstacles, mais ils ne m'effrayent pas. L'Angle- « terre est partout, et la lutte est engagée avec « moi; je vois ce qui va arriver; toute l'Furope va « nous servir d'instrumens, tantôt pour tantôt « contre l'un de nous deux, mais en somme la « question est tout entière entre l'Angleterre et « la France.

« A propos, » me dit l'empereur en changeant de sujet, car tous ceux qui l'ont bien connu savent que cet *à propos* était sa transition favorite, et, pour ainsi dire, la seule dont il se servît. « A pro- « pos, Bourrienne, vous avez sûrement entendu

[1] Je faisais allusion à une conversation que j'avais eue avec Napoléon, dans le commencement que nous étions aux Tuileries. Il me parlait de ses projets de royauté, et je lui faisais observer les difficultés que je croyais qu'il éprouverait à se faire reconnaître par les anciennes familles régnantes de l'Europe. « Si ce n'est que cela, m'avait-il ré- « pondu, je les détrônerai tous, et alors je serai leur ancien. »

« parler du départ de Jaubert et de sa mission;
« qu'est-ce qu'on en dit? — Sire, je n'en ai entendu parler que vaguement; cependant, son père, auquel il n'a rien dit du but de son voyage, sachant combien je suis intimement lié avec Jaubert, est venu me trouver pour savoir si je ne pourrais calmer les inquiétudes que lui causait un voyage dont il ignorait la durée. Le départ précipité de son fils, l'avait plongé dans la consternation; je lui répondis, ce qui est vrai, que Jaubert ne m'en avait pas dit plus qu'à lui. — « Alors, vous ne savez pas où il va? — Je vous demande pardon, Sire, je le sais très-bien. — « Comment diable!... me dit Bonaparte, en se retournant brusquement vers moi avec étonnement. — Personne, je puis le jurer, ne m'en a parlé; mais je l'ai deviné. Ayant reçu de Leipsig une lettre de Jaubert, je me rappelai ce que Votre Majesté me dit plusieurs fois de ses vues sur la Perse et l'Inde. Je n'ai point oublié nos conversations dans l'Orient, ni les grands projets que vous développiez alors devant moi pour charmer la solitude et quelquefois l'ennui du cabinet du Caire. Je connais d'ailleurs depuis long-temps votre opinion sur Amédée, sur son dévoûment, son habileté et son courage. Je me

« suis donc convaincu qu'il avait une mission pour « le Shah de Perse.—Vous avez deviné juste; mais, « je vous en prie, Bourrienne, n'en dites rien à qui « que ce soit; le secret est ici d'une grande im- « portance; les Anglais lui joueraient un mauvais « tour, car ils savent bien que c'est vers leurs pos- « sessions et leur influence dans ces contrées, que « mes vues se dirigent. — Il me semble, Sire, que « la réponse que j'ai faite au respectable père d'A- « médée, est une garantie suffisante de ma discré- « tion. D'ailleurs, ce n'était de ma part qu'une « présomption, et je n'aurais pu rien affirmer « avant ce que Votre Majesté vient d'avoir la bonté « de me dire... Au lieu d'aller à Hambourg, si Vo- « tre Majesté le veut, j'irai le rejoindre, je l'ac- « compagnerai en Perse, et je serai de moitié dans « sa mission. — Comment, vous, vous voudriez « aller avec lui? — Oui, Sire; je l'aime beaucoup, « c'est un excellent homme, et je suis sûr que lui- « même ne serait pas fâché de m'avoir avec lui. — « Mais... heim!... attendez donc, Bourrienne!... « cela ne serait peut-être pas trop mal; vous con- « naissez un peu l'Orient, vous êtes accoutumé au « climat, vous aideriez Jaubert..... cependant... « non : Jaubert doit être déjà loin; « je crains que « vous ne puissiez le rejoindre, et puis vous avez

« une famille nombreuse ; vous serez mieux pour « moi en Allemagne ; toutes réflexions faites, allez à « Hambourg, vous connaissez le pays, vous savez « très-bien l'allemand, c'est ce qu'il y a de mieux. »

Je vis que Bonaparte avait encore quelque chose à me dire ; comme nous marchions en causant dans le salon en forme de tente, il s'arrêta, me regarda d'un air presque attendri ; il me dit : « Te-« nez, Bourrienne, il faut qu'avant mon départ « pour l'Italie, vous me rendiez un service : vous « voyez quelquefois *ma femme*, et c'est bien, c'est « convenable, vous avez été trop long-temps de « la maison pour ne pas continuer ; allez la voir, « tâchez encore une fois de lui faire entendre rai-« son sur ses folles dépenses ; chaque jour j'en dé-« couvre de nouvelles, et cela me met au supplice. « Quand je lui en parle, je me fâche, je m'emporte, « elle pleure, je lui pardonne, je paie, elle fait de « belles promesses, mais le lendemain c'est la « même chose, et c'est toujours à recommencer. « Si, du moins, j'avais eu un enfant d'elle ! c'est le « tourment de ma vie que de n'avoir pas d'enfant ; « je comprends bien que ma position ne sera as-« surée que quand j'en aurai un. Si je venais à « manquer, aucun de mes frères n'est capable de « me remplacer ; tout est commencé ; rien n'est

« achevé ; Dieu sait ce qu'il arriverait. Allez voir « Joséphine, et n'oubliez aucune des recomman- « dations que je vous ai faites. »

Alors il reprit la gaîté qu'il avait eue à plusieurs reprises pendant notre conversation, car les nuages poussés par le vent ne traversent pas l'horizon avec autant de rapidité que les idées et les sensations diverses de Napoléon, se succédaient dans son esprit. Il me congédia avec son mouvement de tête habituel, et, le voyant de si bonne humeur, je lui dis en sortant : « Eh bien, Sire, vous allez « entendre le vieux son de la cloche de Brienne ; « je parie qu'il vous fera plus de plaisir que celui de « la cloche de Ruel.—C'est vrai ; vous avez raison ; « ne plaisantez pas ; allons, adieu ! »

Tels sont les souvenirs qui me restent de cette conversation qui dura plus d'une heure et demie, toujours en nous promenant, car Bonaparte était infatigable dans ces sortes d'audiences, et il aurait, je crois, marché en parlant, toute une journée sans s'en apercevoir ; je le quittai, on ne peut plus satisfait de son aimable réception, et, conformément au désir qu'il m'en avait manifesté, je montai chez madame Bonaparte, ce que, à la vérité, j'avais l'intention de faire avant son invitation.

Je trouvai Joséphine avec madame de La Rochefoucauld, qui, depuis long-temps, était liée avec elle, et qui avait reçu quelque temps auparavant le titre de dame d'honneur de l'impératrice. Madame de La Rochefoucauld était une femme fort aimable, d'un caractère fort doux, et qui convenait beaucoup à Joséphine. Lorsque j'eus dit à l'impératrice que je sortais de chez l'empereur, pensant sans doute que je ne lui parlerais pas avec autant de liberté devant un tiers, elle fit un signe à madame de La Rochefoucauld qui se retira. Je n'eus pas la peine d'amener la conversation sur ce que Napoléon m'avait chargé de dire à Joséphine, car elle-même me mit sur la voie sans s'en douter; en effet, après un échange de quelques mots insignifians, elle me parla la première d'une scène violente que l'empereur lui avait faite deux jours auparavant. « Quand je « vous écrivis hier, me dit-elle, pour vous an- « noncer votre nomination, et pour vous dire que « Bonaparte vous ferait appeler, j'espérais que « vous viendriez me voir en le quittant, mais je ne « pensais pas qu'il vous ferait appeler si promp- « tement; si vous aviez été encore auprès de lui, « Bourrienne, vous lui auriez fait entendre raison. « Je ne sais qui se plait à lui faire des rapports;

« mais, vraiment, je crois qu'il y a des gens occu-
« pés partout à chercher quelles sont mes dettes
« pour aller le lui rapporter.»

Ces plaintes si doucement exprimées par Joséphine, rendaient moins difficile la mission préparatoire qui me faisait singulièrement entrer dans l'exercice de mes nouvelles fonctions de diplomate. Je racontai à madame Bonaparte tout ce que m'avait dit l'empereur; je lui rappelai la première affaire des douze cent mille francs que nous avions arrangée avec la moitié de cette somme; je laissai même percer quelques mots sur les promesses qu'elle avait faites. «Que voulez-vous, me dit-elle,
« est ce que c'est ma faute?» Joséphine prononça ces mots avec un abandon de conviction qui les rendait en même temps touchant et comiques. « On
« m'apporte de belles choses, reprit-elle; on me
« les montre; on les vante devant moi; je les
« achète; on ne me demande pas d'argent; et
« puis on réclame le paiement quand je n'en ai
« pas; après, cela va à ses oreilles, et il se met en
« colère. Quand j'ai de l'argent, Bourrienne, vous
« savez l'emploi que j'en fais; je le donne en grande
« partie à des malheureux qui viennent m'en de-
« mander, à de pauvres émigrés. Allons, je vais
« tâcher d'être plus économe, dites-le lui si vous

« le revoyez. N'est-il pas cependant de mon de-« voir de donner le plus possible ? — Oui, madame, lui dis-je, mais permettez-moi de vous dire que rien ne demande plus de discernement que la distribution des secours. Si vous aviez toujours vécu sur le trône, vous pourriez croire qu'ils tombent réellement entre les mains du malheur, mais vous ne pouvez ignorer qu'ils sont plus souvent le partage des intrigans que du mérite nécessiteux. Je ne puis vous dissimuler que l'empereur était très-animé quand il a abordé ce chapitre, et qu'il m'a chargé de vous en parler. « — Ne vous a-t-il fait aucun autre reproche con-« tre moi ? » — Aucun, madame, vous savez tout l'empire que vous avez sur lui, dans tout ce qui ne tient pas aux affaires de sa politique ; permettez à un ami dévoué et sincère de vous engager sérieusement à ne pas le mécontenter sous le rapport de la dépense. — « Bourrienne, je vous le pro-« mets. Allons, mon ami, adieu ! »

En rapportant à Joséphine ce que m'avait dit l'empereur, je m'étais bien donné de garde de toucher une corde bien autrement sensible pour elle, que ne l'étaient des scènes même très-vives à l'occasion de ses prodigalités. La pauvre femme ! je l'aurais mise au désespoir, si je lui avais dit un

mot, touchant les regrets que venait de me témoigner Bonaparte, de n'avoir pas d'enfant; car elle portait en elle un invincible pressentiment de ce qui devait lui arriver un jour. Du reste, Joséphine disait la vérité en assurant qu'en dépensant comme elle faisait ce n'était pas sa faute : du moins, pendant tout le temps que je les ai vus de près tous les deux, l'ordre et l'économie n'étaient pas plus compatibles avec elle, que la modération et la patience avec Napoléon. La vue du gaspillage de la moindre chose le mettait hors de lui, et c'est un genre d'émotion que sa femme ne lui a guère épargné. Avec quelle humeur encore il voyait l'âpreté de sa famille à se montrer avide de richesses; plus il les en comblait, plus ils en paraissaient insatiables, à l'exception de Louis, dont les penchans furent toujours honnêtes et les goûts modérés; quant aux autres membres de sa famille, ils l'importunaient tant par leurs exigences, qu'il dit un jour : « En vérité, à les en« tendre, on dirait que j'ai mangé l'héritage de « notre père ! »

CHAPITRE XVII.

Napoléon d'accord avec Voltaire. — Prétentions tardives du Saint-Siège.—D'Avignon et de Bologne réclamés par le pape. — Refroidissement entre Rome et la France. — Départ pour l'Italie. — Séjour à Stupinis. — Dernière entrevue à Turin entre l'empereur et le pape. — Alexandrie et vastes projets de Napoléon. — Le champ de bataille et le costume de Marengo. — Le dernier doge de Gênes. — Enthousiasme des Milanais. — Bonaparte dans le lit de Charles-Quint. — Réunion de Gênes à l'Empire. — Inexplicable erreur du Mémorial de Sainte-Hélène. — Liaison de Bonaparte avec madame Grassini. — Premiers mécontentemens de l'Autriche et de la Russie. — Justes sujets de plaintes. — Contrainte de la Prusse. — Retour à Paris et départ pour Boulogne. — — Nouveaux bruits sans fondemens relatifs à la descente. — Triste issue d'un combat naval. — Je suis invité à passer deux jours chez Fouché. — Incroyables indiscrétions du ministre. — Ses opinions sur Bonaparte. — Sièyes, Barras, la mort de Louis XVI, les Bourbons et Bonaparte. — Motifs de sa conduite dans une foule de circonstances. — Le dix-huit brumaire et l'Empire. — Mot cruel sur Joséphine. — Mes préparatifs de départ.

Voltaire a dit, je ne sais plus où, qu'il était très-bien de baiser le pied des papes pourvu qu'on leur liât les mains : malgré le peu d'estime que

Bonaparte faisait de Voltaire, l'empereur, probablement sans connaître cette plaisanterie irréligieuse de l'homme du dernier siècle, la prit au sérieux, et ne tarda pas à la mettre en pratique. La cour de Rome lui en donna l'occasion presque immédiatement après le sacre. Le pape, ou plutôt les cardinaux qui le conseillaient, pensant qu'une complaisance aussi grande que celle de venir à Paris, ne devait pas être placée à fonds perdus, en demandèrent, par voie de négociation, un prix que, mieux instruits du caractère et de la politique de Napoléon, ils n'auraient jamais songé à solliciter. Le Saint-Siége demanda la restitution d'Avignon, celle de Bologne et de quelques parties de territoire en Italie, anciennement soumises à sa domination. On peut concevoir comment de pareilles réclamations furent accueillies par Napoléon aussitôt qu'il en fut informé, lorsque, surtout, il avait obtenu du pape ce qu'il en voulait. C'était, il en faut convenir, une grande gaucherie de la cour de Rome, dont la politique est ordinairement si fine et si adroite, que d'attendre après le sacre. Si elle en eût fait d'avance une condition du voyage du pape en France, peut-être Bonaparte aurait-il consenti à rendre, non pas Avignon, j'en suis certain, mais les ter-

ritoires italiens, sauf à les reprendre plus tard. Quoi qu'il en soit, ces tardives prétentions, rejetées avec autorité, firent naître entre Napoléon et Pie VII une extrême froideur. Le public ne s'en aperçut pas d'abord, mais il y a dans ce public que l'on dédaigne à tort un instinct de raison auquel les politiques les plus habiles ne donnent jamais le change; et les yeux furent ouverts à la vérité, quand on sut que le pape, après avoir sacré Napoléon empereur des Français, lui refusait la même consécration pour le royaume d'Italie régénéré.

Napoléon partit de Paris le premier d'avril pour aller s'emparer à Milan de la couronne de fer, et laissa le pape dans la capitale, où celui-ci resta encore quelque temps. La présence prolongée du saint-père ne fut pas sans influence sur le retour vers les idées religieuses, tant la physionomie douce et la bienveillance des manières du pape inspirèrent de respect. Quand le temps des persécutions fut arrivé, il aurait été à souhaiter pour Bonaparte que Pie VII ne fût jamais venu à Paris, car il devint impossible alors de voir autre chose qu'une victime dans un homme dont on avait apprécié la douceur vraiment évangélique.

Bonaparte ne mit pas beaucoup d'empressement à se saisir de la couronne d'Italie, qu'il sa-

vait bien ne pouvoir lui échapper. Il s'arrêta longtemps à Turin, où il habita l'élégant palais de Stupinis, que l'on pourrait appeler le Saint-Cloud des rois de Sardaigne, et situé à la même distance de la capitale du Piémont que Saint-Cloud l'est de Paris. J'y avais été plusieurs fois avec Bonaparte pendant ses campagnes d'Italie, et notamment à notre retour de Marengo. Ceux de mes amis qui accompagnaient l'empereur m'ont assez parlé de ce voyage pour qu'il m'en soit resté quelques souvenirs, et il n'est personne, je le pense, qui n'ait éprouvé, comme moi, combien les faits se gravent aisément dans la mémoire, quand ils se rapportent à des lieux que l'on connaît. Je ne parlerai point de ces fêtes fastidieuses, où la servilité joue si bien l'enthousiasme, et de ces arcs de triomphe devenus, pour ainsi dire, un costume d'étiquette pour la porte des villes et des villages; tous ces trésors de la flatterie municipale furent prodigués à l'empereur, encore plus en Italie que partout ailleurs, parce que, plus qu'aucun autre peuple, les Italiens se livrent à des démonstrations extérieures qui, au fond, ne les engagent à rien. L'empereur cajola beaucoup les Piémontais auxquels il avait donné pour gouverneur général le général Menou, qui

y resta jusqu'au moment où Napoléon fonda le gouvernement général des départemens au-delà des Alpes en faveur de son beau-frère, le prince Borghèze, dont il lui était bien difficile de faire autre chose qu'un prince romain.

Comme l'empereur resta près de trois semaines à Stupinis, il eut le temps d'y recevoir les comptes rendus d'une mission en Belgique et au camp de Boulogne, qu'il avait donnée à un de ses aides-de-camp, lequel, je le crois, était Savary. Bonaparte voulait, sur toutes choses, que l'action de son gouvernement se fît sentir, là même où il n'était pas, et je me rappelle que dans la conversation que j'eus avec lui avant son départ et dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, il me dit qu'il voulait que l'Angleterre crût à la réalité de son projet de descente, et que, pour cela, il allait faire ostensiblement presser les préparatifs de l'embarquement des troupes. Il régla avec un ordre admirable sur quels bâtimens tels corps, tels régimens, seraient transportés, de sorte que ceux même qu'il chargea de l'exécution et de la surveillance de ses apparentes décisions furent ses premières dupes.

Napoléon était encore à Stupinis quand le pape passa à Turin en retournant à Rome. Il se rendit à Turin pour avoir une dernière entrevue avec

le Saint-Père, affectant avec lui la plus grande déférence dans les relations personnelles. De Turin, Bonaparte partit pour Alexandrie, où il fit commencer les immenses travaux qui coûtèrent tant de trésors. Il m'avait plusieurs fois parlé de ses projets sur cette ville, car, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, tout ce que l'on le vit faire de grand comme empereur, n'était que l'exécution de projets conçus depuis long-temps, quand son élévation future n'était encore qu'un rêve ou plutôt un besoin de son imagination. Il avait dit un jour devant moi à Berthier, pendant notre séjour à Milan, après Marengo : « Avec Alexandrie je serai « toujours maître de l'Italie. Il faut que ce soit la « première place forte du monde; qu'elle puisse « contenir une garnison de quarante mille hom« mes, tant dans la ville que dans la citadelle, et « qu'elle soit approvisionnée pour six mois. S'il y « a des révoltes, si l'Autriche envoie des armées « formidables, les troupes françaises s'y renfermeront et tiendront six mois si on l'assiège; ce temps « me sera plus que suffisant, où que je sois, pour « tomber sur l'Italie, écraser les Autrichiens et « faire lever le siège d'Alexandrie. »

Si voisin de la plaine de Marengo, l'empereur ne manqua pas de l'aller visiter, et pour donner

plus de solennité à sa visite il y passa en revue tous les corps de troupes françaises qui se trouvaient en Italie; Rapp me dit depuis qu'il avait exprès apporté de Paris le costume et le chapeau qu'il avait le jour de cette mémorable bataille, pour les porter sur le champ où elle avait été livrée; et l'on remarqua que les vers, qui ne respectent pas plus les habits des grands hommes que leur corps après leur mort, avaient troué son costume, ce qui ne l'empêcha pas de s'en parer. Ensuite il se rendit, par Casal, à Milan.

C'est là que l'attendait la plus brillante réception qui lui eût encore été faite; mais son séjour à Milan ne fut pas seulement marqué par des démonstrations extérieures d'enthousiasme; le dernier doge de Gênes, M. Durazzo y vint ajouter un fleuron de plus à la couronne d'Italie, en suppliant l'empereur au nom de sa république dont il était le représentant, de vouloir bien permettre à l'État de Gênes d'échanger son indépendance contre l'insigne honneur de devenir un département de l'empire français. Cette offre, comme on peut le croire, n'était que la suite d'intrigues préparées d'avance; elle fut acceptée avec une grâce protectrice, et en même temps que la patrie d'André Doria était effacée de la liste des

états, son dernier doge fut jeté dans la foule des sénateurs. Cette ville autrefois si opulente, qui s'enorgueillissait d'avoir été surnommée la superbe, devint le chef-lieu de la vingt-septième division militaire; l'empereur en alla prendre lui-même possession et coucha au palais Doria, dans le lit où avait dormi Charles-Quint. Ensuite il y laissa M. Lebrun avec le titre de gouverneur général.

A Milan l'empereur habita le palais de Monza. On tira de la poussière où elle était ensevelie la vieille couronne de fer des rois lombards, et la cérémonie de ce nouveau sacre eut lieu dans sa cathédrale de Milan, la nef la plus vaste de l'Italie après celle de Saint-Pierre de Rome. En prenant cette couronne des mains de l'archevêque de Milan, Napoléon la posa sur sa tête en s'écriant: *Dieu me l'a donnée; gare à qui la touche*; et cette exclamation devint la légende de l'ordre de la couronne de fer que l'empereur fonda alors, en commémoration de son couronnement comme roi d'Italie.

C'est au mois de mai 1805 que Napoléon fut couronné à Milan, et à cette occasion, je ne puis me dispenser de relever des erreurs aussi grossières qu'inconcevables, dans lesquelles Bonaparte ne peut être tombé que volontairement à Sainte-Hé-

lène. J'ai lu dans le Mémorial, que *la célèbre chanteuse, madame Grassini, attira son attention lors de ce couronnement*. Ensuite, Napoléon rapporte un discours que, dit-il, cette femme lui adressa à cette époque ; il s'amuse à supposer qu'elle lui a dit : « Lorsque j'étais dans tout l'éclat de ma « beauté et de mon talent, je ne désirais qu'un « seul de vos regards, je ne pus l'obtenir, et voilà « que vous les laissez tomber sur moi, aujourd'hui « que je n'en vaux plus la peine, que je ne suis plus « digne de vous. »

J'avoue l'impossibilité de concevoir ce qui a pu engager Napoléon à inventer une pareille historiette. Il aurait dû se rappeler qu'il avait vu, et comment il avait vu madame Grassini à Milan, avant de se rendre à Marengo, c'est-à-dire de très-près. C'est en 1800, et non en 1805, qu'il en fit la connaissance, et j'en sais quelque chose, puisqu'il m'est arrivé plusieurs fois de prendre du thé, moi troisième, avec elle et Bonaparte, dans la chambre du général, ce qui ne m'amusait pas plus qu'il ne faut. Je me rappelle même une autre circonstance. La nuit où j'éveillai Bonaparte, pour lui annoncer la mauvaise nouvelle de la capitulation de Gênes, madame Grassini fut réveillée comme lui. La voix de madame Grassini le

ravissait ; si le soin impérieux des affaires le lui eût permis, il l'aurait écoutée chanter pendant des heures entières avec délices. Je ne vois réellement pas pourquoi Napoléon a voulu reculer de cinq ans sa liaison avec madame Grassini. Il aurait dû penser que cette invention ne trouverait aucune croyance, et qu'elle était de nature à jeter du doute sur quelques-unes de ses autres révélations, car enfin, il savait bien qu'il existe encore un grand nombre de personnes, à Paris, qui y ont vu et entendu madame Grassini, quand il l'y fit venir en 1800. Je ne conçois pas non plus ce qui a pu rendre à ses yeux les circonstances moins austères lorsqu'il était empereur, que lorsqu'il n'était encore que premier consul. Au surplus, je n'aurais pas parlé de la liaison de Napoléon avec madame Grassini, si, le premier, il n'en eût commis l'indiscrétion. Ces détails de chambre à coucher intéressent, je le sais, quelques amateurs de scandale, mais ce n'est pas dans ces sortes de révélations, indignes de l'histoire, que j'ai voulu puiser l'intérêt que j'ai tâché de donner à mes mémoires ; je ne me le suis permis qu'une seule fois, parce que le fait que j'ai raconté s'était passé pendant que nous étions en Égypte, et que la liberté rendue alors par les Anglais au mari trompé,

m'a semblé une ruse de guerre assez opposée à la gravité ordinaire du caractère britannique; en ce moment même, j'ai moins pour but de rappeler une aventure galante du premier consul, que de relever une erreur inexplicable et le ridicule discours qu'il a fait tenir à madame Grassini.

Pendant que Napoléon s'enorgueillissait à Milan de sa double souveraineté, commençaient à s'ourdir à Saint-Pétersbourg et à Vienne des trames dont j'aurai à dérouler le fil plus tard, et lui-même donna lieu à de justes récriminations par le seul fait de la réunion de Gênes à l'empire, quatre mois après la déclaration solennelle qu'il avait faite au corps législatif dans son discours d'apparat, déclaration par laquelle il s'était engagé en face de la France et de l'Europe à ne chercher aucun agrandissement de territoire, et le prétexte d'une donation volontaire de la part de Gênes était trop grossier pour pouvoir tromper personne. La marche rapide de l'ambition de Napoléon ne pouvait échapper au cabinet de Vienne qui commença à se montrer plus hostile. Le changement survenu dans la forme du gouvernement de la république cisalpine était aussi un acte de nature à faire naître de légitimes représentations de la part des puissances qui n'étaient pas entière-

ment soumises au joug de la France. Il cachait la prise de Gênes sous le nom d'une donation, et la possession de l'Italie sous l'apparence d'un simple changement de dénomination, et malgré ces outrages patens, les apologistes exclusifs de Napoléon ont toujours prétendu qu'il ne voulait point la guerre, et lui-même a soutenu cette prétention à Sainte-Hélène; on a dit qu'il avait toujours été attaqué, et on en a conclu en faveur de son amour pour la paix; mais il s'agit de s'entendre. Oui, j'en conviens, Napoléon n'aurait jamais fait tirer un seul coup de fusil, si toutes les puissances de l'Europe s'étaient laissé dépouiller par lui l'une après l'autre, sans y mettre aucun obstacle; mais c'était bien réellement leur déclarer la guerre que de les mettre dans la nécessité de rompre une paix pendant laquelle il augmentait sa puissance, et se livrait à la fureur de son ambition, comme pour défier l'Europe. En ce sens, qui est le seul vrai, Bonaparte s'est toujours fait faire toutes les guerres à l'exception de celle qui suivit la paix de Marengo, et que termina le triomphe de Moreau à Hohenlinden. Comme il n'y avait aucune liberté de la presse en France, il donnait facilement le change à la nation; dans le fait, il était attaqué, et pouvait se livrer ainsi au

plaisir d'entreprendre ses grandes expéditions militaires, sans qu'on en pût faire peser sur lui la responsabilité en cas de non succès.

Je continue à dire ce que j'ai su du voyage de Napoléon à Milan, quoique, avant son retour à Paris, je me fusse déjà rendu à ma résidence de Hambourg; mais il est des choses que l'on ne peut raisonnablement séparer les unes des autres. Ce fut pendant son séjour dans la capitale du nouveau royaume d'Italie que l'empereur eut les premières nouvelles des mécontentemens de l'Autriche et de la Russie. Ces mécontentemens dataient déjà de loin. Quand je fus entré en fonctions à Hambourg, j'appris sur les négociations secrètes qui précédèrent de beaucoup le commencement des hostilités, des détails curieux que l'on verra plus tard. La Prusse même ne fut pas étrangère aux mécontentemens de la Russie et de l'Autriche, non pas le roi, mais le cabinet de Berlin que dirigeait alors le chancelier de Hardenberg, car le roi de Prusse s'est toujours personnellement prononcé pour une exacte observation des traités, même lorsque les conditions en étaient onéreuses. On en verra des preuves évidentes lors de la grande défection des alliés forcés de Napoléon, après les désastres de 1812. Quoi qu'il en soit, si le cabinet de Berlin était

mécontent en 1805 des développemens rapides de l'ambition de Napoléon, il était contraint de cacher ses sentimens dans l'ombre du mystère, parce que la présence des troupes françaises dans le Hanôvre lui en faisait une loi.

En revenant de Milan, l'empereur fit ériger sur le grand Saint-Bernard un monument en commémoration de la victoire de Marengo; M. Denon qui accompagnait Napoléon, et que celui-ci chargeait presque toujours de la direction de ces sortes de fondations, m'a dit depuis, qu'ayant fait d'inutiles recherches pour retrouver le corps de Desaix que Bonaparte voulait faire déposer sous le monument de Marengo, il en dût la découverte au général Savary. Ainsi, l'on peut regarder comme certain que les cendres du bon et brave Desaix reposent sur le sommet des Alpes; mais, n'étant pas retourné en Italie depuis, j'ignore sur quel point de la montagne est situé le monument.

L'empereur arriva à Paris vers la fin de juin et repartit sur-le-champ pour le camp de Boulogne. Alors nouvelle croyance générale du prochain accomplissement de la descente en Angleterre; on y crut d'autant mieux que Napoléon fit exécuter sous ses yeux quelques essais d'embarquement, mais qui n'eurent aucune suite; dans ces cir-

constances un événement funeste ne contribua que trop à faire croire à l'infériorité de notre marine. Une escadre française, forte de quinze vaisseaux, rencontra en mer la flotte anglaise commandée par l'amiral Calder, qui n'avait que neuf vaisseaux sous ses ordres, et dans un combat, que tout devait faire croire à notre avantage, nous eûmes la douleur de perdre deux vaisseaux. Ce nouveau voyage à Boulogne n'avait pas plus pour but que les voyages précédens d'ordonner la tentative d'une descente, dont Napoléon avait reconnu, sinon l'impossibilité, au moins l'inutilité; il n'avait pour but que de se montrer une seconde fois comme empereur, paré de son nouveau titre de roi d'Italie, à l'armée la plus belle et la mieux disciplinée que l'on eût vue depuis long-temps en Europe. Il voulait aussi, et en cela il eut un plein succès, enflammer encore l'enthousiasme de ses troupes, et proférer de vaines menaces contre l'Angleterre, ce qui lui semblait propre à détourner l'opinion du motif qui le poussait à organiser des masses armées pour envahir l'Allemagne, et repousser les troupes russes qui commençaient à se mettre en mouvement se dirigeant sur l'Autriche. Tel fut le véritable but du dernier voyage de Napoléon à Boulogne, et nous le verrons bientôt, en effet,

fondre sur l'Allemagne et se rendre maître de la monarchie autrichienne, par la journée d'Austerlitz, comme la journée de Marengo l'avait rendu maître de l'Italie.

J'étais depuis long-temps à Hambourg lors de l'accomplissement de ces événemens, et leur retentissement fut curieux à observer ; mais je ne dois pas oublier une circonstance qui m'est personnelle et qui me reporte aux derniers temps de mon séjour à Paris, que je quittai au mois de mai, ainsi que je l'avais annoncé à l'empereur dans notre dernière entrevue. Mon nouveau titre de ministre plénipotentiaire me mit dans l'obligation de voir un peu plus de monde que pendant le temps où la prudence me commandait de vivre pour ainsi dire dans la retraite. J'avais reçu de sincères félicitations de Duroc, de Rapp, de Lauriston, mes trois meilleurs amis auprès de l'empereur, et je dus voir souvent Talleyrand, mes fonctions étant dans les attributions de son ministère. Comme l'empereur, dans mon audience de congé, m'avait dit que je correspondrais aussi directement avec le ministre de la police générale, j'allai voir Fouché qui m'engagea à venir passer quelques jours à sa terre de Pont-Carré. Je crus devoir me rendre à cette invitation, ayant besoin

de causer avec lui ; et j'y passai les journées du dimanche et du lundi, 28 et 29 d'avril.

Fouché avait cela de commun avec l'empereur qu'il était souvent d'une grande indiscrétion, mais il avait une si grande réputation de finesse que ses indiscrétions étaient sans inconvénient pour lui. On lui supposait une telle habitude de dissimuler sa pensée, que les personnes qui ne le connaissaient pas bien prenaient la vérité comme un leurre adroit quand elle sortait de sa bouche. J'avais appris à connaître ce trop fameux personnage assez pour ne point confondre ses ruses avec ses indiscrétions, et la meilleure manière de lui faire dire plus de choses qu'il ne l'aurait voulu, c'était de le laisser parler sans l'interrompre. Il y avait très-peu de monde à Pont-Carré, et, pendant les deux jours que j'y passai, j'eus avec Fouché plusieurs conversations dont, autant que cela me fut possible, je le laissai faire tous les frais. Fouché me dit beaucoup de choses sur les événemens de 1804, et il s'applaudissait d'avoir conseillé à Napoléon de se faire déclarer empereur. « Je ne tiens, me dit Fouché, à aucune forme de gouvernement plutôt qu'à une autre. Tout cela ne signifie rien. Le but de la révolution n'était pas le renversement des Bourbons ; on ne voulait d'abord que la réforme

des abus et la destruction des préjugés; mais quand on a vu que Louis XVI n'avait le courage, ni de refuser ce qu'il ne voulait pas accorder, ni la bonne foi d'accorder réellement ce que sa faiblesse lui faisait promettre, on a bien vu que les Bourbons ne pouvaient plus régner sur la France, et les choses en sont venues au point que nous nous sommes trouvés dans la nécessité de condamner Louis XVI, et d'avoir recours à des mesures énergiques. Vous savez ce qui s'est passé jusqu'au 18 brumaire et depuis. Nous avons tous compris que la république était une chose impossible en France, la question s'est donc trouvée réduite à assurer, par tous les moyens possibles, l'éloignement perpétuel des Bourbons, et je crois qu'il n'y en avait pas d'autre, que de déférer l'hérédité de leur trône à une autre famille. Quelque temps avant le 18 brumaire, j'eus une conférence avec Sièyes et Barras, dans laquelle il fut question, si le directoire était menacé, de rappeler le duc d'Orléans; je vis très-bien, que Barras, sans se trop mettre en avant, puisqu'il ne m'en parla que comme d'un bruit qui circulait, et qu'il me disait de faire surveiller, penchait vers cette opinion; Sièyes ne dit rien, et je tranchai la question, en assurant à Barras, que si ce bruit eût couru,

j'en aurais été informé par les rapports de mes agens, et je lui dis que la restitution du trône à une branche collatérale, serait un acte impolitique qui ne changerait que momentanément la position de tous ceux qui ont fait la révolution. Je rendis compte de cette entrevue avec Barras, au général Bonaparte, la première fois que j'eus un entretien avec lui, après votre retour d'Égypte; je le tâtai, et je vis bien que dans l'état de décrépitude où était le directoire, c'était l'homme qu'il nous fallait, et alors j'ai dirigé la police dans l'intérêt de son élévation à la première magistrature de l'État. Il ne tarda pas à se montrer ingrat; au lieu de me donner toute sa confiance après l'avoir secondé comme je l'avais fait, il s'est mis à jouer au plus fin avec moi; il donna à je ne sais combien de gens, la direction de petites polices dont le moindre défaut était d'être inutiles; la plupart de leurs agens étaient des hommes à moi, qui obéissaient à mes instructions dans leurs rapports, et alors j'ai vu maintes fois le premier consul tout fier d'avoir découvert, autrement que par mon ministère, des avis qui venaient de moi, et dont je n'avais pas de peine à lui démontrer la fausseté. J'avoue que je fus pris en défaut au 3 nivose, mais y a-t-il un moyen humain d'empê-

cher deux hommes qui n'ont pas de complices, de s'entendre entre eux, et d'amener un projet à exécution ? Vous avez vu le premier consul à son retour de l'Opéra; vous avez entendu toutes ses déclamations. Certain instinct me disait que la machine infernale était l'œuvre des royalistes; je le lui dis en particulier; il en fut, j'en suis sûr, bien convaincu lui-même, mais il n'en persista pas moins à proscrire une centaine d'hommes, sous le seul prétexte de leurs anciennes opinions. Croyez-vous que j'ignore ce qu'il a dit de moi, de mon vote à la Convention nationale ? Certes, ce n'est pas à lui qu'il appartient de faire des reproches aux conventionnels; c'est ce vote qui l'a couronné; sans la position où nous nous trouvions placés par cet événement que les circonstances avaient rendu inévitable, que nous aurait importé la chance de voir revenir les Bourbons ? Vous avez dû même remarquer, que les républicains, non conventionnels, furent en général plus opposés que nous au 18 brumaire, comme par exemple, Bernadotte et Moreau; car je sais très positivement que Moreau était opposé au consulat, et ce ne fut que par faiblesse qu'il accepta la garde du directoire; je sais même qu'il s'excusa des fonc-

tions dont il fut chargé auprès de ses prisonniers ; ce sont eux qui me l'ont dit. »

Fouché entra encore dans beaucoup de détails sur sa conduite, sur les motifs qui l'avaient dirigé dans ce qu'il avait fait en faveur du premier consul. Ma mémoire ne me rappelle pas aujourd'hui assez nettement ce qu'il me dit, pour que j'ose entreprendre de le rapporter, car, lorsqu'on fait parler les autres, je regarde comme un devoir rigoureux de ne placer dans leur bouche que des choses qu'ils aient dites ; seulement, je me rappelle très-bien l'opinion qui résulta pour moi de l'ensemble de tout ce que me dit Fouché ; j'en tirai la preuve certaine que Fouché n'agit que pour lui, et, sans me dire précisément : « J'ai fait la conspiration de Georges, de Pichegru et de Moreau, pour rentrer au ministère, et pour me consoler de n'avoir pas découvert l'attentat du trois nivose, » il me confirma pleinement dans l'exactitude des idées que j'ai émises en parlant des machinations du commencement de 1804. Il se félicitait d'une manière peu couverte, d'avoir joué Régnier et contraint Bonaparte à le rappeler auprès de lui ; et la preuve qu'il faisait mouvoir les ressorts capables de réunir les conjurés, ou

plutôt de transformer les mécontens en conjurés, c'est qu'il me dit : « Instruit comme je l'étais, si j'étais resté au ministère, il est probable que j'aurais prévenu la conspiration, mais Bonaparte aurait encore à craindre la rivalité de Moreau ; il ne serait pas empereur, et nous, nous aurions encore à redouter le retour des Bourbons, ce que, grâce à Dieu, nous ne craignons plus. »

Ces aveux de Fouché n'avaient rien qui me surprît, et ils n'ont rien qui doive surprendre ceux qui l'ont bien connu. J'ai dit combien il était naturellement indiscret. Il l'était encore bien plus après la réussite de ses projets. Alors il ne dissimulait plus les moyens qu'il avait employés, et, entraîné par le plaisir de faire ressortir sa finesse, il les confiait volontiers, surtout à ceux qui comme moi en avaient déjà quelques indices.

Pendant mon séjour à Pont-Carré je ne dis que peu de choses à Fouché de ma longue audience de nomination et de congé, cependant je crus devoir lui faire connaître que l'empereur m'avait autorisé à correspondre directement avec sa majesté ; je pensai, en lui faisant cette confidence, que ma discrétion aurait été inutile, puisqu'il aurait bientôt appris la vérité par ses agens, et je

me donnais ainsi, vis-à-vis Fouché, un air de confiance qu'il était bien loin de m'inspirer. Je lui dis aussi quelques mots touchant les regrets de Bonaparte de ne pas avoir d'enfans. Mon but était de connaître, à cet égard, l'opinion de Fouché. Je fus profondément indigné quand il me dit : « Il serait à souhaiter que l'impératrice vînt à mourir ; cela lèverait bien des difficultés. Tôt ou tard il faudra bien qu'il prenne une femme qui fasse des enfans, car tant qu'il n'aura pas d'héritier direct il y aura à craindre que sa mort ne soit un signal de dissolution. Ses frères sont d'une incapacité révoltante, et l'on verrait surgir un nouveau parti en faveur des Bourbons, et c'est ce qu'avant tout il faut prévenir. Quant à présent ils ne sont pas dangereux ; cependant ils ont encore des agens actifs et dévoués ; la ville d'Altona en est remplie, et vous allez en être environné au lieu de votre résidence. Je vous engage à les faire surveiller de près et à me rendre un compte exact de tout ce que vous apprendrez de leurs mouvemens et de leurs moindres démarches. Comme ils ont recours à toutes sortes de déguisemens, votre surveillance ne peut être trop active, et pour cela il vous faudra d'abord créer un bon système d'espionnage, mais prenez garde

aux espions à deux fins, car ils pullulent en Allemagne.»

Voilà tout ce que je me rappelle de mes conversations avec Fouché à Pont-Carré; je revins à Paris, profondément affligé de ce qu'un tel homme m'avait dit de Joséphine, et je ne m'occupai plus que de mes préparatifs de départ pour Hambourg.

CHAPITRE XVIII.

Mon départ de Paris. — Composition du corps diplomatique à Hambourg. — Projet du roi de Suède de me faire enlever. — Lettres qui me sont adressées par les ducs de Brunswick et de Mecklembourg-Schwerin. — Courrier arrêté par ordre de l'empereur. — Capitulation de Sublingen.— Concessions intéressées de Napoléon.— Préparatifs de guerre. — Difficultés de ma position. — Actes contraires à mes instructions. — Utilité des nouvelles commerciales. — Détails de mes instructions. — Surveillance des émigrés et des journaux. — Abaissement des villes Anséatiques. — Suites du traité de commerce anciennement conclu entre la France et l'Angleterre. — Traité inutile. — Brochure de Kotzbüe. — Premières offres de la Russie à Moreau.

Je partis de Paris le 20 mai 1805. Le 5 juin suivant, je remis mes lettres de créance au sénat de Hambourg. Il était représenté par le syndic Doormann, et le sénateur Schutte. M. Reinhart, mon prédécesseur, quitta Hambourg le 12 juin.

Lorsque j'arrivai à Hambourg, les puissances étrangères étaient représentées par :

Le comte de Rechteren pour l'Espagne : homme aimable, bon vivant, d'un âge où l'on ne demande qu'à jouir de la vie. Sa femme, Espagnole d'un haut rang, avait été très-jolie.

Le secrétaire d'ambassade était M. Romanillos, homme lourd, mal élevé, désagréable, parlant très-mal le français, et affectant de s'exprimer dans cette langue, ce qui le rendait fort ridicule.

Le baron de Grote pour la Prusse : homme vain, insupportable bavard, entiché de ses cordons et de ses titres ; sans moyens, pourvu seulement d'une grande souplesse à toutes les volontés.

Le baron d'Eybe pour le Danemarck : homme absolument nul.

M. Thornton pour l'Angleterre : la guerre me privait de le voir. On le disait très-brave homme; la suite m'a confirmé dans cette opinion, et m'a prouvé qu'il était prudent et instruit.

M. Forshmann pour la Russie : c'était un petit drôle hargneux et bête, plus vain encore.

M. Gieffer chargé des affaires d'Autriche : très-bon homme.

M. Schubach, l'un des plus honnêtes négocians de Hambourg, était chargé d'affaires de Portugal,

La Hollande avait pour chargé d'affaires M. Rey-

noldt : il avait de l'esprit ; mais il était suffisant et maniéré. Il a, depuis, assez bien fait son chemin.

Je ne pouvais voir M. Perron, ministre de Suède. La guerre s'y opposait, j'en fus très-fâché parce qu'on me le représenta comme un brave homme, sage et conciliant. Il a détourné Gustave de me faire enlever pour faire le second tome de M. Rhumbold, ministre d'Angleterre, que Napoléon avait fait enlever sous mon prédécesseur.

Les ducs régnans de Mecklenbourg Schwerin et de Brunswick, auxquels j'avais fait part de mon arrivée comme ministre accrédité près d'eux, m'écrivirent les lettres suivantes :

« Monsieur,

« L'empereur des Français, votre auguste maître, m'a témoigné une bienveillance très-marquée, en m'informant par sa lettre du 15 avril, du choix qu'il a fait de votre personne pour son ministre plénipotentiaire auprès du cercle de la Basse-Saxe, et auprès de moi en particulier. Je n'ai pas tardé d'en présenter mes remercîmens respectueux à sa majesté impériale, et je vous prie, monsieur, de vouloir bien lui transmettre ma réponse ci-jointe, et d'être persuadé que je

tâcherai de vous prouver en toute occasion l'estime et la considération distinguée avec laquelle je suis, etc., etc.

« Frédéric-François.

« Monsieur,

« Je viens de recevoir la lettre obligeante de Votre Excellence, par laquelle vous voulez bien m'informer, Monsieur, de votre mission au cercle de la Base-Saxe. Agréez-en l'expression de ma reconnaissance; en cultivant avec Votre Excellence les relations auxquelles votre nouvelle carrière m'autorise, il me sera flatteur de trouver des occasions de vous prouver les sentimens de considération parfaite, avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc., etc.

« Charles, duc de Brunswick. »

Voici une nouvelle preuve de ce que j'ai dit précédemment des moyens illicites employés par le gouvernement de Napoléon. J'appris, en arrivant à Hambourg, qu'un courrier de Vienne qui se rendait en Angleterre, avait été, par ordre de l'empereur, arrêté dans une forêt qu'il traversait; après avoir saisi ses dépêches, on lui

j'en aurais été informé par les rapports de mes agens, et je lui dis que la restitution du trône à une branche collatérale, serait un acte impolitique qui ne changerait que momentanément la position de tous ceux qui ont fait la révolution. Je rendis compte de cette entrevue avec Barras, au général Bonaparte, la première fois que j'eus un entretien avec lui, après votre retour d'Égypte; je le tâtai, et je vis bien que dans l'état de décrépitude où était le directoire, c'était l'homme qu'il nous fallait, et alors j'ai dirigé la police dans l'intérêt de son élévation à la première magistrature de l'État. Il ne tarda pas à se montrer ingrat; au lieu de me donner toute sa confiance après l'avoir secondé comme je l'avais fait, il s'est mis à jouer au plus fin avec moi; il donna à je ne sais combien de gens, la direction de petites polices dont le moindre défaut était d'être inutiles; la plupart de leurs agens étaient des hommes à moi, qui obéissaient à mes instructions dans leurs rapports, et alors j'ai vu maintes fois le premier consul tout fier d'avoir découvert, autrement que par mon ministère, des avis qui venaient de moi, et dont je n'avais pas de peine à lui démontrer la fausseté. J'avoue que je fus pris en défaut au 3 nivose, mais y a-t-il un moyen humain d'empê-

cher deux hommes qui n'ont pas de complices, de s'entendre entre eux, et d'amener un projet à exécution? Vous avez vu le premier consul à son retour de l'Opéra; vous avez entendu toutes ses déclamations. Certain instinct me disait que la machine infernale était l'œuvre des royalistes; je le lui dis en particulier; il en fut, j'en suis sûr, bien convaincu lui-même, mais il n'en persista pas moins à proscrire une centaine d'hommes, sous le seul prétexte de leurs anciennes opinions. Croyez-vous que j'ignore ce qu'il a dit de moi, de mon vote à la Convention nationale? Certes, ce n'est pas à lui qu'il appartient de faire des reproches aux conventionnels; c'est ce vote qui l'a couronné; sans la position où nous nous trouvions placés par cet événement que les circonstances avaient rendu inévitable, que nous aurait importé la chance de voir revenir les Bourbons? Vous avez dû même remarquer, que les républicains, non conventionnels, furent en général plus opposés que nous au 18 brumaire, comme par exemple, Bernadotte et Moreau; car je sais très-positivement que Moreau était opposé au consulat, et ce ne fut que par faiblesse qu'il accepta la garde du directoire; je sais même qu'il s'excusa des fonc-

lemagne, et qu'il regardait cette obligation comme le devoir le plus sacré. Et voilà qu'à peine suis-je entré en fonctions, la guerre ravage l'Allemagne, et que le système continental ruine toutes ses villes de commerce. Je me rappelai ce que Bonaparte m'avait dit, dans sa dernière audience : *Vous me serez utile en Allemagne, j'ai des vues sur elle.* Cela me mit constamment en contradiction avec mes assurances d'amitié et de protections de la part du gouvernement français. La ville de Hambourg où je venais de fixer ma résidence, offrait un lieu éminemment propre à l'observation. On verra par la suite les avantages qu'en retira l'empereur sous tous les rapports.

L'expérience a dès long-temps prouvé que ce n'est point à leur source que les transactions secrètes sont le plus facilement connues. Souvent même la nouvelle d'un événement retentit au loin, que cette nouvelle est presque entièrement ignorée dans le lieu d'où elle vient. L'influence directe des événemens politiques sur les spéculations commerciales, rend les négocians extrêmement attentifs. Le commerce forme de tous ceux qui l'exercent, une corporation unie par le plus fort de tous les liens, l'intérêt commun; et les correspondances commerciales offrent souvent une

source abondante d'observations très-sûres, et de renseignemens précieux qui échappent aux perquisitions des agens des gouvernemens. J'en ai beaucoup profité.

J'avais pris la résolution de me lier avec quelques-unes des maisons qui entretenaient les relations les plus étendues et les plus fréquentes avec les états septentrionaux. Je savais qu'en obtenant leur confiance je pourrais apprendre tout ce qui arriverait ou se passerait d'important en Russie, en Suède, en Angleterre et en Autriche. Je comprends dans ces informations les négociations, les traités, les mesures militaires telles que les levées au-delà du pied de paix, les mouvemens des troupes, la formation de camps et de magasins, les opérations financières, les armemens de vaisseaux, et beaucoup d'autres nouvelles qui, bien souvent, sans avoir aucune importance par elles-mêmes, mettent sur la voie de ce qu'il importe le plus de découvrir.

Je n'étais pas disposé à accueillir les bruits publics et les nouvelles de bourse avec une foi aveugle. Ces nouvelles ne sont souvent que des mensonges conçus par l'intérêt individuel et des inventions de l'agiotage. J'étais bien résolu à ne leur accorder de confiance qu ... lus grande circonspec-



tion, pour ne pas transmettre comme des vérités, de pures chimères; ces sortes de nouvelles ne sont jamais bonnes à consulter que comme renseignemens. J'étais chargé de surveiller les émigrés dont Hambourg et son voisinage, le Mecklenbourg, le Hanôvre, le duché de Brunswick et le Holstein étaient remplis; mais je dois dire que l'on n'appelait ma surveillance que sur *les artisans d'intrigues, de machinations et de complots*. L'empereur me disait dans ses instructions qu'il n'entendait pas que ni les émigrés, ni qui que ce fût, se permissent de *porter les décorations des anciens ordres de France*. Je ne crois pas avoir jamais eu l'occasion d'exercer cette surveillance; mais je ne m'en suis pas occupé; je la regardais comme une vexation inutile et niaise. Il m'était ordonné de surveiller les embaucheurs anglais et les voyageurs qui, par les ports de Toëémingen et de Husum, venaient d'Angleterre ou s'y rendaient. Il s'en trouvait, disait-on, dans le nombre, qui étaient des émissaires du cabinet britannique. Je devais découvrir quels étaient ces hommes et quel était l'objet de leurs commissions particulières.

Je devais aussi surveiller l'esprit public et *surtout* les journaux, qui lui donnent souvent une fausse direction. Je devais signaler tous les articles que

je jugerais dignes de censure. Je ne faisais d'abord que des représentations et des plaintes verbales; je n'ai pas toujours pu m'en tenir là, comme on le verra. L'appétit vient en mangeant, et je reçus des ordres si formels, que bien malgré moi d'une simple surveillance on en est venu à l'oppression. Les plaintes contre les journaux remplissaient le quart des dépêches.

Le nom de *puissances* ne pouvait pas convenir, dans l'acception ordinaire du mot, aux villes anséatiques. Elles étaient bien membres du corps germanique, mais leur influence dans la confédération générale était très-bornée. Elles avaient eu autrefois, avant le XVIIe siècle, une certaine influence comme co-états du cercle de Basse-Saxe, qui était d'une grande étendue. Les rois de Prusse et d'Angleterre avaient toujours refusé la convocation légale des assemblées circulaires. Des constitutions, des exhortations, des jussions, des menaces des empereurs et des plaintes universelles de l'empire les avaient toujours éludées. Il n'en avait point été tenu depuis 1682, et les souverains s'étaient emparés de toute l'autorité.

Considérées isolément et sous le point de vue des forces qui leur étaient propres, je trouvais



CHAPITRE XIX.

Fête donnée au camp du roi de Suède. — Portrait de Gustave-Adolphe par un de ses ministres. — Indulgence envers le comte de la Rocque. — M. Garonne injustement dénoncé. — Nombreuses dénonciations de Fouché. — Quatre duels à Hambourg et la cocarde nationale insultée. — Dangereux voisinage d'Altona. — M. de Gimel et le ministre de Prusse. — M. de Novozilzow et le correspondant de Hambourg. — Insertion empêchée. — Dénonciations faites à Bernadotte. — Renseignemens transmis par moi. — Indulgence et justice de Bernadotte. — Ses lettres officielles et amicales. — Le comte Mac-Mahon, irlandais. — Renseignemens importans que me transmet Bernadotte sur la situation des affaires politiques.

Le roi de Suède, Gustave, aimait beaucoup à faire parler de lui. Il donna dans ce temps une grande fête au camp de Scanie. Le ministre de Suède me montra une lettre autographe qui lui ordonnait de faire insérer dans le Correspondant tous les détails de cette fête.

Le 27 juin, arriva à Hambourg M. Bouligny,

qui allait remplacer à Stockholm M. d'Ocariz, parti de Hambourg le 11 juin pour se rendre à Constantinople. M. d'Ocariz ne comptait pas rester trois mois dans cette résidence. J'avais eu de longues conversations avec lui avant son départ. Il ne me parut pas content de sa destination. Nous parlâmes souvent du roi de Suède. M. d'Ocariz blâmait beaucoup sa conduite : il me le peignait comme un jeune insensé qui, sans réfléchir que les temps et les choses étaient changés, voulait jouer en Europe le rôle d'un nouveau Gustave-Adolphe. Il n'en avait que le nom. M. d'Ocariz m'assurait qu'il n'entrait pas dans les intentions du roi de vendre ses soldats à une autre puissance; qu'il voulait ardemment *que l'on fît*, mais qu'il voulait surtout que ce fût lui qui fît. M. d'Ocariz me parla du camp du roi de Suède, avec une pitié dérisoire. Ce prince avait renvoyé au roi de Prusse le cordon de l'Aigle-Noir parce qu'il avait été donné au premier consul. L'on m'écrivit de Berlin que Frédéric-Guillaume fut très-choqué de cette démarche qu'il regardait comme inconvenante, et qui l'était en effet autant que le renvoi des insignes de la Toison-d'Or, par Louis XVIII, au roi d'Espagne, avait été convenable et noble.

Gustave-Adolphe était inconsidéré et irascible. Il appelait Bonaparte monsieur Napoléon. Il était brave, entreprenant, chevaleresque. Ses folies et ses revers en Hanôvre, ont été, sans aucun doute, la cause de son abdication. Ce fut le 31 octobre 1805, que ce prince publia contre la France une déclaration de guerre remplie de termes injurieux contre la personne de l'empereur. M. Bouligny passa avec moi une grande partie des dix jours qu'il resta à Hambourg. Il était persuadé que la mauvaise tête du roi de Suède le conduirait sous peu à une rupture avec l'Espagne. Nous verrons plus tard les grandes expéditions de Gustave et leur résultat.

M. le comte de La Roque, émigré, résidant à Hambourg, recevait, comme agent des Anglais, quatorze louis par mois. M. de La Roque étant momentanément occupé dans le Hanôvre, le maréchal Bernadotte, qui y commandait, donna des ordres pour le faire arrêter. M. de La Roque en eut avis et revint en toute hâte à Hambourg. Il exhiba au questeur son acte de bourgeoisie, et dès ce moment La Roque fit ce qu'il voulut, couvert par le titre sacré de bourgeois de Hambourg. Dans le mois de juillet, je reçus l'ordre du gouvernement français de demander l'éloignement de Ham-

bourg de M. le comte de La Roque que l'on me signalait comme agent très-actif des Bourbons et espion de l'Angleterre à la solde du consul Nicholas. M. de La Roque me demanda, d'Altona où il s'était retiré, un rendez-vous pour me prouver son innocence. Il me disait dans sa lettre : *Qu'il n'avait pas craint de capituler avec un rebelle et un homme de basse extraction*. Il s'agissait d'une lettre qu'on lui reprochait d'avoir écrite à M. Chaptal et qui avait excité des soupçons. Je ne lui répondis pas. La chose en resta là. Le fier gentilhomme se tint tranquille.

Le ministre de la police m'envoya, dans les premiers jours de juillet, une dénonciation contre un sieur Garonne, qui devait être parti de Paris pour Hambourg, et sur lequel, d'après ce que me disait le ministre, on avait les plus violens soupçons. Je répondis à Fouché que je ne connaissais qu'un Alexandre Garonne établi à Hambourg, très-bon Français, et jouissant d'une très-bonne réputation. M. Garonne (celui qui m'avait été dénoncé) arriva à Hambourg le 24 juillet. Il vint chez moi, me présenta un passe-port très en règle de la préfecture de police de Paris. Je le laissai tranquille et on l'oublia. Voilà la police : faites donc ce qu'elle exige.



Fouché m'accablait de lettres et d'envois de dénonciations. Si je l'eusse écouté, j'aurais tourmenté tout le monde. Il me demanda des nouvelles d'un nommé Larozet, du département du Gard; sur ce qu'une fille, Rosine Zimbenni, avait déclaré à la police que ce Larozet qui cherchait sa famille, avait été tué en duel à Hambourg. Je répondis que je n'avais connu que quatre Français qui fussent morts de cette manière : un nommé Clément tué par Tarasson, M. Duparc tué par Lezardi, Sadremont tué par Revel, et un quatrième dont j'ignorais le nom, tué par Lafond. Celui-ci venait d'arriver à Hambourg lorsque Lafond le tua, mais ce n'était pas l'homme que l'on cherchait.

Ce Lafond était brabançon; il avait servi dans les hullans britanniques; il insulta le Français parce qu'il portait la cocarde nationale, et lui donna un soufflet : je n'ai pas besoin de dire ce qui arriva, mais ce fut, comme on l'a vu, l'offensé qui succomba. M. Reinhard, mon prédécesseur, avait voulu faire punir Lafond; mais le ministre d'Autriche l'ayant réclamé comme sujet de son souverain, on le laissa tranquille. Ce Lafond se réfugia, de mon temps, à Anvers où il se fit comédien.

En général, je recevais, dans les premiers mois

qui suivirent mon arrivée à Hambourg, l'ordre d'arrêter beaucoup de personnes, presque toutes qualifiées d'*hommes dangereux*, *de mauvais sujets*. Quand j'étais convaincu de la fausseté de l'accusation, je gagnais du temps, et qui gagne du temps gagne tout; l'oubli remplaçait la sévérité, et personne ne se plaignait.

Ces ordres d'ailleurs étaient presque toujours illusoires, lors même que l'on n'eût pas eu de la répugnance à les exécuter. Les prévenus allaient de Hambourg à Altona, comme on va des Tuileries aux Champs-Élysées. Il existe, à moins d'un demi-quart de lieue de Hambourg, une ville de quarante mille âmes, dont le président et le chef de la police étaient dévoués aux Anglais. Je ne pouvais me faire entendre à Altona [1], que par la voie de Copenhague; ce détour long et indispensable, rendait nulles toutes les mesures. J'y avais renoncé, et pour moi, celui qui était à Altona n'était pas *trop près*.

Un titre, un grade étranger garantissait encore l'individu poursuivi par l'inquisition de Paris. En voici un exemple : le comte de Gimel, dont il sera question plus tard, partit vers ce temps pour Carls-

[1] L'étymologie d'Altona est *alzu nahe*: trop près.



bad. M. le comte de Grote, ministre de Prusse, m'entretenait souvent de lui. Sur les craintes que je lui témoignais que M. de Gimel ne se fît prendre parce qu'on était fortement prévenu contre lui : « Soyez tranquille, me dit M. de Grote, il revien dra à Hambourg avec le grade de colonel anglais. »

Il parut, le 17 juillet, dans le Correspondant, une note très-injurieuse pour la France. Elle avait été insérée par l'ordre du baron de Novozilzow qui se trouvait à Berlin, et qui était devenu très-hostile pour la France, quoique parti, disait-on, de Pétersbourg, pour une mission pacifique près de Napoléon. Il avait reçu cette note de Berlin, par un courrier extraordinaire; il disait dans sa note au sénat, que l'on pouvait, si l'on voulait, ajouter à cet article que c'était sur la demande de S. M. Britannique. M. Alophus, ministre de Russie à Berlin, expédia, de son côté, une estafette au chargé d'affaires de Russie, à Hambourg, avec l'ordre réitéré de demander l'insertion de cette même note injurieuse; ce qui fut fait. J'eus ordre de l'empereur, de porter plainte; le sénat répondit : Qu'il ne s'était jamais opposé à l'insertion d'aucune note officielle, demandée par un gouvernement quelconque, que les injures retombaient sur celui qui les disait; que la réponse du gouvernement

français serait publiée sans même qu'il le demandât; que le sénat ne s'était jamais départi de cette conduite.

Je fis observer au sénat que je ne voyais pas pourquoi le Correspondant se ferait le trompette de M. de Novozilzow; le syndic me répondit: Que deux grandes puissances, qui pouvaient leur faire beaucoup de mal, avaient exigé cette insertion et qu'ils n'avaient pu la refuser [1].

La haine des princes étrangers encourageait tous les écrits injurieux contre Napoléon; la mort du duc d'Enghien entrait pour beaucoup dans cette haine. C'était une vérité que ne me cachait aucun des ministres ou des étrangers de distinction qui passaient par Hambourg ou y séjournaient. L'indignation contre cet attentat était encore générale. Le roi de Suède se distinguait par sa violence. M. de Wetterstadt qui avait remplacé M. de La Gerbielske auprès de ce prince, envoya au ministre de Suède à Hambourg une longue lettre

[1] Le Correspondant se tirait à cette époque à 27,000 exemplaires; il a été plus tard jusqu'à 60,000. C'était un journal parfaitement rédigé, à bon marché, l'organe de tous les pays où la langue allemande et ses dialectes sont parlés. Enfin, c'était, de mon temps, le moyen le plus efficace de publicité.

on ne peut plus injurieuse contre Napoléon. C'était une réponse à un article publié dans le Moniteur sur le renvoi de l'Aigle-Noir au roi de Prusse. M. Peyron, ministre de Suède à Hambourg, bien éloigné d'approuver tout ce que faisait son maître, prit sur lui d'envoyer à Stockholm des observations très-énergiques sur le mauvais effet que produirait l'insertion de cet article dans le Correspondant. L'article fut un peu modifié, mais renvoyé aussitôt à M. Peyron avec ordre formel de le faire insérer. J'obtins de la complaisance du sénat qu'il fût rayé de la feuille. Il ne parut pas.

L'empereur d'Autriche refusa de recevoir à sa cour, comme ministre de Prusse, M. de Brockenhausen envoyé par Frédéric-Guillaume pour remplacer M. Keller. J'appris d'une manière certaine, que François II donna pour motif de son refus, que M. de Brockenhausen, envoyé par la Prusse, dans les Pays-Bas, lors de l'insurrection des Belges, sous Vander Root, avait moins observé que fait agir.

On avait dénoncé à Bernadotte des personnes recommandables. Je pris sur leur compte des renseignemens exacts et j'acquis la preuve qu'on lui avait adressé de faux rapports. J'en prévins Ber-

nadotte que je connaissais trop pour n'être pas persuadé qu'il ne voudrait pas agir légèrement; il me répondit :

« Vous êtes bien aimable et bien bon, mon « cher Bourrienne, d'avoir pensé à m'éviter le « désagrément de faire la plus légère peine à des « personnes que j'estime.

« Montcabrié et Levetzau n'ont point été ou« bliés. Ci-joint le reçu du billet adressé au pre« mier; l'on n'a pas trouvé celui du second, l'on « s'assure à l'instant s'il lui a été remis.

« Votre ami

« B... »

Le maréchal Bernadotte qui commandait en Hanôvre, avait avec moi des relations très-fréquentes, suite de nos vieilles liaisons d'amitié. Ce n'était pas toujours les devoirs de nos fonctions qui faisaient le sujet de nos relations et de notre correspondance; on en verra plus tard un grand nombre d'exemples.

Avant mon arrivée à Hambourg, en 1804, le maréchal Berthier avait envoyé à Bernadotte deux Irlandais comme espions. Il s'en servit; mais j'appris que Mac-Mahon, l'un des deux, était plus l'espion de l'Angleterre que le nôtre. Je pris des renseignemens très-sûrs, et je prévins le maréchal Bernadotte de ce fait. On va voir, par sa réponse,

que je ne me trompais pas dans mes soupçons. Quand cessera-t-on d'être dupe de ces sortes de gens? N'est-il pas évident que celui qui les paie le plus les a toujours à ses ordres? Voici d'abord la lettre de Berthier :

« J'ai l'honneur de vous prévenir, M. le maréchal, que deux Irlandais résidant à Hambourg, MM. Durnin et Mac-Mahon, auxquels le gouvernement avait fait des offres considérables pour les engager à venir en France épier les dispositions de leurs compatriotes réfugiés, et les vues du gouvernement, proposent de faire servir cette circonstance au succès des desseins de la France et de la cause des Irlandais unis.

« L'intention de sa majesté est que vous profitiez de l'offre de ces deux Irlandais, que vous les emploiez pour en obtenir tous les renseignemens possibles, et même que vous leur accordiez les fonds que vous jugerez nécessaires.

« J'écris à cet égard pour plus de célérité au général Dessolle, commandant en votre absence l'armée d'Hanôvre; je vous invite, M. le maréchal, à lui adresser de votre côté les ordres et instructions qui vous paraîtront convenables pour remplir, sur cet objet, les intentions de l'empereur.

« J'ai l'honneur de vous saluer.

« Berthier. »

La lettre de Berthier était tellement positive que, sans les renseignemens que j'avais transmis à Bernadotte, il aurait presque été de son devoir d'employer les deux hommes que Berthier lui recommandait. Mais Bernadotte n'accueillit point cette recommandation, ainsi qu'on peut le voir par sa réponse qui était conçue en ces termes :

« J'ai reçu, mon cher ministre, votre lettre et les extraits qu'elle contenait; je vous remercie de l'attention que vous avez mise à me faire parvenir ces renseignemens.

« Jamais je n'ai eu grande confiance dans la capacité ni dans le dévouement du nommé Mac-Mahon; jamais il n'a été chargé de rien d'important, et si je lui ai donné ici quelques moyens d'existence, c'est qu'il m'a été recommandé par le ministre de la guerre, et que, du reste, son état de malheur inspirait de la pitié; je lui avais d'abord accordé 400 francs par mois, mais appréciant sa nullité, je le réduisis à 250, seulement pour le faire vivre, car, depuis près de trois mois, il n'a pas paru au quartier-général.

« Je vous joins copie de la lettre que le ministre m'a écrite pour cet Irlandais.

« Je compte bientôt avoir le plaisir de vous voir, je pars demain pour ma tournée; je serai à

Hambourg le 7 ou le 8. Et j'espère avoir le plaisir de vous renouveler de vive voix l'assurance de mon sincère attachement.

« J. BERNADOTTE. »

Lors de l'occupation du Hanôvre, M. Taylor, ministre d'Angleterre à Cassel, fut obligé de quitter le pays; mais il y revint, malgré l'opposition de la France. Voici les détails que me donna le maréchal Bernadotte :

« Je viens de recevoir, mon cher Bourrienne, « des avis qui ne me laissent aucun doute sûr tout « ce qui s'est passé à Cassel, à l'égard de M. Taylor; ce ministre a été reçu malgré les représentations de M. Bignon, qui, à la vérité, n'ont été « jusqu'alors que verbales. Je sais que l'électeur « avait écrit à Londres pour demander que M. Taylor ne revînt pas. Pour réponse, le gouvernement « anglais l'y a renvoyé; notre ministre a fait tout « ce qui a dépendu de lui pour le faire éconduire; « mais la grande considération des intérêts pécuniaires de l'électeur l'a emporté; il n'a point voulu « risquer de se brouiller avec une cour de laquelle « il réclame plus de douze millions de francs. On a « bien écrit de nouveau au ministère britannique; « l'électeur lui-même, par une lettre particulière,



« demande au roi d'Angleterre le rappel de M. Tay-
« lor; mais il est bien vraisemblable que la cour de
« Londres éludera cette demande.

« C'est dans toutes ces circonstances que nos
« troupes se sont rapprochées de Cassel. Jusqu'alors
« tout le pays de Gottingen avait été exempt de
« loger des militaires; des dispositions nouvelles et
« exigées par la rareté des fourrages, m'ont déter-
« miné à envoyer un escadron de chasseurs à che-
« val à Munden, petite ville à quatre lieues de
« Cassel. Ce mouvement a donné de l'inquiétude à
« l'électeur; il a témoigné le désir de voir rétablir
« les choses sur le même pied qu'auparavant; il a
« prié M. Bignon de m'en écrire; il l'a chargé aussi
« de me dire de nouveau qu'il serait enchanté de
« faire ma connaissance aux eaux de Nemidorff,
« où il doit séjourner quelque temps; mais je m'en
« tiendrai, pour cet objet, à ce que je vous ai dit.

« J'ai cru, mon cher Bourrienne, que vous ne
« seriez pas fâché de connaître tous ces détails; je
« vous les donne comme très-certains.

« Je vous embrasse.

« B. »

Stade, ce 10 thermidor (29 juillet 1805).

J'aime mieux, pour donner une idée exacte

de cette époque, mettre sous les yeux des lecteurs les pièces officielles ou les relations amicales que je reçus alors, et dont j'ai conservé les originaux, que de me contenter d'en extraire les faits que ces pièces contiennent, me figurant qu'on préférera les récits partiels de ceux qui ont vu à des extraits qu'il serait facile, sans doute, d'ajuster ensemble, mais où l'on ne retrouverait peut-être pas la vérité dans toute sa simplicité. D'ailleurs, je ne présente en quelque sorte qu'une esquisse des premières impressions que firent sur moi les événemens qui se passèrent au commencement de mon séjour à Hambourg; j'aurai à revenir sur les choses et sur les hommes dont je ne parle en ce moment que très-succinctement.

CHAPITRE XX.

Renseignemens confidentiels sur un traité d'alliance entre l'Angleterre et la Russie. — Certitude générale d'une guerre prochaine. — M. Forshmann ministre de Russie. — Le capitaine Breton injustement soupçonné. — Conduite loyale de Bernadotte. — Mouvemens de l'armée du Hanôvre. — Evacuation de Cuxhaven. — Mission de Duroc à Berlin. — Lettre de Duroc. — Renseignemens demandés par M. de Laforest, ministre de France à Berlin. — Jonction forcée du corps de Bernadotte avec la grande armée. — Violation du territoire prussien. — Mécontentement de la Prusse. — Questions du ministre de la police sur la Poméranie suédoise. — Absence de rapports sur les mouvemens des Russes. — Mission secrète sur la Baltique. — Animosité croissante de la Russie contre la France. — Prévisions justifiées. — Facqs inutilement poursuivi, et ses intrigues. — Débarquement d'un corps suédois à Stralsund. — Baisse prodigieuse du change de Hambourg sur Paris.

Au commencement du mois d'août 1805, il fut question d'un traité d'alliance entre la Russie et l'Angleterre. Des personnes éminentes et versées



dans les affaires, l'avaient lu, et l'on m'en communiqua un extrait.

L'article premier portait que l'objet de cette alliance était de rétablir l'équilibre de l'Europe; par l'article 2, l'empereur de Russie mettait 36,000 hommes à la disposition de l'Angleterre; l'article 3 stipulait qu'aucune des deux puissances ne consentirait à traiter avec la France, et ne mettrait bas les armes avant que le roi de Sardaigne fût rétabli dans ses états, ou n'eût reçu une indemnité équivalente dans le nord-est de l'Italie; par l'article 4, Malte devait être évacuée par les Anglais et être occupée par les Russes; par l'article 5, les deux puissances garantissaient l'indépendance de la république des îles Ioniennes: l'Angleterre s'engageait à aider la Russie dans la guerre qu'elle ferait aux Perses. Si ce projet de traité, qui a existé, comme je ne puis en douter, eût eu des suites, on ne peut calculer quelles eussent pu être ses conséquences sur l'Europe.

A cette époque, personne, dans le nord, ne doutait d'une guerre continentale prochaine. Je puis affirmer que si Napoléon n'eût pas pris l'initiative, et renoncé de bonne heure à ses extravagances de Boulogne, la France eût été accablée. Je ne lui ai rien laissé ignorer des dangers qui me-

naçaient mon pays; on en verra d'autres preuves.

M. Forshmann, chargé d'affaires de Russie, intriguait toujours pour indisposer l'Europe contre la France, surtout le Nord et l'Occident. Il recevait des ordres réitérés pour faire insérer dans le Correspondant des articles pleins de rage. C'était un petit furibond, ennemi déclaré des Français; il était haineux, intrigant et actif; ce qui le rendait moins dangereux qu'il aurait voulu l'être, c'est qu'il était bête et vain. Détesté de tout le monde, il n'aurait eu aucun crédit si le commerce considérable que faisait Hambourg avec la Russie, n'eût forcé les habitans et les magistrats de cette ville à ménager un homme méchant qui pouvait leur faire individuellement beaucoup de mal.

Bernadotte me demanda des renseignemens sur le capitaine Breton, sur lequel on avait des soupçons. Il aimait la justice et ne voulait jamais juger quelqu'un défavorablement, sans avoir la certitude de sa culpabilité. Il m'écrivit :

« Je vous envoie, mon cher Bourrienne, une note sur le reste de ma tournée, je vous prie d'en faire l'usage dont nous sommes convenus.

« Je suis de retour, un peu fatigué, je ne perdrai pas de vue les objets dont vous m'avez parlé; je m'en occuperai incessamment.

« Rendez-moi le service de prendre de nouveaux renseignemens sur l'affaire qui concerne l'officier d'état-major en question; il jure sur son honneur qu'il ne reçoit rien, et que l'imputation qu'on lui fait est de toute fausseté, je tiens beaucoup à être éclairé sur cet objet, et à n'avoir plus aucun doute.

« Je vous embrasse,

« BERNADOTTE. »

Hernenhausen, ce 20 thermidor.
(7 septembre.)

Je lui écrivis tout ce que je savais sur le capitaine Breton, que selon moi l'on accusait injustement. Bernadotte me répondit sur-le-champ, et m'annonça en ces termes que tout était fini.

Hanôvre, ce 2 fructidor.
(20 août 1805.)

« J'ai reçu, mon cher Bourrienne, votre lettre, et celle que vous a écrite le capitaine Breton; je vous remercie de l'entière confiance que vous m'avez témoignée dans cette affaire. Il ne me paraît pas qu'il soit aussi coupable que nous l'avions d'abord soupçonné, et puisque vous désirez que cela se termine, il n'en sera plus question. Vous

pourrez répondre au capitaine Breton que vous m'avez écrit en sa faveur, et que vous regardez tout comme fini.

« Je vous embrasse de bien bon cœur.

« J. BERNADOTTE. »

Les mouvemens de l'armée de Hanôvre, qui occupait une très-grande étendue de terrain, la forcèrent à se concentrer pour être plus près de la ligne d'opérations militaires, que les événemens annonçaient devoir avoir bientôt lieu. Bernadotte fut *forcé* d'évacuer le port de Cuxhaven, appartenant à Hambourg, et qui est à l'embouchure de l'Elbe. Il profita de cette évacuation pour demander des secours à la république, à laquelle il faisait entendre qu'il opérait l'évacuation pour elle. Voici la lettre qu'il m'écrivit à ce sujet.

Hanôvre, ce 16 fructidor an XIII.
(3 septembre 1805.)

« Vous avez bien raison, mon cher Bourrienne, de me faire des reproches, j'avais d'abord eu le projet de vous donner connaissance des mouvemens qui s'opèrent dans l'armée, mais une fois les vingt-quatre heures passées, j'ai pensé que

vous seriez instruit de tout ce qui a eu lieu. J'ai fait des dispositions préparatoires pour concentrer des troupes sur Verden, et delà sur Ganove; J'ai réuni aussi quelques régimens à Gottingen. Jusqu'à présent, tout se réduit à des conjectures; aussitôt que j'aurai quelque chose de positif, soyez assuré, mon cher Bourrienne, que je vous en ferai part; je sens de quelle importance il est pour vous d'être au courant de tout ce qui pourrait se passer ici. Comme le mouvement que je viens de faire m'éloigne un peu de Cuxhaven, il est possible que je dégarnisse ce poste; ne pourriez-vous pas profiter de cette circonstance pour être utile à l'armée: je pense que vous feriez quelque chose qui serait agréable à Sa Majesté, puisque vous procureriez des ressources à son armée d'Hanôvre.

« Je vous renouvelle, mon cher Bourrienne, les assurances de toute mon amitié.

« BERNADOTTE. »

Avant de partir pour le midi de l'Allemagne, le maréchal Bernadotte m'écrivit encore :

« Je viens de recevoir, mon cher Bourrienne, votre lettre avec les papiers anglais, je suis de votre avis sur l'affaire qui a eu lieu entre nos

escadres et celles de l'ennemi,[1] il faut attendre de nouveaux avis pour savoir à quoi s'en tenir.

« Je savais déjà que le bâtiment en question avait été arrêté à Cuxhaven : on m'a envoyé tous les papiers et connaissemens qui étaient à bord; avant cependant de demander au ministre la confiscation de cette prise, je désire que vous me fassiez parvenir de suite tous les renseignemens qui seront à votre connaissance et à la charge des négocians Schmidt.

« Je vous ai déjà envoyé une note sur le reste de ma tournée.

« Je vous répondrai demain sur les autres articles de votre lettre.

« Je vous embrasse.

« J. BERNADOTTE. »

Hernenhausen, ce 22 fructidor.
(9 septembre 1805.)

Napoléon se rappelant que Duroc avait plu au roi de Prusse, lorsqu'il le lui avait envoyé sous le consulat, jeta les yeux sur lui pour apaiser ce prince

[1] Il s'agit du combat contre Calder : je prédisais dans ma lettre à Bernadotte, devenu ensuite prince de Ponté· les plus grands malheurs.

qui s'était plaint très-gravement de la violation du territoire d'Anspach, que les ordres de Bonaparte n'avaient pas permis à Bernadotte de respecter. Duroc resta un mois et demi environ à Berlin.

On va voir par la lettre suivante que la facilité du passage par la Hesse semblait justifier la seconde violation du territoire prussien; mais il y avait une grande différence entre un petit prince de Hesse et la Prusse.

« Je t'envoie, mon cher Bourrienne, deux dépêches qui me sont arrivées pour toi. M. de Talleyrand, en me les envoyant, me charge de te recommander de faire parvenir au général Victor la sienne par une voie sûre.

« Je ne sais pas encore si mon séjour se prolongera beaucoup à Berlin. Par les dernières nouvelles que je reçois, l'empereur est toujours à Paris, et des armées nombreuses s'assemblent sur le Rhin; les espérances de paix s'évanouissent de plus en plus, et l'Autriche fait tout pour cela.

« J'ai reçu des nouvelles du maréchal Bernadotte : son passage pour la Hesse s'est effectué pour le mieux; l'électeur y a mis beaucoup de grace et d'obligeance; le maréchal Bernadotte s'en loue beaucoup. »

A cette lettre était jointe la note suivante, de

la main de M. de Laforest, ministre de France à Berlin :

« On désire l'état militaire de 1805 de l'Autriche et de la Russie, comprenant la nomenclature et la distribution des différens corps de toutes les armes qui composent les forces de ces deux puissances, les noms des officiers-généraux et officiers-supérieurs, la liste des places de guerre, etc., etc.

« Quant à l'Autriche, son almanach militaire s'imprime chaque année chez Grieffer le jeune.

« On voudrait avoir les nouveaux réglemens militaires russes et autrichiens sur la formation actuelle de leurs différens corps de troupes et de leurs nouvelles levées; sur le nombre de bataillons et escadrons par régiment, sur celui des compagnies par bataillon et escadron, sur le nombre d'hommes par compagnie, sur le pied de paix et de guerre.

« Il faudrait se procurer au moins deux exemplaires de ces renseignemens. »

La jonction, avec l'armée de l'empereur, du corps que commandait le maréchal Bernadotte dans le Hanôvre, était d'une trop grande utilité pour Napoléon, pour qu'il ne lui donnât pas l'ordre de se porter vers lui le plutôt possible, et par le chemin le plus court. Il fallait arriver

pour la bataille d'Austerlitz; Gustave, roi de Suède, toujours entreprenant, voulait former une armée composée de ses troupes, de Prussiens et d'Anglais; et certes une vigoureuse attaque dans le Nord n'eût pas permis à Bernadotte de quitter les rives de l'Elbe et du Weser, et d'aller renforcer la grande armée qui marchait sur Vienne. Mais tout se borna, dans cette coalition, à faire le siége de la petite forteresse de Hameln. La Prusse ne voulait pas encore rompre, et le roi de Suède, abandonné, accrut encore le ressentiment de Bonaparte contre lui. Ce revers du roi de Suède ne contribua pas peu à lui aliéner l'esprit de ses sujets; ils redoutaient la vengeance de Bonaparte que pouvaient attirer sur eux la rage forcenée de Gustave, ses plans extravagans, les injures qu'il répandait partout contre Napoléon, surtout depuis la mort du duc d'Enghien.

Je reçus, le 13 septembre 1805, une lettre du ministre de la police, par laquelle il me demandait des renseignemens sur la Poméranie suédoise.

Étonné de ne recevoir des agens consulaires à Lubeck et à Stettin, aucuns rapports sur les mouvemens des Russes, j'avais envoyé dans ces ports, quatre jours avant l'avis du gouvernement fran-



çais, un agent sûr pour observer la Baltique. Les consuls ne donnaient pas signe de vie. Quoique nous ne fussions qu'à 64 lieues de Stralsund, les faits se contredisaient constamment, mais il était positif que l'on redoutait, à cette époque, un débarquement des Russes à Stralsund, ou à Travemünde, port de Lubeck, à l'embouchure de la petite rivière de la Trave. J'étais bien informé que la Russie avait frété pour ces ports un grand nombre de bâtimens.

La haine contre les Français se manifestait toujours et croissait encore dans le nord de l'Europe. Dès la fin de septembre, parut à Kiel, en Danemarck, un libelle dont l'édition fut enlevée sur-le-champ ; c'était une fièvre chaude. Ce libelle, très-bien fait, prêchait ouvertement et avec fanatisme une croisade contre la France. Le sang de plusieurs millions d'hommes ne semblait pas à l'auteur devoir être épargné pour l'humilier et la faire rentrer dans les limites de l'ancienne monarchie ; (ce sang a coulé, et la France est rentrée dans des limites qui ne sont pas les anciennes). Ce libelle fut répandu avec profusion dans les départemens allemands réunis à la France, en Hollande et en Suisse. Cette foule d'écrits incendiaires qui surgissaient de partout, n'annonçaient que trop que



pour la bataille d'Austerlitz; Gustave, roi de Suède, toujours entreprenant, voulait former une armée composée de ses troupes, de Prussiens et d'Anglais; et certes une vigoureuse attaque dans le Nord n'eût pas permis à Bernadotte de quitter les rives de l'Elbe et du Weser, et d'aller renforcer la grande armée qui marchait sur Vienne. Mais tout se borna, dans cette coalition, à faire le siége de la petite forteresse de Hameln. La Prusse ne voulait pas encore rompre, et le roi de Suède, abandonné, accrut encore le ressentiment de Bonaparte contre lui. Ce revers du roi de Suède ne contribua pas peu à lui aliéner l'esprit de ses sujets; ils redoutaient la vengeance de Bonaparte que pouvaient attirer sur eux la rage forcenée de Gustave, ses plans extravagans, les injures qu'il répandait partout contre Napoléon, surtout depuis la mort du duc d'Enghien.

Je reçus, le 13 septembre 1805, une lettre du ministre de la police, par laquelle il me demandait des renseignemens sur la Poméranie suédoise.

Étonné de ne recevoir des agens consulaires à Lubeck et à Stettin, aucuns rapports sur les mouvemens des Russes, j'avais envoyé dans ces ports, quatre jours avant l'avis du gouvernement fran-

çais, un agent sûr pour observer la Baltique. Les consuls ne donnaient pas signe de vie. Quoique nous ne fussions qu'à 64 lieues de Stralsund, les faits se contredisaient constamment, mais il était positif que l'on redoutait, à cette époque, un débarquement des Russes à Stralsund, ou à Travemünde, port de Lubeck, à l'embouchure de la petite rivière de la Trave. J'étais bien informé que la Russie avait frété pour ces ports un grand nombre de bâtimens.

La haine contre les Français se manifestait toujours et croissait encore dans le nord de l'Europe. Dès la fin de septembre, parut à Kiel, en Danemarck, un libelle dont l'édition fut enlevée sur-le-champ; c'était une fièvre chaude. Ce libelle, très-bien fait, prêchait ouvertement et avec fanatisme une croisade contre la France. Le sang de plusieurs millions d'hommes ne semblait pas à l'auteur devoir être épargné pour l'humilier et la faire rentrer dans les limites de l'ancienne monarchie; (ce sang a coulé, et la France est rentrée dans des limites qui ne sont pas les anciennes). Ce libelle fut répandu avec profusion dans les départemens allemands réunis à la France, en Hollande et en Suisse. Cette foule d'écrits incendiaires qui surgissaient de partout, n'annonçaient que trop que

les peuples du Nord, une fois refoulés vers le nord de l'Europe, refouleraient les vainqueurs vers le Midi, et aucun homme de bon sens ne pouvait douter que les aigles françaises plantées sur les capitales étrangères, ne seraient remplacées un jour, à Paris, par les pavillons étrangers. Mes avis étaient journaliers, mais que pouvaient des avis contre une ambition que rien n'était capable de satisfaire avant que tous les souverains de l'Europe ne fussent les *cadets* de Napoléon?

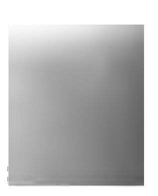
Un nommé Facqs, lieutenant-colonel au service de la Russie, qui avait été arrêté en France peu de temps avant le traité d'Amiens, passa par Hambourg le 29 août 1805. Il eut de nombreuses conférences avec M. Forshmann, ce violent ennemi de la France et de Napoléon. Facqs avait sur Bremen une lettre de crédit de deux mille louis et d'autres sur les différentes places où il devait se rendre. Il parlait également bien le français, le russe, l'anglais et l'allemand. Très-adroit, très-intrigant, et par conséquent très-dangereux, il avait pour mission d'aller préparer les esprits en Hollande où les Anglais et les Russes voulaient tenter un débarquement. Il partit de Hambourg avec un nommé Andrews, agent secret de l'Angleterre, et un Liégeois nommé Chefneux; mais quel-

ques jours après ces deux individus revinrent à Hambourg, et Chefneux que je fis arrêter m'assura qu'il avait quitté Facqs, quand, un soir, pris de vin, il lui avait avoué qu'il allait comme espion en Hollande, ce qu'il lui avait caché en partant de Hambourg. Facqs partit de Bremen le 22 septembre 1805 pour La Haye où, avait-il dit, il devait rester deux mois; j'envoyai à sa poursuite; mais il avait trop d'avance; on ne put l'atteindre.

Dès le 26 septembre, Facqs revint à Hambourg. Il avait quitté La Haye au moment de l'arrivée du courrier de M. de Brantzen, qui annonçait que la guerre était déclarée à l'Autriche. Je demandai plusieurs fois au sénat de Hambourg de faire arrêter Facqs, que j'appris par les voies les plus sûres être un homme vil et un escroc; mais je ne pus jamais obtenir son arrestation: Facqs était breveté de l'empereur de Russie.

Il repartit pour retourner en Hollande, le 2 octobre; il avait avec lui une petite caisse remplie de brochures, de diatribes contre l'empereur et la France.

Le 30 septembre (1805), je reçus par estafette la nouvelle du débarquement à Stralsund



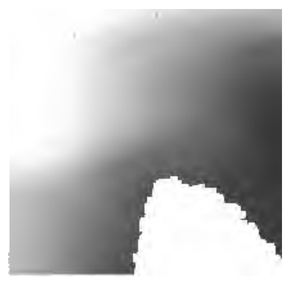
de six mille Suédois venant de Stockholm sur deux vaisseaux de guerre.

Vers la fin de septembre, le change de Hambourg sur Paris éprouva une baisse véritablement effrayante. Elle allait à 20 pour cent de perte, elle s'arrêta à 17 pour cent au-dessous du pair. Cette spéculation sur la baisse du change était faite avec autant d'imprudence que d'animosité par la maison Osy et compagnie. Le chef de cette maison, émigré hollandais, était établi à Hambourg depuis environ six ans. Il ne laissait échapper aucune occasion de signaler sa haine contre la France. Une succursale que cette riche maison avait à Rotterdam était égalcment très-hostile pour nous, d'où l'on peut conclure que si beaucoup de gens soumettent leurs opinions politiques à l'intérêt, il en est quelques-unes qui compromettent leurs intérêts pour le triomphe de leur opinion.

CHAPITRE XXI.

Destruction de la première armée autrichienne. — Prise d'Ulm. — Réimpression du *Correspondant*. — Mécontentement de l'empereur pour un propos de soldat. — Succès de Napoléon. — Désastre de Trafalgar. — Lettre de Duroc sur sa position à la cour de Prusse. — Armemens en Prusse et ligne de neutralité. — Grande affaire de journaux. — Insertion injurieuse par ordre du chargé d'affaires de Russie. — Embarras du syndic et du bourguemestre de Hambourg. — Négociations sérieuses pour un article de journal. — Crainte du ressentiment de Napoléon. — Le ministre de Russie blâmé par les ministres de Suède et d'Angleterre.

Le 23 octobre 1805 je reçus par une estafette la nouvelle de la destruction totale de la première armée autrichienne. Le général Barbou, qui était dans le Hanôvre, m'annonça aussi cette nouvelle en ces termes : « La première armée autrichienne a cessé d'exister. » C'était à la brillante affaire d'Ulm qu'il faisait allusion. J'expédiai sur-le-champ douze estafettes ; entre autres, à Stralsund et à Husum. Je



pensais que ces prodiges, incroyables pour ceux qui ne connaissaient pas le génie militaire de Napoléon, pourraient arrêter la marche des troupes russes, et produire quelque changement dans les mouvemens des forces ennemies. Le Correspondant fut réimprimé avec cette nouvelle; on le tira à 6000 exemplaires de plus, et ils furent vendus quatre fois le prix ordinaire.

Je ne fatiguerai pas les lecteurs de tous les détails stratégiques de la capitulation d'Ulm : les récits qui existent m'épargnent la peine de les décrire; je me borne à citer qu'un général français, passant devant les rangs des soldats, leur dit : « Eh bien, camarades, voilà bien des prisonniers. — C'est vrai, lui répondit un soldat, nous n'avons jamais vu tant de j... f..... » On a assuré, et je le crois, que l'empereur témoigna beaucoup d'humeur, et qu'il dit, en apprenant ce propos de corps de garde : « C'est une indignité que d'in« sulter ainsi des braves que le sort des armes n'a « pas favorisés. »

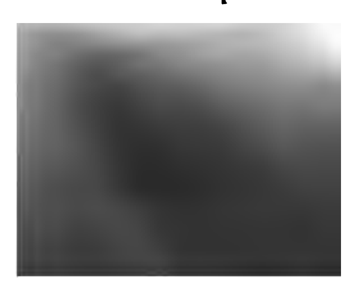
En lisant l'histoire de cette époque, on remarque que tout était concentré aux lieux où se trouvait Napoléon. Les affaires de l'Europe se traitaient à son quartier-général, et il les conduisait comme à Paris. Tout dépendait des succès ou des



revers. Son génie s'appliquait à fixer la fortune dans son armée. Espionnage, séduction, fausses promesses, assurances simulées de la paix, exactions chez les peuples faibles, tout était mis en usage pour la réussite de ses projets. Mais en mécontentant la nation par son despotisme, en menaçant toujours l'indépendance des États par des agressions continuelles, il s'aliénait de plus en plus les esprits.

C'est pendant ces brillans succès, et lorsqu'il était à Vienne, c'est presque le jour de la capitulation d'Ulm, qu'avait lieu le désastre de Trafalgar. Les côtes méridionales de l'Espagne furent témoins d'un combat de trente et un vaisseaux français contre un nombre à peu près égal de vaisseaux anglais, et, malgré cette égalité de forces, la flotte française fut détruite : vingt vaisseaux furent perdus.

Cette grande bataille donna au monde une nouvelle preuve de notre infériorité sur mer, tant sous le rapport du matériel que sous celui des évolutions. L'amiral Calder venait de nous donner une leçon que compléta Nelson, mais que celui-ci paya de sa vie. D'après les rapports que Duroc me communiqua, le courage donna un moment de l'espoir aux Français; mais ils cédèrent à la supériorité de la tactique maritime des

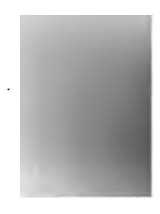


Anglais. Cette victoire paralysa indéfiniment nos forces navales et mit fin à tout espoir de tentative contre l'Angleterre.

Le reste de bienveillance du roi de Prusse pour Duroc s'était évanoui à la nouvelle du passage des corps du maréchal Bernadotte sur le margraviat d'Anspach. Les pièces du temps sont d'accord sur l'humeur légitime que cette violation du territoire causa au roi de Prusse; mais une lettre écrite par un serviteur de l'empereur et dictée par la confiance et l'amitié, donnera une idée exacte des faits. Les agens que j'avais de ce côté ne me rapportaient que des détails sur les excès commis par les Français dans cette traversée du margraviat. On verra comment Duroc l'excuse.

« J'ai reçu, mon cher Bourrienne, ta lettre du 13 vendémiaire avec les deux états qui y étaient joints. Nous avons été plus heureux ici; nous avons trouvé un almanach militaire autrichien de 1804. Il y avait bien de la facilité à en faire acheter par M. de La Rochefoucauld[1]. Si nous sommes en retard sur toutes ces choses-là, c'est une preuve de

[1] M. Alexandre de La Rochefoucauld, mari de la dame d'honneur de l'impératrice, alors ambassadeur en Hollande.



plus de notre bonne foi. Il faut espérer que cela ne nous arrivera plus, et que nous allons réparer le temps perdu. Toutes les nouvelles que je reçois de notre grande armée, tant sur sa force que sur sa composition, sont excellentes. J'en attends de jour en jour d'un grand mouvement qui a dû avoir lieu et qui sera décisif en partie, si les Autrichiens n'ont pas pris le parti de se retirer. S'ils sont bien battus dans leur première position, on fera beaucoup de prisonniers, et c'est fini de cette armée: elle ne se remettra plus malgré les Russes et les talens de M. de Mack.

« Le corps du maréchal Bernadotte a traversé le pays d'Anspach, et par un mal-entendu ou un ordre donné de la meilleure foi du monde, sur des données certaines là-bas, qui ne se trouvent pas exister d'ici, cela a été regardé à Berlin comme une insulte faite au roi, une violence faite à sa neutralité. Comment supposer que l'empereur, dans ces circonstances surtout, ait pu penser d'insulter son ami, ou de le violenter? En outre, les rapports ont été exagérés et faits par des gens qui aiment plus nos ennemis que nous. Je sais bien cependant que les 70,000 hommes du maréchal Bernadotte ne sont pas 70,000 vierges. Quoi qu'il en soit, cela a failli être tout-à-fait fatal; cela



nous est au moins bien nuisible. Laforest et moi surtout nous nous en sommes le plus ressentis; et on nous traite bien durement quoique nous ne le méritions guère. Tous les fagots que l'on fait ici te seront parvenus. Il est probable que la Prusse n'oubliera pas que la France seule fut intéressée à sa gloire et à son agrandissement, et que seule elle peut s'y intéresser encore.

« Sur la nouvelle que j'ai reçue que les Russes débarqués à Stralsund se mettaient en marche pour attaquer le Hanôvre, j'en ai prévenu l'officier-général qui y commande pour qu'il se tînt sur ses gardes. Si cela n'est pas, ou si tu apprends quelque chose, rassure-le. Hambourg est donc bien changé, puisqu'on n'y trouve plus de mauvais livres. Lorsque tu recevras les deux de Londres, si je suis encore ici, je te serai obligé de m'en envoyer un.

« Mille amitiés,

« DUROC. »

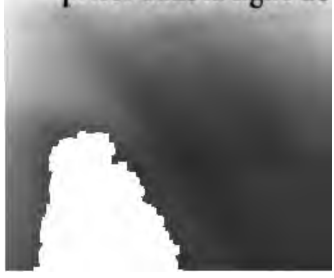
Ce 11 vend. (19 octobre 1805).

A la fin d'octobre, le roi de Prusse, loin de penser à la guerre, mais cherchant les moyens de la rendre aussi peu malheureuse que possible, si elle avait lieu, voulait établir une ligne de neu-

tralité. C'était un commencement du système de *Confédération du Nord*, dont il eut, plus tard, l'idée. Duroc, craignant que les Russes n'entrassent à Hambourg, me conseillait, en ami sincère, de prendre des précautions. J'étais sur les lieux, je connaissais tous les mouvemens des petits corps détachés, et je n'avais aucune inquiétude; je n'en ai pas moins conservé le souvenir de cette preuve de l'amitié de Duroc :

« On t'a envoyé, mon cher Bourrienne, me disait-il, la copie des bulletins que nous avons reçus de l'armée. Nous sommes toujours dans l'attente de grandes nouvelles; car on avait annoncé une grande bataille, qui n'a point eu lieu aussitôt qu'on le croyait. Nous savons qu'il y a eu quelques petits avantages. Il est certain que la Prusse ne s'opposera pas au passage des Russes par le Mecklembourg et le pays de Hanôvre, dont elle veut occuper la partie méridionale, pour rassembler ses États épars, et former, au nord, sa ligne de neutralité.

« Les Russes, en passant du duché de Brême dans le pays d'Oldenbourg, pourraient donc attaquer la Hollande par le pays d'Aremberg; d'un autre côté, la Hesse, la Saxe seront comprises dans la ligne de neutralité de la Prusse, pour



laquelle il se forme diverses armées. Que va devenir Hambourg? J'ai cru bien faire que de te faire connaître cela, pour que tu prennes tes précautions dans le cas où les Russes croiraient pouvoir y entrer.

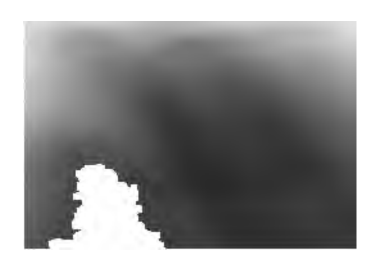
« J'ai reçu ta lettre. Mille amitiés,

« DUROC. »

Ce 30 vend. (22 octobre 1805).

Le rédacteur du Correspondant m'envoyait chaque soir l'épreuve du numéro qui devait paraître le lendemain, faveur qu'obtenait seul le ministre de France. Le 20 novembre je reçus l'épreuve comme d'habitude, et n'y remarquai rien d'inconvenant. Quel fut mon étonnement, lorsque, le lendemain matin, je lus dans ce même journal un article personnellement injurieux à l'empereur, et dans lequel on appelait les souverains légitimes de l'Europe au renversement d'un *usurpateur*. A en croire l'article, *le Nord et le Midi se seraient mis en croisade contre le téméraire*, etc. etc. Je priai sur-le-champ M. Doormann, premier syndic du sénat de Hambourg, de passer chez moi. Il s'attendait à ce que j'allais lui dire, et la douleur était peinte sur son visage. Je lui fis de vifs reproches, et lui demandai comment, après tout ce que je lui avais

dit de la redoutable susceptibilité de l'empereur, il avait pu permettre l'insertion d'un pareil article. Je lui fis observer que cette indécente diatribe n'avait rien d'officiel, qu'elle n'était pas même signée, qu'il avait donc agi en opposition directe à un arrêté du sénat pris à la fin d'août de cette année, et qui défendait la publication par les journaux, d'articles qui ne fussent pas signés. Je ne lui cachai pas tout ce que sa condescendance pouvait avoir de fâcheux. Le syndic Doormann ne chercha point à se justifier : il se borna à me raconter comment la chose s'était passée. Le 20 novembre, à dix heures du soir, M. Forshmann, chargé d'affaires de Russie, arrivé dans la journée du quartier-général russe, s'était présenté chez le rédacteur du *Correspondant*, avec l'article dont il s'agit, tout rédigé. Le rédacteur, après avoir lu l'article qu'il trouva très-indécent, fit observer à M. Forshmann que sa feuille était imprimée. J'en avais déjà reçu l'épreuve, mais celui-ci insista pour l'insertion dès le soir même : le rédacteur lui dit alors, qu'il ne le pouvait sans l'approbation du syndic censeur, M. Doormann. M. Forhsmann se rendit immédiatement chez ce magistrat : sur les observations que celui-ci lui fit, et sur ses instantes prières de ne pas insister sur cette inser-



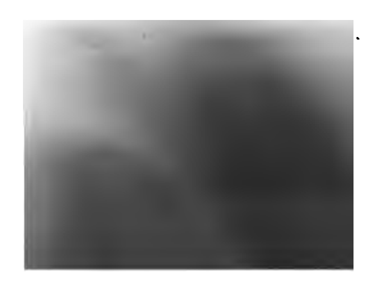
tion, M. Forshmann lui montra une lettre en français, dans laquelle il y avait entre autres choses : « *Vous ferez insérer l'article ci-joint dans le Correspondant, sans souffrir qu'il y soit changé un seul mot. Si le censeur refuse, vous vous adresserez au bourguemestre dirigeant; et en cas de refus, vous vous adresserez au général Tolstoy qui avisera aux moyens de rendre le sénat plus complaisant, et de lui faire montrer une déférence également impartiale.* »

M. Doormann n'avait pas cru devoir prendre sur lui de laisser passer l'article, et s'était rendu avec M. Forshmann, chez M. Von Graffen, bourguemestre dirigeant. Là, le syndic et le bourguemestre dirigeant, redoublèrent d'instances et de prières pour empêcher l'insertion; mais M. Forshmann alléguait toujours son ordre, et ajoutait que la condescendance du sénat, dans cette circonstance, était le seul moyen d'éviter de plus grands malheurs. Le bourguemestre et le syndic, voyant qu'ils ne pouvaient rien obtenir du chargé d'affaires, se bornèrent à demander la suppression de cette phrase : « *Je connais un certain chef qui, au mépris des lois divines et humaines, au mépris de la haine qu'il inspire à l'Europe, comme à ceux qu'il a réduits à être ses sujets*,



se tient sur un trône usurpé par la violence et le crime; d'où son insatiable ambition voudrait dominer l'Europe entière; mais le temps est venu de venger les droits des nations... M. Forshmann, pour toute réponse, se borna encore à montrer son ordre, et insista avec une espèce de fureur pour l'insertion. Le bourguemestre autorisa alors le rédacteur du Correspondant à imprimer l'article le soir même. Le chargé d'affaires russe, après avoir arraché cette autorisation, avait porté lui-même son article à onze heures et demie du soir chez le rédacteur.

Je fis encore observer au syndic, que je ne concevais pas que la crainte imaginaire de violences de la part des Russes, eût pu le faire consentir à laisser insulter le souverain le plus puissant de l'Europe, dont les armées allaient dicter des lois à l'Allemagne. Le syndic ne me dissimula pas ses craintes du ressentiment de l'empereur; mais il me dit qu'il espérait en même temps que l'on prendrait en considération l'extrême difficulté qu'éprouve une petite puissance à maintenir sa neutralité dans les circonstances extraordinaires où nous nous trouvions, et que l'empereur ne perdrait pas de vue que les cosaques ne lui avaient présenté cette note qu'à la pointe de leurs sabres. M. Doormann me



donnait aussi à entendre qu'un refus qui aurait attiré des troupes russes dans la ville, aurait pu avoir pour moi des suites très-fâcheuses et qui eussent bien autrement compromis le sénat; je le priai, une fois pour toutes, de mettre de côté dans ces sortes d'affaires toute considération de mes dangers personnels; et le syndic, après une conversation de plus de deux heures, me quitta, plus inquiet encore qu'à son arrivée, en me conjurant de rapporter exactement les faits tels qu'ils s'étaient passés.

M. Doormann était un fort honnête homme; je fis valoir ses excuses et la condescendance qu'il avait toujours montrée pour faire supprimer ce qu'il pouvait y avoir d'injurieux pour la France, dans le Correspondant; notamment le commencement d'une proclamation de l'empereur d'Allemagne à ses sujets, et une proclamation entière du roi de Suède, et le bon syndic en fut quitte pour la peur. Je fus étonné moi-même du succès de mon intercession. J'appris par le ministre des affaires étrangères que l'empereur avait été saisi d'indignation et de colère à la lecture de cet article où l'armée française était outragée comme son chef. Il faisait peu d'attention à ses injures personnelles, leur éternelle répétition l'y avait

accoutumé; mais à l'idée de son armée insultée, il entrait en fureur, et des menaces terribles sortaient de sa bouche.

Un fait digne de remarque, c'est que les ministres de Suède et d'Angleterre, aussitôt qu'ils eurent lu cet article, se rendirent chez le rédacteur, et lui témoignèrent leur étonnement sur une pareille publication, en lui disant : « C'est à « coups de canon qu'on doit répondre à des ar-« mées victorieuses, et non par des injures aussi « grossières que ridicules. » Cette opinion fut partagée par tous les étrangers qui habitaient Hambourg[1].

Je me suis borné à rappeler ici ce que j'ai vu à

[1] J'ai vu, pendant près de six ans, de quelle importance étaient les villes anséatiques ; Hambourg surtout. Je me suis convaincu que la position géographique de cette dernière ville, le grand fleuve qui la baigne et qui reçoit les gros vaisseaux à 30 lieues de son embouchure, la complète indépendance dont on y jouissait alors, le régime municipal tout paternel qui la gouvernait, étaient les causes de l'étonnante prospérité où cette ville était parvenue. Car, qu'est la population de ces villes, restes de cette grande réunion anséatique du moyen âge? Hambourg avait de mon temps 90,000 habitans, et son petit territoire 25,000; Bremen avait 36,000 habitans, et son territoire 9,000; Lubeck avait 24,000 habitans, et son



Hambourg, quel y fut le retentissement des grands événemens qui se passaient sur le Danube et dans les états héréditaires; bientôt je pourrai parler de ces événemens mêmes à l'aide des documens officiels, des notes confidentielles et des rapports verbaux que je reçus sur cette mémorable campagne de trois mois dont le succès miraculeux fut cimenté à Austerlitz et à laquelle mit fin le traité de Presbourg.

territoire 16,000. Mais ces trois petits états faisaient un commerce immense. L'habitude avait fait pour les habitans de ces états une promenade d'un voyage aux Indes, aux dangereuses mers du Groënland, etc.

Le grand fleuve qui traverse Hambourg apportait à cette ville tous les produits de l'industrie, de l'agriculture, de l'est et du midi de l'Allemagne. L'extrême probité dans les lois du commerce, dans les assurances, les associations, inspirait une confiance universelle. Lorsque l'on verra les sacrifices, soit volontaires, soit forcés, que ces états ont faits, on s'étonnera des immenses ressources qu'ils renfermaient.

CHAPITRE XXII.

Difficulté de ma position à Hambourg. — Travail excessif et responsabilité. — Surveillance des émigrés. — Les ministres étrangers. — Surveillance des journaux. — Paquet timbré de Strasbourg. — Goût de Bonaparte pour raconter des histoires. — Giulio, conte improvisé par Napoléon.

La manière, peut-être un peu brève, dont j'ai aggloméré, dans mes deux ou trois derniers chapitres, les événemens qui se pressaient avant et pendant la campagne d'Austerlitz, et les lettres de Duroc et de Bernadotte, peuvent donner au lecteur une idée de ma position pendant les premiers temps de ma résidence à Hambourg. Mon travail était excessif, et les affaires se succédaient, se croisaient, avec une incroyable rapidité. Mes occupations étaient autres, mais non moins nombreuses que celles que j'avais précédemment auprès de l'empereur; et, de plus, je me trouvais chargé d'une responsabilité qui n'avait point pesé sur moi dans mes fonctions de secrétaire

intime du général Bonaparte et du premier consul. J'avais en effet à surveiller les émigrés d'Altona, ce qui n'était pas une petite affaire, à correspondre presque chaque jour avec le ministre des affaires étrangères et le ministre de la police, à conférer avec les ministres étrangers accrédités à Hambourg, à entretenir des relations actives avec les chefs de l'armée française, à interroger mes agens secrets, à les faire eux-mêmes surveiller; il me fallait enfin, ce qui n'était pas le plus agréable de mes fonctions, être sans cesse sur le qui-vive, pour ces maudits articles du Correspondant de Hambourg, qui contrariaient si fort Napoléon. J'aurai maintes fois l'occasion de reparler de toutes ces choses, et notamment des émigrés les plus marquans, d'une manière moins irrégulière, car ce que j'en ai dit jusqu'ici pourrait en quelque sorte être considéré comme un sommaire de tous les faits relatifs aux choses et aux personnes qui, par la suite, se sont déroulés devant mes yeux.

Au milieu de cet encombrement d'occupations sérieuses, je reçus, je crois, vers la fin de septembre, un paquet timbré de Strasbourg où se trouvait l'impératrice. Ce paquet n'avait point la forme ordinaire des dépêches diplomatiques, et sa suscrip-

tion m'annonçait qu'il venait de la maison de Joséphine. Je pense que le lecteur n'éprouvera pas moins de satisfaction que je n'en eus à en lire le contenu, mais il est nécessaire qu'avant de satisfaire la curiosité que peut-être je fais naître dans son esprit, je rappelle ici quel était un des goûts particuliers de Bonaparte, celui de raconter des histoires ; j'en ai parlé déjà dans le cours de mes mémoires : ce goût, comme on va en juger, ne l'avait pas quitté depuis qu'il s'était fait empereur.

En effet, Bonaparte, pendant la première année qui suivit son avénement au trône impérial, avait l'habitude de passer dans les appartemens de l'impératrice les soirées qu'il pouvait dérober aux affaires. Il se jetait sur un sopha, et y restait volontiers absorbé dans un sombre silence que personne n'avait la hardiesse de troubler. Quelquefois, au contraire, il donnait carrière à son ardente imagination et à son goût pour le merveilleux ; ou plutôt, pour parler plus exactement, à ce besoin de produire de l'effet, qui était peut-être une de ses passions dominantes : il racontait alors des histoires qui étaient presque toujours dans le genre terrible, et en harmonie avec la tournure naturelle de ses idées. Les dames de la suite assistaient à ces récits de l'empereur, et c'est l'une d'elles



qui m'envoya à Hambourg l'histoire suivante, qu'elle écrivit à peu près telle qu'elle venait de l'entendre de la bouche de Napoléon. « Jamais, « m'écrivait cette dame, l'empereur ne m'avait « paru plus extraordinaire. Emporté par son sujet, « il parcourait souvent le salon d'un pas rapide; « les intonations de sa voix variaient suivant les « personnages qu'il mettait en scène; il semblait « se multiplier pour jouer tous les rôles, et per- « sonne n'eut besoin de feindre l'effroi qu'il vou- « lait inspirer, et dont il aimait à voir l'impression « sur les visages de ceux qui l'entouraient. »

Voici cette histoire où je ne changerai rien; c'est ce que pourraient attester quelques personnes qui, à ma connaissance, en ont eu une copie. Il est curieux de comparer la partie passionnée de ce conte avec le style de Napoléon dans certaines de ses lettres adressées à Joséphine.

GIULIO.

CONTE IMPROVISÉ PAR NAPOLÉON.

« On vit paraître à Rome, un être mystérieux, qui prétendait dévoiler les secrets de l'avenir, et

qui s'enveloppait d'ombres si épaisses, que son sexe même était un objet de doute et de discussion. Les uns, en rapportant les étranges prédictions qu'ils avaient entendues de sa bouche, décrivaient les formes et les traits d'une femme, tandis que les autres justifiaient leur effroi, en lui donnant l'aspect d'un monstre hideux.

« Cet oracle s'était établi dans un des faubourgs de Rome, au fond d'un palais désert, que la superstition et ses prestiges protégeaient suffisamment contre la curiosité de la populace. Personne ne pouvait assigner l'époque de l'arrivée de cet être singulier; en un mot, tout ce qui avait rapport à son existence, était entouré d'un secret impénétrable. On ne parlait à Rome que de la Sibylle; ce fut le nom qu'on s'accorda à lui donner : chacun brûlait de la consulter, mais bien peu trouvaient le courage de franchir le seuil de sa demeure. A l'approche de cet antre redoutable, la plupart des curieux étaient saisis d'une horreur qu'ils ne pouvaient attribuer qu'à un pressenti-



ment fatal, et ils prenaient la fuite, comme si une main invisible les eût repoussés avec violence.

« Camillo, jeune Romain d'une noble famille, résolut de visiter l'antre de la Sibylle, et engagea Giulio, son ami intime, à l'accompaguer dans cette aventure. Celui-ci, d'un caractère timide et irrésolu, refusa d'abord cette partie; ce n'était pas la crainte d'un péril inconnu, qui le faisait hésiter, mais Giulio frémissait à l'idée de voir soulever le voile salutaire qui lui cachait son avenir. Il céda cependant aux instances de Camillo. Le jour convenu, ils partent ensemble pour le palais fatal; la porte s'ouvre comme d'elle-même; les deux amis entrent sans s'arrêter; ils errent long-temps dans de longs appartemens déserts, sans rencontrer personne, et se trouvent enfin dans une galerie fermée par un rideau noir, avec cette inscription : *Si vous voulez connaître votre destinée, passez ce rideau, mais préparez-vous par la prière*. Giulio ressent une agitation violente; il tombe à genoux, comme sans le vouloir. Était-il

déjà sous l'influence du pouvoir mystérieux ? Après quelques instans, les deux jeunes gens écartent le rideau, tirent leurs épées, et pénètrent dans le sanctuaire. Une femme vient à leur rencontre : elle était jeune, peut-être même belle; mais son aspect défie et repousse tout examen : la froide immobilité de la mort, étrangement combinée avec le mouvement de la vie, forme l'expression de son visage. Comment trouver des mots pour définir ou pour peindre ces êtres surnaturels qui habitent sans doute des régions où le langage humain est inconnu? Giulio se sent tressaillir, et détourne les yeux; Camillo baisse les siens, et la Sibylle leur demande le motif de leur visite; c'est Camillo qui prend la parole pour lui répondre. Mais elle ne l'écoute pas, toute son attention semble absorbée par Giulio; elle est agitée, elle frémit, elle étend une main vers lui, comme pour le saisir, et fait soudain quelques pas en arrière. Camillo lui répète sa demande de lui révéler sa destinée; elle y consent, et Giulio se retire.



Après une courte conférence, Camillo va rejoindre son ami, qu'il trouve plongé dans une profonde rêverie : « Allons, lui dit-il en souriant, reprends courage; pour moi, je n'ai rien appris de bien terrible : la Sibylle m'a promis que j'épouserais ta sœur Giuliana; (ce mariage était en effet déjà convenu) elle a seulement ajouté qu'un léger accident retarderait un peu notre union. »

« Giulio franchit à son tour le rideau fatal, et Camillo reste dans la galerie : bientôt il entend un cri terrible, il reconnaît la voix de son ami, et s'élance à son secours. Giulio était à genoux devant la Sibylle, qui agitait sur sa tête une baguette, en prononçant ces mots terribles : Amour sans bornes ! sacrilége ! meurtre ! Camillo, saisi d'horreur, s'approche de Giulio qui, pâle et immobile, est hors d'état de se soutenir, en vain il l'interroge, il ne peut obtenir aucune réponse de son ami, qui répète avec égarement les mots funestes; meurtre ! sacrilége ! (Ces mots étaient prononcés par Napoléon avec une accentuation lugubre.)

« Camillo parvint enfin à ramener Giulio chez lui, et dès qu'il put trouver un prétexte pour le quitter, il courut à l'antre de la Sibylle : il avait résolu de lui parler et de la contraindre à une explication ; mais le palais était désert ; le rideau, l'inscription, tout avait disparu ; il ne restait aucune trace de la magicienne qu'on ne revit jamais.

« Quelques semaines s'écoulèrent ; le jour du mariage de Camillo fut fixé, et Giulio semblait avoir retrouvé sa tranquillité. Camillo évitait de l'interroger, dans l'espoir que cette horrible scène s'effacerait ainsi peu à peu de son souvenir. La veille du mariage, le marquis de Cosme, père de Giulio, fit une chute de cheval, et quoiqu'il ne reçût aucune blessure sérieuse, cet accident fit différer la célébration des noces. Giulio, Giuliana et Camillo entouraient le lit du marquis, et déploraient le retard de leur bonheur. Camillo frappé d'un souvenir soudain, s'écria à haute voix : « La pré« diction de la Sibylle est accomplie. » Chacun s'aperçut que cette exclamation jetait Giulio dans la

plus grande agitation; dès ce moment il se renferma dans son appartement, et évita toute société. Il ne recevait qu'un vénérable moine qui l'avait élevé, et il avait avec lui de longues et mystérieuses conférences. Camillo ne chercha plus à pénétrer jusqu'à son ami, il sentait que c'était lui surtout que Giulio voulait fuir.

«Le jour si vivement désiré arriva enfin; Camillo et Giuliana furent unis. Mais Giulio ne parut pas, il avait quitté le toit paternel, et tout ce qu'on fit pour le découvrir fut sans succès. Son père était au désespoir; au bout d'un mois environ, il reçut la lettre suivante :

« Mon père,

«Épargnez-vous des recherches inutiles, ma ré-« solution est inflexible, rien ne peut la changer. « Disposez de vos richesses, Giulio est mort pour le « monde. Il en a coûté beaucoup à mon cœur de

« vous abandonner, mais je dois fuir une horrible
« destinée.

« Adieu! oubliez le malheureux Giulio! »

« Cette lettre n'avait pas de date; le messager était inconnu, et avait disparu après l'avoir remise; le marquis interrogea le moine qui, seul, pouvait lui offrir encore quelque chance de retrouver son fils fugitif, mais les instances et les menaces furent également vaines; le moine ne se laissa ni persuader ni intimider: Il n'ignorait pas, répondit-il, les projets de Giulio, il s'y était long-temps opposé, mais il l'avait trouvé si fermement résolu, qu'il avait cru enfin de son devoir d'entrer dans ses idées; il connaissait le lieu de sa retraite, mais aucun pouvoir sur la terre ne lui ferait trahir des secrets qui lui avaient été confiés sous le sceau de la confession.

Giulio était allé à Naples, et de là s'était embarqué pour Messine, où il se proposait d'entrer dans un couvent de Dominicains que son confesseur lui avait recommandé. Le père Ambrosio, supérieur de ce

couvent, avait une piété trop réelle et un esprit trop éclairé pour tirer avantage de l'imagination troublée d'un jeune homme, et ce fut en vain que Giulio le supplia de le dispenser du noviciat; il ne voulut jamais y consentir. Giulio fut obligé de se soumettre à cette épreuve; mais sa résolution demeura inébranlable; il était dominé par une superstition étrange, et croyait ne pouvoir échapper à son sort, qu'en embrassant la vie monastique. Le souvenir de la Sibylle le poursuivait, et les mots qu'elle lui avait adressés retentissaient sans cesse à son oreille: amour sans bornes! sacrilége! meurtre! Le cloître lui semblait être le seul refuge où il pût se mettre à l'abri de l'amour et du crime. Malheureux! comme si les murs, les vœux, ou les règles d'un cloître pouvaient arracher un homme à sa destinée.»

«Ce fut avec un air de conviction profonde que Napoléon fit cette réflexion, comme s'il l'eût appliquée à tout autre qu'au héros de son récit. Puis, voyant que tous les visages de ses auditeurs ex-

primaient l'attention la plus curieuse, il continua après cette exclamation :

« L'année du noviciat expira. Giulio prononça ses vœux ; il se croyait heureux, et se sentait du moins soulagé des tourmens qu'il avait soufferts. L'idée du sacrifice qu'il venait de consommer ne se présenta pas un instant à lui pour troubler et attrister ses pensées. Mais le soir même de ce jour solennel, au moment où il allait se retirer dans sa cellule, il rencontra un des moines du couvent, qui lui prit la main, la serra affectueusement, et lui dit : « Frère, c'est pour toujours. » Ces mots : pour toujours, frappèrent Giulio. Que le pouvoir d'un mot sur un esprit faible est merveilleux ! Ceux-ci semblèrent révéler pour la première fois à Giulio l'étendue de son sacrifice, il se regarda comme un être déjà mort, pour qui le temps n'existait plus ; il tomba dans une sombre tristesse, et parut supporter avec peine le poids de la vie.

« Le père Ambrosio vit avec compassion l'état

de ce jeune homme; il lui suffit de le savoir malheureux pour éprouver un tendre intérêt en sa faveur, et il pensa que l'occupation pourrait le distraire de sa mélancolie. Giulio avait beaucoup d'éloquence, Ambrosio le nomma prédicateur du couvent. Sa réputation s'étendit facilement, la foule accourait de toute part pour l'entendre. Il était jeune et beau, et sans doute le mystère qui l'environnait prêtait un charme de plus à ses paroles. Le temps approchait où l'on allait célébrer une grande fête, à laquelle le roi de Naples et toute sa cour devaient assister; Giulio fut choisi pour prononcer le panégyrique de St. Thomas, patron du couvent, et l'on fit à cette occasion de grands préparatifs. Le jour arriva; une foule immense remplissait l'église; Giulio la traversait avec peine, pour arriver à sa chaire, quand au milieu de ses efforts son capuchon tomba et laissa voir son visage à découvert. En ce moment, il entendit une voix s'écrier: « Grand dieu, qu'il est beau! » Surpris, agité, il se retourna involontairement, et vit une femme dont les yeux étaient fixés sur lui avec l'expres-

sion la plus pénétrante. Ce seul instant suffit pour bouleverser l'existence de ces deux êtres. Giulio débita son sermon, et, aussitôt qu'il se trouva en liberté, il courut se renfermer dans sa cellule; mais il n'était plus le maître de se livrer à ses méditations ordinaires. Poursuivi par l'image de cette femme inconnue, éprouvant des sentimens tout-à-fait nouveaux pour lui, troublé, inquiet, il ne peut plus trouver de repos, et cependant il lui semble qu'il n'a commencé à exister que du moment où il a entendu cette voix dont l'accent a pénétré son cœur. Il n'ose pas hasarder une pensée sur l'avenir. Hélas! que lui servirait-il? sa destinée est irrévocable. Tous les matins il va célébrer la messe, tous les matins il remarque à la même place une femme voilée; il la reconnaît et n'ose pas même désirer de voir ses traits, car alors il devrait l'éviter; mais il se permet de fixer ses regards curieux sur le voile; il suit tous les mouvemens de celle qui le porte; il sent, pour ainsi dire, les battemens de son cœur, et le sien leur répond. Trop faible pour s'arracher au dan-

ger, il tremble de s'examiner lui-même, il recule devant la vérité. Sa vie toute entière est réduite à quelques momens rapides; pendant ces momens il existe, le reste de ses jours est un néant absolu. Il voudrait fuir : «Si elle revient demain à l'église, se dit-il enfin, je n'y retournerai pas.» Armé de cette résolution, il se croit en sûreté, et il lui semble qu'il se trouve plus tranquille. Le lendemain il se rend à l'église un peu plutôt que de coutume : elle n'y était pas; quand tout le monde fut sorti, il s'approche du siège de l'inconnue, et, apercevant son livre de prières, il le saisit, l'ouvre, et lit sur la première page le nom de Thérésa. Maintenant donc il pourra l'appeler par son nom, il pourra répéter mille fois ce nom chéri. Thérésa! Thérésa! murmure-t-il à voix basse, comme s'il craignait d'être entendu, quoiqu'il soit tout-à-fait seul. Puisqu'elle n'a pas reparu, il n'a plus de scrupules pour retourner à l'église; mais les jours, les semaines s'écoulent, et Thérésa est toujours absente.

«Thérésa, épouse d'un vieillard qu'elle aimait

comme un père, était heureuse en remplissant ses devoirs, et ne soupçonnait pas d'autre bonheur que celui qui était son partage. Elle vit Giulio, et la paix de son cœur fut perdue. L'âme de Thérésa était si ardente, que son premier sentiment véritable devait décider du sort de sa vie : — Elle adora Giulio. Jusqu'à cet instant critique, son mari avait été le confident de toutes ses pensées, mais elle ne lui parla jamais de Giulio : ce mystère lui était pénible, et semblait l'accuser à ses propres yeux. Elle sentit qu'il y avait un danger à éviter, et elle eut le courage de s'abstenir d'aller à la messe. Dans l'espoir de calmer le trouble de son cœur, elle voulut avoir recours à la confession, et résolut, à cet effet, de retourner à l'église des Dominicains. Elle choisit l'heure où elle savait que Giulio était occupé; elle s'approcha du confessionnal, et là, à genoux, elle raconta tout ce qu'elle avait éprouvé depuis le jour de la fête du couvent, le plaisir qu'elle avait eu à voir Giulio tous les jours, les remords qui avaient suivi ce bonheur, et le courage qu'elle avait eu de l'éviter; mais elle

craignait que la force ne vînt bientôt à lui manquer : « Que dois-je faire, s'écria-t-elle, ayez pitié, « mon père, d'une pauvre pécheresse ! » Ses larmes coulaient par torrens, son agitation était extrême. A peine avait-elle cessé de parler, qu'une voix menaçante prononça ces paroles : « Malheureuse! « quoi ! un sacrilége ! » Giulio, car c'était lui que la destinée avait amené à recevoir cet aveu, s'élance à ces mots du confessionnal. Thérésa, toujours à genoux, arrête Giulio, saisit sa robe, le supplie de rétracter sa malédiction ; elle l'implore au nom de son salut, elle l'implore au nom de son amour. Giulio la repousse, mais bien faiblement : « Thé-« résa, Thérésa, s'écrie-t-il enfin, quittez ce lieu ! « bientôt ma résolution va s'évanouir. » A ces mots Thérésa se jette sur son sein, et l'enlace de son amour : « Dis-moi, s'écrie-t-elle..., oh ! dis-moi « que je suis aimée, avant que je me sépare de toi ! »

« Giulio, épouvanté, hors de lui-même, tremblant d'être surpris, répond un moment à ses caresses, et la presse contre son cœur ; mais tout-

à-coup, frappé du souvenir de la prédiction, il jure de la fuir pour toujours, et, sans aucune explication, il exige d'elle le même serment. Thérésa, toute entière à sa passion, comprend à peine ses paroles, et consent à tout ce qu'il lui dicte. Que lui importe en effet son langage, il lui suffit qu'il l'aime, elle est sûre de le revoir!...

« Giulio, seul, rendu à ses propres réflexions, tremble de penser à son imprudence, mais il est trop tard pour éviter le danger, il n'a pu échapper à sa destinée. Il est déjà en proie à cet *amour sans bornes;* le *sacrilége* est déjà commis. N'a-t-il pas avoué sa passion dans l'église même où il prononça ses voeux de sainteté? et cependant il a juré de fuir Thérésa pour toujours. Étrange inconséquence du coeur humain! ce qui devrait être son châtiment fait sa consolation : mais dans cette lutte pénible, le malheureux Giulio n'a qu'une alternative de misère. Thérésa est moins effrayée : elle est femme; Giulio l'aime, il l'a déclaré, elle brave les coups du sort. Avec quel délice elle se re-

trace les rapides instans qu'elle a passés; une pareille heure laisse plus de souvenirs qu'une vie tout entière sans amour. Elle ne se rappelle même plus sa promesse d'éviter Giulio; elle retourne à l'église, elle voit Giulio, qui semble aussi avoir oublié son serment. Toute son existence est absorbée par sa passion, et quand il contemple Thérésa, l'univers disparaît à ses yeux. Ils s'abstenaient toutefois d'avoir ensemble aucune conversation. Giulio, dans l'absence de Thérésa, était tourmenté d'amers remords, mais un seul de ses regards rappelait le charme fatal dans son âme; il résolut enfin de lui parler, et de lui dire un éternel adieu.

« Il y avait, à la porte du couvent, une pauvre femme et son enfant, qui vivaient des aumônes de Thérésa; le petit Carlo la suivait souvent, portait son livre d'église, et priait à ses côtés. Giulio, qui n'osait pas aborder Thérésa, chargea Carlo de lui dire que le père Giulio l'attendrait au confessionnal, à sept heures du soir. Quelle journée pour

Giulio ! il frémit à l'idée de se trouver seul avec Thérésa. Il craint de manquer de courage pour lui dire adieu, il ne pourra jamais s'y résoudre ; il se décide à ne pas la voir, mais à lui écrire, et Carlo est chargé de lui remettre la lettre aussitôt qu'elle entrera dans l'église. Thérésa, en recevant son premier message, se sentit troublée : « Que « veut-il de moi ? dit-elle, nous étions si heureux ! » Cependant, elle ne manque pas de se rendre à l'église à l'heure indiquée. Carlo lui donne la lettre, elle l'ouvre avec une émotion extrême; mais quel est son désespoir en lisant ce que Giulio lui écrit :

« Fuis, femme imprudente, et ne viens plus « souiller la sainteté de ce lieu ! bannis un souve- « nir qui fait le tourment de ma vie ! je ne t'ai « jamais aimée; je ne veux plus te revoir ! » Cet arrêt perça le cœur de Thérésa ; elle aurait pu lutter contre ses remords; mais il ne l'aime plus, il ne l'a jamais aimée...... ! Ses remords étaient moins amers que ces paroles !... Elle fut attaquée d'une

fièvre violente, sa vie fut en danger; le nom de Giulio errait souvent sur ses lèvres, mais l'amour la protégea jusque dans son délire; ce nom ne fut pas trahi : seulement, elle murmurait de temps en temps à voix basse : « Je ne t'ai jamais « aimée ! »

« Giulio, cependant, a-t-il retrouvé sa tranquillité? a-t-il étouffé ses remords? non, sa vie est misérable; après avoir déclaré à Thérésa qu'il ne l'aimait plus, il s'abandonne sans réserve à sa fatale passion. Le sacrifice lui semble suffisant, tant cette lettre avait été un effort terrible ! Oh ! Thérésa, si tu pouvais connaître ce qu'elle a coûté au malheureux Giulio, ta propre douleur serait adoucie par l'idée de ses souffrances. Giulio était en proie à l'inquiétude la plus déchirante : trois mois s'étaient écoulés, et il n'avait aucune nouvelle de Thérésa; le temps semblait encore irriter son amour, et plus que jamais il évitait la société des hommes. Sous le prétexte du mauvais état de sa santé, il se fit dispenser par le père Ambrosio de

tous devoirs extérieurs. Il était constamment renfermé dans sa cellule, ou il errait toute la nuit au milieu des tombeaux; s'enivrant du désordre de ses sentimens, n'ayant le courage, ni d'étouffer son amour, ni d'y céder; déchiré surtout par les angoisses de cette incertitude cruelle qui use la vie, sans souvenir ni espérance.

« A la longue maladie de Thérésa succéda un état de langueur non moins alarmant; elle se sentait mourir, et elle voulut remplir ses derniers devoirs religieux. Son mari, qui l'aimait avec tendresse, voyait bien que quelque chagrin secret la précipitait au tombeau; mais il respecta son silence et ne se permit pas une seule question; il pria le père Ambrosio, qui jouissait d'une grande vénération, de venir visiter Thérésa. Ambrosio y consentit; mais une circonstance imprévue l'empêcha d'exécuter sa promesse : il chargea Giulio de le remplacer, et d'aller chez le seigneur Vivaldi, mari de Thérésa, verser quelque baume sur les douleurs d'une mourante. Hélas! Giulio,

en proie lui-même au plus sombre désespoir, n'avait que des larmes, que des sanglots et pas une parole de consolation à offrir! Il voulut s'excuser, mais en vain; Ambrosio persista à lui imposer l'obligation de remplir ce devoir. Giulio obéit donc et se présenta chez le seigneur Vivaldi. On le conduisit dans un appartement faiblement éclairé, où de nombreux amis en pleurs entouraient le lit d'une femme; à son arrivée tout le monde se retira par respect pour ses fonctions, et Giulio resta seul avec la malade.

« Giulio, agité d'un trouble indéfinissable, demeura immobile et irrésolu : « Mon père, dit la « mourante, y a-t-il quelque miséricorde en « réserve dans le ciel pour une pécheresse...... » A peine ces mots sont-ils prononcés, que Giulio est à genoux auprès du lit de mort. « Thérésa ! « Thérésa! » s'écria-t-il. Qui pourrait décrire ce qu'ils éprouvaient tous deux? — Toute explication était inutile.— Ils s'aimaient, Giulio lui redit tout ce qu'il avait souffert pour elle, et s'accuse

de tout ce qu'elle avait souffert elle-même : « Pardon ! oh, pardon ! Thérésa, Giulio est à toi « pour toujours ! » Ces tendres paroles ranimèrent Thérésa ; elle ne pouvait parler, mais elle voyait Giulio, elle l'entendait, elle pressait sa main ; mourir ainsi lui paraissait plus doux que la vie. Giulio la pressait dans ses bras, il aurait voulu prolonger ses jours au prix des siens : « Tu vivras ! « n'est-ce pas ? Ton ami est avec toi ! Ma Thérésa, « parle-moi ! ne dois-je plus t'entendre ? » Le son de cette voix sembla rappeler les forces de Thérésa : « Je t'aime, Giulio, je t'aime, » murmura-t-elle ! Ces mots contenaient, pour ainsi dire, toute sa vie ; qu'avait-elle besoin d'en dire davantage ? Les momens d'un semblable entretien s'écoulèrent rapidement ; la certitude de se revoir put seule leur donner le courage de se séparer. Thérésa revint à la santé ; Giulio la voyait chaque jour ; une douce intimité régnait entre eux, et Giulio semblait oublier ses scrupules et ses remords. Tout occupé de Thérésa, il suivait avec l'intérêt le plus tendre les progrès de son rétablissement ; il n'osait

ger, il tremble de s'examiner lui-même, il recule devant la vérité. Sa vie toute entière est réduite à quelques momens rapides; pendant ces momens il existe, le reste de ses jours est un néant absolu. Il voudrait fuir : «Si elle revient demain à l'église, se dit-il enfin, je n'y retournerai pas. » Armé de cette résolution, il se croit en sûreté, et il lui semble qu'il se trouve plus tranquille. Le lendemain il se rend à l'église un peu plutôt que de coutume : elle n'y était pas; quand tout le monde fut sorti, il s'approche du siége de l'inconnue, et, apercevant son livre de prières, il le saisit, l'ouvre, et lit sur la première page le nom de Thérésa. Maintenant donc il pourra l'appeler par son nom, il pourra répéter mille fois ce nom chéri. Thérésa! Thérésa! murmure-t-il à voix basse, comme s'il craignait d'être entendu, quoiqu'il soit tout-à-fait seul. Puisqu'elle n'a pas reparu, il n'a plus de scrupules pour retourner à l'église; mais les jours, les semaines s'écoulent, et Thérésa est toujours absente.

« Thérésa, épouse d'un vieillard qu'elle aimait

comme un père, était heureuse en remplissant ses devoirs, et ne soupçonnait pas d'autre bonheur que celui qui était son partage. Elle vit Giulio, et la paix de son cœur fut perdue. L'âme de Thérésa était si ardente, que son premier sentiment véritable devait décider du sort de sa vie : — Elle adora Giulio. Jusqu'à cet instant critique, son mari avait été le confident de toutes ses pensées, mais elle ne lui parla jamais de Giulio : ce mystère lui était pénible, et semblait l'accuser à ses propres yeux. Elle sentit qu'il y avait un danger à éviter, et elle eut le courage de s'abstenir d'aller à la messe. Dans l'espoir de calmer le trouble de son cœur, elle voulut avoir recours à la confession, et résolut, à cet effet, de retourner à l'église des Dominicains. Elle choisit l'heure où elle savait que Giulio était occupé; elle s'approcha du confessionnal, et là, à genoux, elle raconta tout ce qu'elle avait éprouvé depuis le jour de la fête du couvent, le plaisir qu'elle avait eu à voir Giulio tous les jours, les remords qui avaient suivi ce bonheur, et le courage qu'elle avait eu de l'éviter; mais elle

craignait que la force ne vînt bientôt à lui manquer : « Que dois-je faire, s'écria-t-elle, ayez pitié, « mon père, d'une pauvre pécheresse ! » Ses larmes coulaient par torrens, son agitation était extrême. A peine avait-elle cessé de parler, qu'une voix menaçante prononça ces paroles : « Malheureuse! « quoi ! un sacrilége ! » Giulio, car c'était lui que la destinée avait amené à recevoir cet aveu, s'élance à ces mots du confessionnal. Thérésa, toujours à genoux, arrête Giulio, saisit sa robe, le supplie de rétracter sa malédiction ; elle l'implore au nom de son salut, elle l'implore au nom de son amour. Giulio la repousse, mais bien faiblement : « Thé- « résa, Thérésa, s'écrie-t-il enfin, quittez ce lieu ! « bientôt ma résolution va s'évanouir. » A ces mots Thérésa se jette sur son sein, et l'enlace de son amour : « Dis-moi, s'écrie-t-elle..., oh ! dis-moi « que je suis aimée, avant que je me sépare de toi ! »

« Giulio, épouvanté, hors de lui-même, tremblant d'être surpris, répond un moment à ses caresses, et la presse contre son cœur ; mais tout-

à-coup, frappé du souvenir de la prédiction, il jure de la fuir pour toujours, et, sans aucune explication, il exige d'elle le même serment. Thérésa, toute entière à sa passion, comprend à peine ses paroles, et consent à tout ce qu'il lui dicte. Que lui importe en effet son langage, il lui suffit qu'il l'aime, elle est sûre de le revoir!...

« Giulio, seul, rendu à ses propres réflexions, tremble de penser à son imprudence, mais il est trop tard pour éviter le danger, il n'a pu échapper à sa destinée. Il est déjà en proie à cet *amour sans bornes;* le *sacrilége* est déjà commis. N'a-t-il pas avoué sa passion dans l'église même où il prononça ses voeux de sainteté? et cependant il a juré de fuir Thérésa pour toujours. Étrange inconséquence du coeur humain! ce qui devrait être son châtiment fait sa consolation : mais dans cette lutte pénible, le malheureux Giulio n'a qu'une alternative de misère. Thérésa est moins effrayée : elle est femme; Giulio l'aime, il l'a déclaré, elle brave les coups du sort. Avec quel délice elle se re-

« c'est le mot de l'éternité; comment oser le pro-
« noncer ! adieu. »

« Thérésa, douce et timide, fut frappée d'effroi, à la lecture de cette lettre : les mots *perdition éternelle*, lui semblaient une horrible malédiction. « Giulio, s'écria-t-elle, nous étions « si heureux ! pourquoi notre bonheur n'a-t-il « pu te suffire ? » Elle ne savait à quoi se résoudre; ne plus le voir, était impossible, « et cependant, disait-elle, le remords le poursuivra « sans cesse. Oh ! Giulio, tu me confias ta destinée, je dois me sacrifier pour te sauver. » Carlo fut chargé de porter le livre à l'église; il le plaça sur la chaise que Thérésa occupait ordinairement.

« Quant à Giulio, un surcroît d'amour, un surcroît de remords lui était devenu nécessaire; cependant, malgré la violence de sa passion, il ne pouvait se résoudre à posséder Thérésa, sans qu'elle se donnât à lui volontairement. Cruel par faiblesse, il voulait ainsi jeter sur elle toute la responsabilité du crime. L'église était depuis long-temps

déserte, Giulio attendait Carlo, il le vit approcher du siége de Thérésa, et y déposer le livre. Il n'est plus maître de lui; il s'élance, saisit le livre, le rend à Carlo, et lui ordonne de le reporter à sa maîtresse. Il demeure long-temps immobile, à la place même où il avait attendu l'arrêt de son sort et de celui de Thérésa. Enfin, sortant du trouble où l'avait plongé la confusion de ses pensées : « Je la verrai, murmura-t-il. »

« Carlo retourna vers Thérésa, et lui rendit son livre, en lui disant que le père Giulio le lui envoyait. Quelle fut l'émotion de Thérésa? elle savait que Giulio allait revenir, et elle alla l'attendre sur la même terrasse où ils s'étaient vus la dernière fois. Il parut enfin, mais morne, sombre, et marchant d'un pas mal assuré. Thérésa lut dans son âme; elle avait frémi à l'idée de cette entrevue; elle avait eu la force de la refuser, mais en voyant le bien-aimé de son cœur si misérable, elle ne trouva plus de courage que pour le consoler; elle n'était plus timide et tremblante, elle s'approcha

de lui. — Giulio, lui dit-elle, je suis à toi! . . .
. . . .
. . . .

Il y eut ici une sorte de réticence qu'il est impossible de figurer sur le papier autrement que par des points : Napoléon profita de cette espèce d'entr'acte pour reprendre haleine avant la catastrophe du drame, puis il poursuivit en ces termes :

« Giulio, dévoré de remords, devient sombre et farouche même auprès de Thérésa; les plus tendres caresses n'avaient plus le pouvoir de l'adoucir. Cependant l'amour de Thérésa s'était accru de son sacrifice même; elle soupirait en secret du changement qu'elle remarquait en Giulio, mais elle n'osait pas s'en plaindre, elle craignait de l'affliger; elle se flattait toujours de l'espoir de le rendre si heureux, qu'il oublierait tout excepté elle. Giulio, loin de répondre à son affection, l'accusait de ses malheurs : « Tu m'as séduit, tu m'as perdu! di-« sait-il, sans toi mon âme serait encore pure. »

Ses visites devinrent moins fréquentes et cessèrent enfin tout-à-fait. Thérésa le faisait demander, allait constamment à l'église, lui écrivait chaque jour. Ses lettres lui étaient renvoyées sans être ouvertes, et Giulio ne sortait plus de sa cellule. Mais il était nécessaire que Thérésa lui parlât pour lui confier un nouveau secret; hélas! le secret d'une mère! Que va-t-elle devenir s'il persiste à l'abandonner? Elle apprend que le dimanche suivant Giulio doit célébrer l'office, elle sent qu'elle ne doit pas négliger cette occasion : c'est plus que sa vie qui en dépend; cette idée l'arme de force et de courage. Un projet important l'occupe et l'absorbe toute entière; les deux jours qui précèdent celui où elle doit voir Giulio sont employés à tout préparer pour la fuite qu'elle médite. La situation du couvent, placé au bord de la mer, facilitera son entreprise : quant au lieu où ils dirigeront leur fuite, elle n'y a pas pensé un instant, Giulio en décidera à son gré ; car, excepté Giulio, tout est devenu indifférent pour Thérésa.

Elle avait loué une petite barque, et avait tout arrangé avec tant de secret et de prudence, qu'on ne soupçonnait rien de son dessein; son trouble même lui épargnait le tourment de songer aux obstacles qu'elle allait rencontrer. Le jour si impatiemment attendu arriva enfin, et Thérésa, enveloppée dans un long voile noir, alla se placer près de l'autel. Giulio ne pouvait la distinguer, tandis qu'elle épiait tous ses mouvemens; et, quand l'assemblée se fut dispersée, elle se glissa derrière une colonne, près de laquelle il devait nécessairement passer en retournant au cloître. En le voyant approcher, elle s'aperçut qu'il était plus que jamais en proie à la douleur, ses bras étaient croisés sur son sein, sa tête penchée; il marchait du pas lourd et traînant d'un criminel. Thérésa vit son désespoir avec une profonde émotion; elle aurait sacrifié sa propre vie à son repos; mais elle n'était plus maîtresse d'hésiter; l'être innocent, auquel elle allait bientôt donner la vie, lui demandait un père. Elle se présente devant Giulio: « Arrêtez, s'écrie-t-elle, Giulio, il faut que

« je vous parle, il faut que vous m'écoutiez! Je « ne vous quitte pas que vous ne m'ayez donné la « clef du jardin de votre couvent..... *Il faut* que je « l'aye. Oh Giulio, ce n'est plus ma vie seule qui « dépend de vous! » — A ces mots, Giulio croit s'éveiller d'un rêve terrible : « Malheureuse, s'é- « crie-t-il, que dis-tu? Pars! fuis loin de ce lieu! » Mais Thérésa se jette à ses pieds, et jure qu'elle ne le quittera pas qu'il ne lui ait accordé sa demande. Tous les efforts de Giulio pour lui échapper sont inutiles, une force surnaturelle semble animer Thérésa. « Jure-moi, dit-elle, qu'à minuit « nous nous reverrons. » Tandis qu'elle le presse avec instance, Giulio entend un léger bruit, il lui donne la clef : « A minuit, » dit-il, et ils se séparent. A minuit Thérésa se rendit au jardin; la nuit était sombre; elle n'ose pas appeler dans la crainte d'être découverte, mais bientôt elle entend les pas de quelqu'un qui s'approche, c'était Giulio. « Que me veux-tu? lui dit-il, parle, les momens « sont courts! Cesse, je t'en conjure, de poursuivre « un misérable qui ne pourra jamais te rendre heu-

« reuse. Thérésa, je t'aime! sans toi, la vie est un « fardeau insupportable, et, près de toi, mes re« mords sont un tourment au-dessus de mes forces; « ils empoisonnent jusqu'à mes plus doux instans. « Tu as vu mon désespoir. Combien de fois t'ai-je « accusée! Pardon, pardon, ma bien aimée! il « est juste que je me punisse moi-même. J'ai re« noncé à toi; ce sacrifice expie mon crime. » Il cessa de parler, suffoqué par sa douleur. Thérésa cherche à le consoler, à lui faire entrevoir un avenir plus heureux : « Giulio, dit-elle, si ce n'eût « été que pour moi, je n'aurais pas osé venir te « chercher ici. Comme toi, je n'aurais pas craint « la mort; mais le gage de notre amour demande « que nous vivions : viens donc, Giulio, partons! « tout est prêt pour notre fuite. » Giulio, dans une agitation terrible, se laisse conduire par elle; encore quelques minutes, et ils vont être unis pour toujours. Mais, tout à coup, il se dégage des bras de Thérésa. « Non, s'écria-t-il, jamais! » et il lui plonge un poignard dans le sein. »

En prononçant ces mots, Bonaparte s'approcha de l'impératrice, en faisant le geste de tirer un poignard : l'illusion fut si forte, que les dames de la suite se jetèrent entre lui et sa femme, en poussant un cri de terreur. Bonaparte, comme un acteur consommé, poursuivit son récit sans se troubler et sans paraître remarquer l'effet qu'il avait produit :

« Elle tombe, et Giulio est couvert de son sang. Il demeura immobile, la contemplant d'un œil égaré. Le jour commençait à poindre, la cloche du couvent sonna la prière du matin. Giulio souleva le corps inanimé de celle qui l'avait si tendrement chéri, et le jeta dans la mer. Puis d'un pas précipité, et hors de lui, il entra dans l'église; sa robe teinte de sang, le poignard qu'il tenait encore à la main, tout le dénonce. On le saisit bientôt, sans qu'il fît aucune résistance. Giulio disparut pour jamais. »

L'impératrice pressa l'empereur d'ajouter quelques détails sur le sort de Giulio : l'empereur répondit laconiquement :

« *Les secrets des cloîtres sont impénétrables !* »

L'histoire de Giulio n'est pas une fiction. Avant la révolution, une aventure à peu près semblable arriva dans un couvent à Lyon; les documens qui s'y rapportaient tombèrent entre les mains de Bonaparte, et lui fournirent presque entièrement le sujet de son conte de Giulio. Combien de fois ne lui ai-je pas entendu raconter des histoires du même genre, ayant soin, alors, pour produire plus d'effet, qu'un jour faible éclairât à peine l'appartement. Quand il se livrait ainsi à la fougue de son imagination, il était tellement entraîné par la chaleur de sa déclamation accentuée que tout ce qui l'environnait disparaissait entièrement. Pour moi, j'eus d'autant plus de plaisir à lire l'histoire de Giulio qu'il m'était facile de me figurer le son de sa voix, son débit quelquefois saccadé, la puissance de son regard et les gestes dont il accompagnait ses improvisations. Je puis assurer que c'est plus que jamais le cas d'appliquer le mot d'Eschyne : « Que serait-ce donc si « vous l'aviez entendu lui-même? »

NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

Les pièces que nous publions à la fin de ce volume se bornent à deux ; savoir : l'allocution de Cambacérès à son ancien collègue au consulat, au moment où le Sénat venait de déférer à Napoléon le titre d'Empereur ; et le Discours de François-de-Neufchâteau, président du Sénat, lu à l'empereur la veille de son couronnement. Ces deux pièces nous ont paru importantes, parce qu'elles tiennent essentiellement aux mœurs du temps, et parce que l'auteur, ayant rapporté dans le texte de ses mémoires, les réponses de l'empereur, il nous a paru qu'il ne serait pas sans intérêt de les rapprocher de ces réponses [illegible]

cours de François-de-Neufchâteau nous a particulièrement paru digne d'attention, parce qu'il présente, d'une manière brillante, quoique un peu louangeuse, le tableau succinct des grands évènemens qui avaient déjà, à cette époque, marqué la carrière de Napoléon.

DISCOURS PRONONCÉ PAR CAMBACÉRÈS, LE 19 MAI 1804.

SIRE,

« Le décret que le Sénat vient de rendre, et qu'il s'empresse de présenter à Votre Majesté impériale, n'est que l'expression authentique d'une volonté déjà manifestée par la nation.

« Ce décret qui vous défère un nouveau titre, et qui, après vous, en assure l'hérédité à votre race, n'ajoute rien ni à votre gloire ni à vos droits.

« L'amour et la reconnaissance du peuple français ont, depuis quatre années, confié à Votre Majesté les rênes du gouvernement; et les constitutions de l'État se reposaient déjà sur vous du choix d'un successeur.

« La dénomination plus imposante qui vous est décernée n'est donc qu'un tribut que la nation paye à sa propre dignité, et au besoin qu'elle sent de vous donner chaque jour des témoignages d'un respect et d'un attachement que chaque jour voit augmenter.

« Eh ! comment le peuple français pourrait-il trouver des bornes à sa reconnaissance, lorsque vous n'en mettez aucune à vos soins et à votre sollicitude pour lui ?

« Comment pourrait-il, conservant le souvenir des maux qu'il a soufferts, quand il fut livré à lui-même, penser sans enthousiasme au bonheur qu'il éprouve depuis que la Providence lui a inspiré de se jeter dans vos bras ?

« Les armées étaient vaincues ; les finances en désordre ; le crédit public anéanti ; les factions se disputaient les restes de notre antique splendeur ; les idées de religion et même de morale s'étaient obscurcies ; l'habitude de donner et de reprendre le pouvoir laissait les magistrats sans considération, et même avait rendu odieuse toute espèce d'autorité.

« Votre Majesté a paru : elle a rappelé la victoire sous nos drapeaux ; elle a établi la règle et l'économie dans les dépenses publiques ; la nation rassurée par l'usage que vous en avez su faire, a repris confiance dans ses propres ressources ; votre sagesse a calmé la fureur des partis ; la religion a vu relever ses autels ; les notions du juste et de l'injuste se sont réveillées dans l'âme des citoyens, quand on a vu la peine suivre le crime, et d'honorables distinctions récompenser et signaler les vertus.

« Enfin, et c'est là, sans doute, le plus grand des miraracles opérés par votre génie, ce peuple, que l'effervescence civile avait rendu indocile à toute contrainte, ennemi de toute autorité, vous avez su lui faire chérir et respecter un pouvoir qui ne s'exerçait que pour sa gloire et son repos.

« Le peuple français ne prétend point s'ériger en juge des constitutions des autres états.

« Il n'a point de critiques à faire ; point d'exemples à suivre : l'expérience devient désormais sa leçon.

« Il a pendant des siècles goûté les avantages attachés à l'hérédité du pouvoir ; il a fait une épreuve courte, mais pénible du système contraire ; il rentre, par l'effet d'une délibération libre et réfléchie, dans un sentier conforme à son génie.

« Il use librement de ses droits, pour déléguer à Votre Majesté impériale une puissance que son intérêt lui défend d'exercer pour lui-même.

« Il stipule, pour les générations à venir ; et par un pacte solennel, il confie le bonheur de ses neveux à des rejetons de votre race.

« Ceux-ci imiteront vos vertus : ceux-là hériteront de notre amour et de notre fidélité.

« Heureuse la nation qui, après tant de troubles et d'incertitudes, trouve dans son sein un homme digne d'apaiser la tempête des passions, de concilier tous les intérêts, et de réunir toutes les voix.

« Heureux le prince qui tient son pouvoir de la volonté, de la confiance et de l'affection des citoyens !

« S'il est dans les principes de notre constitution, et déjà plusieurs exemples semblables ont été donnés, de soumettre à la sanction du peuple la partie du décret qui concerne l'établissement d'un gouvernement héréditaire, le sénat a pensé qu'il devait supplier Votre Majesté impériale d'agréer que les dispositions organiques reçussent immédiatement leur exécution ; et pour la gloire comme pour le bonheur de la république, il proclame à l'instant même Napoléon, empereur des Français. »

DISCOURS PRONONCÉ PAR FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU, LE 1er DÉCEMBRE, 1804.

SIRE,

« Le premier attribut du pouvoir souverain des peuples, c'est le droit de suffrage appliqué spécialement aux lois fondamentales. C'est lui qui constitue les véritables citoyens. Jamais, chez aucun peuple, ce droit ne fut plus libre, plus indépendant, plus certain, plus légalement exercé, qu'il ne l'a été parmi nous depuis l'heureux 18 brumaire. Un premier plébiscite mit pour dix ans entre vos mains les rênes de l'État. Un second prébiscite vous les confia pour la vie. Enfin, pour la troisième fois, la nation française vient d'exprimer sa volonté. Trois millions 500,000 hommes, épars sur la surface d'un territoire immense, ont voté simultanément l'empire héréditaire dans l'auguste famille de Votre Majesté. Les actes en sont contenus dans 60,000 registres qui ont été vérifiés et dépouillés avec scrupule. Il n'y a point de doute, ni sur l'État, ni sur le nombre de ceux qui ont émis leur voix, ni sur le droit que chacun d'eux avait de la donner, ni sur le résultat de ce suffrage universel. Ainsi donc le sénat et le peuple français s'accordent unanimement pour que le sang de Bonaparte soit désormais en France, le sang impérial, et que le nouveau trône élevé pour Napoléon, et illustré par lui, ne cesse pas d'être occupé par les descendans de Votre Majesté, ou par ceux des princes ses frères.

« Ce dernier témoignage de la confiance du peuple et de

sa juste gratitude a dû flatter le cœur de Votre Majesté Impériale. Il est beau pour un homme qui s'est dévoué comme vous au bien de ses semblables, d'apprendre que son nom suffit pour rallier un si grand nombre d'hommes. Sire, la voix du peuple est bien ici la voix de Dieu, aucun gouvernement ne peut être fondé sur un titre plus authentique. Dépositaire de ce titre, le sénat a délibéré qu'il se rendrait en corps, auprès de Votre Majesté Impériale. Il vient faire éclater la joie dont il s'est pénétré, vous offrir le tribut sincère de ses félicitations, de son respect, de son amour, et s'applaudir lui-même de l'objet de cette démarche, puisqu'elle met le dernier sceau à ce qu'il attendait de votre prévoyance, pour calmer les inquiétudes de tous les bons Français, et faire entrer au port, le vaisseau de la république.

« Oui, sire, de la république! ce mot peut blesser les oreilles d'un monarque ordinaire. Ici le mot est à sa place devant celui dont le génie nous a fait jouir de la chose, dans le sens où la chose peut exister chez un grand peuple : vous avez fait plus que d'étendre les bornes de la république; car vous l'avez constituée sur des bases solides. Grâces à l'Empereur des Français, on a pu introduire dans le gouvernement d'un seul, les principes conservateurs des intérêts de tous, et fondre dans la république, la force de la monarchie. Depuis quarante siècles on agite la question du meilleur des gouvernemens; depuis quarante siècles, le gouvernement monarchique était considéré comme étant le chef-d'œuvre de la raison d'état, et le seul port du genre humain. Mais il avait besoin qu'à son unité de pouvoir et à la certitude de sa transmission, on

pût incorporer sans risque des élémens de liberté. Cette amélioration dans l'art de gouverner, est un pas que Napoléon fait faire en ce moment à la science sociale. Il a posé le fondement des états représentatifs; il ne s'est pas borné à leur existence présente; il a mis dans leur sein le germe de leur perfection future. Ce qui manque à leur premier jet, doit sortir de leur propre marche. C'est l'honneur de l'âge présent; c'est l'espérance et le modèle des siècles à venir.

«Sire, parmi les plus grands hommes dont la terre peut s'honorer, le premier rang est réservé pour les fondateurs des empires. Ceux qui les ont détruits n'ont eu qu'une gloire funeste; ceux qui les ont laissés tomber, sont partout des objets d'opprobre; honneur à ceux qui les relèvent! non-seulement ils sont les créateurs des nations, mais ils assurent leur durée par des lois qui deviennent l'héritage de l'avenir. Nous devons ce trésor à Votre Majesté Impériale; et la France mesure à la grandeur de ce bienfait, les actions de grâces que le sénat conservateur vient vous présenter en son nom.

«Si une république pure avait été possible en France, nous ne saurions douter que vous n'eussiez voulu avoir l'honneur de l'établir, et dans cette hypothèse, nous ne serions jamais absous de ne l'avoir pas proposée à un homme assez fort pour en réaliser l'idée, assez grand personnellement pour n'avoir pas besoin d'un sceptre, et assez généreux pour immoler ses intérêts aux intérêts de son pays. Eussiez-vous dû, comme Lycurgue, vous bannir de cette patrie que vous eussiez organisée, vous n'auriez pas hésité. Vos méditations profondes se sont portées plus d'une fois sur un si

grand problème; mais pour votre génie, lui-même, ce problème était insoluble.

« Les esprits superficiels, frappés de l'ascendant que tant de succès et de gloire vous ont valu de si bonne heure sur l'esprit de la nation, ont pu s'imaginer que vous étiez le maître de lui donner à volonté le gouvernement populaire ou le régime monarchique. Il n'y avait point de milieu; personne ne voulait en France de l'aristocratie; mais le législateur doit prendre les hommes tels qu'ils sont, et leur donner les lois, non pas les plus parfaites que l'on puisse inventer, mais, comme Solon, les meilleures de celles qu'ils peuvent souffrir. Si le ciseau d'un grand artiste tire à son gré, d'un bloc de marbre, un trépied ou un dieu, on ne travaille pas ainsi sur le corps d'une nation. Sire, il est vrai que votre vie est tissue de prodiges : mais quand vous auriez pu ployer la nature des choses et le caractère des hommes, au point de jeter un moment les masses de la France dans un monde démocratique, cette merveille n'eût été qu'une illusion passagère : si nous y eussions concouru, nous n'aurions forgé que des fers pour la postérité.

« Le vaste miroir du passé est la leçon de l'avenir. Toutes les républiques célèbres dans l'histoire ont été concentrées ou sur des montagnes stériles ou dans une seule cité : hors delà, ce régime a fait dans tous les temps le désespoir et la ruine des provinces sujettes. La liberté des uns ne pouvait subsister que par l'esclavage des autres. Le peuple roi était dans Rome, et le reste du monde n'était compté pour rien. La France n'est point dans Paris. Une commune audacieuse voulait y usurper la place de la nation; mais elle a prouvé

seulement, ce qu'on savait déjà, que la pire des tyrannies est celle qui s'exerce sous le nom de la liberté.

« Quand nos représentans, placés sur les débris du trône, crurent fonder la république, leurs intentions étaient pures : avant d'être désenchantés par une triste expérience, ils adoraient de bonne foi ce fantôme trompeur qu'ils prenaient pour l'égalité. Nous pouvons parler d'une erreur dont nous avons pu être un moment éblouis. Eh! qui aurait pu s'en défendre ? Le torrent populaire emportait malgré eux les plus indifférens. Mais ceux qui embrassaient avec une franchise aveugle la république de Platon, supposant qu'un grand peuple pouvait renouveler ses mœurs aussi rapidement qu'il réformait ses lois, ne voyaient pas que les piliers de cet édifice idéal portaient uniquement sur un espace imaginaire. Des hommes généreux s'écriaient avec Cicéron : Quel doux nom que la Liberté! ils oubliaient que Cicéron se plaignait déjà, de son temps, de ce que ce n'était qu'un mot, et que l'esprit républicain ne pouvait plus sympathiser avec la lie de Romulus. Comment nous flattions-nous de faire une démocratie, quand, pour y réussir, il faudrait rassembler des hommes qui fussent tous également de sang-froid, désintéressés, supérieurs à leur nature, c'est-à-dire des hommes qui n'eussent presque rien d'humain? Sans cela, la démocratie n'aura jamais pour terme que la tempête des partis et l'anarchie modifiée. Et quels fléaux, grand Dieu, que les partis et l'anarchie! La France les a éprouvés, et leur souvenir la fera long-temps frissonner.

« On dit que les anciens Perses, pour convaincre le peuple du danger effroyable des abus de la liberté, pratiquaient un

usage bien extraordinaire : ils s'inoculaient un moment la peste des corps politiques. Quand un de leurs rois était mort, il y avait cinq jours passés dans l'anarchie, sans autorité et sans lois. La licence n'était ni réprimée alors ni châtiée ensuite : c'était cinq jours abandonnés à l'esprit de vengeance, aux excès, à la violence; pour tout dire, c'était cinq jours de révolution. Cette épreuve, dit-on, faisait rentrer le peuple avec beaucoup de joie sous l'obéissance du prince.

« Oh ! que n'a pas coûté à notre nation le déplorable essai qu'elle a fait de ces saturnales de la licence politique ! Non pendant cinq jours seulement, mais pendant les longues années de nos déchiremens et de nos troubles intestins ! Quels fruits amers ont recueillis de leur enthousiasme ceux qui avaient rêvé des théories républicaines ! à quelle horrible alternative se sont trouvés réduits ceux qui, persuadés de l'erreur d'un grand peuple, et néanmoins pleins de respect pour les décisions de la majorité, n'ont su d'abord quel parti prendre entre l'ivresse populaire qui les punissait sur-le-champ de leur incertitude, et la conviction de l'intérêt national, qui leur montrait en perspective, dans un avenir éloigné, ce retour aux principes, ou plutôt ce miracle dont nous sommes témoins, mais qu'alors on pouvait désirer seulement sans oser l'espérer ! La justice et la vérité sont les filles du temps. La révolution devait avoir un terme; mais par quelles routes sanglantes devions-nous y être amenés? et qui pouvait prévoir que ces affreuses tragédies obtiendraient de nos jours un dénouement si glorieux ?

« Après des fluctuations plus terribles que celles d'une mer agitée, on crut avoir trouvé un remède infaillible aux

convulsions populaires, par l'établissement d'une polygarchie. Le dépôt de l'autorité, dans les mains de plusieurs, valait mieux que l'absence ou la dispersion de cette autorité; mais on ne pouvait pas enfermer dans un même corps des âmes différentes et des volontés opposées, ainsi que le manichéisme plaçait deux principes contraires à la tête de l'univers. La lutte de ces deux principes aurait anéanti la France, sans le parti qu'on prit de revenir enfin à un pouvoir plus concentré. C'est ce qui consacre à jamais la journée du 18 brumaire.

« C'est aussi ce qui vous ramène et vous attache, Sire, ceux des républicains dont le patriotisme a pu être le plus fervent et le plus ombrageux. Ils s'étaient affermis dans leur haine contre le trône, par leur attachement aux intérêts du peuple, et le désir ardent de la félicité publique. Leurs idées n'ont été remplies que par votre gouvernement : désabusés de leur chimère, et ramenés par vous à la réalité, ils sont bien convaincus qu'il était impossible de songer sérieusement à implanter la république, proprement dite, chez un peuple attaché à la monarchie par besoin, par instinct, par la force d'une habitude que rien ne peut détruire. Oui, Sire, sur ce point, il n'y a plus qu'un sentiment. Oui, le gouvernement d'un seul est pour un si vaste pays ce que la statue de Pallas fut autrefois pour les Troyens. En la leur enlevant, on précipitait leur ruine.

« Mais ce n'est pas encore assez. L'unité de l'empire est le faisceau de sa puissance; mais les dards en seraient bientôt désunis et rompus, si l'hérédité du faisceau n'en assurait pas le lien. Un ordre de succession déterminé d'avance est le plus ferme appui du gouvernement monar-

chique. Aussi, par l'élection même qui vous fait empereur, le sénat et le peuple se sont-ils dépouillés du droit d'élire à l'avenir, tant que subsisteront les lignes glorieuses auxquelles ils transmettent le droit exclusif à l'empire? C'est un grand fidei-commis consacré par le droit des gens, et dont la nation a senti la nécessité, afin de n'avoir plus de lacune à prévoir, ni de troubles à craindre dans cette délégation de son pouvoir suprême.

« Parmi les résultats heureux de la loi de l'hérédité, telle que les Français viennent de l'adopter, la sagacité du grand peuple lui a fait distinguer deux avantages principaux: C'est d'abord qu'une dynastie élevée par la liberté, sera fidèle à son principe : on ne voit pas de fleuves qui remontent contre leur source. C'est qu'en outre, on doit espérer d'une tradition suivie dans ce gouvernement paternel et perpétuel, une nouvelle consistance pour le crédit public, soit au-dedans, soit au-dehors. Dans l'intérieur, en effet, quelle sécurité plus grande pour les créanciers de l'état, que la loyauté éprouvée de votre majesté impériale, l'exactitude sans exemple en tout autre pays dans le paiement des arrérages, et la garantie prolongée que présente pour l'avenir une suite constante et non interrompue d'empereurs, héritiers de vos intentions comme de votre dignité? Quel gage pour les fonds publics, que celui qui se trouve assigné à la fois sur la gloire de votre nom, et sur l'honneur de votre empire! Dans l'étranger aussi, sur quelle base plus solide vont reposer nos alliances! C'est l'intérêt commun qui fait tous les nœuds de ce monde : les amis de la France pouvant compter sur elle, elle pourra compter sur eux; et cette superbe contrée, replacée, dans l'Europe,

au rang dont la faiblesse l'avait laissée décheoir, pourra exercer désormais une influence permanente sur le repos des nations et sur la paix du continent. Nous n'avons pas d'autre intérêt, et vous avez assez prouvé que vous n'avez pas d'autres vues.

« Quant à nos ennemis, s'ils persistent à l'être, leur désespoir doit redoubler en considérant le service qu'ils nous ont rendu malgré eux. Nous avons été avertis par leurs trames atroces. Pour dernières ressources, ils méditaient des crimes ; nous devions les rendre inutiles. Ainsi donc, à quelques égards, notre bonheur est leur ouvrage. Mais, Sire, en attendant que leurs yeux se dessillent, ou que notre armée indignée aille les punir de leur perfidie, notre bonheur fait leur supplice. Quel spectacle pour eux que celui de la France, de cette même France qu'ils voulaient déchirer, et qu'ils doivent savoir maintenant réunie autour de son auguste chef, ayant un même esprit, formant les mêmes vœux, et célébrant tranquillement les fêtes qui annoncent l'union de la liberté, ce premier des mobiles, avec ce grand système conservateur des nations, la monarchie héréditaire !

« Il est bien vrai que ce principe avait été reçu en France; mais malheureusement, son application n'était ni fixe ni réglée. L'ordre de succéder au trône, qu'on appelait la loi salique, n'était point une loi, mais une coutume observée par une tradition vague, et qui ne fut jamais écrite. Au lieu de lois fondamentales, nos ancêtres ne nous avaient guère laissé que des maximes dont le sens s'était dépravé au gré des partisans du pouvoir arbitraire. *Que veut le roi, si veut la loi ;* dans la langue de nos ayeux, cet adage ne signifie

autre chose, sinon que le roi ne veut rien que ce que veut la loi ; mais on sait trop qu'on lui donnait un sens précisément contraire. Loin que le prince se fît gloire de dépendre des lois, on voulait que les lois dépendissent du prince. Dans cette monarchie informe et inconstante, tour à tour militaire et superstitieuse, féodale et fiscale, rien n'était défini. On n'avait aucun monument constitutionnel, aucun pacte du genre de ceux que les capitulaires caractérisent par ces mots : *La volonté nationale publiée sous le nom du prince.* C'était ce monument, c'était ce pacte que voulaient en 1787 les arrêts de toutes les cours ; en 1788, les cahiers de tous les bailliages ; en 1789, les vœux de tous les citoyens. On demandait que le contrat entre le monarque et le peuple, fût reconnu et rédigé de manière à lier ensemble le peuple et le monarque. On désirait que celui-ci signât de bonne foi la définition du pouvoir monarchique donnée par Fénélon, lorsqu'il dit si précisément : « Les lois de Minos veulent « qu'un seul homme serve, par sa sagesse et sa modération, « à la félicité de tant d'hommes, et non pas que tant d'hom-« mes servent par leur misère et leur servitude lâche à flatter « l'orgueil et la molesse d'un seul homme. » On voulait que le chef d'un grand état comme la France, promît à son avénement, non pas d'être le roi des nobles ni d'aucune autre caste, mais le chef de la nation ; non pas de maintenir les priviléges usurpés, qui, dans un pays agricole et chez un peuple industrieux, flétrissaient néanmoins l'agriculture et l'industrie pour enrichir de leurs dépouilles les complices du despotisme ; mais qu'il jurât au peuple ces articles fondamentaux, ces bases éternelles des sociétés policées.

» La liberté des cultes, ce premier droit de tous les

hommes, puisque l'autorité ne peut jamais forcer la conscience;

« L'égalité des droits de tous les citoyens, égalité qui est la seule raisonnable et possible; le respect pour la liberté politique et civile, sans lesquelles les nations ne sont que des troupeaux d'esclaves, également indifférens à la fortune de leurs maîtres et à leur propre destinée; la garantie inviolable de la propriété, qui prévient surtout la levée des impôts arbitraires, et ne permet aucun subside direct ou indirect, sous quelque nom que ce puisse être, qu'en vertu de la loi.

« Enfin, le rapport général de son gouvernement au seul but primitif de tout gouvernement, l'intérêt, le bonheur et la gloire du peuple.

« C'est le fond du serment que V. M. I. va prêter au peuple français; ce sont les propres termes que vous avez choisis pour faire votre loi et celle de vos successeurs. D'après les circonstances, V. M. y ajoute l'engagement de maintenir l'intégrité du territoire de la république française, qui doit rester indivisible; les acquisitions des biens nationaux, qui ont été la solde de notre indépendance; la sublime institution de votre légion d'honneur, digne prix des services rendus à la patrie.

« Avec ces accessoires, ce serment remarquable paraît avoir été écrit sous la dictée de la nation tout entière. C'est à ce prix aussi que la nation tout entière jure de vous être fidèle. Ces deux sermens se correspondent; ils se garantissent l'un l'autre : ce sont les anneaux réciproques d'une alliance indissoluble; et parmi tant de grandes vues qui distinguent à jamais le sénatus-consulte du 28 floréal, ce

qui cimente tout l'ouvrage, ce qui lui imprime le sceau de l'immortalité, Sire, c'est la pensée du titre des sermens.

« Le vertueux Trajan en avait eu l'idée à Rome; mais il n'en donna que l'exemple; ce ne fut de sa part qu'un trait neuf et sublime, qui ne fut pas la règle des autres empereurs; au lieu que V. M. en a fait un devoir non-seulement à ceux qui devront monter après elle au trône impérial, mais à ceux qui seront les régens de l'empire dans les cas de minorité. Ainsi tout se trouve prévu. C'est cet art de lier l'avenir au présent, qui est le secret du génie.

« Depuis long-temps la France ne demandait qu'un pareil acte; il était à la fois sollicité par l'éloquence des écrivans les plus profonds; reconnu nécessaire, même au sein de la cour, par les ministres les plus sages; invoqué en un mot par un cri général dans les classes les plus vulgaires; mais ceux qui étaient appelés à occuper le premier rang chez le premier des peuples, étaient loin d'être à son niveau. S'il faut surpasser en vertu ceux qu'on surpasse en dignité, il ne faut pas non plus leur être inférieur par la raison.

« Le peuple français était mûr pour améliorer son état politique. Hélas! bien loin de lui aider, on lui a fait courir le risque de voir la France se dissoudre, au gré de ceux qui désiraient d'effacer son nom sur la carte. Elle était devenue le foyer d'un volcan qui ébranlait le monde, mais qui s'engloutissait lui-même.

« Pour fermer cet abîme, il fallait plus qu'un Curtius: suivant l'idée profonde d'un auteur politique, il fallait qu'un grand homme choisît, pour le théâtre de son gouvernement et la matière de sa gloire, les ruines de cet état qu'il se proposait de refondre et de rajeunir. Il fallait qu'il

fût au-dessus de ses contemporains, de leur aveu, par leurs suffrages, sans contradiction ni des siens, ni des étrangers. Dans l'état où se trouvent les sociétés actuelles, on sent, comme autrefois, le besoin d'être gouverné; mais les moyens de gouverner sont devenus plus difficiles, parce que leur objet est plus vaste et plus compliqué. Labruyère a bien dit *qu'il ne faut ni art ni science pour exercer la tyrannie* : cela fut vrai dans tous les temps. Mais fonder un empire modéré et durable sur 32 millions d'hommes braves, sensibles, éclairés; mais savoir s'arrêter soi-même, et ne faire servir la gloire éclatante des armes qu'au maintien paisible des lois; mais tenir en suspens d'une main ferme et juste les deux bassins de la balance où sont en équilibre, d'un côté les devoirs du prince, et de l'autre les droits du peuple; mais faire ce prodige au XIXe siècle, ce ne peut être que le partage d'un esprit supérieur.

» Nous n'avons rien dans nos annales qu'on puisse mettre en parallèle. Nous pouvons du moins les citer : c'est encore un de vos bienfaits; car V. M. I. restitue aussi aux Français l'usage de leur propre histoire, qui, sans vous, leur serait devenue étrangère.

» Dans un siècle moins avancé, nous lisons que Philippe-Auguste, avant le combat de Bouvines, mit sa couronne sur l'autel, et la faisant voir à ses troupes, leur dit à haute voix : « Français, si vous croyez qu'un autre mérite mieux que « moi de porter la couronne, la voilà; nommez le plus « digne, je suis prêt à lui obéir. Mais si vous me croyez ca- « pable de vous commander, il vous faut défendre aujour- « d'hui votre chef et vos biens, vos familles et votre hon- « neur. » A ces mots, les soldats tombèrent à ses pieds, et

demandèrent à genoux sa bénédiction, qui fut suivie de là victoire.

» Que cet exemple, Sire, s'applique heureusement à V. M. I. non pas qu'elle ait besoin de nous adresser ces paroles! C'est le sénat conservateur et le peuple français qui vous assurent par ma voix qu'ils sont fiers de leur empereur. S'ils vous ont offert la couronne, s'ils la rendent héréditaire dans votre descendance, et dans celle de vos deux frères, c'est parce qu'il n'existe dans le monde aucun homme plus digne de porter le sceptre de la France, ni aucune famille plus chérie des Français. Commandés par Napoléon, ou par ses fils ou ses neveux, imbus de son esprit, formés à son exemple, liés enfin par son serment, nous, Sire, et les fils de nos fils, nous défendrons jusqu'à la mort ce gouvernement tutélaire, objet de notre orgueil comme de notre amour, parce qu'en lui nous défendrons *notre chef et nos biens, nos familles et notre honneur.*

» Sire, vous avez pris pour devise de vos monnaies ces mots que vous justifiez : *Dieu protège la France.* Oh! oui; Dieu protège la France, puisqu'il vous a créé pour elle. Père de la patrie, au nom de ce dieu protecteur, bénissez vos enfans, et sûr de leur fidélité, comptez que rien ne peut ni effacer de leurs esprits, ni déraciner de leurs cœurs les engagemens résultant du contrat mutuel qui vient d'intervenir entre la nation française et la famille impériale.

» Mais il faut compléter tout ce qui a rapport à ce contrat auguste, et pour y parvenir, le sénat m'a chargé de prier V. M. de faire promulguer d'une manière solennelle le sénatus-consulte du 15 brumaire dernier, qui proclame le vœu du peuple pour l'hérédité de l'empire. Ce grand acte

national est lié naturellement à l'auguste cérémonie du sacre et du serment de V. M. I. L'établissement de l'empire est un phénomène éclatant; mais nous désirons qu'il soit stable; et il ne peut le devenir que par l'ordre établi pour la succession au trône. La sécurité du grand peuple et la vôtre, Sire, en dépendent. On ne saurait donc prendre trop de précaution ni déployer trop d'appareil pour graver cette idée et pour l'enfoncer plus avant dans les imaginations. Ce fut jadis un sentiment, la révolution eut pour objet de l'étouffer. Nous ranimons ce feu sacré sur les autels de la patrie, la politique le rallume, la religion le consacre, la liberté lui applaudit : il ne doit plus s'éteindre

» Souffrez que le sénat insiste sur ce point capital. C'est par là, surtout, qu'il mérite son titre de conservateur; n'eût-il rendu que ce service, il aurait bien justifié, et le rang qu'il tient dans l'état, et la perspective qu'il offre à l'émulation des meilleurs citoyens.

» Dans l'absence du trône, Sire, tous les grands caractères se livrent à des factions. Un peuple est d'autant plus à plaindre, qu'il a des enfans plus illustres; tout ce qui pourrait faire l'orgueil des nations, en devient alors le fléau. Dès qu'il y a un trône dignement occupé, les sublimes vertus ont une récompense; c'est d'en approcher de plus près; et la distinction est d'autant plus flatteuse que des dignités plus réelles portent des noms plus imposans. Le titre d'Empereur a toujours rappelé, non cette royauté devant laquelle s'humilient et se prosternent des sujets; mais l'idée grande et libérale d'un premier magistrat, commandant au nom de la loi, à laquelle des citoyens s'honorent d'obéir. Le titre du sénat indique aussi une assemblée de magistrats

choisis, éprouvés par de longs travaux, et vénérables par leur âge. Plus l'empereur est grand, plus le sénat doit être auguste.

« Heureux à cet égard les membres du sénat français! il n'y a pas d'ambition, militaire ou civique, qui ne puisse être satisfaite de l'espoir d'arriver au rang de ces pères conscrits, appelés les premiers à se trouver présens, lors du serment que l'empereur doit prêter au peuple français. Oui, Sire, nous regarderons comme le plus beau de nos jours, celui où nous aurons été les premiers témoins nécessaires de votre engagement avec la nation ; et nous demanderons au ciel que la pompe d'un si grand jour ne se répète en France que dans les temps les plus lointains, et pour nos arrière-neveux. Ah! puisse-t-il en être des fêtes du couronnement comme des fêtes séculaires, que nul individu romain dans le cours de sa vie ne put jamais voir qu'une fois!

« Enfin, Sire, la conséquence de l'hérédité proclamée, c'est le dépôt dans nos archives des actes qui constatent l'état civil des princes du sang impérial. Nous réclamons ce grand dépôt, et le sénat conservateur prie Votre Majesté de donner promptement les ordres nécessaires pour que ces actes importans, confiés à sa garde par l'art. 13 du titre 3 de l'acte des constitutions du 28 floréal dernier, lui soient apportés dans les formes et avec la solennité qui peuvent garantir au peuple l'authenticité de ces actes, auxquels doit s'attacher l'éternelle durée de l'empire français.

TABLE

DU SIXIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

CHAPITRE XIX.

CHAPITRE XX.

